

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13479 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - MARDI 31 MAI 1988

La Yougoslavie au plus bas

La conférence de la Ligue des communistes yougoslaves (LCV), qui s'est ouverte dimanche 29 mai à Belgrade, a été l'occasion d'un des réquisitoires les plus sévères jamais entendus dans un pays qui, depuis la mort de Tito il y a huit ans, s'enfonçait inexorablement dans la crise. Peut-être le président de la Ligue, M. Bosko Krunić, a-t-il été d'autant plus franc qu'il abandonne le mois prochain ses fonctions, soumises à une règle de rotation annuelle entre les représentants des différentes républiques. Il reste qu'il a décrit en termes dramatiques une économie à la fois rongée par une inflation galopante et « à la limite de la récession », « des problèmes sociaux de plus en plus aigus et des mécontentements politiques », un parti miné par la corruption, un système constitutionnel dont l'efficacité est tombée « à la limite la plus basse ».

La Yougoslavie doit prochainement conclure avec le FMI un accord pour le rééchelonnement de sa lourde dette extérieure (plus de 20 milliards de dollars). Cette perspective n'est pas étrangère aux appels à la rigueur lancés par M. Krunić, qui prône le passage à une économie de marché, même si ce processus, dit-il, doit être « douloureux, spasmodique et long ». Le niveau de vie des Yougoslaves s'est déjà beaucoup dégradé ces dernières années. Ce n'est pas demain qu'il se redressera, mais au terme d'efforts d'une durée indéterminée. Ce n'est pas la première fois que le chef d'un Parti communiste se livre à une critique du système dont il a la charge. M. Gorbatchev lui-même a tenu au sujet de son propre parti et de l'économie de l'URSS des propos qui, à d'autres époques, auraient été jugés à la limite de l'antisoviétisme. Comment ne pas penser d'autre part à l'exemple de la Pologne, elle aussi plongée dans une crise sociale et économique et dont les dirigeants incitent leurs concitoyens à l'esprit de sacrifice ?

De tels appels peuvent-ils être entendus sans une démocratisation du système politique qui permette - et entraîne - l'adhésion des gouvernants au projet des gouvernés ? Ce n'est encore guère le cas dans la plupart des pays de l'Est, et le discours du chef de la LCV n'annonce pas non plus de progrès décisifs en ce domaine. Il est même inquiétant d'entendre critiquer les journalistes qui, « sous couvert de démocratie, publient des propos réactionnaires ».

Ni le système sacro-saint de l'autogestion - pour une part au moins à l'origine de l'irresponsabilité dénoncée par M. Krunić - ni l'autonomie jalousement défendue par chacune des républiques et qui paralyse le pouvoir central ne sont sérieusement mis en cause. C'est encore à travers de prudents compromis que le régime cherche sa voie. Il n'est pas sûr que celle-ci ne conduise à une impasse... et à l'éclatement d'une société.

Victoire des nationalistes modérés en Catalogne
Lire page 7 l'article de notre correspondant Thierry Malinik

M 0147 - 0531 0 - 4,50 F



3790147004500 05310

Premier ministre révoqué, Parlement dissous

Coup d'Etat « légal » au Pakistan

Le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, a annoncé dimanche 29 mai, à la surprise générale, la dissolution de l'Assemblée nationale et le limogeage du premier ministre, M. Junejo, parce que, selon lui, la sécurité et l'ordre étaient en danger. A la suite de ce coup d'Etat « légal », de nouvelles élections devraient avoir lieu « dans les quatre-vingt-dix jours ».

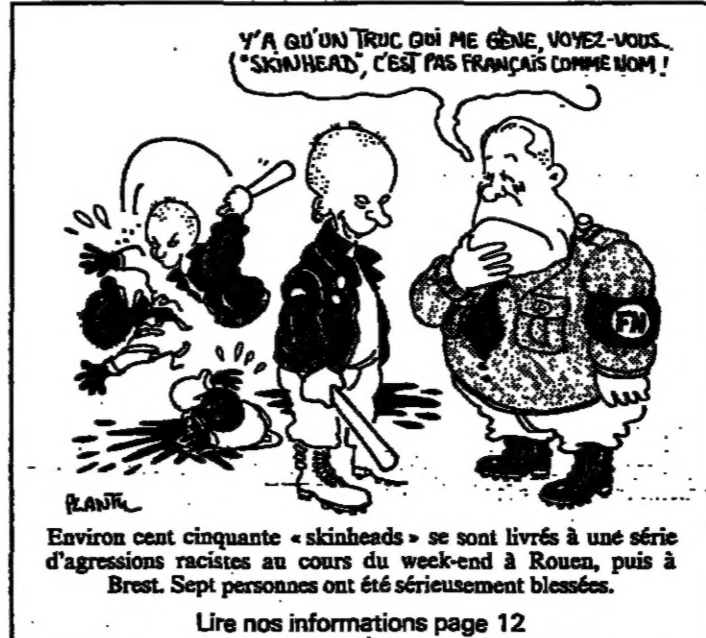
NEW-DELHI de notre correspondant en Asie du Sud

Contre toute attente, le président pakistanais, le général Zia-Ul-Haq, a annoncé, dimanche 29 mai, la dissolution de l'Assemblée nationale et la démission du gouvernement de M. Mohammad Khan Junejo. Cette décision a été rendue publique quelques dizaines de minutes seulement après le retour à Islamabad du premier ministre, après une tournée quasi triomphale en Chine, en Corée et aux Philippines. Au moment où M. Junejo tenait une conférence de presse à l'aéroport, le président Zia recevait quelques journalistes pour leur annoncer des mesures rendues nécessaires par la dégradation de la loi et de l'ordre qui, selon lui, avait atteint un état « alarmant ». Le gouvernement, d'autre part, ne « pouvant poursuivre son travail dans le respect de la Constitution ».

La nomination d'un gouvernement intérimaire pourrait être annoncée dès lundi, jour qui devait être celui du début de la visite officielle en Chine du président pakistanais. Cette visite est repoussée sine die. Le général Zia a affirmé que de nouvelles élections seraient organisées dans un délai de quatre-vingt-dix jours. Ce délai évoque bien des souvenirs pour les Pakistanais. En renversant l'ancien premier

ministre Zulfikar Ali Bhutto en 1977, le général Zia avait aussi promis que des élections auraient lieu dans les trois mois. Or la loi maritale fut prolongée au-delà de « 90 mois », c'est-à-dire huit ans et cinq mois, jusqu'aux élections de février 1985.

LAURENT ZECCHIN. (Lire la suite page 6.)



Environ cent cinquante « skinheads » se sont livrés à une série d'agressions racistes au cours du week-end à Rouen, puis à Brest. Sept personnes ont été sérieusement blessées. Lire nos informations page 12

Le sommet américano-soviétique de Moscou

M. Mikhaïl Gorbatchev contre-attaque sur les droits de l'homme

Arrivé dimanche à Moscou, M. Reagan a eu, le lundi 30 mai, un deuxième entretien avec M. Gorbatchev. Il devait ensuite recevoir une quarantaine de dissidents et de « refuzniks ». M. Gorbatchev a proposé, dimanche, la création d'un « forum permanent » constitué de parlementaires des deux pays pour étudier les questions des droits de l'homme.

MOSCOU de nos envoyés spéciaux

L'avion de M. Reagan ne s'était pas encore posé à Moscou dans l'après-midi et le président américain avait déjà M. Gorbatchev devant lui, le dimanche 29 mai, fait cesser les grimaces et flouements suscités, la veille, par les déclarations du prési-

dent américain sur les droits de l'homme.

Outre qu'il ne fallait pas commettre dans la mauvaise humeur un sommet qui doit souligner devant l'appareil du parti la vigueur de la politique étrangère du secrétaire général, il ne fallait pas, surtout, donner le sentiment d'être mal à l'aise sur un sujet que le Kremlin estime au contraire bien maîtriser aujourd'hui.

On savait - ces choses-là se disent à l'avance entre gouvernements - que M. Reagan n'allait pas perdre une seule possibilité, en public comme dans les entretiens en tête à tête, d'aborder ce dossier auquel il avait consacré un discours vendredi à Helsinki et qui a dominé ses premières conversations de dimanche avec M. Gorbatchev. Dès lors, le choix était pour Moscou de se cabrer en dénonçant cette insistance comme déplacée ou provocatrice, ou bien de prendre le parti exactement opposé en déclarant se féliciter d'une convergence d'intérêt.

Difficile ? Très aisé en réalité, puisque, après tout, la création d'un « Etat socialiste de droit » est l'un des deux points forts - avec la démocratisation de la vie politique - de ces « thèses » pour la prochaine conférence du parti, que la Pravda a justement publiées vendredi.

JACQUES AMALRIC et BERNARD GUETTA. (Lire la suite page 3.)

La campagne des législatives

Succès mitigé pour M. Rocard dans les Yvelines. Week-end d'observation à Marseille.

PAGES 8 et 9

Syndicats en Asie

Soumission au Japon, combativité en Corée du Sud.

PAGE 28

M. Kohl en RDA

Une escapade touristique.

PAGE 7

SPORTS

Roland-Garros

L'échec aux reines

Grand Prix du Mexique de formule 1

La treizième victoire d'Alain Prost

Page 25

Le sommaire complet se trouve en page 32

Les nouvelles stratégies du textile

Le regain de la fibre française

Boussac-Saint Frères cède sa branche textile à Prouvost, après avoir vendu Peaudouce au suédois Moeljnycke. Les Chargeurs rachètent à Prouvost ses activités de négoce et de peignage après une bataille boursière mémorable et une fastidieuse guerre de tranchées. Yves Rocher s'offre Petit Bateau tandis qu'il y a quelques mois, le suisse Schiesser raffait Eminence au nez et à la barbe de Devanlay et que Dim était revendu à l'américain Sara Lee. Ce « canard boiteux » de l'industrie, le textile, est entré dans une nouvelle phase. Avec un trait marquant : ce secteur intéresse à nouveau les investisseurs.

Elle est loin l'année 1981 qui vit l'agonie du groupe Boussac, l'un des fleurons français, tandis que DMC connaissait de graves difficultés. Boussac, dont M. Ber-

nard Arnault vient de céder la branche textile, devrait redevenir positif en 1988 tandis que DMC réalisait, en 1987, un chiffre d'affaires de 7,6 milliards de francs et un bénéfice de 200 millions de francs, au prix, il est vrai, d'un redressement drastique puisque le groupe a perdu 35 % de ses salariés (11 000 en 1987). DMC a même été obligé de constituer un noyau dur d'actionnaires devant les rumeurs d'OPA.

Mais si les grandes entreprises se sont redressées, elles n'ont pas encore réuni toutes les chances d'un nouveau développement, et de nouvelles stratégies expliquent les grandes manœuvres actuelles. La traditionnelle intégration des activités est battue en brèche par certains investisseurs au profit de la restructuration par métiers.

« La logique des grandes familles était patrimoniale et financière, les industriels avaient décidé d'intégrer les activités, explique M. François Dert, directeur du cabinet de consultants Solving. Or le textile regroupe des métiers très différents et chaque spécialisation a ses conditions propres de rentabilité optimum ».

Le négoce de la laine en Nouvelle-Zélande ou en Australie n'a pas la même logique, par exemple, que la commercialisation du prêt-à-porter ou le tissage. La stratégie de certains industriels consistera alors à « désosser » les filières textiles pour procéder à de nouveaux regroupements.

MARIE-CHRISTINE ROBERT. (Lire la suite page 6.)

Les Européens minoritaires au Sacré Collège

Des cardinaux venus d'ailleurs

Le quatrième consistoire de Jean-Paul II aura lieu le 28 juin à Rome. Vingt-cinq nouveaux cardinaux, dont la liste a été rendue publique par le pape le dimanche 29 mai, font leur entrée dans le Sacré Collège, qui compte à présent cent soixante et un membres, dont cent vingt et un électeurs du pape (âgés de moins de quatre-vingts ans).

C'est à la fois la poursuite d'une évolution et une révolution dans l'histoire de l'Eglise catholique. A l'issue du quatrième consistoire de Jean-Paul II, les cardinaux européens électeurs d'un pape seront minoritaires : cinquante-neuf sur cent vingt et un participants à un éventuel conclave.

Les européens électeurs ne sont en effet que dix dans la nouvelle promotion cardinalice annoncée dimanche. Aucun, par exemple, ne vient des diocèses de France (le nouveau cardinal Jacques Martin a fait toute sa carrière à Rome et aura bientôt quatre-vingts ans), ni d'Espagne ou du Benelux. Cette évolution dans la composition du Sacré Collège était évidemment prévisible, compte tenu du déclin du catholicisme en Europe.

En revanche, plusieurs nominations inattendues traduisent un souhait encore plus affirmé de représentation universelle du Sacré Collège. Dix-huit pays des cinq continents seront représentés au prochain consistoire. Le pape a en effet pour la première fois élevé à la pourpre un Mauricien, un Chinois de Hongkong, un Indien de rite syro-malabar et surtout un Lituanien, qui a eu souvent maille à partir avec les autorités soviétiques, ce qui traduit une fois de plus l'attachement personnel de Jean-Paul II au catholicisme baïte.

Ce consistoire exprime enfin la volonté du pape de romancier assez sensiblement tout le secteur de la diplomatie vaticane. Jean-Paul II change ses plus proches collaborateurs. Le substitut de la secrétaire d'Etat, Mgr Martínez Somalo, et le secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, Mgr Silvestrini, devenus cardinaux, vont quitter le Vatican. Le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat, aura lui-même bientôt atteint l'âge de la retraite. S'agit-il seulement d'un changement d'homme ou d'orientation ?

HENRI TINCO. (Lire page 12 l'article de notre correspondant Jean-Pierre Clerc.)

Le Monde
ÉCONOMIE
Crises à l'Est

- La Hongrie après le départ de M. Janos Kadar : un échec fatal.
- Pologne : l'impossible changement.

Keynes resurgi

- Les différentes analyses sur les travaux du grand Cambridgien.

La chronique de Paul Fabra
Pages 19 à 22

CLAUDE OLIEVENSTEIN

Une nouvelle interprétation de nos comportements, des mythes et des rites, du sacré et de la vie quotidienne.

EDITIONS ODILE JACOB

CLAUDE OLIEVENSTEIN
LE NON-DIT
DES EMOTIONS

Débats

COOPÉRATION

L'Europe vers l'Est

par PAUL THIBAUD (*)

Au moment où sont redéfinis nos objectifs politiques, serait-il possible que les gouvernements et l'opinion se souviennent que l'Europe de l'Est existe et que les situations politiques, économiques, culturelles qu'elle connaît ne sont pas immuables ? Les Français, et d'autres, se sont passionnés pour les droits de l'homme en Pologne, quand un pouvoir ne disposait plus que de la force entreprenant de « mettre à la raison » une société qui inventait sa liberté.

Nos protestations ont contribué à entraver la capacité répressive de l'URSS, donc à rendre plus précieuses les normalisations. Mais il y a sans doute encore plus de raisons d'être attentif à l'Europe soviétisée dans une période comme celle que nous traversons, où les affrontements ne dessinent pas une opposition statique et manichéenne mais sont des indices de mobilité. L'imagination est sans doute plus difficile que l'indignation, mais c'est de la première que nous avons besoin.

Depuis décembre 1981, un « glacia » se formait dans le face-à-face de la force et de la légitimité, les mouvements ne pouvaient consister qu'en ajustements mineurs, insuffisants pour enrayer une dégradation matérielle et une propension à ériger qui, en Pologne, ont pris la dimension d'un drame. Réforme avortée, normalisation avortée, tel était le bilan d'ensemble, la Hongrie faisant de moins en moins exception.

Souçon de faiblesse

Le gorbatchévisme a introduit un élément de déséquilibre en laissant croire (à tort et à raison) que les pouvoirs en place n'étaient peut-être pas garantis en dernière instance, quoi qu'il arrive. Ce soupçon de faiblesse a permis que se manifeste l'évolution de fond que les pseudo-normalisations avaient recouverte: l'appât de démocratie dans tous les secteurs de la société, le fait que les fondateurs du pouvoir actuel sont considérés non seulement comme étrangers mais périmés, bous à changer, que l'idéologie à laquelle on ne croit plus depuis longtemps n'est désormais plus respectée.

En Pologne, par exemple, le pouvoir lutte depuis bientôt huit ans contre Solidarité, symbole de son discrédit et de son humiliation. Chaque indice d'une moindre représentativité de son adversaire, il l'a monté en épingle, comptabilisé comme une avancée vers sa propre réhabilitation. Après le référendum perdu sur la réforme économique, les dernières grèves démontrent la vanité de cet effort. En apparence démoralisée, la société polonaise n'est toujours pas gouvernable. Sa réforme économique, le pouvoir n'arrive pas à la mettre en œuvre; conflit après conflit, il cède sur les salaires, relançant une inflation déjà galopante, faisant voter, pour sauver la face, par un Parlement réticent, des « pouvoirs extraordinaires » (1) dont il n'arrivera pas à faire usage.

Le seul terrain où le pouvoir soit ferme, c'est le refus de reconnaître Solidarité. Une économie comateuse, une ingouvernabilité latente sont les contreparties de l'irrésolution du pouvoir, talonné par les exigences du FMI et de la Banque mondiale, incapable des initiatives qui lui rendraient une certaine légitimité politique: « pacte anti-crise » (A. Michnik), « grande coalition » (J. Kuron) entre toutes les forces représentant véritablement le pays. L'énergie qui lui reste, le pouvoir la dépense à empêcher l'émergence d'une autre légitimité.

Le nœud de l'économie

En Hongrie, la crise de légitimité n'est pas moins profonde, le contrôle de la vie culturelle n'existe plus, la question du monopole politique est posée jusqu'à l'intérieur du parti, des projets de réforme sont publiquement présentés et discutés qui tendent à séparer le pouvoir politique du pouvoir économique, et le parti de l'Etat.

Dans les années 70, quand les sociétés étaient en effervescence, le pouvoir se barricadait. Aujourd'hui, le trouble est jusque dans ses rangs, gagnant les institutions mêmes de la domination (les syndicats officiels polonais, laborieusement montés pour faire pièce à Solidarité, prennent aujourd'hui le parti des grévistes).

Partout, le nœud de la difficulté est le même: le mauvais fonctionnement de l'économie. En Pologne, où aucune réforme n'a été menée à bien, comme en Hongrie, où le développement du secteur privé a été un facteur d'amblyopie, on est arrivé au point où c'est la gestion globale qui est en cause, le statut même des entreprises industrielles. Il s'agit maintenant de créer un marché des capitaux et non plus d'introduire un peu de concurrence dans les marges. Bien sûr, une telle perspective (que les plus connus des économistes hongrois défendent ouvertement et collectivement) met en cause les privilèges, l'existence même d'une nomenklatura sans horizon, inquiète de l'émergence possible d'une élite gestionnaire qui aurait fait ses preuves elle-même, indépendante des bonzes du parti.

Ce problème, qui n'est sans doute pas très différent de celui que rencontre Gorbatchev, l'Europe de l'Ouest peut en faciliter ou non la solution. Avec l'inflation et les subventions astronomiques à la consommation caractéristiques du gaspillage des facteurs de production et de l'économie de pénurie, le problème des économies de l'Est, c'est l'endettement extérieur, et au-delà la difficulté de trouver des débouchés

pour leurs produits en Occident. Dans les années 70, gouvernements et banquiers occidentaux, confiants dans le réformisme d'un Giersek et d'un Kadar, abusés par des modernisations souvent superficielles, ont accordé à l'Est des crédits importants dont l'aggravation de la concurrence sur le marché mondial et la crise interne des systèmes ont fait une dette périodiquement rééchelonnée.

Il est évident qu'une autre politique économique de notre part doit aujourd'hui correspondre à la remise en cause radicale des pratiques gestionnaires à quoi sont contraints les régimes du glacia soviétique. La fuite en avant dans les grands investissements n'est plus possible, le repli sur le COMECON est exclu par Gorbatchev lui-même, qui voudrait que les satellites gagnent sur le marché mondial les devises convertibles dont ils ont besoin; c'est donc sur le marché occidental que les pays de l'Europe doivent chercher la solution de leurs difficultés. Les pays de l'Ouest, en particulier la CEE, sauront-ils inventer la politique appropriée à cette nouvelle situation ?

Pour une attitude active

Il est probable que, sous une forme ou sous une autre, on assistera à une privatisation des économies d'Europe de l'Est, c'est-à-dire à la constitution d'une seconde élite de gestion, plus ou moins autonome vis-à-vis de celle du parti, plus ou moins servie à son égard. La question est de savoir si, à travers diverses formes de coopération, d'accords commerciaux, d'échanges culturels, nous saurons contribuer à l'europanisation de cette nouvelle élite, en particulier économique, dont les régimes « socialistes » ont besoin mais dont ils essaieront de garder le contrôle.

(*) Directeur d'Esprit.

Cette situation appelle une attitude active des gouvernements et des citoyens d'Occident :

1) D'abord, il faudrait prendre conscience que l'Europe de l'Est n'est pas un simple objet dans les mains de Gorbatchev mais, de plus en plus, des pays qui existent par eux-mêmes. Un secrétariat d'Etat à l'Europe de l'Est pourrait symboliser la reconnaissance de cette réalité.

Il est d'autant plus nécessaire d'être attentif à nos voisins de l'Est que, depuis 1981, s'est développée une conscience régionale centre-européenne qui oppose les pays intermédiaires aussi bien à l'URSS qu'à l'Europe de la CEE. Une tripartition de l'Europe permettrait à l'URSS de jouer classiquement le Centre contre l'Ouest ou l'Inverse. Gorbatchev pourrait, par exemple, essayer d'attirer toute l'Allemagne dans une tierce Europe, plus ou moins neutralisée, plus ou moins contrôlée par lui. Contre cela, un appui actif des Occidentaux à tous les processus de libération est le meilleur des préventions; c'est non seulement une action morale mais un bon investissement politique.

2) En Hongrie et aussi en Pologne, des voix autorisées réclament pour leur pays un statut d'associé au Marché commun. Cette abolition du rideau de fer économique, à quelles conditions, dans le cadre de quelle stratégie, pourrions-nous la favoriser ?

3) Au processus décisif, celui de la constitution d'une « contre-élite », participent ceux qui, « à l'hab », publient une presse indépendante, ceux qui fondent des entreprises, aussi bien que les mouvements écologiques ou politiques. Toutes ces initiatives ont besoin de notre soutien; les publications qui, en Occident, leur font écho (2) et les associations qui les aident matériellement assurent, rappelons-le, cette solidarité.

(1) Blocage pendant six mois des prix et des salaires, interdiction de tous les mouvements de protestation.
(2) En particulier la Nouvelle Alternative, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris, et l'Aure Europe, éd. L'Age d'homme, 5, rue Férou, 75006 Paris.

Au courrier du Monde

VA-VITE

Les passations de pouvoirs

Le récent changement de gouvernement (comme les précédents) m'inspire quelques réflexions.

La passation de pouvoirs entre ministres de la République à quel chose d'inconvenant. Un sortant, en charge de lourdes responsabilités, passe le relais à son remplaçant en vingt minutes, une demi-heure, jamais plus d'une heure.

Le premier paraît pressé de partir, le second semble avoir rien à apprendre. Certes, je sais bien que

les hauts fonctionnaires sont là pour assurer la continuité. Et pourtant, le moindre nouveau chef de service d'une entreprise ou président d'association sait le temps qu'il lui faut solliciter de son prédécesseur pour prendre connaissance des dossiers.

Alors, de qui se moque-t-on ? A qui fera-t-on croire que les affaires de la cité sont si simples qu'elles dispensent de toute mise au courant ?

JEAN CHAGNAUD
(Marseille)

ANALYSE

L'interprétation faite au PS

par GÉRARD MILLER (*)

Qui a écouté Jacques Chirac parler à la télévision mercredi dernier aura été nécessairement admiratif: le leader du RPR s'est montré imperturbable. Détermination? Inertiam. Force de caractère? Intact. Analyse de la situation politique? Inchangée. L'échec de François Mitterrand à l'élection présidentielle ne faisait aucun doute... On serait tenté d'ironiser: ceux des Français qui ont voulu par leur vote du 8 mai transmettre à l'ancien premier ministre un message ont-ils vérifié l'heure de la levée? Mais, après tout, qui est-ce qui dit qu'il y a eu message pour la droite ?

Pour les socialistes, par contre, cela me semble sûr: il y a eu interprétation. Même si elle est encore équivoque, ce qui n'est contradictoire qu'en apparence.

La théorie freudienne a prouvé ce terme d'interprétation. Avec un malentendu à la clé: l'interprétation, telle qu'elle se produit dans une cure psychanalytique, n'est pas une explication du genre définitif: et voilà pourquoi votre fille est muette. Bien plutôt provoque-t-elle un effet de surprise, voire de sidération, confrontant le patient non à une réponse, mais à une question nouvelle, plus serrée, à charge pour lui d'y donner suite.

Ces derniers temps, j'ai été souvent à Saint-Denis, où se déroule pour le Parti socialiste la campagne d'Henri Weber, comme moi enseignant à l'université de cette ville. Pourquoi cacherais-je que c'est avec sympathie que j'y ai vu, localement, un des effets de la réaction de François Mitterrand sur la gauche? Certes, un candidat est un candidat: il serre des mains, il promène sa frimousse chez les commerçants ou au commissariat du coin, il cause, se montre, cause encore... cela ne se prête que modérément au diptyque. Mais, pour autant, ce qui se passe autour de lui n'est pas toujours du même tonneau. Dans le cas de la circonscription où se présente Weber, le détour vaut le coup d'œil.

soixante-dix membres du PS (pour 100 000 habitants) à la reprise des cartes de l'année dernière.

Il y a chez les êtres parlants des pesanteurs - Freud appelait cela la compulsion de répétition. Les partis politiques, eux, ont des logiques internes. Dans ses fiévreuses années 60, le PC des années 60 cognait comme un sourd sur tout ce qui n'allait pas dans le sens de son poil: distribuer un simple tract - gauchiste - relevait de l'art militaire. Le PC des années 80 (on ne polémiquera plus avec grand monde en le disant) est encore plus sourd. Quant au PS? Eh bien, voilà pourquoi on peut parler à son propos d'interprétation: sa victoire indirecte du 8 mai le met à la question, le sidère. Elle l'interroge sur ce qu'il est devenu de la droite, le détourné d'une logique périmée désormais à ses propres yeux, le contraire de ce qu'il est supposé a priori avoir été: que me veulent donc les électeurs et, d'ailleurs, qu'est-ce que je veux moi-même ?

Alors que le PS des années 70 s'est identifié sans problèmes à une épaisse machine électorale, celui des années 80 est, pour l'instant - moment de grâce - dans la perplexité. L'effondrement communiste, d'une part (et la disparition corrélatrice de ses réseaux d'encadrement, de solidarité), la poussée lepéniste, d'autre part, ont brouillé l'imaginaire socialiste et déplacé un grand nombre de ses enjeux sur le terrain local, et pas seulement pour la cuillerette des voix.

La candidature d'Henri Weber, comme celles d'Isabelle Thomas, de Julien Drey, de Gérard Fuchs ou de Dominique Straus-Kahn - pour citer quelques autres noms qui évoquent une certaine « ambiance » (phénomène de génération ?), n'est pas seulement d'autonomie. Elle prend au mot les signifiants agités par le PS, son désir affirmé de s'ancrer dans les couches traditionnelles - comme - dans les couches - nouvelles - de la population. D'où par exemple le soutien (dans la grande tradition militante « vingt-quatre heures sur vingt-quatre ») des jeunes regroupés autour de SOS-Racisme, de ces jeunes des banlieues, selon le syntagme figé bien connu des mouvements qui décollent.

Ce qu'on pourrait appeler pour faire vite la « greffe 68 » sur le PS prendra-t-elle, contribuera-t-elle à sa mutation subjective? Même si, en politique, une interprétation réussie n'est pas supposée, comme en analyse, ouvrir sur l'objet du désir, on finira quand même par un savoir plus sur l'inconscient socialiste en suivant cela de près.

(*) Psychanalyste, maître de conférences à l'université Paris-VIII.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

La rencontre des talents

Un cursus national ou un cursus multinational à Paris, New-York, Berkeley et Tokyo

Concours d'entrée: Juillet et Septembre.

3^{ème} cycle: pour IEP, DEA, DESS, pharmaciens, ingénieurs, maîtrise...

2^{ème} cycle: pour licence, DEUG, DUT, BTS, Math Spé, Khâgne,...

Établissement libre d'enseignement supérieur - 8 rue de Lota 75116 Paris - Tel. 45 53 61 00

ISIG

La clef de la réussite

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75422 PARIS CEDEX 09

Tél: (1) 42-47-97-27
Télex MONDIPAR 850572 F
Télécopieur: (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Larrousse (1982-1985)

Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F.

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateurs.

Administrateur général: Bernard Wouta.

Rédacteur en chef: Daniel Vernet.

Correspondant en chef: Claude Salas.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN: 0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE

5, rue de Montreuil, 75007 PARIS
Tél: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Localité: _____

Pays: _____

Veillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél: (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BOULIEX	GENÈVE	ALTIERS
3 mois	354 F	399 F	504 F	607 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1337 F
9 mois	954 F	1089 F	1404 F	1952 F
1 an	1200 F	1360 F	1800 F	2530 F

ÉTRANGER: par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou probables: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

صكزامن الأصل

Etranger

Le sommet de Moscou

M. Mikhaïl Gorbatchev contre-attaque sur les droits de l'homme

(Suite de la première page.)

L'URSS n'est certes pas devenue une démocratie, mais ses dirigeants ont un argument lorsqu'ils déclarent vouloir briser l'arbitraire institutionnel et fixer aux libertés des règles, sans doute extrêmement étroites, mais au moins établies.

L'exercice rituel que constitue toute visite officielle, le superbe théâtre d'images qu'était devenu sous M. Reagan un déplacement hors de la Maison Blanche, ont ainsi pris, dimanche, un tour quasi philosophique, atteignant un niveau de sophistication qui n'est pas exactement celui de l'actuelle présidence américaine.

Alors que le porte-parole de la Maison Blanche et celui du ministère des Affaires étrangères soviétique rendaient compte, devant deux milliers de journalistes, de cette première journée, le second a tranquillement tiré le tapis de dessous les pieds du premier. La partie soviétique, a dit M. Guerasimov d'une voix égale, a suggéré que le président n'avait pas une réelle idée de la question des droits de l'homme en URSS, car il ne prend pas en considération ce qui se passe aujourd'hui et ce qui a été au passé.

Proposition soviétique donc de mettre en place une conférence soviéto-américaine « permanente » sur les droits de l'homme, composée de parlementaires des deux pays. Aujourd'hui, nous faisons en sorte que « les graves violations des années 30 ne se reproduisent plus », ajoute M. Guerasimov en faisant semblant de croire que c'est cette période-là que M. Reagan a en tête lorsqu'il parle des droits de l'homme et non pas les droits des croyants, les possibilités d'émigrer ou les prisonniers politiques qui demeurent détenus. Le président a remis à M. Gorbatchev une liste de quatorze cas concrets de violations des droits de l'homme. Mais dites « années 30 » au débotté porte-

parole américain M. Fitzner, et il fixe M. Guernadi avec ce bon sourire qu'il est prudent d'afficher en attendant de passer en terrain plus sûr.

Apprenons donc que « le président a le sentiment que des progrès significatifs ont été faits ces dernières années et qu'il n'est pas apparu de nouveaux problèmes au cours des discussions ». Sourire modeste de M. Guerasimov, qui ne démentira pas que les entretiens ont été « cordiaux, affables et productifs ». Apprenons aussi — sourie exotique de M. Guerasimov — que M. Reagan « s'est félicité » du début du retrait soviétique d'Afghanistan ou bien — sourie d'approbation de M. Guerasimov — que les ministres des Affaires étrangères vont s'entretenir dans la soirée et que des groupes de travail ont été constitués sur les questions des droits de l'homme, du contrôle des armements, des relations bilatérales et des conflits régionaux.

Une visite d'inspection de la « perestroïka »

Le matin, l'un des hauts responsables du département de propagande du comité central avait, lui, joué très fort devant un petit groupe de journalistes. La visite de M. Reagan, avait-il déclaré, est un peu « la première des visites d'inspection sur place prévues dans le traité sur les forces nucléaires intermédiaires ». Et d'expliquer longuement — et sans aucune improvisation — que les Etats-Unis peuvent avoir le désir de prendre le pouls de la « perestroïka » avant de s'engager plus avant dans la coopération avec l'URSS ; que le réajustement des négociations sur les armements stratégiques a été le fait des Américains, mais qu'il a « coincidé » avec la publication du « fameux » manifeste des conservateurs, à la mi-avril, dans *Sovetskaja Rossia* et que cette « période d'incertitude » sur l'avenir des réformes a pu inciter Washington à l'expectative, puisque tout est question de confiance.

Bref, le président américain, qui connaît déjà depuis les précédents sommets l'Union soviétique officielle, va maintenant pouvoir connaître aussi celle qui ne l'est pas, et c'est cette volonté qui est à l'origine de la « diversité de ses entretiens ».

Autrement dit, la partie soviétique ne se voit pas l'ombre d'un inconvénient à ce que le président américain rencontre tous les dissidents et refuzniks qu'il souhaite — et moins encore à ce qu'il mette l'accent sur les droits de l'homme. Il s'agit là, en effet, d'un « impératif catégorique » pour M. Gorbatchev, non pas en raison de pressions extérieures, mais parce que le secrétaire général tient le sujet pour fondamental, comme le montre le projet des « thèses ».

C'était remettre le navire sur son cap vingt centimètres avant l'écueil dont les précédentes réactions soviétiques avaient menacé M. Gorbatchev. Vendredi, si tôt après le discours d'Helsinki, l'agence Tass avait tonné contre cette prétention à « donner des leçons ». La veille, beaucoup plus subtilement mais tout de même, un célèbre éditorialiste des *Izvestia*, M. Bovine, avait martelé contre le manque de « tact » de M. Reagan.

Pendant ce temps, on empêchait divers contestataires de venir de Leningrad ou d'Ukraine pour répondre à une invitation de l'ambassade américaine. Même le très gorbatchévien M. Guerasimov marquait un clair agacement, pendant qu'un haut fonctionnaire déplorait en confidence que la Maison Blanche ne comprenne pas que ses discours à destination de la droite américaine

Georges, au Kremlin, que M. Gorbatchev, accompagné de sa femme Raisa, les bras chargés de fleurs elle aussi, accueillie M. et Mme Reagan. Après les plaisanteries d'usage destinées à réchauffer l'atmosphère et à faire plaisir aux photographes, M. Gorbatchev prononce un bref mais significatif discours : peu de banalités, aucune récrimination à propos des droits de l'homme, mais l'affirmation, apparemment secrète, d'entendre sous peine de catastrophe et qu'ils le peuvent puisque l'Union soviétique a la volonté de changer, de devenir enfin un Etat comme les autres. Ces derniers mots, bien sûr, n'ont pas été prononcés, mais ils ressortent du discours tout autant que

met de Washington M. Reagan à propos du traité sur l'élimination des missiles intermédiaires).

Interrogé par les journalistes, M. Gorbatchev devait encore couler qu'il estime « tout à fait possible » un cinquième sommet avec M. Reagan s'il s'agit de signer un accord sur la réduction de 50 % des armes stratégiques (START).

M. Reagan est droit, de son côté, à deux questions :

« Que ressentez-vous dans l'empire du mal ? »

« Je me sens bien, et tout le monde fait en sorte que je me sente à l'aise. »

« Voulez-vous donner des leçons en matière de droits de l'homme ? »

« Je ne veux pas essayer d'être professeur. »

C'est à la suite de cette série de bons mots que les deux hommes se sont enfermés pour leur premier entretien qui a duré une heure et onze minutes. C'était plus que prévu, dit-on de part et d'autre, mais cela ne constitue tout de même pas un exploit, si l'on tient compte du temps de traduction. Pendant ce temps, Nancy Reagan et Raisa Gorbatchev visitaient le Kremlin main dans la main, dans l'espoir de faire oublier le manque de sympathie qu'on leur prête.

Restait à M. Reagan, avant de rejoindre Spaso House, la résidence de l'ambassadeur américain où il loge, à résumer un coup médiatique. Ce fut pour la fin de l'après-midi. Alors qu'aucune sortie n'était prévue, il se fit conduire avec sa femme dans la rue piétonnière de l'Arbat, à quelques encablures de sa résidence. Il s'y promena pendant une petite dizaine de minutes, saluant les badauds du dimanche qui bantent ce lieu symbole du gorbatchévisme, où le pompier de l'art montmartrois proclame haut les vertus du commerce privé. La rue est en effet occupée en permanence par des artistes d'occasion et des artisans en verroterie ou tout genre qui profitent, pour faire de bonnes journées, du volch, des sauteurs du temps et de la frustration de ces consommateurs en puissance que sont les Soviétiques.

Restait à M. Reagan, avant de rejoindre Spaso House, la résidence de l'ambassadeur américain où il loge, à résumer un coup médiatique. Ce fut pour la fin de l'après-midi. Alors qu'aucune sortie n'était prévue, il se fit conduire avec sa femme dans la rue piétonnière de l'Arbat, à quelques encablures de sa résidence. Il s'y promena pendant une petite dizaine de minutes, saluant les badauds du dimanche qui bantent ce lieu symbole du gorbatchévisme, où le pompier de l'art montmartrois proclame haut les vertus du commerce privé. La rue est en effet occupée en permanence par des artistes d'occasion et des artisans en verroterie ou tout genre qui profitent, pour faire de bonnes journées, du volch, des sauteurs du temps et de la frustration de ces consommateurs en puissance que sont les Soviétiques.

JACQUES AMALRIC et BERNARD GUETTA.

Les leçons mal apprises du chef de la Maison Blanche

MOSCOU de notre correspondant

Pluôt satisfaits de ce début de sommet, la délégation américaine était cependant un peu triste, ce week-end, de la manière dont M. Reagan s'est fait féter par la télévision soviétique.

Au cours d'une interview diffusée vendredi 27 mai, le président des Etats-Unis a, en effet, eu quelque peine à dire dans quel livre de Lénine exactement il avait trouvé des citations montrant que les communistes soviétiques visaient à la conquête du monde et, d'une façon générale, quels livres de Lénine il avait lus.

Au lieu de prendre immédiatement de la hauteur, b-a-ba de l'art de la réponse, M. Reagan a transpiré comme un lycéen tirant le mauvais sujet à l'oral du bac : « Oh, moi... Je ne pense pas pouvoir me souvenir du spécifique, mais j'ai eu... Je suis suffisamment vieux pour avoir un grand intérêt pour l'Union soviétique et je sais que parmi les choses que j'ai apprises au diplôme d'économie et sociologie, que Karl Marx disait que votre système ne pourrait être un succès que lorsque le monde entier serait devenu communiste et que le but premier était donc d'être un Etat communiste mondial. »

On avait de la peine pour lui, et les journalistes soviétiques n'y pas abusé de son effort.

Le reste de l'interview était tout à fait comme il faut, mais à en croire une haute personnalité américaine, les connaissances présidentielles du marxisme-léninisme ne viennent pas du collège mais d'une petite fiche que lui avait remise « je ne sais plus quelle fictive équipe de droite ». Fendant longtemps, M. Reagan ne s'en sépara jamais. Elle est tirée : « Les dix commandements du communisme selon Nicolas (I) Lénine. » On est précis ou on ne l'est pas.

B. G.

(1) Au lieu de Vladimir...



Que voulez-vous... C'est le seul avec lequel j'arrive à faire ce numéro ! (Dessin paru dans « la Repubblica » daté 28-29 mai.)

ne pouvaient être pris comme tels à Moscou — ne serait-ce qu'à cause des conservateurs prompts à dénoncer la faiblesse devant l'arrogance impérialiste.

Tout baige donc dans l'huile quand, à 14 heures tapantes, dimanche, l'avion présidentiel se pose sur l'aéroport de Vnoukovo.

Toujours alerte après bientôt cinquante ans de service sous tous les régimes, M. Gromyko est au pied de la passerelle, accompagné de M. et Mme Chevardnadze, et de sa femme, les bras chargés de fleurs.

La cérémonie a été allégée par rapport au protocole de naguère mais l'atmosphère est chaleureuse et c'est cette volonté qui est à l'origine de la « diversité de ses entretiens ».

Les unités militaires passées en revue et quelques notes des hymnes nationaux joués, M. Gromyko présente les personnalités à M. Reagan, qui est ensuite ovationné par des membres de la communauté américaine de Moscou, tandis qu'un maire contingent de « représentants des travailleurs » agit drapeaux américains et soviétiques sous une banderole souhaitant, en anglais et en russe, la bienvenue à « Monsieur le président ».

Sur la route parcourue à vive allure, fort peu de monde. C'est dans l'imposante galerie Saint-

des thèses de la conférence de parti.

La réponse de M. Reagan, visiblement fatigué, fut plus conventionnelle. Mais il est vrai qu'il rythme et veut les sommets, déjà difficile de faire original et que le chef de la Maison Blanche n'a pas comme ultime ressource d'évoquer, fit-ce à mots feutrés, le changement de la société américaine... La preuve : les deux hommes sont contraints à poursuivre l'épreuve des proverbes entamés depuis qu'ils se connaissent. Not avantage dimanche à M. Gorbatchev qui a trouvé comme commentaire au premier voyage de M. Reagan en URSS : « Il veut mieux voir une fois que d'en entendre parler cent fois. » Peu inspiré par ses conseillers, M. Reagan ne put trouver en réponse que ce vieux dicton russe : « Il est né, mais sans se presser », destiné à prouver que l'amélioration des relations américano-soviétiques ne doit pas se faire dans la précipitation mais résulter d'un processus délicat et contrôlé.

A quoi M. Gorbatchev répondit, avant d'entrer avec M. Reagan dans la salle Sainte-Catherine où avait lieu le premier entretien : « Je suis pour qu'on fasse des progrès. Ils ne doivent pas se faire dans la précipitation, mais il faut les faire. C'est un bon proverbe mais je préfère celui qui dit : fais confiance mais vérifie » (qu'avait cité lors du som-

Les conflits régionaux De Kaboul à Phnom-Penh en passant par Luanda

MOSCOU de nos envoyés spéciaux

Les conflits régionaux ont été, dimanche 29 mai, et vont continuer à être au centre des entretiens de MM. Reagan et Gorbatchev. En coulisses, divers experts américains ont couvert des dossiers compliqués qui ont pour noms Afrique australe, Cambodge, Proche-Orient et Amérique centrale. Mais la prudence s'impose pour les porte-parole des deux parties : trouver des solutions à ces crises signifie en effet qu'il faudra, ici et là, faire violence à un allié ou à un pays frère, exercer telle ou telle pression, oublier tel ou tel engagement solennel.

C'est pourquoi, tandis que Luanda, Hanoi, Phnom-Penh, La Havane et Managua retiennent leur souffle, Américains et Soviétiques préfèrent en public parler d'autres choses. Exactement comme lors du sommet de Washington, en décembre dernier, qui fut pour autant crucial en ce qui concerne l'évacuation de l'Afghanistan par l'armée rouge.

Le problème de l'Afghanistan ayant été réglé en ce qui concerne l'URSS au moins — il était plus aisé d'en parler. Et pour Moscou de faire les gros yeux aux Américains par Pakistan interposé. D'où samedi soir une mise en garde du gouvernement soviétique à Islamabad, accusé de poursuivre les livraisons d'armes à la résistance afghane. Signe des temps : à lire cette déclaration, qui menace de remettre en cause le calendrier de l'évacuation de l'Afghanistan, on ignore d'où viennent les armes incriminées. Ce coup de fibre à d'ailleurs laissé de marbre la délégation américaine, qui doit être beaucoup plus préoccupée par les affaires du président Zia.

Autre sujet amplement commenté à Moscou : l'annonce par Hanoi d'un retrait d'ici à un an, stationné au Cambodge. L'affaire a mérité elle aussi une déclaration — mais de satisfaction cette fois — du gouvernement soviétique. Même satisfaction dans l'entourage de M. Reagan, mais, comme le remarquait dimanche le commentateur de l'agence Tass, la suite des événements « dépendra avant tout de la Chine ».

J. A. et B. G.

Les allocutions du Kremlin

M. Gorbatchev : vous serez reçu avec chaleur et bonne volonté

Voici des extraits du discours du nombre, un soir, à l'occasion d'un dîner à Moscou M. Ronald Reagan.

(...) Comme nous le voyons, les vieilles amitiés se sont effouées et les stéréotypes qui en découlent ont été ébranlés. Les aspects humains de l'autre nation sont maintenant plus clairement perçus. C'est en soi important car, à l'approche du deuxième millénaire, l'histoire a lié nos deux pays par une responsabilité commune pour le destin de l'humanité.

Les peuples du monde, les peuples soviétique et américain se rejoignent de l'appartenance de changements positifs dans nos relations et espérons que votre visite et nos entretiens seront productifs et donneront une nouvelle impulsion au dialogue entre nos deux grandes nations.

Vous et moi sommes conscients de l'attente qu'ont nos deux peuples d'une compréhension réciproque, d'une coopération et d'un monde sûr et stable. Ceci nous oblige à discuter de manière constructive les multiples aspects du désarmement, les problèmes liés à la réduction de 50 % des armes offensives stratégiques visés en pour sa tenue au traité ABM de 1972 (INDEF) sur les missiles antibalistiques, l'élimination des armes chimiques, la réduction des forces armées et des armements

conventionnels et de l'armement nucléaire.

Les deux parties s'accrochent à leur cartes sur table dans le domaine du contrôle soviétique ne s'agit pas de l'équipement militaire et de l'encouragement au développement de la victoire sur la misère, la pauvreté, les épidémies, et les problèmes humanitaires. Bien sûr, nous discuterons aussi des relations bilatérales.

Vous serez reçu avec hospitalité, chaleur et bonne volonté. Vous aurez de nombreuses rencontres avec le peuple soviétique [qui] n'accepte pas les obstacles sur sa route et en pleine discussion sur les meilleurs moyens de progresser pour son pays et qui est plein de projets pour l'avenir (...)

M. Reagan : nous avons fait d'impressionnants progrès

Après avoir rappelé ses précédentes rencontres avec M. Gorbatchev, soulignant qu'elles avaient permis d'impressionnants progrès « sur tous les sujets à l'ordre du jour, M. Reagan a poursuivi : « ... Certaines de ces graines commencent à porter des fruits grâce au dur travail que nous avons accompli depuis notre dernière rencontre (...)

Nous avons signé les accords de Genève prévoyant le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et les premiers retraits ont commencé.

RECHERCHE
SPECIAL N° 200
LA SCIENCE EN EUROPE
LE DISQUE OPTIQUE NUMÉRIQUE
par A.A.Gal, A.W. Veenis, C.M.J. Van Uijen et J. De Witte
LA QUÊTE DU ZÉRO ABSOLU
par F. Pöbel
LA RECONNAISSANCE DES VISAGES
par R. Bruyer
LE FER ET LA VIE
par M. de Souza
LA SCIENCE DE LA GRÈCE ANTIQUE
par G.E.R. Lloyd

DOSSIER
PRÉPARER 1992 :
ENTRETIEN AVEC JACQUES DELORS

L'EUROPE DES CHERCHEURS :
ENTRETIEN AVEC HUBERT CURRIEN
SCIENCE ET EUROPE :
DEUX MOTS FAITS POUR S'ENTENDRE
par Marine Barrière

LE CERN :
LA VICTOIRE DE L'UTOPIE EUROPEENNE
par Michel Poly

ETC.

RECHERCHE
LA SCIENCE EN EUROPE

29F

Diplomatie

Le sommet de Moscou et le mécanisme de vérification

L'imminente entrée en vigueur du traité de Washington sur la liquidation des missiles intermédiaires (FNI) signifie la mise en route d'un processus très complexe de vérification sur lequel les négociateurs de Genève ont travaillé pendant plusieurs mois, à partir de 1986. Diplomates et militaires ont fait œuvre de pionniers, puisque jamais aucun traité n'avait imposé un désarmement de ce type ni prévu des inspections obligatoires sur place.

Les deux articles ci-dessous décrivent deux des aspects les plus importants de ce mécanisme de contrôle : le déroulement d'une ins-

pection type dans une base quelconque et la journée d'un inspecteur installé « aux portes » d'une usine d'armement. Mais d'autres volets complètent ce dispositif (1).

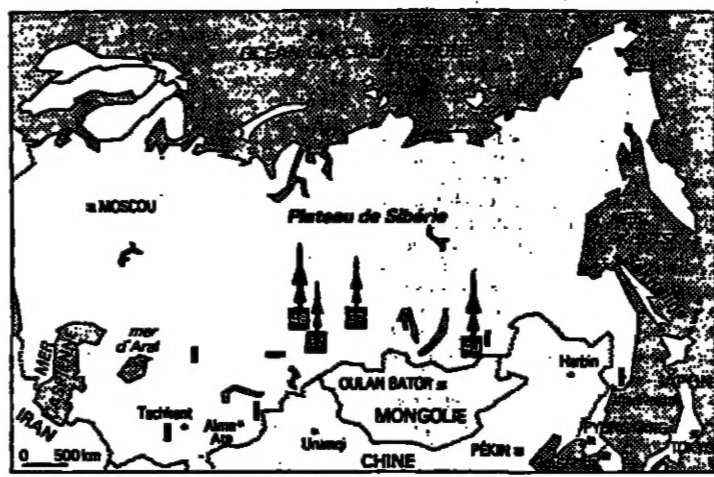
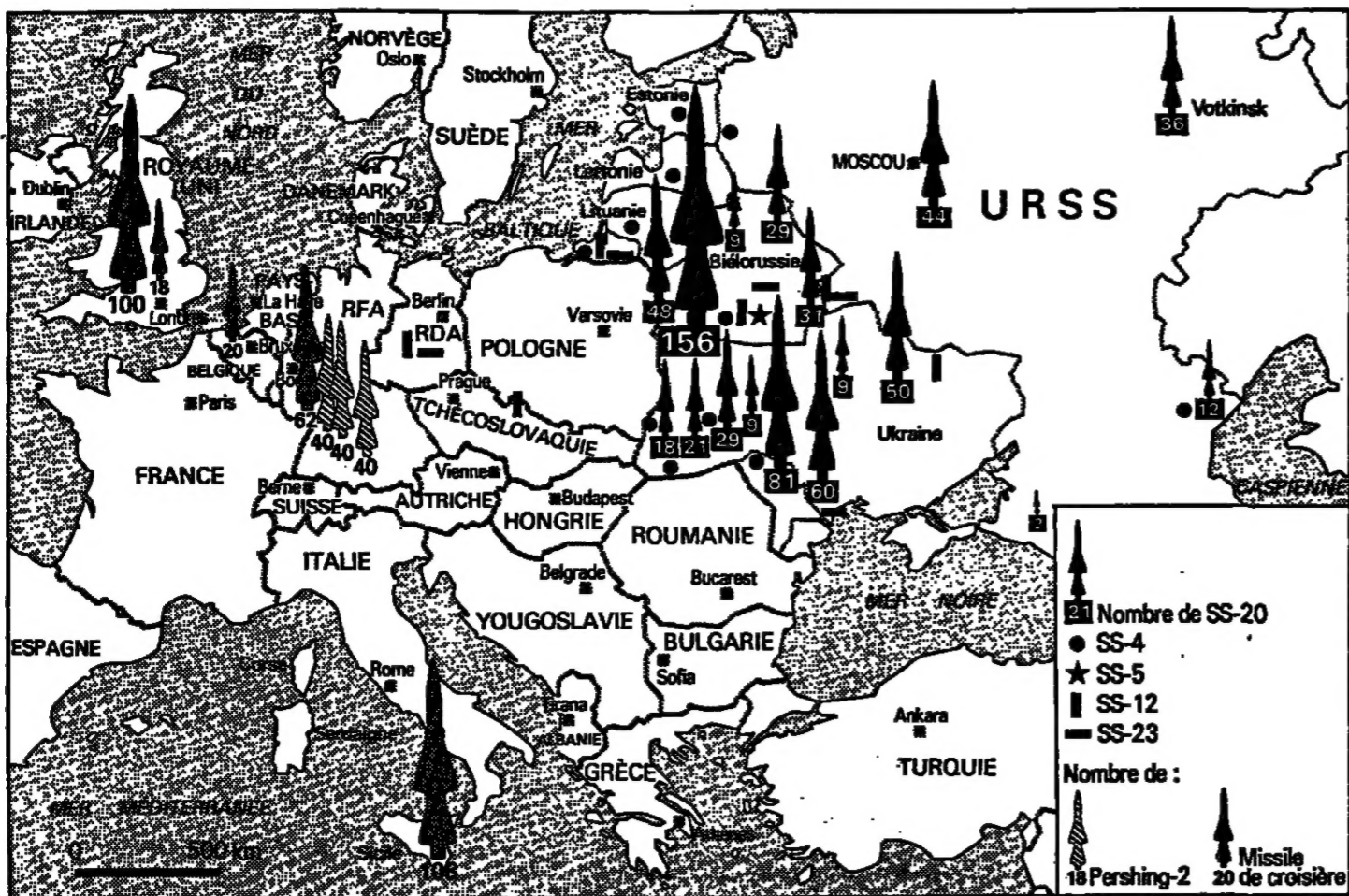
Ainsi, les négociateurs ont considéré qu'une bonne vérification exige au préalable de connaître l'état des lieux, à savoir tout ce qui est en position de tir sur une base, mais aussi tout ce qui bouge. Les mouvements de missiles sont strictement réglementés, y compris lorsqu'il s'agit d'acheminer les engins vers les lieux prévus pour leur destruction : ces déplacements

devront se faire « par unité complète et déployée » (un régiment entier de SS-20 par exemple), ils ne devront pas durer plus de vingt-cinq jours et feront l'objet d'une notification dans les quarante-huit heures, avec indication des nombres, des dates et lieux de départ et d'arrivée, sans oublier un « rapport de situation » du convoi tous les quatre jours.

Signalons encore l'inspection « coopérative » des silos de missiles stratégiques (à longue portée), un arsenal qui n'est pourtant pas réglementé par le traité FNI. Dans le but de faciliter l'observation par les « moyens techni-

ques nationaux », autrement dit par les satellites, il est prévu que chaque partie pourra demander à l'autre d'ouvrir les couvercles de ses silos sur une base désignée. La partie inspectée doit obéir à cette requête dans les six heures et tenir ses silos ouverts pendant six heures. Cette opération ne peut avoir lieu toutes les six fois par an et sur une seule base à la fois, et elle ne sera plus autorisée au-delà d'un délai de trois ans après l'entrée en vigueur du traité.

2611 engins promis à la destruction dans sept pays



Les cartes ci-contre et ci-dessous présentent l'emplacement des bases soviétiques et des bases américaines de missiles intermédiaires (FNI) et « à plus courte portée » (SRINF) soumises à destruction et à inspection aux termes du traité. Les données, tirées de renseignements publiés lors de sa signature à Washington, reflètent la situation au 1^{er} novembre 1987. Les bases ont été regroupées, en ce qui concerne l'URSS, par régions, de manière à refléter l'ensemble du déploiement soviétique par catégories de missiles, et notamment l'importance quantitative de l'arsenal de SS-20. Seules les bases ont été retenues ici, qu'elles soient opérationnelles ou en réserve, et non pas les lanceurs, qui font l'objet d'une comptabilité à part. En février dernier, les SS-12 déployés en Allemagne de l'Est et en Tchétchénie ont été retirés, mais les bases correspondantes peuvent faire l'objet d'inspections, de même que toutes les bases et installations figurant sur cette carte. Il en va de même de la base de Weizsäcker aux Pays-Bas, qui devait accueillir des missiles de croisière américains, mais où aucun engin n'était encore installé à la date du 1^{er} novembre 1987. Rappelons que l'URSS s'est engagée à détruire tout ce qui reste de missiles intermédiaires (SS-20, SS-4 et SS-5), déployés en mer, ainsi que tout ce qui reste de missiles de type SRINF (SS-12 et SS-23). Les chiffres correspondants pour les États-Unis sont respectivement six cent quatre-vingt-neuf et cent soixante-dix. Il convient d'ajouter à ces arsenaux un petit nombre de missiles soviétiques de croisière qui avaient été testés, mais non déployés.

Le déroulement d'une inspection sur place

Le scénario typique est celui dans lequel une des parties, par exemple les États-Unis, juge nécessaire d'inspecter plus avant une base militaire soviétique sur laquelle des missiles intermédiaires ont été stationnés, puis retirés et détruits aux termes du traité FNI, mais où les satellites américains continuent d'enregistrer des activités suspectes. Un message est alors envoyé au centre de prévention du risque nucléaire installé à Moscou.

Ce message ne demande aucune permission, il se borne à signaler le nom des inspecteurs (pas plus de dix) et des membres d'équipage qui seront du voyage, ainsi que l'heure estimée de l'arrivée au point d'entrée en URSS : les aéroports de Moscou ou d'Irkoutsk en Sibérie. Seules conditions : cette notification doit être faite au moins seize heures avant l'arrivée au point d'entrée, et les inspecteurs doivent figurer sur la liste des 200 experts américains agréés par Moscou et munis d'un visa. Le centre soviétique doit accuser réception dans l'heure qui suit.

Au moins six heures avant le décollage du dernier aéroport hors du territoire soviétique, le plan de vol de l'avion américain est communiqué à Moscou, qui doit, trois heures plus tard, lui reconnaître la procédure prioritaire.

Supposons que nos inspecteurs atterrissent à Irkutsk. Un comité d'accueil soviétique les prend en charge et commence par inspecter leurs bagages, ce qui peut donner lieu à un premier litige : les « documents » peuvent faire des objections devant tel ou tel instrument de mesure. Il faudra tout de même l'accord des deux parties pour que les bagages litigieux soient confiés avant récupération par leurs propriétaires à la sortie.

Ce n'est qu'une fois ces formalités accomplies que les Américains abattent leurs cartes en révélant le nom de la base militaire soviétique qu'ils veulent visiter. Ils ont même vingt heures pour le faire, entre A+4 (A étant l'heure de leur arrivée à Irkutsk) et A+24. Mais à partir de là, les choses vont plus vite. Les Soviétiques doivent, dans l'heure qui suit cette annonce, geler toute la situation sur la base en question (pas un missile ne doit faire mouvement) et, bien entendu, mettre à la disposition de l'équipe américaine les moyens de transport adéquats.

Arrivée sur le site, l'équipe américaine se met presque aussitôt au tra-

vail, après un briefing d'une heure au maximum avec son « escorte » soviétique, notamment sur les mesures de sécurité à observer. Les dix inspecteurs, dont deux au moins doivent parler le russe, peuvent se diviser en groupes de deux, qui patrouilleront sur l'ensemble du terrain. Un de ces groupes prend position à l'entrée de la base pour vérifier que rien n'en sort.

Caméras américaines et photographes soviétiques

Comment vont procéder les inspecteurs ? En fait, ils ont une seule mission (s'assurer qu'aucun armement prohibé par le traité, un SS-20 par exemple, mais aussi un simple étage de SS-20, n'est présent sur la base) et une limite : les armements non prohibés (à longue portée ou stratégiques, d'une part, à très courte portée, d'autre part) ne sont pas soumis à mesure. Et les inspecteurs ne peuvent pas accéder à tous les instruments de mesure, et c'est même elle seule qui manie, à la demande des Américains, les appareils photographiques (du type polaroid uniquement) apportés par eux-mêmes : chaque cliché est tiré en deux exemplaires, immédiatement distribués entre les deux parties.

Le problème se complique encore du fait qu'un missile ou un lanceur est rarement « tout nu » : il est soit encapsulé dans un conteneur, soit recouvert d'une bâche dans un local plus ou moins fermé, et, parfois, tout cela à la fois. Dans ces conditions, le principal critère retenu est la dimension de ces divers emballages. Pas question, bien entendu, d'entrer dans le bureau du commandant de la base ou de fouiller ses tiroirs. Mais les inspecteurs n'en auront pas moins accès à tout bâtiment, véhicule ou installation pouvant contenir des missiles. Deux cas peuvent alors se produire :

• Le conteneur — ou le véhicule, ou le local — est trop petit pour contenir un SS-20 ou un étage de SS-20 (1) : si les inspecteurs s'en convainquent à l'issue d'un simple examen « visuel extérieur », ils n'insistent pas. Dans le cas d'un bâtiment, on peut se contenter de faire la preuve que, si le local est assez grand, ses entrées sont trop petites pour laisser passer un SS-20. Dans d'autres cas encore, on se bornera à passer la tête dans la porte (ouverte) d'un local, sans y pénétrer.

• Le même objet dépasse les dimensions « innocentes ». Tout dépend alors de ce qu'en dit l'escorte soviétique. Elle peut tout bonnement « avouer » qu'il s'agit d'un SS-20, ce qui pourra se produire pendant les trois ans qui précéderont la destruction totale de ces

engins. Dans ce cas, on se contente d'enregistrer cet aveu, non sans avoir vérifié que le conteneur ne peut abriter qu'un seul SS-20, et non pas deux.

Elle peut aussi déclarer que l'emballage cache un missile non interdit, auquel cas les choses sérieuses commencent. Si l'objet d'un conteneur, une inspection extérieure est jugée suffisante, mais celle-ci est plus poussée ; des détecteurs de radiation y sont au secours du bon vieux mètre-étalon. Si la « chose » est camouflée ou bâchée dans un hangar, et si une mensuration ou un pesage ne suffisent pas aux inspecteurs, ceux-ci peuvent exiger un « déballage » partiel.

Quatre heures pour plier bagage

Dans tous les cas, les deux parties sont fortement invitées à s'entendre au terme du délai de vingt-quatre heures réservé à l'inspection proprement dite : une seule prolongation de huit heures est autorisée, et à la condition que les deux parties en soient d'accord. Toujours dans le souci de jouer cartes sur table, les inspecteurs rédigent sur place, dans les deux heures, un rapport de mission dont deux exemplaires, l'un en anglais, l'autre en russe, sont remis à un membre de leur escorte. Celui-ci devra le contresigner, après y avoir ajouté éventuellement ses propres remarques. Toutes les photos prises figurent en annexe du document.

Il ne reste plus à nos Américains qu'à plier bagage, et prestement : ils ont quatre heures pour quitter la base après la remise de leur rapport, et encore vingt-quatre heures pour quitter l'URSS, à moins que le même groupe ne soit utilisé pour une nouvelle inspection, ou que l'on décide de faire du tourisme, car cela est prévu aussi. Mais attention ! l'excursion ne peut avoir lieu que par accord mutuel des parties, elle ne doit pas entraîner le groupe à plus de 50 kilomètres du site militaire inspecté, et elle se déroule sous la bonne garde de l'escorte. On s'en serait douté !

(1) A la fin du dernier étage survient parfois « l'innocence », la « dimension maximale d'innocence » a été ramené de 19 mètres, comme le souhaitent les Soviétiques pour leur SS-20, à 14 mètres, celle d'un SS-20 déposé à son site terminal.

JEAN ELIASSEN

La paix froide

Les relations États-Unis/URSS depuis 1945

Une étude approfondie des relations entre les États-Unis et l'URSS de 1950 à nos jours.

540 pages.

Londres

BOURGUIBA

TOME 1

"A la conquête d'un destin"

1901-1957

JEUNE AFRIQUE

Bourguiba

1 Abécédaire d'un destin

192 pages dont 20 de photos.

Format : 16 x 23,5 cm.

À PARAÎTRE : BOURGUIBA Tome 2 Un si long règne

COLLECTION "DESTINS", GROUPE JEUNE AFRIQUE.

VENTE ET RENSEIGNEMENTS : AUX BUREAUX DE DIFFRESS (TEL. 1/42.65.69.30).

VENTE PAR CORRESPONDANCE, ÉCRIRE À : DIFFRESS, 3, RUE ROCQUERNE, 75009 PARIS (FRANCE).

PRIX : FRANCE EUROPE, 77 F.F. FRANCO DE PORT.

AUTRES PAYS, 100 F.F. FRANCO DE PORT (ENVOI RECOMMANDÉ).

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE (UNIQUEMENT FRANCE METROPOLITAINE) OU PAR MANDAT POSTAL (AUTRES PAYS) À L'ORDRE DE DIFFRESS.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir

assistant-réalisateur

scripte

monteur-monteuse

Cours directs (1^{re} et 2^e année)

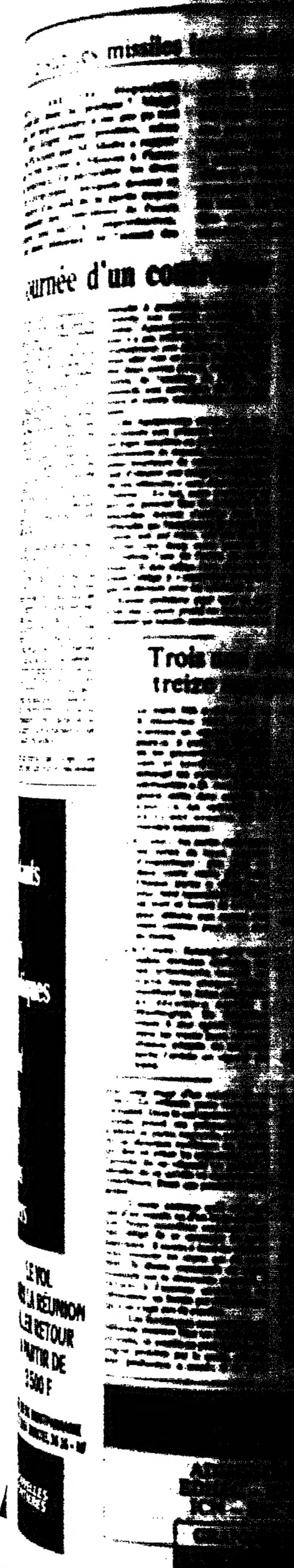
Cours par correspondance (1^{re} année théorique seulement)

CLCF

16, rue du Delta, 75009 Paris.

Tél. (1) 48.74.65.94

Documentation sur demande



دکتر امت الاصل

Diplomatie

du traité sur les missiles intermédiaires

Comment tous ces dispositifs fonctionneront-ils dans la pratique ? Malgré leur minutie, les négociateurs n'ont pas pu tout prévoir, et des litiges sont possibles, même après les clarifications que M. Shultz a rapportées de son récent séjour à Moscou à l'attention de ses sénateurs. En particulier, les divers exercices de « strip-tease » auxquels devront se livrer les comités d'accueil de la partie inspectée à la demande des contrôleurs de l'autre partie laissent une part à l'improvisation, d'autant que dans plusieurs cas l'accord des

deux est nécessaire pour en décider. On note aussi que tous ces contrôles sont limités à la fois dans l'espace (les inspections ne pourront être pratiquées que sur l'une des quelques cent cinquante bases et installations énumérées dans le mémorandum annexé au traité, et nulle part ailleurs) et dans le temps : certaines inspections prendront fin trois ans après l'entrée en vigueur du traité, les dernières, dix années plus tard. Que se passera-t-il ensuite ? Quelle garantie aura-t-on qu'une nouvelle direction soviétique

ne lancera pas un programme secret d'engins intermédiaires contre l'Europe ou l'Asie dans quinze ou vingt ans ? Il faudra s'en remettre à nouveau aux « moyens techniques nationaux », mais sans doute aussi à la dynamique d'un processus de désarmement auquel les deux grandes puissances semblent attachées aujourd'hui.

portée (START), prévoient un contrôle encore plus rigoureux tout en reposant sur les mêmes techniques. Les artisans du traité de Washington n'auraient réussi que dans la mesure où ils auront été des précurseurs.

MICHEL TATU.

En fait, les mécanismes mis en place par le traité FNI n'auront de sens que si d'autres accords de désarmement prennent le relais dans les années qui viennent. Des accords qui, tel celui en préparation sur les armements à longue

(1) On trouvera, en version française de ce texte complet du traité FNI et de ses annexes dans le numéro 1 de la revue *Politique étrangère*, qui contient également de nombreux articles et commentaires sur ce sujet.

La journée d'un contrôleur «aux portes»

A la différence de l'inspecteur «léger», qui s'invite pour vingt-quatre heures seulement sur diverses bases militaires de l'autre partie, le contrôleur «aux portes» est un employé à plein temps, affecté en permanence à la surveillance non plus d'une base, mais d'une usine dans chaque pays : aux États-Unis, l'usine Hercules numéro un à Michigan, dans l'Illinois ; en URSS, l'usine de constructions mécaniques de Votkinsk, dans la république autonome Oudmourte, au cœur de l'Oural. On retiendra ici le cas d'un inspecteur de cette dernière installation, laquelle a cette particularité de produire à la fois trois types de missiles visés par le traité FNI (des SS-20, 12 et 23) et des engins stratégiques SS-25, non visés par le traité, mais dont un étage ressemble à s'y méprendre au premier étage du SS-20.

C'est dire que la tâche de notre inspecteur n'est pas facile, d'autant qu'il n'a pas le droit de pénétrer dans l'usine. Tel un concierge, il est installé aux portes, mais avec une solide équipe (trente inspecteurs au lieu de dix chez les «légers») et dans des installations bien à lui. Il est logé dans un des trois bâtiments en dur que son gouvernement a fait construire à proximité (pas plus de 150 mètres carrés de surface au sol tout de même : on a voulu éviter le gigantisme envahissant). Un autre bâtiment plus grand (500 mètres carrés) lui sert d'entrepôt pour les nombreux approvisionnements et fournitures qu'il reçoit de son ambassade, avec laquelle le zébré deux lignes téléphoniques et un canal radio haute fréquence.

Son poste de travail, sa «loge» en quelque sorte, est un autre bâtiment

installé à proximité immédiate de l'entrée (ou sortie) principale de l'usine. Apparemment, notre inspecteur n'a pas latitude pour se promener impunément aux alentours, pas même pour aller voir ce qui se passe du côté des deux autres usines, moins importantes, de l'enceinte de l'usine. Ces usines-là sont surveillées par des capteurs et autres installations automatiques.

Des équipements encore plus perfectionnés sont présents dans (la ou) les loges installées au portail principal : instruments de mesure, balances, mais aussi émetteurs de radiation permettant d'obtenir une image de l'intérieur de ces véhicules «sans détériorer leur contenu». En fait, notre inspecteur se sert au premier lieu de balance sur lesquelles doivent s'arrêter tous les véhicules qui franchissent le portail de l'usine, soit par route, soit par chemin de fer (les deux voies passent à 50 mètres l'une de l'autre au maximum). Il doit même faire vite, car le traité l'oblige à «minimiser le retard qui en découle pour les véhicules».

Aucun problème pour tout ce qui n'est pas «cesser grand ou lourd pour contenir un missile intermédiaire ou le

s'agir, dans un premier temps tout au moins, que du SS-25 ou d'un étage de ce missile. Comment faire pour s'en assurer sans violer l'intimité du dernier-né des armements stratégiques soviétiques, d'autant plus intéressant pour notre inspecteur qu'il vise les États-Unis ?

«Désabillage» huit fois par an

Deux procédures sont alors prévues, l'une de routine et l'autre exceptionnelle : dans la première, notre contrôleur et ses amis montent avec leurs instruments de mesure à bord du véhicule, mais ils ne peuvent que mesurer et passer l'objet en question, sans ouvrir le conteneur et en restant dans la surveillance de «l'escorte», autrement dit du personnel soviétique. Ils peuvent aussi passer l'objet aux rayons X, mais «en préservant son intégrité».

Dans la seconde, les contrôleurs demandent à voir la «chose», mais, bien sûr toujours en présence de l'escorte et avec de sérieux précautions. Le missile, ou l'étage du missile, n'est pas retiré de son emballage : seul

Trois ans pour détruire, treize ans pour vérifier

Le traité FNI a été signé le 8 décembre 1987, mais il n'entrera en vigueur que ces jours-ci, à partir du moment où les gouvernements américain et soviétique auront échangé les «instruments de vérification». Si nous désignons cette date comme le «jour J», les opérations se déroulent ensuite de la manière suivante :

J+1 jour : les parties échangent les listes de leurs équipes d'inspecteurs : pas plus de deux cents noms par liste. Chaque partie a vingt jours pour faire opposition à tel ou tel nom et trente et un jours pour délivrer aux autres des visas valables pour deux ans au moins.

J+1 mois : Echange des nouvelles données chiffrées sur les armements soumis au traité dans chaque camp, modification des listes échangées en décembre dernier à Washington. De nouvelles mises à jour seront fournies dans les trente jours suivants chaque période de six mois après l'entrée en vigueur du traité.

plus long étage d'un missile de ce type». Le véhicule passe sans autre formalité. Dans le cas contraire, tout le monde prend ses précautions. Et d'abord la partie inspectée, autrement dit la direction soviétique de l'usine, qui doit en aviser les inspecteurs avant l'arrivée de ce véhicule au portail et décider de ce qu'elle va annoncer aux contrôleurs. Deux cas peuvent se présenter :

— L'usine annonce qu'il ne s'agit pas d'un missile ou d'un étage de missile. Notre contrôleur américain n'est pas obligé de se contenter de cette assurance : il monte à bord du véhicule pour mesurer les objets qui s'y trouvent. Si divers composants ou objets mesurés ont la dimension suspecte, il revient à l'escorte soviétique de démontrer, au besoin par désabillage, qu'il ne s'agit pas de missiles.

— Les Soviétiques annoncent que le véhicule contient bien un missile. Bien entendu, ce missile ne peut être ni des engins prohibés par le traité, puisque leur production a cessé : il ne peut

le haut du tube de lancement ou le conteneur du conteneur est enlevé. Ce désabillage doit être suffisant toutefois pour que les contrôleurs puissent mesurer la longueur et le diamètre des étages et s'assurer que le missile «n'a pas plus d'un étage extérieurement similaire à celui d'un type existant de FNI». Ces curiosités malaises doivent rester néanmoins exceptionnelles : les contrôleurs n'ont droit à se livrer à de telles inspections que huit fois par an.

La journée n'est pas terminée pour notre inspecteur : ses passages de routine ne donnent lieu à aucune suite bureaucratique, mais il devra établir un rapport toutes les fois qu'il aura été amené à monter à bord d'un véhicule. Il est vrai que, à la différence de l'inspecteur «léger», il a trois jours pour le faire. Là encore, l'«escorte» a droit à connaître toutes ses conclusions (les rapports lui sont remis en russe et en anglais) et à y ajouter ses propres remarques.

M. T.



VOYAGEZ Mac A PRIX CHARTER

23.900

Macintosh SE HX
Disque interne 45 Mo.
FROMAC compatible
2 lecteurs 800 Ko.
28.345 T.T.C.

ALIAS PUBLISIT

ACCE Informatique
4 bis et 6 rue de Chateaudun - 75009 PARIS
Tél. 48.78.38.01 Serveur minitel: 48.78.79.92

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY SOCIETE GENERALE



SU Agen Champion de France.

Nous félicitons les 2 équipes finalistes pour leur combativité, leur esprit d'équipe et leur talent.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les instants les plus exotiques ne sont pas les plus chers

LE VOL PARIS LA RÉUNION ALLER RETOUR A PARTIR DE 3500 F.

166, BD DU MONTMARTRE 42731064 MINITEL 3616+NF

NOUVELLES FRONTIÈRES

Le 1^{er} juin à partir de 12 h Avec Le Monde sur Minitel

ADMISSIBILITÉS À EDHEC - ESC REIMS ICN - ESC ROUEN

GRANDES ÉCOLES

36.15 LEMONDE

Observatoire du Français

100 rue de la Harpe

Monteuse

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

CONTREFAÇON DE LA MARQUE "N° 5" DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Par un Jugement en date du 19 Septembre 1986 le Tribunal de Grande Instance de Paris :

- Dit que l'utilisation par la Société ESTEREL PRODUCTION de la marque n° 5 pour désigner un produit parfumant dénommé "SEX APPEAL n° 5" constitue la contrefaçon de la marque "N° 5"...

- Fait interdiction à la Société "ESTEREL PRODUCTION" de faire usage à quelque titre et sous quelque forme que ce soit de la marque "N° 5"...

- Ordonne la remise à la Société CHANEL en vue de leur destruction ou devant Huissier de la Société ESTEREL PRODUCTION de tous les produits portant la dénomination n° 5...

- Condamne la Société ESTEREL PRODUCTION à payer à la Société CHANEL la somme de 60.000 F (SOIXANTE MILLE FRANCS) à titre de dommages-intérêts et la somme de 2.000 F (DEUX MILLE FRANCS) en application de l'article 700 du Nouveau Code de la Procédure Civile.

- Autorise la Société CHANEL à faire publier le dispositif du présent jugement dans trois journaux ou revues de son choix et aux frais de la Société ESTEREL PRODUCTION...

Par un arrêt en date du 22 Mars 1988, la Cour d'Appel de Paris :

- Confirme le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris (3^e chambre - 2^e section) du 19 Septembre 1986 sauf en ce qui concerne le montant des dommages-intérêts alloués à la Société CHANEL.

Réformant de ce chef et ajoutant au jugement :

- Condamne la Société ESTEREL PRODUCTION à payer à la Société CHANEL : 1° - en réparation de son préjudice, toutes causes confondues, une indemnité élevée à la somme de 100.000 F. 2° - au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile une somme supplémentaire de 3.000 F...

Dit que la publication du dispositif du jugement fera mention de sa confirmation par le présent arrêt et des modifications qu'il y apporte...

CONTREFAÇON DE LA MARQUE "N° 5" DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Par un Jugement en date du 10 Octobre 1986 le Tribunal de Grande Instance de Paris :

- Dit qu'en offrant en vente et en vendant un produit parfumant sous la dénomination "SEX APPEAL n° 5" Monsieur DUPOUY exerçant le commerce sous la dénomination DUP DIFFUSION a commis des actes de contrefaçon de la marque "N° 5"...

- Fait interdiction à Monsieur DUPOUY de faire usage, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit de la marque "N° 5"...

- Dit que dans les mêmes conditions Monsieur DUPOUY devra remettre à la Société CHANEL en vue de sa destruction par devant Huissier de la totalité du stock des produits portant la dénomination "N° 5" et se trouvant en sa possession.

- Condamne Monsieur DUPOUY à payer à la Société CHANEL la somme de 50.000 F (CINQUANTE MILLE FRANCS) à titre de dommages-intérêts.

- Autorise la Société CHANEL à faire publier le dispositif du présent jugement dans trois journaux ou revues de son choix et aux frais de la Monsieur DUPOUY...

- Condamne Monsieur DUPOUY à payer à la Société CHANEL la somme de 2.500 F (DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS) en application de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile.

- Par un arrêt en date du 22 Mars 1988, la Cour d'Appel de Paris :

- Confirme le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris (3^e chambre - 2^e section) du 10 Octobre 1986 sauf en ce que...

- Il a fixé à 50.000 F le montant des dommages-intérêts alloués à la Société CHANEL.

Réformant de ces chefs et ajoutant au jugement :

- Condamne Monsieur Alain DUPOUY à payer à la Société CHANEL : 1° - en réparation de son préjudice, toutes causes confondues, une indemnité élevée à la somme de 100.000 F. 2° - au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile une somme supplémentaire de 3.000 F...

Dit que la publication du dispositif du jugement fera mention de sa confirmation par le présent arrêt et des modifications qu'il y apporte...

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES 6, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-26-90-72

Asie

AFGHANISTAN : le retour à Paris d'Alain Guillo

Un moine-soldat du journalisme

Le photographe Alain Guillo est rentré dimanche 29 mai au matin à Paris. Il a qualifié ses conditions de détention en Afghanistan d'« absolument déplorable » et a dénoncé l'emprisonnement de dizaines d'autres étrangers traités en « otages » par le régime communiste de Kaboul.

NEW-DELHI de notre correspondant

Assis sur un canapé, un verre de whisky à la main, Alain Guillo, d'abord, surpris. Il est libéré depuis quelques heures à peine, ce dimanche 29 mai, et déjà, d'un ton calme, il répond que « éventuellement, pourquoi pas ? », il est prêt à retourner en Afghanistan, côté résistance. Il a rasé sa barbe, celle de neuf mois de captivité dans la prison Pul-i-Charki, et, si son teint est blanc, il ne paraît pas physiquement affecté. Il fume beaucoup.

Il se dit prêt à témoigner. Il le fera longuement, se plantant aux interviews en français et en anglais, se prêtant aux souhaits des photographes et des cameramen. Alain Guillo est un irrédemptible, une sorte de moine-soldat du journalisme, « pas diplomate » pour un sou. Il ignore que, lors d'une interview en prison, ses confrères avaient décidé d'un commun accord de ne pas rapporter certaines de ses déclarations, pour ne pas aggraver son cas. En prison, il argumentait pied à pied avec le directeur de Pul-i-Charki, le lieutenant-colonel Ali Chah, ne voulant céder sur rien. Le chargé d'affaires français Christian Lambert tentait de le rassurer, et Alain Guillo répétait : « Je suis un otage. »

Aujourd'hui encore, lorsqu'un diplomate lui fera remarquer que certains de ses propos risquent de retarder la libération de Fausto Biloslavo, son compagnon de cellule, la réponse fusera, péremptoire : « Nous sommes convenus avec Fausto que le premier de nous deux à être libéré racontera exactement ce qui s'est passé. »

Echange de messages

C'est la veille de sa libération, vendredi à l'occasion d'une entrevue avec les membres du Khad (les services secrets afghans), qu'Alain Guillo y a vraiment cru. Puis le commandant de Pul-i-Charki lui a demandé : « Ou'est-ce que vous me donnez si je vous annonce une bonne nouvelle ? » La réponse, évidemment, fut : « Rien ». Tout, ensuite, c'est

enchaîné très vite : vendredi à 14 heures, M. Gilbert Pérol, le secrétaire général du Quai d'Orsay, a été reçu par le président Najibullah, à qui il a remis le message de M. Mitterrand. Le chef de l'Etat afghan, de son côté, a donné à l'ambassadeur français le texte de l'amnistie ainsi qu'un message pour M. Mitterrand. Samedi à 12 heures, Alain Guillo sortait de Pul-i-Charki et, trois heures plus tard, il prenait l'avion pour New-Delhi.

Des souvenirs, des témoignages, Alain Guillo en a, bien sûr, plein la tête, après neuf mois passés dans « l'une des pires prisons du monde ». Là-bas, il avait mis au point un « sabir » pour communiquer avec ses codétenus, notamment ce jeune Turc arrêté il y a quatre ans, lorsqu'il avait seize ans, et qui a été « torturé avec un scalpel, centimètre par centimètre ». C'est aussi ce jeune Tunisien dont ses gardiens lui annonçaient un jour la « libération », ce qui fit craindre le pire à Alain Guillo. Il ne veut pas parler — pas encore — de projets. Nul doute qu'il choisira de raconter son expérience par le menu, comme un témoignage, comme un acte d'accusation aussi.

Journal quotidien

Arrêté le 28 août — et non le 12 septembre, comme on le croyait — détenu pendant quinze jours dans une caserne puis officiellement incarcéré, d'abord à la Sadarat, la prison des services secrets, puis à Pul-i-Charki, Alain Guillo a dû mentalement tenir un journal quotidien de son expérience carcérale. Il croit que, outre les pressions du gouvernement français, la situation internationale et la situation nationale afghane ont été des éléments déterminants pour sa libération.

Celle-ci, il l'ignorait, aurait dû intervenir plus tôt : du côté afghan, un échange de prisonniers avait été envisagé il y a quelques temps. Contre la libération d'Alain Guillo, les autorités de Kaboul demandaient à la France d'user de ses contacts dans les milieux de la résistance pour obtenir celles de trois importants responsables du Khad, faits prisonniers par les moudjahidins. Les termes du marché avaient été officiellement transmis au gouvernement français. Celui-ci n'y donnant aucune suite, la partie afghane avait compris que l'échange ne se ferait pas.

L. Z.

Coup d'Etat légal au Pakistan

(Suite de la première page.)

Il semble cependant qu'au cours de son bref entretien de dimanche avec la presse pakistanaise, le président ait donné des assurances sur ce point : il ne s'agit pas de réimposer la loi martiale. « Pour l'instant, la décision est de tenir les élections avec les partis politiques », ce qui se fit pas les cas lors du précédent scrutin.

M. Junejo avait été nommé premier ministre en mars 1985. C'est manifestement lui qui est visé par cette double décision, même si le général Zia a pris soin de préciser que la dissolution de l'Assemblée nationale entraînait de facto la démission du gouvernement. S'agissant de la « coloration » du futur gouvernement intérimaire, le général Zia a eu cette réponse ambiguë : « Ne suis-je pas un président civil ? » Plusieurs noms circulent pour la succession de M. Junejo, notamment celui de M. Ghulam Mustafa Jatoi, chef de file du parti national du peuple (NPP), et celui du lieutenant-général (à la retraite) Fazle Haq, ancien gouverneur de la Province du Nord-Ouest.

Le chef de l'Etat a expliqué que l'Assemblée nationale « avait échoué dans la réalisation des objectifs pour lesquels elle a été élue », ce qui ne donne pas beaucoup d'indications sur ce que certains observateurs, à Islamabad, nomment « un coup d'Etat légal ». Le général Zia a d'autre part indiqué que le statut des assemblées locales des quatre Provinces (Sind, Penjab, Balouchistan et province du Nord-Ouest) serait annoncé ultérieurement.

Il a enfin confirmé que le premier ministre n'avait pas été tenu au courant de ces décisions institutionnelles.

Qu'il s'agisse du règlement du conflit afghan, de l'islamisation du pays (dont le principe avait été confirmé par référendum en 1984), des relations avec l'Inde (notamment de la question du glacier contesté de Siachen), mais surtout de l'ouverture démocratique et de la place des partis dans la vie publique, les sujets de divergence, voire d'affrontement, entre le président Zia et son premier ministre étaient nombreux. M. Junejo avait acquis au fil des années une « dimension », tant au Pakistan que sur la scène internationale, qui faisait de l'ombre à celui qui fut son mentor. Tout ceci explique vraisemblablement qu'il soit aussi sèchement remercié aujourd'hui.

LAURENT ZECCHINI

● CORÉE DU SUD : violentes manifestations d'étudiants à Séoul. — Une trentaine d'étudiants ont été tués, le jeudi 26 mai, à coup de pierres et de bombes incendiaires une banque de Séoul administrée par un groupe américain-coréen. Par ailleurs, un étudiant qui s'était immolé par le feu le 18 mai, pendant une manifestation commémorant les émeutes de Kwangju de 1980, est décédé le 24 mai. Ces derniers événements s'inscrivent dans une longue série de manifestations visant à protester contre le sursourde américain au régime de Séoul. — (Reuters, UPI)

Europe

URSS

L'agitation continue en Arménie

Plus de 50 000 personnes ont manifesté samedi 28 mai à Erevan, capitale de l'Arménie soviétique, pour exiger la libération du militant nationaliste arménien Farouk Airikyan et la reconnaissance officielle de la « journée de l'indépendance » arménienne, a-t-on appris de source dissidente.

Le nationaliste arménien Movses Gordissian, joint par téléphone depuis Moscou, a précisé à l'AFP que la manifestation avait duré plus de deux heures dans le centre de la ville.

Selon M. Gordissian, des étudiants manifestent depuis quatre jours place de l'Opéra à Erevan, exigeant que les autorités s'expriment officiellement sur la question du Nagorny Karabakh, région autonome revendiquée par les Arméniens. Deux cents étudiants ont commencé à se rassembler jeudi 26 mai et se relaient depuis jour et nuit sur cette place.

Plusieurs centaines d'Arméniens se sont aussi rassemblés dimanche dans le centre de Moscou, en soutien à une nouvelle grève générale déclenchée lundi dernier dans la région-clief du Nagorny Karabakh. — (AFP)

« Dissidence » au Soviet suprême

MOSCOU de notre correspondant

A ce rythme, il va bientôt falloir s'intéresser aux réunions du Soviet suprême, le Parlement soviétique. Jusqu'à présent, cette chambre d'enregistrement était à peu près aussi inattendue que le coucou d'une horloge suisse — jamais une fausse note et toujours à l'heure au rendez-vous. Or voilà que non seulement on s'y met à proposer des amendements qui ont retardé d'une journée, la semaine dernière, l'adoption du projet de loi sur les coopératives, mais qu'on s'y permet aussi de s'abstenir lors d'un vote tout ce qu'il y a de poétique.

Après que M. Ligatchev eut proposé, mardi 24 mai, le départ du président du Soviet suprême de M. Etsine — l'ancien premier secrétaire de Moscou limogé à l'automne dernier pour excès de réformisme — une vingtaine de parlementaires se sont, en effet, abstenus, refusant par là de prêter la main à ce coup de grâce symbolique demandé par le chef de file des conservateurs. B. G.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONTREFAÇON DE LA MARQUE "CHANEL"

Par un Jugement en date du 3 Mars 1987 le Tribunal de Grande Instance de SAVERNE a jugé :

a) sur la déchéance :

- Il est constant que la Société CHANEL, qui est propriétaire de la marque "CHANEL" dans toutes les classes de produits de la classification internationale des marques, n'exploite pas sa marque dans la classe 33. - Il est cependant aussi constant que la marque en question est exceptionnellement notoire, par la qualité de sa production et son aura internationale, symbole de richesse, de goût et de luxe, référence et modèle du nec plus ultra des comportements sociaux. - Il est acquis également que cette marque n'est pas uniquement exploitée dans le domaine des parfums... Or, il y a bien risque de substitution entre les produits de ce genre quoiqu'appartenant à des classes différentes... - Au vu du risque de confusion existant ainsi, le Tribunal considère qu'il ne saurait y avoir lieu de faire droit aux conclusions de déchéance de la marque "CHANEL" dans la classe n° 33.

b) sur le caractère contrefaisant de la reproduction de la marque :

- Les marques "J.P. CHANEL" et Jean Paul CHANEL reproduisent l'élément essentiel et caractéristique de la marque CHANEL, sans que l'on puisse considérer que l'adjonction des prénoms Jean Paul, a fortiori lorsqu'ils sont remplacés par de simples initiales, suffit à éviter la confusion avec la marque "CHANEL". La matérialité de la contrefaçon est dès lors acquise...

c) sur l'usage du nom de Jean Paul CHANEL...

- Aucun de ces documents ne fournit d'indication comme quoi, dans le secteur des vins - a fortiori dans celui d'autres brevets appartenant à la classe 33 - Jean Paul CHANEL aurait eu une notoriété particulière, significative par son caractère attractif, pour le consommateur final... - Il ressort du tout que, sans notoriété aucune, Jean Paul CHANEL et avec lui Les Grands Chais de France, ne cherchent qu'à exploiter, pour les besoins d'une Société, qui réaliserait la quasi-totalité de son chiffre d'affaires à l'étranger (90 % selon l'une des cotés d'audience de l'Avocat des défendeurs) où le consommateur final est encore moins averti, l'audience de la marque "CHANEL". Le soupçon de fraude s'en trouve donc renforcé et il y a lieu, par voie de conséquence, de prononcer les nullités requises et l'interdiction d'usage de la dénomination "CHANEL".

PAR CES MOTIFS

- DIT que les dénominations J.P. CHANEL et Jean Paul CHANEL, déposées par les Sociétés Les Grands Chais de France et par Jean Paul CHANEL, constituent des contrefaçons de la marque "CHANEL" dont la Société CHANEL est propriétaire.

- INTERDIT à la Société LES GRANDS CHAIS DE FRANCE et à M. J.P. CHANEL, de faire usage de la dénomination "CHANEL" à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, sous astreinte définitive...

- PRONONCE la nullité des marques "J.P. CHANEL" n° 2827 et "JEAN PAUL CHANEL" n° 2828...

- ORDONNE aux frais solitaires de la Société LES GRANDS CHAIS DE FRANCE et de M. J.P. CHANEL, la publication du jugement à intervenir dans six journaux...

Par un arrêt en date du 29 janvier 1988 la Cour d'Appel de COLMAR :

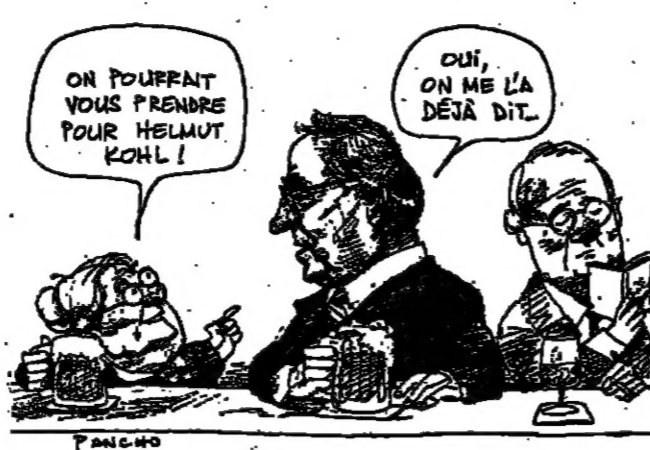
confirme le jugement entrepris dans toutes ses dispositions...

Advertisement for 'AFRIC' featuring a large image of a person and text including 'Quatre pays menés critiques pour leurs...'. The text is partially obscured and difficult to read.

Handwritten text in Arabic script: 'صك زامن الاصل'

RFA

Escapade touristique du chancelier Kohl... en RDA



C'est en famille, et à titre privé, que le chancelier Helmut Kohl s'est offert sa première visite en Allemagne de l'Est depuis qu'il a accédé, en 1982, à la direction du gouvernement ouest-allemand...

FINLANDE

La direction du PC est presque entièrement renouvelée

STOCKHOLM de notre correspondant

Une série de scandales financiers dans lesquels il a été ces derniers temps impliqué risquent de compromettre gravement le crédit du Parti communiste finlandais.

La crise avait été ouverte par la démission du trésorier, M. Jorma Sorvari, il y a une dizaine de jours, en raison de pertes financières considérables dues à des spéculations boursières malheureuses.

ESPAGNE : les élections régionales

Victoire des nationalistes modérés en Catalogne

Les élections au Parlement catalan, le troisième scrutin depuis le rétablissement de l'autonomie dans cette région, ont été marquées, dimanche 29 mai, du signe de la continuité.

Les socialistes maintiennent leurs positions (42 sièges), mais ont, une fois de plus, pâti de l'abstention, traditionnellement très élevée aux élections régionales (cette fois 40 %).

M. Jordi Pujol « le Gonzalez de la droite »

MADRID de notre correspondant

« Il n'y a que deux formations politiques modernes en Espagne : les socialistes et nous. » Ce jugement lapidaire que se plaît à formuler en privé M. Jordi Pujol...

tudes. Tous deux sont des rassembleurs, capables de susciter l'adhésion bien au-delà des frontières de leur propre formation.

s'emploiera ensuite, suivant son slogan resté fameux, à « fer pais » : construire le pays. Il fondera le Banca catalana avant de mettre au pied, au début des années 70, sa propre formation politique, Convergencia.

Afrique

La fin du sommet d'Addis-Abeba

Quatre pays membres de l'OUA critiqués pour leurs liens avec Pretoria

NAIROBI Correspondance

Le seul véritable événement du vingt-quatrième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est achevé samedi 28 mai à Addis-Abeba, est venu de l'extérieur, en l'occurrence de Tripoli.

convaincu tous les participants du sommet. L'art de « passer la page » et de « faire tirer les marrons du feu » est un talent qui s'use.

Le problème de la dette extérieure

Concernant le problème de la dette extérieure de l'Afrique (200 milliards de dollars), le constat d'échec est patent. Le vœu, réitéré à Addis-Abeba, d'« essayer d'établir un dialogue fructueux avec les pays développés » n'a pas convaincu les créanciers.

A ce sujet, l'OUA ne s'est pas contentée de dénoncer l'attitude de la RFA et celle du Japon. Dans le rapport présenté par le comité de libération (chargé des relations avec les mouvements d'Afrique australe), l'Ere Manrique, les Seychelles, les Comores et la Guinée équatoriale se sont vu vertement reprocher leurs liens avec Pretoria.

CATHERINE SIMON.

SIERRA-LEONE : fondateur de la République

L'ancien président Siaka Stevens est mort

L'ancien président de la Sierra-Leone, Siaka Stevens, qui a dirigé ce pays d'Afrique occidentale pendant quatorze ans, est décédé dimanche 29 mai à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

En 1971, dix ans après l'accession de son pays à l'indépendance, Siaka Stevens, alors premier ministre, avait proclamé la République et s'était attribué la présidence.

En 1967, il est sans doute le premier chef d'un parti d'opposition à accéder au pouvoir à l'issue d'un scrutin démocratique. Mais, quelques jours plus tard, il est renversé par l'armée. Réfugié en Guinée, il

n'a qu'une année à attendre pour qu'un nouveau putsch lui restitue le pouvoir, en avril 1968.

« Je considère qu'il faut approuver certains coups d'Etat, ceux qui vont dans le sens de l'histoire », dit-il alors. Pour son malheur, cette conviction fut partagée par beaucoup de ses adversaires ayant une conception différente de la bonne marche de l'histoire.

Proche-Orient

LIBAN

L'armée syrienne pourrait se retirer en partie de la banlieue sud de Beyrouth

BEYROUTH de notre correspondant

« L'armée syrienne se retirera dans les prochains jours de la banlieue sud de Beyrouth, une fois sa mission terminée et après la fin des affrontements armés. Elle occupera huit positions autour de la banlieue où les forces de sécurité libanaises assureront la sécurité. L'armée syrienne continuera cependant à assurer l'ordre, elle interviendra en cas de nécessité et si les forces de sécurité libanaises le lui demandent », a déclaré, le samedi 28 mai, le ministre syrien de l'Information, M. Mohamed Salameh.

précisé le ministre syrien, M. Salameh, mais nous empêcherons les manifestations armées dans la banlieue sud.

La déclaration du ministre syrien de l'Information comporte un second volet non moins important : « L'entrée de notre armée dans la banlieue sud, a-t-il dit, constituait, après son déploiement à Beyrouth-Ouest, la deuxième étape sur la voie d'un Beyrouth administratif unifié. Si nous ne parvenons pas à ce Beyrouth administratif unifié, il n'y aura pas d'élection présidentielle au Liban. »

Lucien GEORGE.

IRAN

M. Rafsanjani a été reconduit dans ses fonctions de président du Parlement

L'hodjatolislam Rafsanjani a été réélu, dimanche 29 mai, président provisoire du Parlement iranien, avec deux cent vingt-trois voix pour et quatre bulletins blancs. Il a succédé à Mehdi Karubi, l'un des chefs de file des « radicaux » qui ont obtenu la majorité des sièges au sein du nouveau Majlis, et par M. Hosein Najebani, député du Rafsanjani.

La cérémonie d'ouverture du nouveau Parlement avait eu lieu samedi matin avec un message inaugural de l'imam Khomeiny, le par son fils Ahmed. Evoquant implicitement les récents revers subis par son armée, « le pays peut connaître des hauts et des bas », il a appelé le peuple à poursuivre « la défense sacrée de la République islamique ».

Par ailleurs, faisant allusion aux querelles politiques entre factions rivales à l'occasion des législatives du 8 avril et 13 mai derniers, l'imam a appelé les députés, les religieux et les responsables à « préserver leur unité », tout en appuyant le programme de la tendance « radicale », vainqueur des élections, favorable à une plus grande intervention de l'Etat dans l'économie, à des réformes de structure, et à une stratégie militaire jusqu'aboutiste.

Amériques

COLOMBIE

Enlèvement d'un dirigeant de l'opposition conservatrice

Le dirigeant conservateur Alvaro Gomez Hurtado, qui fut deux fois candidat sans succès à l'élection présidentielle, a été enlevé, dimanche 29 mai, par un petit groupe d'hommes armés alors qu'il sortait d'une église de Bogota. Au cours de l'enlèvement, M. Hurtado a été blessé et l'un de ses gardes du corps abattu par les ravisseurs. M. Gomez Hurtado, fils de l'ancien président

Lauraño Gomez et lui-même ancien ambassadeur de son pays à Washington, se consacrait aux activités du journal El Siglo, dans lequel il écrivait fréquemment des chroniques critiques envers la politique du gouvernement Barco.

Ce rapt s'est produit à la fin d'une semaine mouvementée, marquée par des « mouvements » de protestations chez les paysans ainsi que de nom-

breux attentats commis par la guérilla ; il intervient aussi au moment où le président Barco effectue une importante tournée en Europe et aux Etats-Unis. Depuis Lisbonne, le président colombien a accusé, samedi, « les groupes terroristes qui agissent dans mon pays pour saboter les efforts de perfectionnement de la démocratie ». — (AFP, Reuters.)

PUBLICATION JUDICIAIRE

COMME LA MARQUE CHANEL

Politique

La campagne pour les

En tournée dans les Yvelines

M. Rocard souhaite que le taux du nouvel impôt sur les grandes fortunes soit « assez limité pour n'être pas économiquement dangereux »

Le seul nom de M. Michel Rocard, sur les affiches, suffit d'habitude à remplir une salle. C'est pourtant dans son propre département des Yvelines que le premier ministre, accompagné, pour sa deuxième tournée électorale, d'une bonne vingtaine de journalistes des télévisions françaises et de deux chaînes étrangères, a dû paradoxalement constater que cette règle connaît quelques exceptions : le gymnase Pablo-Neruda, aux Mureaux, n'est pas bien grand (1 400 places, selon les organisateurs), mais, le samedi 28 mai, pour le meeting qui devait clôturer la tournée de M. Rocard, il était plein aux deux tiers à peine.

Certes, M. Rocard souffrait de la concurrence de la finale du championnat de France de rugby : le terrain de cette circonscription était difficile, ce meeting succédait à un meeting récent à Conflans-Sainte-Honorine, en précédant un autre, prévu après le premier tour des législatives, dans la ville de M. Rocard, et la fédération socialiste, semble-t-il, ne s'est pas trop mobilisée. Mais le premier ministre se serait sans doute passé de cette fausse note pour terminer sa tournée marathon dans son fief électoral : neuf étapes dans le département, entre 12 h 30 et 23 heures, au fil d'un déplacement mené à toute allure.

Le périple yvelinois avait mieux commencé qu'il n'a fini. Après une visite éclair, à huis clos, rendue à des industriels réunis à la mairie de Plaisir, M. Rocard avait retrouvé, dans le parc du château de la ville, quelques centaines de personnes pour un premier discours et un déjeuner champêtre au soleil. Tout au long de la tournée, le premier ministre a, ensuite, alterné visites aux Yvelines « genre Grosseille » et aux Yvelines « genre Le Quetroy » : réunions de gymnase, visite d'un centre commercial, du quartier modeste de Meulan-Paradis, mais aussi du luxueux tennis-club de Meulan.

A chacune des étapes de sa tournée, M. Rocard a inlassablement répété le plaidoyer pour l'ouverture politique et la cohésion sociale qu'il avait rodé la veille, pendant son premier déplacement électoral en Aquitaine (Le Monde daté 29-30 mai). Un plaidoyer enrichi, samedi, au fil des discours, de quelques notations nouvelles.

Devant le château de Plaisir, le premier ministre a évoqué les sondages qui donnent à lui-même et à M. François Mitterrand une cote de confiance telle qu'en en devient, a-t-il dit, « redoutable ». Le premier ministre se demande « si cette confiance n'est pas presque excessive, puisque chacun sait que ce que nous allons avoir à faire se joue sur la durée ». M. Rocard redonne que cette « confiance » ne soit « un peu trop impulsive ». C'est là, explique-t-il, sa « seule crainte ».

A l'étape suivante, devant un groupe de socioprofessionnels de sa propre ville, Conflans-Sainte-Honorine, au restaurant interentreprises de la ZAC des Bouteries, M. Rocard s'est lancé dans l'un de ces exposés longs et arides qu'il affectionne. Sujet du moment : la coopération entre la ville et les agents économiques pour le développement local. Le premier ministre — premier magistrat municipal — a apporté de lui-même une réponse à l'étonnement muet des journalistes devant cet exposé digne d'une campagne municipale, en le justifiant par l'idée que « la bataille pour l'emploi est, de manière déterminante, une bataille locale ».

Interrogé par les socioprofessionnels — notamment par le président de l'union des commerçants sur l'insécurité, à Conflans comme ailleurs — M. Rocard a également été prié de ne pas rétablir l'autorisation administrative de licenciement et l'impôt sur les grandes fortunes

(IGF). Le premier ministre n'a pas apporté, sur le premier point, de réponse catégorique dans un sens ou dans l'autre. Il s'est borné à remarquer qu'il préfère, en cas de licenciement, tout en préservant la capacité d'adaptation des entreprises, des fluctuations des marchés, des raisonnements en termes de « relations contractuelles » et de « plan social ». Sociéteux d'éviter tout « déséquilibre » entre les partenaires sociaux, M. Rocard a ajouté : « Que le monde de l'entreprise prenne l'initiative lui-même ou la responsabilité de définir sa conception de ses responsabilités sociales, que l'on négocie sur ces bases, et je suis sûr que chacun s'en trouvera beaucoup mieux ».

A propos de l'IGF, il a réaffirmé que le problème est de respecter une « exigence de justice sociale dans des conditions économiques modernes » et révisé que, compte tenu de la complexité de l'équation, il a demandé que soient « bloqués » tous les travaux sur le rétablissement de l'IGF jusqu'à la nomination du gouvernement qui suivra les élections législatives. Le premier ministre a profité de l'occasion pour donner sa propre version de son différend avec le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, sur les formes souhaitables pour cet impôt.

Une tonitrueuse bien marseillaise

M. Rocard a ironisé sur l'« antagonisme énorme qu'on [lui] prête » avec son « vieil ami et vieux complice » et sur la « tonitrueuse » de ce désaccord. « Je n'ai pu qu'imaginer, a continué M. Rocard, à ce propos, « Marcel Pagnol réécrivant César et prêtant à César et à Pomélie, sur un café du Vieux-Port, une discussion à la brutalité et à la tonitrueuse bien marseillaise sur le point de savoir si la bouteille en face de laquelle ils sont assis est à moitié vide ou à moitié pleine (...). Nous ajustons, et la technique fiscale n'est pas si simple (...). Nos services recherchent d'un commun accord mais il nous faudra du temps (...). Notre souci est que le taux puisse être assez limité pour n'être pas économiquement dangereux, ce qui suppose une assiette large, que l'intelligence économique de l'impôt soit telle qu'il soit parfaitement compatible avec une vie économique et une vie de l'appareil productif dynamiques honnêtement capitalistes et efficaces. Et je n'en dirai pas plus pour le moment. »

« Nos services travaillent et (...) malgré le fait que Pierre Bérégovoy et moi-même n'ayons pas appris par cœur les mots tabous qu'il faudrait dire ensemble et sur le même ton de voix pour laisser croire qu'on est sur une même longueur d'ondes (...) nous travaillons en plein accord et lentement ; nous prendrons notre temps et j'espère bien que l'économie nationale ne sera pas meurtrie par l'introduction d'un peu de justice sociale dans ses existences ».

Etape suivante : Andresy et la visite du centre commercial des Charvoux. Images traditionnelles d'une meute de photographes, de journalistes, de cameramen et d'agents de sécurité, se bousculant dans des galeries trop étroites sous les yeux de commerçants et de clients contents, effarés ou pas très heureux. Dans une boulangerie, un groupe d'enfants de toutes les couleurs accueillant — à vrai dire au prix d'une petite préparation préalable — le premier ministre aux cris de « Bonjour Michel ! » fait la joie des caméras de télévision.

La rencontre suivante, dans le gymnase Pierre-de-Coubertin, à Vernouillet, est plus calme. Après son intervention, M. Rocard révèle, lors d'une conversation avec les perso-

nalités locales autour d'un verre de jus d'orange, que lors des prochains conseils des ministres, seront présentés les premiers « gestes » pour la lutte contre le chômage. Et comme la croissance est encore la meilleure assurance anti-chômage, certaines mesures visent au développement des exportations, conçues comme un « droit à croquer » pour la France.

Bien traiter les « anciens »

Le premier ministre passe ensuite, sans transition, de l'ambiance festive et BCBG du club de tennis de Meulan, où il reçoit une carte de membre honorifique, au cadre nettement moins verdoyant du quartier de Meulan-Paradis : unions individuelles d'ouvriers et de cadres moyens ou petits, immeubles collectifs créés de voitures. Un habitant noir promène son fils, prénommé Romain, dans sa poussette. Les photographes « montent » la poignée de main avec le premier ministre. L'heureux papa, pas impressionné, parle de son fils à M. Rocard : « Il sera peut-être ministre, lui aussi ». M. Rocard, riant : « C'est tout à fait possible. Ça peut arriver à tout le monde. J'en suis sûr ».

L'ambiance est, évidemment, moins souriante à la maison de retraite Castelain-Guillet. Le premier ministre rencontre une pensionnaire qui a connu son père dans la Résistance. La vieille dame est « très heureuse d'avoir connu à la fois le père et le fils ». M. Rocard réunit les journalistes dans le hall de l'établissement pour leur expliquer que cette visite est le « signe d'une orientation ». Il est temps maintenant, juge le premier ministre, de mener en faveur des personnes âgées une « politique qui ne soit pas que financière ». Et, notamment, de « refuser à tout ce qui les inquiète ». « La dignité d'une société », lance M. Rocard, se reconnaît à la

manière dont elle traite ses anciens. [...] La France tendra de honorer mieux encore du traitement qu'elle donnera à ses anciens ».

Quelques années-gauche avec des militants locaux au buffet dressé dans le groupe scolaire de Meulan-Paradis, puis, pour finir, le meeting aux Mureaux. Profil stylisé de M. Mitterrand sur le mur du gymnase, slogan « Pour la France unie » qui cède la place à une mosaïque de Jean-Michel Jarre et au nom du premier ministre lorsque celui-ci apparaît. Il n'y a pas beaucoup de monde et la salle est froide. Qu'importe ! M. Rocard parlera plus d'une heure et quart. Plaidoyer pour l'ouverture, qui prendra du temps, qui n'est pas la « magouille » des négociations sociales précipitées, ce qui serait « grotesque ». Attaques contre M. Le Pen — si ses idées avaient existé, Marseille, dit M. Rocard, serait aujourd'hui une ville peuplée seulement de Grecs — puis contre M. Pasqua, mis à l'index pour avoir proclamé sa composante de valeurs avec M. Le Pen. « Ce jour-là, dit M. Rocard, elle ne s'est pas reconnue, la France ». A l'en croire, ce peut-être pour cela que la droite a perdu l'élection.

Le vote du 8 mai ? Le rejet de la xénophobie, de la France « à deux vitesses », mais aussi de l'« agitation politique » qui a conduit la France « à deux doigts » de la rupture des relations diplomatiques avec le Canada pour une « affaire de morues », qui a produit « vingt-cinq morts électoraux » en Nouvelle-Calédonie. Vote d'adhésion aussi à « l'espoir et à la sérénité » pour les quelque six millions d'électeurs supplémentaires qui, selon les calculs de M. Rocard, ont voté pour M. Mitterrand un second tour. Enfin, le premier ministre l'assurance de nouveau, l'« ouverture » n'est pas un fauxsemblant. Il en a reçu la « consigne », il s'en porte « garant ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Duo à Paris

Quelques mètres à peine les séparent. D'un côté de la rue Montorgueil, les militants du Parti communiste plantés devant une photo de leur candidat, M^{me} Simone Genet, proclamant « la victoire, ça me réveille », de l'autre, les socialistes joyeusement dispersés entre des tables chargées de tracts, d'autocollants et de dépliants frappés du label maison actuel « La France unie ». Pas un mot, à peine un regard. « De toute façon, on n'a pas grand-chose à dire », constate un militant socialiste.

A quelques pas, en haut du marché Montorgueil, les fidèles de Pierre Juquin distribuent un « Appel aux 4734 » — les 4734 électeurs de cette première circonscription ayant voté Bousset, Juquin, Lagulier ou Waschter — affirmant : « Il faudra écarter une politique de gauche, nouvelle et audacieuse ». Quant à M. Jacques Dominati, le député sortant de cette circonscription réunissant les quatre premiers arrondissements de Paris, il a fait un saut dans ce quartier samedi.

Occuper le terrain ? En ce dimanche matin 28 mai, les socialistes l'emportent sans peine : sur le marché, on ne voit qu'eux. Ou plutôt, on n'entend qu'eux. Le candidat du Parti communiste M. Maurice Benassy, proche de M. Laurent Fabius, et son suppléant, M. Pierre Schapira, proche M. Lionel Jospin, ont invité les musiciens du Jazz Orchestra de Jacques Doudelle Jazz Orchestra qui rythment les distributions de tracts avec application. Sans pour autant garder leur langue dans leur poche.

Entre deux moroses, la soubeuseuse du groupe jette un œil sur les feuilles de présentation des deux socialistes, un peu déçu par les photos en noir et blanc des candidats. « Ça fait un peu triste souper-elle, on dirait presque Bousset. C'est mauvais signe ».

La circonscription est pourtant « jouable ». Au second tour de l'élection présidentielle le 8 mai dernier, M. François Mitterrand a obtenu 50,80 % des suffrages et le siège de député peut, selon M. Benassy, se jouer et

500 voix. Pas question donc de ménager ses efforts. Ce matin, avant de venir rue Montorgueil, le candidat a « fait » la rue de Brotagne, le marché Saint-Paul et la rue des Rosiers.

Fils des mêmes oblige : entre deux tracts favorables à l'ouverture et au rassemblement dans la droite, les militants distribuent aux ménages du marché les 1 200 roses rouges commandées cette semaine par la section socialiste du quartier. Evidemment, ça coûte un peu cher, mais les roses ont du succès. Et au moins, elles ne finissent pas comme tous les tracts du marché, traînés au bord du carrousel.

En fin de matinée, « Yolande », tante de bien vêtus, vient prendre le relais des musiciens de jazz. Debout devant le local de la section rue Montorgueil elle entonne : « Moi j'essuie les verres au fond du café » au son de l'accordéon. « Des chanteurs ? Ça n'est-ce que c'est que cette campagne à l'américain, grogne une passante. Déjà Tapie à Marseille, c'était pas brillant. Là c'est le bouquet. » Un mouvement d'humour isolé.

Les habitants du quartier tendent vaguement l'oreille, jette un coup d'œil distrait sur les affiches et feuilletent les biographies des candidats dans leur panier de marché avec un sourire. Les plus hostiles se contentent de refuser courtoisement cette littérature d'un geste de la main. L'ouverture ? Pas un mot.

Les cantistes du quartier n'ont pourtant pas été éparpillés par les remous de l'après-8 mai. Le cabinet de M. Pierre Schapira, chirurgien-dentiste, est devenu un des hauts lieux de la reconposition politique de la première circonscription. Ces temps derniers, maints cantistes sont venus y soigner leurs états d'âme. Au bout du marché, les militants communistes un peu déçouronnés par cette cohue enthousiaste de socialistes, plant bagages en silence, vaguement boudeurs. Maurice Benassy vient leur dire un mot. Dernière loi Yolande fredonne le Temps des cerises... A. C.

Dans l'Hérault

Le rat de ville vainqueur du rat des champs dans le deuxième set

MONTPELLIER de notre envoyé spécial

M. Georges Frêche est heureux. Le bon tour qu'il a joué à tout le monde se mesure à la joyeuse humeur du maire de Montpellier. Il s'amuse de voir le journaliste fraîchement débarqué fureter à la recherche du « truc » qui fait que le rat des champs, M. Gérard Saumade, président du conseil général de l'Hérault, est candidat aux élections législatives dans une circonscription difficile de Montpellier, tandis que le rat de ville, M. Frêche, se présente dans la circonscription périurbaine et rurale de Montpellier-Lodève, où M. François Mitterrand a réuni 55,56 % des voix le 8 mai.

Le quatrième circonscription parlemontaise faite pour M. Saumade, conseiller général d'un canton (Les Matelles) et maire d'une commune (Saint-Mathieu-de-Trévières) qui y sont situés. Alors que le découpage des circonscriptions de Montpellier par M. Charles Pasqua rendait à peu près impossible la réélection dans sa ville, du maire à l'Assemblée nationale, la victoire du candidat socialiste semblait assurée dans la circonscription de Lodève. Le soci de protéger le maire d'une métropole en pleine expansion a pesé dans la décision de la convention nationale du PS, qui a permis à M. Frêche de se mettre au vert sur le territoire de M. Saumade ; en en chassant celui-ci.

Cela s'est fait si vite que M. Saumade, quittant Paris le 21 mai, se croyait tranquille, pour découvrir, en arrivant à Montpellier, que la nouvelle direction du PS avait, entre-temps, déplacé la ville à la campagne. Or le président du conseil général avait été désigné comme candidat, dans « sa » circonscription, par 725 militants sur 812 inscrits. M. Saumade, qui avait eu du mal à s'imposer comme tête de la liste socialiste pour les élections régionales en mars 1986, a été tenté de disputer une « primaire » contre M. Frêche dans ce deuxième set qui l'oppose au maire. Il aurait été soutenu, dans cette entreprise, par son voisin, le président du conseil général du Gard, M. Gilbert Beumet. Ce dernier, qui se tient pas en place, était prêt, en effet, à se

lancer lui-même dans la dissidence si M. Saumade s'y décidait. On aurait assisté à une élection, pleine de symboles, des représentants du socialisme rural contre celui des villes et contre l'appareil parisien.

M. Saumade a choisi la sagesse. Après avoir songé à se présenter à Béziers — mais c'était prendre le risque de se marginaliser, — le président du conseil général s'est résolu à venir disputer la deuxième circonscription de Montpellier à M. Camille Cabana. L'ancien ministre délégué aux rapatriés et aux réformes administratives est, lui aussi, de ceux que M. Frêche a pris de court en filant à l'anglaise. Chargé de la coordination de la campagne présidentielle de M. Jacques Chirac dans le Languedoc-Roussillon, l'ancien secrétaire général de la Ville de Paris, originaire des Pyrénées-Orientales, espérait un duel avec le maire de Montpellier, dans une circonscription qui avait été taillée sur mesure pour M. Bernard Serron, espoir du RPR avant que sa carrière politique ne trouve une fin prématurée dans sa gestion originale du Comité français d'éducation pour la santé (Le Monde du 16 décembre 1987).

M. Cabana privé de trépassé

Fort de soutien que la principale organisation de rapatriés, le RECOURS, avait apporté à M. Chirac, favorable aux idées de M. Pasqua sur les « valeurs » communes au Front national et à la majorité sortante, usant en privé, pour parler des Maghrébins, d'un langage dans lequel plus d'un parti-sans de M. Le Pen pourrait se reconnaître. M. Cabana pouvait espérer qu'une victoire sur M. Frêche serait un trépassé pour les élections municipales de mars 1989. M. Frêche n'a en garde de lui faire ce cadeau-là, ni même, dans l'hypothèse la plus favorable pour le maire, celui d'un second tour serré.

Il reste à M. Cabana, parti en campagne au sein du train, à dénoyer l'acquis de son adversaire de prédilection. Il est vrai que M. Frêche prend un risque en donnant l'impression de craquer les électeurs montpelliérains. Admettant plutôt

qu'im, le maire doit avoir, ces jours-ci, les yeux qui brillent. A son habitude, il n'a cure — « A un héros mort, je préfère un général vivant », tranche-t-il, — et il se préoccupe surtout de sa campagne dans la zone de l'Hérault la plus touchée par le chômage, ainsi que des premiers contacts qu'il a eus avec des élus bruyants du nord de département.

L'arbitrage du Front national

En réussissant une sortie hors de Montpellier, M. Frêche met fin à un double encerclement : celui de ses « amis » socialistes des zones rurales — où la gauche, ne manque-t-elle pas d'observer, est en recul — et celui de la droite, qui tient la région et qui le menace dans la ville. Député de Montpellier-Lodève, M. Frêche prend une option sur la conduite de la gauche dans le département et dans la région, en contournant l'obstacle du conseil général, dont le président, s'il est élu à Montpellier, ne pourra que faire cause commune avec le maire.

L'annonce de la victoire interne de M. Frêche se mesure au fait que sa suppléante, dans la candidature à la députation, n'est autre que M^{me} Gilberte Vignau, la fille de l'ancien député, M. Gilbert Sénéas, et l'épouse de M. Jean-Pierre Vignau, ancien premier adjoint au maire de Montpellier, c'est-à-dire le groupe de tête des adversaires de M. Frêche. Or M. Sénéas est un ami de M. Mitterrand. Le président de la République était venu, en janvier dernier, à l'invitation du président du conseil général, inaugurer l'hôtel du département, et M. Saumade avait été, encore, l'hôte de M. Mitterrand, lors de leur pittoresque accession de pie Saint-Loeup, en avril. M. Saumade est aussi un allié de M. Laurent Fabius, qui lui avait confié une mission sur l'informatic dans les collectivités locales, en 1984, et qui est venu le soutenir à Montpellier le 27 mai. M. Frêche entretient, en revanche, des liens avec M. Pierre Mauroy, dont il avait voté la motion au congrès de Metz, en 1979, et avec M. Rocard.

M. Saumade, qui a appelé la politique « sur le forum » des réunions publiques, est mal à l'aise face à ces

électeurs urbains qui « sont B sans y être » mais M. Cabana même sa première campagne électorale, et il a, lui aussi, beaucoup à apprendre. Il se disputent l'électorat pied-noir, sur lequel compte l'ancien ministre délégué, et l'électorat populaire de La Paillade, plutôt à gauche, mais où le Front national obtient certains de ses meilleurs scores. M. Le Pen avait réuni près de 21 % des voix, le 24 avril, dans cette circonscription. Il reviendra aux électeurs de M. Alain Janret, candidat du Front national d'arriver le second tour, le 12 juin prochain.

L'attitude qu'adopteront les amis de M. Le Pen à l'égard de M. Cabana est incertaine. Cela dépendra beaucoup des consignes nationales. En revanche, dans la première circonscription, où le président du Front national avait recueilli 22,65 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle, la religion de M. Jean-Claude Martinez, député sortant, candidat contre M. Willy Dimaggio, est faite. Partisan d'un « *Hiroshima électoral* », M. Martinez est décidé, quelles que soient les décisions des instances dirigeantes du Front national, à faire entendre la puissance d'un député sortant du PR, investi par l'URC, et qui s'est toujours déclaré hostile à quelque alliance que ce soit avec l'extrême droite.

M. Martinez fait état de contacts qu'il a eus avec M. Roger Romani, ancien président du groupe RPR du Sénat et conseiller politique de M. Chirac, ainsi qu'avec M. Georges Fontes, maire de Béziers, ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants, afin de parvenir à une entente dans le département. On lui aurait promis, successivement, la circonscription de Sète, dont M. Martinez est originaire, puis une « primaire » RPR-UDF dans la deuxième circonscription. L'accord ne s'est pas fait, et M. Martinez, tout en s'amusant des providentiels candidats d'extrême droite non identifiés qui sont apparus dans la circonscription biterroise de M. Fontes, se déclare partisan de l'« élimination » de la droite. Tant pis si l'Hérault élit sept députés socialistes !

Le Front national sera-t-il le pacificateur des socialistes héraultais ? PATRICK JARREAU.

Politique

stirbois dans la botte

Week-end

iposup
 ■ TERMINALE C
 "PILOTE"
 ORIENTÉE HEC
 ■ TERMINALE B
 "PILOTE"
 ORIENTÉE SCIENCES-PO
 remboursement intégral en cas d'échec au Bac
 9 JOURS POUR RÉUSSIR LE BAC
 stages de révisions intensives
 à Pôques et en Jan, terminales B, C
 et D.
 PREPASUP enseignement
 privé secondaire et supérieur
 23, rue Corlabent
 75116 PARIS
 ☎ (1) 45 03 01 66

صكزامن الأصل

Politique

élections législatives

Bouches-du-Rhône

M. Stirbois dans la bataille de Marignane

MARIGNANE de notre correspondant régional

Quelle est la circonscription des Bouches-du-Rhône qui est présentée le plus de garanties pour les dirigeants du Front national à la recherche d'un saint électoral ? En bonne logique celle où Jean-Marie Le Pen a obtenu le 24 avril MM. Chirac et Barre et où, le 8 mai, l'ancien premier ministre a obtenu un meilleur score que François Mitterrand. Une seule à Marseille remplissait cette double condition : la troisième, qui, sur les hauteurs du Vieux-Port, fut jadis celle de Gaston Defferre. Après avoir hésité à s'y présenter, M. Jean-Marie Le Pen a finalement opté pour la huitième, pourtant moins favorable, mais où il est quasiment certain de franchir le premier tour de scrutin sans encombre.

Hors Marseille — où il fallait caser par ailleurs les quatre députés sortants du Front national — le choix par M. Jean-Marie Le Pen de la douzième circonscription des Bouches-du-Rhône, Marignane, a en partie obéi aux mêmes raisons.

Dès avant l'élection présidentielle, le secrétaire général du FN, député sortant des Hauts-de-Seine, en avait, semble-t-il, fait sa base de repli. Une circonscription occupant le pourtour est de l'étang de Berre, caractérisée notamment par le haut social d'une importante population d'origine pied-noir (plus de 30 % à Marignane) et d'une présence maghrébine, et qui a donné 28,7 % des suffrages exprimés à M. Le Pen le 24 avril. En revanche le 8 mai, M. Mitterrand a obtenu 52,4 %.

M. Stirbois ne saurait donc s'emparer du siège sans un fort courant porteur. Il compte l'établir dans plusieurs communes qui, pense-t-il, sont à sa portée. A commencer par celle de Marignane, où M. Le Pen a recueilli le 24 avril près de 34 % des suffrages exprimés et dont le maire (UDF) est conseiller général. M. Deleuil est précédemment le candidat de l'URC.

Devancer cet adversaire le 5 juin est donc pour M. Stirbois un objectif prioritaire qu'il a sans doute les

moyens d'atteindre : M. Stirbois rappelle l'âge et l'usage du pouvoir du maire de Marignane — M. Deleuil est né le jour de l'armistice de 1918, et il s'est installé à la mairie de sa ville en 1947, — sur tout, M. Deleuil a quelques problèmes de personnes au sein de son conseil municipal (1). « Certains de ses amis de l'UDF ne soutiennent et des RPR m'aident dans ma campagne », assure M. Stirbois. Bref, le numéro deux du FN ne redoute pas le candidat de l'URC, même et surtout si M. Deleuil est l'élu du département le plus proche de nos idées. Aux cantonales de 1985, en effet, le maire de Marignane avait reçu le soutien, tout à la fois, de l'UDF, du RPR et du FN.

Pour...

l'Algérie française

M. Stirbois donc « laisse M. Deleuil mener sa campagne » en se fixant comme objectif principal « prendre des voix au FC des idées ». Aux cantonales de 1985, en effet, il s'est appuyé sur le candidat socialiste au second tour. Cible privilégiée Berre-l'Étang, la plus importante des trois communes à direction communiste de la circonscription. Le secrétaire général du FN lui a consacré une journée entière de la première semaine de sa campagne, et il a prévu d'y tenir un meeting entre les deux tours de scrutin. « Entre 1986 et 1988, souligne-t-il, le Front national y a progressé de sept points. Il est aujourd'hui à 25 %, et on peut très bien gagner encore trois points. » Les immigrés représentent un tiers de la population de Berre.

Jour de marché rue Romain-Rolland. Les tracts distribués par l'équipe du candidat léniniste ne pèchent pas par excès de subtilité. En quelques lignes, tout est dit des sombres calculs du Parti communiste « devenu le parti des étrangers (...), pour faire la révolution avec les immigrés venus du tiers-monde ».

M. Deleuil s'avoue impuissant à contrecarrer cette tactique de débanchage de l'électorat communiste que le candidat du PC, M. Maurice Guion, maire de Berre,

s'empresse, lui, de juger inopérante. Le maire de Marignane compte en revanche sur son emménagement local et sur son passé de « seul représentant libéral pendant des décennies dans un océan rouge ». M. Stirbois, le parachuté, « ne sait rien, lui, de la vie des gens d'ici. Ni des perfidies du mistral, ni des baguettes dans les calanques de la côte bleue, ni non plus de la pêche aux anguilles dans l'étang de Belmont », que M. Deleuil évoque en connaissance.

Quant à l'électorat pied-noir, il devrait se souvenir que le candidat de l'URC « a été le maire de France qui a le mieux accueilli les rapatriés en 1962 ». D'une bonne volonté attendrissante à l'égard de cette clientèle attirée par l'extrême droite, M. Deleuil va même jusqu'à réaffirmer son attachement à l'Algérie française. Autant d'atouts et d'attentions pourtant qui risquent de ne pas peser lourd « si le vent souffle en faveur de Le Pen ». Le maire de Marignane ne laisse planer un doute sur son attitude dans l'hypothèse où M. Stirbois le devancerait au soir du premier tour. Sa « conscience » lui dicte « un retrait immédiat ».

Ce scénario est celui qu'attend le candidat de la majorité présidentielle, M. Henri d'Attilio, maire (PS) de Châteauneuf-lès-Martignes, qui est assuré de participer au deuxième tour de scrutin. Préféré au maire socialiste de Vitrolles, M. Jean-Jacques Anglade — qui du coup a submergé sa ville de ses propres affiches, — M. d'Attilio, un élu de terrain très actif, compte à la fois sur ses voix personnelles et un mauvais report des électeurs modérés sur Jean-Pierre Stirbois pour l'emporter le 12 juin. Pronostic de M. Deleuil : « Même avec 30 % des voix au premier tour, jamais M. Stirbois n'atteindra la barre des 50 % ». A ce niveau d'audience, le Front national verra cependant s'ouvrir d'intéressantes perspectives pour mai 1989.

GUY PORTE.

(1) Son premier adjoint a démissionné en 1984 avant de passer au Front national et il a retiré ses délégations à une adjointe RPR.

Marseille, cible du Front national

Week-end

MARSEILLE de notre envoyé spécial

Honnête suggestion aux électeurs marseillais perplexes. A leurs candidats, à ces tribunes de parades et de patrouilles, ils devraient demander en toute simplicité : dis-moi ce que tu as fait pendant le week-end et je te dirai quel candidat tu es, quel sort il faut te réserver.

Jean-Marie Le Pen s'en fut donc à Paris, on ne le dira jamais assez, comme un écolier fatigué par les pensums qui, à peine la cloche sonnée, file à la maison. Dans son cas, l'affaire pourrait prendre tournure d'école buissonnière si, comme la rumeur en courtait, il s'ache lundi pour cause de Roland-Garros.

Bernard Tapie resta. Pour faire ses comptes ? Ceux de l'Olympique de Marseille, qui sont un peu ceux de tous les Marseillais, étaient faciles à coucher sur le papier, mais combien lourds à assumer dignement : zéro. Zéro but à Montpellier, qui en a infligé quatre à l'OM, quatre flics superflus pour saint Sébastien-Tapie.

Un rien joyeuse, Jean-Claude Gaudin, qui remerciait samedi d'un apéritif ses militants qui « se crèvent la peau » pour lui, pour l'URC, pour Marseille, pour l'honneur, ou pour la « résistance » que ses affiches proclament malicieusement à tout hasard, Jean-Claude Gaudin s'affligeait : « Pensez que je rencontre maintenant des Marseillais qui en viennent à se féliciter des déconvenues de l'OM. Le noble cœur ! »

Revenons à Tapie. Après tout, une partie des caméras nippones, belges et des stylos de tous pays, se sont déplacés pour lui, dans la cité où le précéda jadis Rimbaud, autre homme d'affaires aventureux. Cette évidence vaut bien quelques paragraphes.

Rien de tel qu'un bon achat pour racheter les petits malheurs du classement. L'OM serait donc, nous fait-on savoir opportunément, sur le point de se payer l'international monégasque Manuel Amoros. Hidalgo s'en occupe. Comme dit le Provençal à qui rien de ce qui est tapiesque n'est étranger : « Il est évident que le voyage, même si a priori il est extrêmement coûteux, répon-

drait aux exigences des supporters marseillais... »

Les affaires restent les affaires. Parce qu'il avait une « réunion de bureau », et pas le moins du monde politique, Bernard Tapie a échoué, samedi après-midi, avec l'autorisation de son « patron » Michel Pernet il est vrai, le collectif des candidats PS de Marseille. La Canebière de bas en haut, de haut en bas, la musique avec tapenade à la clé.

Content, à part cela, de la tournure préfectorale des événements, le raidier de l'ouverture s'est promis de « mettre un pain » — c'était, bien sûr, un propos imagé — au PDG de la COMEX, Henri-Germain Delaunay. Ce chiraquien bon teint ne l'approuve pas et le dit. Mais le retourneur cocodille trouve que, lorsqu'on est « moribond depuis toujours » (la célèbre entreprise marseillaise de plongée sous-marine a connu plusieurs moments difficiles), « on ferme sa gueule ».

Cités interdites

Si Bernard Tapie parle dru, le PC marseillais ne prend pas de gants avec lui. Il a passé un bout de ce week-end, ce PC-B, à proclamer, toutes voiles historiques dehors, mais sans mobiliser outre mesure, que Marseille, à coup sûr, ne vent pas de cet « affairiste », pas plus que du « fasciste » Le Pen. Guy Hermier pouvait bien proclamer haut et fort ces vérités : s'il ne reste qu'un seul député communiste dans les Bouches-du-Rhône, ce devrait être lui.

Guy Hermier : prétexte, plutôt que motif rationnel, à sillonner dimanche une petite partie de son territoire, la quatrième circonscription, en particulier ces énormes et désolants ensembles immobiliers qui ont, ces temps-ci, massivement préféré le « fascisme », ou le ras-le-bol synonyme de son nom, à qui que ce soit.

La Bricarde, le Plan d'Aou et quelques autres : tous ces quartiers ont la réputation, quand même exagérée, de cités interdites. Mais il est vrai que s'y promener, ce n'est plus, mais plus du tout, s'abandonner aux délices d'un week-end, électoral ou pas. Bâtiments clos et souvent barri-

cadés, truffés de fenêtres béantes, cages d'escalier d'une saleté inexplicable, s'offrent à la vue au Plan d'Aou, réalisation cauchemardesque du vieux rêve d'Alphonse Allais des villes à la campagne.

A la Bricarde, deux ou trois moteurs abandonnés, un affreusement studieux à désober une voiture qui a encore figure automobile, des ordures ménagères jetées par les fenêtres au pied de certains immeubles, répollent l'ordinaire de nombre de ces cités.

Retour nocturne sur les lieux avec l'une des équipes de surveillance des quartiers nord de la police marseillaise. Fin d'un week-end de presque pleine lune, à peine plus agité que d'autres. Un jeune Marocain, classé dans sa voiture, qui dit être âgé de quinze ans et demi et avoir déjà été arrêté onze fois en dix-huit mois, est assis dans le trou du grillage qu'il franchit, avec pour tout bagage une chemise, deux chapeaux et un sac de beignets. Il s'explique gentiment en arabe avec le policier qui l'a arrêté.

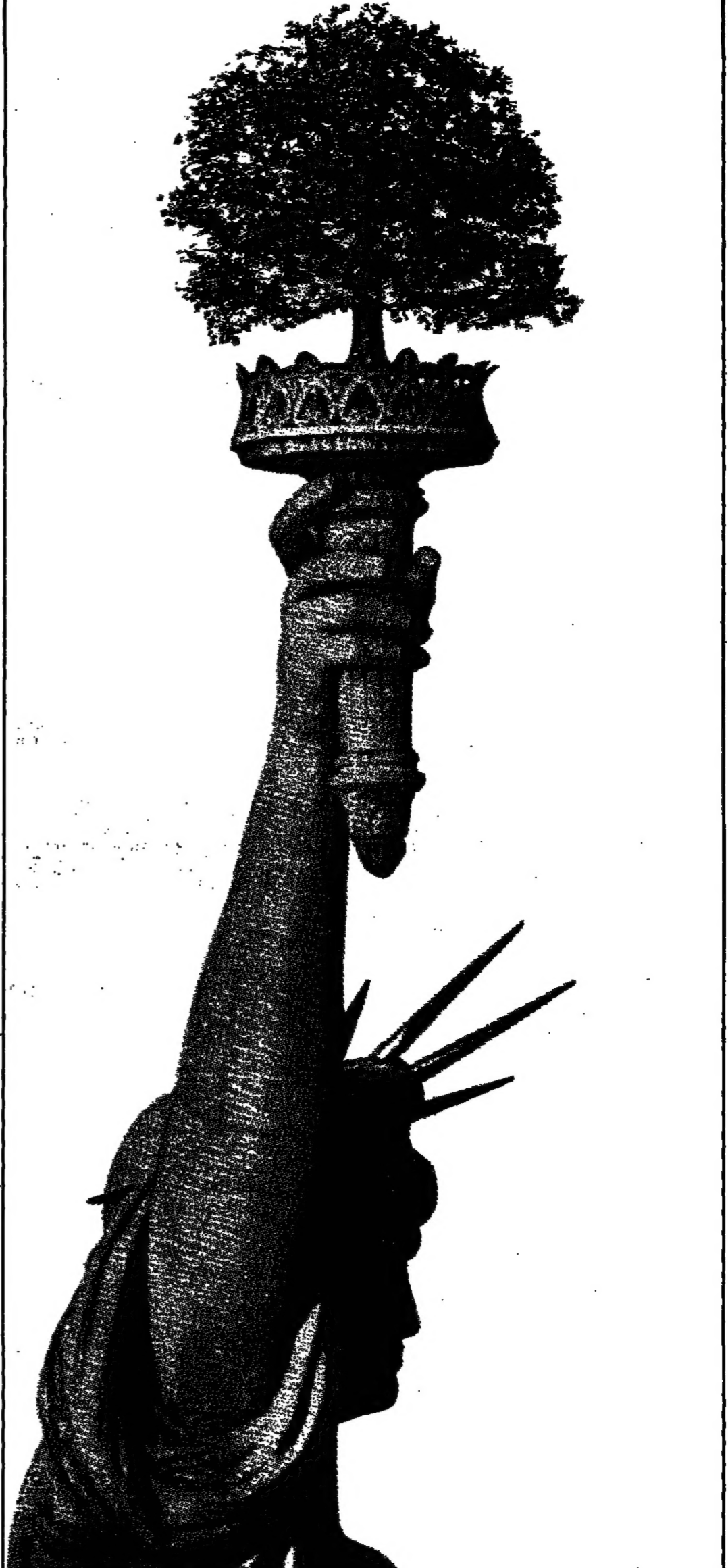
Une ou deux voitures insaisissables, sauf coup de chance, par les guimbardeuses fatiguées de la police marseillaise. Peut-être chargées de marchandises volées, elles rentrent dans l'anonymat d'une cité ou la forteresse du camp gitan, grand pourvoyeur de ces mauvais coups nocturnes.

Et puis, vers 2 heures, conclusion emblématique de ce week-end particulier. A l'entrée de la cité de la Renaude, une Estafette de couleurs d'affiches volées quelques heures plus tôt. Elle est déjà dépouillée de sa batterie, de ses sièges et de ses phares. Balais et seaux de colle n'ont en revanche pas retenu l'attention, pas plus que les affiches de Marcel Massy, adversaire communiste et tégérien, dans la huitième circonscription, de Jean-Marie Le Pen.

MICHEL KAJMAN.

• RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que le Monde daté 15-16 mai, indiquait, M. Robert Chapuis, nommé le 13 mai secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, n'est pas l'auteur de l'étude sur les Aurons français. Cet ouvrage publié en 1986 a pour auteur un homonyme, M. Robert Chapuis, professeur de géographie à l'université de Dijon.

MEILLEUR ORDINATEUR AUX ETATS-UNIS? DEVINEZ QUI A ÉTÉ ÉLU.



Étonnant mais vrai. Les utilisateurs américains d'informatique, sondés par le cabinet Datapro Research Corporation, ont classé l'ordinateur Bull DPS 7 premier au Hit Parade de la Satisfaction, devant tous les autres constructeurs de grands systèmes.

Alors, si vous cherchez une meilleure solution pour l'informatique, la bureautique ou les réseaux, cherchez sous l'arbre de communication Bull. Ce sont les Américains qui le disent, pas nous.

BULL ET SES CLIENTS. UNE ÉQUIPE QUI GAGNE



Politique

Situations électorales

● **ALLIER (4^e circ., Vichy).** — Le président du conseil général de l'Allier, M. Jean Cluzel (CDS), a annoncé son soutien à M. Jacques Lacroix (RPR), député sortant, à qui s'oppose M. Claude Malluret (PR), ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, investi par l'URC. M. Cluzel précise que M. Lacroix « a le soutien le plus total des instances [départementales] du PR et de l'UDF ainsi que celui du président du conseil régional d'Auvergne, fondateur du PR et de l'UDF », M. Valéry Giscard d'Estaing.

● **BAS-RHIN (1^{er} circ., Strasbourg I, II, IV et IX).** — Le tribunal des référés de Strasbourg a autorisé, vendredi 27 mai, M. Jean Waline à utiliser le sigle RPR à condition de préciser qu'il s'agit de la fédération du Bas-Rhin. La fédération départementale soutient en effet M. Waline, bien que l'URC ait investi M. Emile Koehl (UDF-CDS), député sortant.

● **HAUTES-PYRÉNÉES :** M. Maury au secours de M. Giavary. — M. Pierre Maury s'est rendu dans les Pyrénées, le vendredi 27 mai, pour tenter de régler, dans la troisième circonscription, le différend

entre M. Jean Giavary, chef de cabinet de M. François Mitterrand, investi par la convention nationale du PS, et M. Claude Miéque, proche de M. Maury, préféré par les militants, et qui se maintient. Le nouveau premier secrétaire du PS a apporté son soutien à M. Giavary et affirmé : « Il est normal que des personnalités qui nous apportent beaucoup soient retenus, même si elles sont moins sur le terrain que d'autres. » — (Corresp.)

● **HAUTS-DE-SEINE (3^e circonscription).** — Le RPR et l'UDF ont fait savoir par télégramme, le lundi 30 mai, qu'ils rentraient l'investiture de l'URC à M. Habay, candidat UDF dans cette circonscription, ainsi qu'à son suppléant, M. Deprez, député sortant. UDF, maire de Courbevoie, et qui les leur interdiraient d'utiliser le sigle URC pendant leur campagne électorale. Cette décision est consécutive à la décision prise en dernier par M. Deprez de céder sa place de candidat à son suppléant (le Monde du 27 mai).

● **MOSELLE.** — M. Jacques Toubon a prononcé l'exclusion de M. Guy Waltherum, candidat dans la huitième circonscription (Rombas), où l'URC a investi M. Jean Kiffer, député sortant apparenté RPR qui avait déclaré récemment « partager les valeurs du Front national ». Le secrétaire général du RPR a pris une décision identique pour M. Antoine Barda Val Mahbouda, suppléant de M^{me} Maryvonne Crespin, candidate du FN dans la septième circonscription (Saint-Avold).

● **RHONE.** — M. Raymond Barre vient d'apporter son soutien au candidat UDF-CDS, M. Alfred Génin, dans la 11^e circonscription du Rhône (Givors), qui se présente face au candidat investi par l'URC, M. Jean-Claude Bahu (RPR). M. Barre, dans un télégramme adressé à M. Génin, « invite les électeurs et les électeurs de [sa] circonscription à [lui] faire confiance pour défendre les valeurs de liberté, de responsabilité et de solidarité auxquelles nous sommes attachés ».

Une déclaration de la commission exécutive de la CGT

« Une situation nouvelle, lourde de menaces »

La commission exécutive de la CGT a adopté, le vendredi 27 mai, une déclaration, qui propose des élections législatives, qui n'ont pas encore été décidées par le nouveau gouvernement. « L'expérience a démontré, souligne le texte, l'insuffisance des salariés à l'existence, au sein de l'Assemblée nationale, d'une force importante, contre-poids aux politiques d'austérité et de déclin, point d'appui efficace aux luttes et aux revendications. Or la loi électorale en vigueur — mode de scrutin et découpage — va accentuer le caractère antidémocratique de la représentation parlementaire. C'est un fait. Nul ne peut y être indifférent. »

Pour la CGT, « les alliances ouvertement réactionnaires des forces de droite, au-delà de celles déjà réalisées dans le gouverne-

ment, les choix annoncés, les premières décisions prises par celui-ci, montrent clairement ce qu'est la politique vers laquelle on s'oriente. » Mettant en avant l'absence de coup de pouce pour le SMIC ou la reconduction des surcotisations pour la Sécurité sociale, la commission exécutive poursuit : « Ces faits donnent le sens réel de l'ouverture », de l'austérité, de l'offensive antisociale, dont sont victimes les salariés, les chômeurs, les retraités. »

« Nous sommes confrontés, assure la CGT, à une situation nouvelle, lourde de menaces. Avec la recomposition mise en œuvre, il s'agit de remodeler en profondeur la société pour qu'elle corresponde plus directement aux nouvelles exigences du capital et de l'intégration européenne. »

Trois élections cantonales

Bonne tenue de la gauche

AUDE : canton de Lagrasse (1^{er} tour). Inscr., 2 622; vot., 2 012; suffr. expr., 1965. MM. Marcel Raynaud (PS), m. de Talairan, 1 080 voix. ÉLU: Daniel Lépine (PCF), 420; Bernard Durand (RPR), 303; Pierre Bouthinon (Verts), 162.

[Le candidat socialiste a remporté, dès le premier tour, cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 4 avril, de Louis Angevry (PS), conseiller général de Lagrasse depuis 1979. En recueillant 54,96 % des suffrages, M. Raynaud améliore de près de 8 points le résultat obtenu par son prédécesseur au premier tour du scrutin de 1985 (47,03 %). Louis Angevry avait alors été élu le second tour pour l'emporter avec 62,74 % des voix. Dans ce canton, où M. François Mitterrand avait recueilli, le 24 avril, 44,51 % des suffrages, M. Raynaud a, dimanche, devancé le représentant du PCF crédit de 21,37 % des voix (soit de 18,03 % en 1985).]

Au total, les résultats de la gauche rassemblent 76,33 % des suffrages, soit une progression de plus de 11 points, alors que le représentant du RPR subit un léger rebroussement. Avec 15,41 %, il abandonne près de 16 points par rapport au résultat

enregistré par le candidat de RPR en 1985 (31,32 %).

Au premier tour du scrutin de 1985, les résultats étaient les suivants : Inscr., 2 679; vot., 2 117; suffr. expr., 2 046. MM. Angevry, 960; Pech (RPR), 639; Lépine (PCF), 368; Nicolas (FN), 73. Au second tour, Louis Angevry avait emporté avec 1 226 voix, contre 728 à M. Pech, sur 1 954 suffrages exprimés, 2 063 votants et 2 679 électeurs inscrits.]

COTES-DU-NORD : canton de Gouarec (1^{er} tour). Inscr., 3 366; vot., 2 515; suffr. expr., 2 475. MM. Paul Guéguen (div. d.), m. de Gouarec, 916 voix; Toussaint l'Hermite (PS), 815; Gérard Le Cam (PCF), 450; Jean Guillois (div. g.), 294. Il y a ballottage.

[Trois candidats de gauche briguaient la succession de Léon Lemaury (PS), décédé le 29 avril, qui détenait ce siège depuis l'élection partielle du 9 octobre 1986. Néanmoins, c'est le maire d'ancien droit de Gouarec, soutenu par l'UDF et le RPR, qui est arrivé en tête au premier tour en recueillant 37,01 % des suffrages. Il devance le représentant du PS, ancien maire de cette commune, qui a obtenu 32,92 % des voix. M. l'Hermite a plaidé la présence d'un candidat divers gauche, qui a recueilli 11,87 % des suffrages. Au total, la gauche a rassemblé 62,98 % des voix, le représentant du PCF obtenant 18,18 % des voix dans ce canton où M. André Lalonde avait recueilli, le 24 avril, 12,57 % des suffrages.]

Léon Lemaury avait emporté, dès le premier tour du scrutin de 1982, en recueillant 1 834 voix, contre 646 à M. Thomas (PCF), sur 2 458 suffrages exprimés, 2 789 votants et 3 446 électeurs inscrits.]

VAL-DE-MARNE : canton d'Alfortville-Nord (1^{er} tour). Inscr., 12 162; vot., 5 576; suffr. expr., 5 497. MM. Roger Tyssere (PS), 2 551; Jean-Louis Auriche (RPR), 1 218; Jean-Pascal Doche (FN), 756; Serge Bergamini (PC), 675; Gérard Massip (écol.), 229; M^{lle} Olivia Longuet (div. d.), 68. Il y a ballottage.

[Une faible mobilisation (54,15 % d'habitants inscrits au lieu de 38,44 % en 1985) a caractérisé cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 10 mars, de Joseph Franceschi (PS), conseiller général depuis 1967. Le candidat socialiste est arrivé en tête, en recueillant 46,06 % des suffrages, dans ce canton où M. François Mitterrand a obtenu, le 24 avril, 43,04 % des voix. M. Tyssere ne retrouve pas cependant le score réalisé par M. Franceschi au premier tour du scrutin de 1985 (51,18 %). En revanche, le représentant du PCF améliore, de plus de 1 point son résultat de 1985 en recueillant 12,27 % des suffrages (au lieu de 10,89 %).]

A droite, si le candidat du RPR reste stable en obtenant 22,15 % des voix, celui du FN progresse de près de 3 points en rassemblant 13,75 % des suffrages.

Au premier tour du scrutin de 1985, les résultats étaient les suivants : Inscr., 12 026; vot., 7 403; suffr. expr., 7 195. MM. Franceschi, 3 682; REELU: Auriche, 1 626; Bergamini, 787; Gilbert (FN), 784; M^{me} Bournaud (écol.), 258; Dutiq-Laverne (FOE), 56.]

● **M^{me} Jacqueline Fraysse-Cazalis** maire de Nanterre. — Le conseil municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine) a élu, le 26 mai, son nouveau maire, M^{me} Jacqueline Fraysse-Cazalis, quarante et un ans, sénateur communiste, conseiller municipal depuis 1971, conseiller régional depuis 1986, conseiller général des Hauts-de-Seine de 1976 à 1983, député de la circonscription de Nanterre de 1978 à 1983 et de nouveau candidate le 5 juin prochain. Son élection fait suite à la démission, le 10 mai, de M. Yves Seudmont qui était maire depuis 1977. — (Corresp.)

La « fête de lutte et d'espoir » de la LCR Les « rebelles impénitents » vingt ans après...

C'était promis, juré. On ne venait à l'ancienne gare de Reuilly, au rassemblement de la Ligue communiste révolutionnaire, pour le vingtième anniversaire de mai 1968, ni « repentis » ni « anciens combattants ». On y vit donc des « rebelles impénitents », selon le mot d'Alain Krivine, des sobriquets hâtifs égarés, des militants de toujours, et quelques curieux amis d'attaches et de piqueuses sous chapiteau. Pas très nombreux et un peu tristounets.

Certes, le cadre accordé par Jacques Chirac se prêtait mal à une « fête de lutte et d'espoir » : un mauvais terrain vague, inégal et caillouteux, cerné par de longues barres de HLM délavées à deux pas de la pelouse de Reuilly, refusé pour cause de plantation de gazon. Une dizaine de chapiteaux installés en catastrophe ces jours derniers, quelques buvettes à des « prix sympas » et une décoration maigre issue tout droit de mai 1968 : des barrières de pavés et de capots de bois, surmontées de grands drapeaux rouges. Le tout fleurait bon le nostalgique.

L'affiche « La chienlit, c'est lui ! » avait été sagement empliée dans un stand à côté des autres classiques de mai : « Nous sommes tous des juifs allemands ! », « Attention, la radio ment ! », « Frontiers = répression ». Une pour 10 F, trois pour 20 F et dix pour 50 F de groupe à partir de vingt-quatre.

Le stand de la Jeunesse communiste révolutionnaire sur pourtant remettre 1968 au goût du jour avec l'aide de « Perestroïka », deux étudiants de Jusieu et de Tolbiac spécialisés dans la peinture-graffiti sur craft. Dès le début de l'après-midi, les at-

taquent une fresque géométrique de deux slogans : « 68 Revolutions » et « 88 Résistance ». A quelques pas, une de leurs peintures en l'honneur de la Kasaky, réalisée il y a une semaine : de gros visages roses et déformés, déformés par des grimaces affreuses : « Je Pons donc Je Butte ». Derrière eux, sous le chapiteau de la cité politique, une petite télévision posée dans un coin, diffusait en boucle les quinze épisodes du film *Génération*, tiré du livre de Hamon et Rothman.

Restait à traiter les questions promises par les affiches collées en rang serré entre la station de métro et le site. « Que reste-t-il de 1968 ? Demain la révolution ». Pour évoquer ce chapitre, un des militants « repentis » se glissa dans le rang des « rebelles » en la personne de Roland Castro, ancien militant de l'UEC, de l'UJC (ml) et de Vive la révolution, architecte-promoteur de l'opération Baniueve 89 et, surtout, membre du comité de soutien à François Mitterrand.

Pauvre Castro ! Coincé entre Gérard Filoche et Daniel Bensaid, deux dirigeants de la Ligue communiste révolutionnaire, il dut se justifier à perdre haleine devant un public ironique et moqueur. On le vit s'enflammer, s'énerver, hausser les épaules, soupirer et lever les yeux au ciel à l'évocation de « la nécessaire transformation radicale et révolutionnaire de la société ». Conciliant, il finit par admettre que le lobby révolutionnaire n'avait pas été attaqué de front depuis 1981. Apteusement.

Mais il ruina aussitôt cette popularité toute fraîche en ajoutant : « Je suis plus réservé sur la

force de frappe. Peut-être y a-t-il une arme qui parle de paix. » Soupira. Les militants étaient alors à plier l'implacable : « Le ralliement au Parti socialiste, cet espace démocratique où tout peut arriver. » Noyé sous les sifflets, il trouva toutefois la force de grimacer dans son miroir : « Tout de même, je suis venu et je suis le seul. D'après ce que j'ai compris, il y en a beaucoup qui se sont défilés. »

« Ceux d'en face n'ont pas changé »

Alain Krivine lui succéda, accompagné d'Ernest Mandel, membre du secrétariat unifié de la IV^e internationale, de Remy Mandelweisz, un soldat israélien membre du Comité anti-guerre, et de Djim Ounel, représentant du FLNKS en France. « Nous restons toujours les mêmes car nous n'avons rien changé », affirmèrent Alain Krivine, tandis que des militants du FLNKS pressaient dans les rangs afin de récolter des fonds pour les « prisonniers politiques ». « Nous, nous avons toujours maintenu le cap, sans dévier, sans capitulation et sans retournement de veste. »

Tout doucement, la journée a pris fin. Au stand Luttes, les militants de la SNECMA ont replié tristement les panneaux de l'exposition consacrée à leurs longues semaines de grève. D'autres, l'orange avait tout démonté. Sur les barrières-souvenirs érigées ici et là entre deux chapiteaux, les drapeaux rouges trempés par la pluie avaient pître allure.

ANNE CHEMIN.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

LES hasards combinés de la publication de livres réputés politiques et de leur traitement dans cette chronique hebdomadaire font qu'il sera encore question cette semaine des frontières. Les celles qui ont traversé le corps social ou qui continuent de la figer (voir le Monde du 24 mai), mais les vraies, celles qui dessinent les Etats, sur la carte, et qui, sur le terrain, les séparent plus ou moins artificiellement, quand elles ne sont pas l'objet de conflits.

Dans la somme qu'il vient de livrer sur ce sujet, le géographe Michel Foucher définit les frontières comme « des temps inscrits dans des espaces ». Son ouvrage s'intitule *Fronts et frontières*, car s'il traite globalement de la formation des limites inscrites par les hommes sur la surface de la planète, il s'attarde sur les cas les plus brûlants et les plus explosifs. Au milieu des années 80, il y avait environ soixante-quinze lignes et cent cinquante frontières, presque tous situés dans le tiers-monde.

L'auteur nous entraîne donc dans un vertigineux tour du monde géographique, après une incursion dans l'histoire, puisque le marquage des limites territoriales peut remonter loin dans le temps, comme en Chine, ou se développer en quelques années décisives.

En réalité, les frontières telles qu'elles se dessinent sur les atlas ne sont généralement pas très anciennes. Jusqu'au milieu du seizième siècle, les rois de France n'étaient pas en mesure d'avoir une représentation précise de l'espace occupé par leur royaume. Et Louis XIV fut bien mari de découvrir, par le papier, une France moins grande qu'on ne le pensait à l'époque. Si, avec Vauban et la mise en place d'un dispositif linéaire de défense, la frontière participe à l'organisation de l'espace en temps de guerre, la notion de limite entre les Etats resta vague jusqu'à la Révolution.

Les lignes de démarcation les plus ressenties, parce qu'elles régissent les échanges économiques, passaient en fait à l'intérieur des pays. Aussi bien l'agrandissement territorial de la France s'est fait, le plus souvent, sans représentation géographique, et même sans traité de délimitation jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.

Qu'il s'agisse du « modèle géographique français », de l'Europe,

des Amériques latines, de l'Afrique et de l'Asie, Michel Foucher apporte, outre une documentation accumulée au cours de sa carrière et souvent sur le terrain, des éclairages, des notations et des réflexions qui vont à l'essentiel de bien des idées reçues. Non seulement l'auteur bouscule un fond de culture dans lequel le symbole et l'épopée ont plus de poids que la connaissance critique, mais il remet à leur juste place les explications de type géographique et diplomatique-historique qui recourent à d'autres motivations. « Il faut, nous dit ce géographe, utiliser les cartes, surtout les planisphères, avec beaucoup de circonspection. »

Michel Foucher jongle avec les contradictions, les paradoxes, les renverses en cause, les nuances.

Afrique, où le tracé des limites territoriales des anciennes colonies s'est fait dans des conditions parfois abusives. Bien qu'il ignore les ethnies, cet héritage est assumé par l'OUA, qui tient à préserver le statu quo, si ardu qu'il soit, plutôt que d'ouvrir la boîte de Pandore. L'auteur montre qu'aucun critère ethnique, géographique, économique, ne saurait fonder « un chamboulement des tracés », mais il souligne les risques d'implosion interne et de convulsions. Il fait un sort particulier à l'Afrique du Sud, où l'apartheid est, outre un ensemble de pratiques ségrégationnistes, « une stratégie spatiale très élaborée et évolutive » qui s'appuie sur la revalorisation des singularités ethniques. Une stratégie qui se heurte toutefois à « aux phénomènes d'intégration économique, d'urbanisation croissante et de résistance des populations aux retournements ».

En Amérique latine — concept né en 1880 par opposition à l'Amérique yankee, — le tracé des frontières s'est opéré dans d'autres conditions qu'en Afrique, compte tenu du processus de conquête, fondé sur la domination des populations, plus que sur celle d'espaces trop souvent vides. Le paradoxe de ce continent est que si l'influence du Nord pèse fortement sur le Sud, le latinisme exerce une pression réciproque sur l'Amérique yankee.

L'Asie, si vaste, si peuplée, marquée par ses civilisations et la confrontation avec l'Occident, est riche de frontières contestées sur le terrain, sans compter les clichés idéologiques et les déchirements de groupes ethniques ou religieux séparés par des nationalités différentes. La frontière qui est aujourd'hui encore une ligne de front entre l'Irak et l'Iran avait été dessinée dès le dix-septième, nous rappelle Michel Foucher.


Son entreprise de clarification géopolitique trouve ici toute sa justification. Elle ne se traduit pas, à s'en faut, par une simplification des problèmes — au contraire ! — mais par une technique d'approche qui permet de mieux comprendre le jeu des frontières, auquel l'auteur invite ses lecteurs à partir d'un modèle-type.

* *Fronts et frontières*, de Michel Foucher, Fayard, 527 pages, 180 F.

● **PRÉCISION.** — M. René Lenoir, nouveau directeur de l'Ecole nationale d'administration, n'a pas été sous-préfet de Sétif et de Batna, comme nous l'avons indiqué par erreur dans le Monde du 27 mai.

Nommé contrôleur civil au Maroc à sa sortie de l'ENA en 1964 (promotion Félix-Eboud), il a été de 1964 à 1969 chef de la mission d'aide au ministère algérien des finances. Directeur des affaires internationales

de la Caisse des dépôts-développement, puis président de la CDC-coopération de 1983 à 1987. M. René Lenoir est depuis 1987 président du Fonds social de la Fondation de France.



EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA Master of Business Administration

Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le personnel professionnel.

3^e CYCLE

Diplômés de l'enseignement supérieur : Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P...

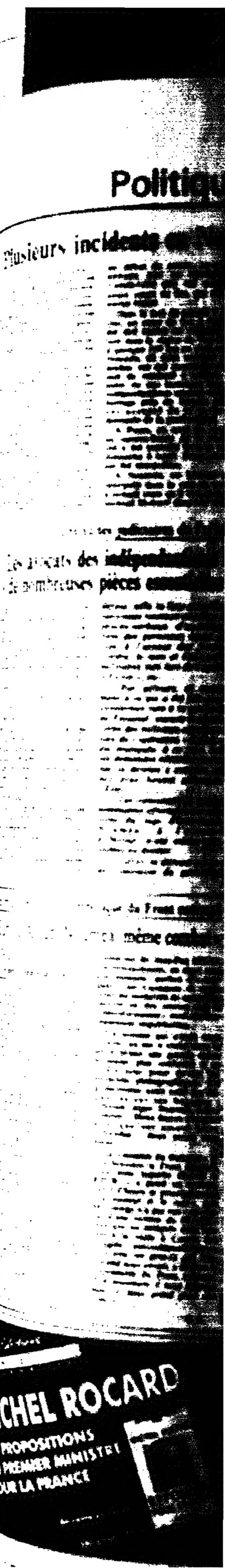
Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

2^e CYCLE

Intensif : Cours spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America, 17-25, rue de Chaillot (6^e arr.), 75116 Paris - (1) 40 70 11 71

Conseillé par European University of America - San Francisco - California



صحة من الأصل

Politique

Plusieurs incidents en Nouvelle-Calédonie

La « mission du dialogue » envoyée par le gouvernement en Nouvelle-Calédonie a commencé, le lundi 30 mai, après une première semaine de contacts essentiellement consacrés aux autorités civiles et religieuses et aux organisations politiques et socio-professionnelles, une série d'entretiens « avec les populations » du territoire.

Dimanche, le préfet Christian Blanc, coordonnateur de la mission, s'est longuement entretenu avec les deux principaux dirigeants du FLNKS, MM. Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de ces échanges de vues qui ont eu lieu à Hienghène, la ville de la côte est dont le président du mouvement indépendantiste est le maire.

Une certaine tension subsiste, pendant ce temps, en plusieurs endroits de la Grande Terre. La gendarmerie a signalé, au cours du week-end, divers incidents. Samedi,

en début de soirée, quatre personnes qui se rendaient à Canala (côte est) ont essuyé plusieurs coups de feu, qui n'ont fait aucun blessé.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un coup de feu à également été tiré contre un véhicule circulant dans la région de Voh-Témala, à quelque 300 km au nord-ouest de Nouméa, où deux maisons de caloches ont été incendiées dans la nuit de vendredi à samedi. A la suite de ces incidents des anti-indépendantistes avaient dressé un barrage près de Témala mais ils ont accepté de le lever à la demande de la gendarmerie.

A Pouna, au nord du territoire, un camion-benne de la municipalité a été incendié dans la nuit de dimanche à lundi. Deux personnes ont été interpellées.

A Nouméa, un homme a été interpellé dans la nuit de vendredi à samedi alors qu'il transportait un cocktail Molotov dans son véhicule.

Il a été placé sous mandat de dépôt.

Dans la région de Canala, une partie des installations de la mine de nickel de Més, près de Kouaoua, a été détruite dimanche soir par un incendie qui a fait d'importants dégâts. Il s'agit, selon la direction de la Société Le Nickel (SLN) d'un sabotage. Les réparations exigeront de deux à trois semaines de travaux.

Sur l'île d'Ouvéa, l'un des auteurs présumés de l'attaque de la brigade de gendarmerie de Fayaoué, le 22 avril, a été arrêté dimanche. Josue Ihmeling, un Canaque de vingt-deux ans, a été interpellé sans incident lors d'une opération de police judiciaire menée dans la tribu de Saint-Paul. Il avait été blessé à l'épaule par une balle au cours de sa participation, selon les gendarmes, à la défense de la grotte de Gossana lors de l'assaut qui a fait vingt et un morts le 5 mai.

Les suites judiciaires de l'affaire d'Ouvéa

Les avocats des indépendantistes inculpés constatent que « de nombreuses pièces essentielles font défaut » au dossier

En attendant la décision du ministère de la justice sur l'éventuelle ouverture d'une information judiciaire sur les circonstances de l'assaut d'Ouvéa, les avocats des Canaques incarcérés en métropole, M^{rs} Jean-Jacques de Félice, Alain Ottan, Georges Pau-Langevin, François Rouy et Michel Tubiana, ont rendu public le texte suivant :

« Le magistrat instructeur, M. Jean-Louis Mazières, chargé à Paris d'instruire les prises d'otages de Fayaoué et d'Ouvéa, a convoqué l'ensemble des militants incarcérés en France, à partir du lundi 30 mai, afin de les interroger - à raison de trois inculpés par jour - sur les faits survenus à la gendarmerie de Fayaoué et sur la prise d'otages.

Conformément à la loi, les avocats ont pris connaissance du dossier avant ces interrogatoires et ont pu constater que de nombreuses pièces essentielles font

défaut, telle la liste complète des personnes retenues en otage, leurs procès-verbaux d'audition, la liste des personnes ayant participé à l'assaut des forces de l'ordre, le nom et l'autopsie des militaires tués lors de l'opération « Victor », etc.

Par ailleurs, et contrairement à ce qui a été fait pour les gendarmes tués à la gendarmerie de Fayaoué, aucune autopsie des corps des militants canaques tués lors de l'opération « Victor » n'a été pratiquée, à ce jour, malgré les demandes réitérées formulées par la défense y compris auprès des plus hautes autorités de l'Etat.

Les constatations médicales sommaires effectuées sur réquisitions du juge d'instruction de Nouméa, à l'aéroport de Ouloup, n'ont même pas été jointes au dossier.

Certes, la défense a pris acte de l'intention du gouvernement

d'ouvrir une information judiciaire selon les résultats de l'enquête préliminaire concernant la mort des dix-neuf militants du FLNKS.

Toutefois, elle estime que cette éventualité ne saurait pallier, à elle seule, les carences évoquées ci-dessus.

Dans ces conditions, les militants nationalistes canaques - qui tiennent à rappeler qu'ils se considèrent comme des prisonniers politiques, - ont souhaité que leurs avocats fassent connaître au juge d'instruction qu'ils demandent :

- 1) que toutes les pièces manquantes soient versées au dossier de la procédure ;
- 2) qu'une information judiciaire soit effectivement ouverte et jointe à la procédure actuellement en cours auprès du tribunal de grande instance de Paris ;
- 3) que soient ordonnées et effectuées les autopsies des dix-neuf militants nationalistes canaques et des militaires tués lors de l'opération « Victor » ;
- 4) que soit organisé, sans délai, à Ouvéa, une reconstitution de l'ensemble des faits depuis la gendarmerie de Fayaoué jusques et y compris l'opération « Victor » et ses suites.

Une manifestation symbolique du Front national

« Hanoï, Alger, Nouméa, même combat »

NOUMÉA
de notre envoyée spéciale

Les manifestants étaient au moins cent cinquante, en comptant les enfants et les parapluies. Ils avaient apporté leurs bagages, au moins une vingtaine en comptant les cartons et les sacs UTA. Le but du jeu était de « brûler les valises » pour montrer que « les amis loyalistes » ne participent que dans un cercueil. C'était une idée du Front national que le RPCR n'avait guère encouragée.

Tout le monde avait les pieds dans la boue. Un jeune homme, énéry, s'en est pris aux spécialistes de la « désinformation » qui, il est vrai, étaient presque aussi nombreux que les participants, en comptant les caméras.

Pour venir, le samedi 28 mai, au parc Fayard de Dumbéa, à 20 kilomètres de Nouméa, il avait fallu braver le crachin. Depuis le retour des socialistes au pouvoir, « la Nouvelle-Calédonie a plongé dans l'horreur ». Pourtant, a dit M. Guy George, candidat du Front national aux législatives, « si vous ne nous avez pillé, violé, assassiné ».

Le responsable de la sono n'avait apporté que le disque dont Nouméa ne se lasse pas, bien qu'il soit peu dansant : la

Calédonie de Jean-Pax Méfret. Un sympathisant, en s'abord sous son blouson, parlait d'« astiquer » les Canaques et expliquait les modalités de cette perspective en des termes que la « désinformation » rend malheureusement impubliques.

Un homme qui n'était venu qu'avec un sac à dos dans le lot à brûler une grande valise écosaise plus conforme à sa coïture pour poser devant les appareils photographiques. Un globe-trotter avait collé des étiquettes sur ses bagages : « Hanoï, Alger, Nouméa, même combat ». Deux dames d'origine asiatique ont ajouté leurs offrandes : deux petits sacs bleus.

La « mission du dialogue » - que boycotte le Front national, mais avec laquelle discute le RPCR - a passé un mauvais quart d'heure et principalement « le pasteur et le curé », que M. George n'a pas vus « au chevet d'une victime du FLNKS » bien que les délégués aient rencontré la veille à Canala des réfugiés anti-indépendantistes.

« Ce sont ces gens-là que Mitterrand nous envoie, a déclaré le responsable du Front national. Non seulement il nous méprise mais il nous prend pour des cons. »

C. L.

A la Réunion

Un militant communiste grièvement blessé

Plusieurs personnes ont été placées en garde à vue et devaient être déferées, le lundi 30 mai, au parquet de Saint-Pierre après de violents incidents survenus samedi au Tampon, commune du centre de l'île de la Réunion, où un militant communiste, M. Jean-Bernard Grice, vingt-cinq ans, a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital.

Selon plusieurs témoins, la victime faisait partie d'un groupe d'une trentaine de militants du Parti communiste réunionnais (PCR), partisans d'un député sortant, M. Claude Hoaran. Ils se trouvaient à bord de quatre véhicules qui ont été interceptés vers 11 heures, au Tampon, par une quarantaine de partisans du député barriste, M. André Thien Ah Koon, maire de la localité.

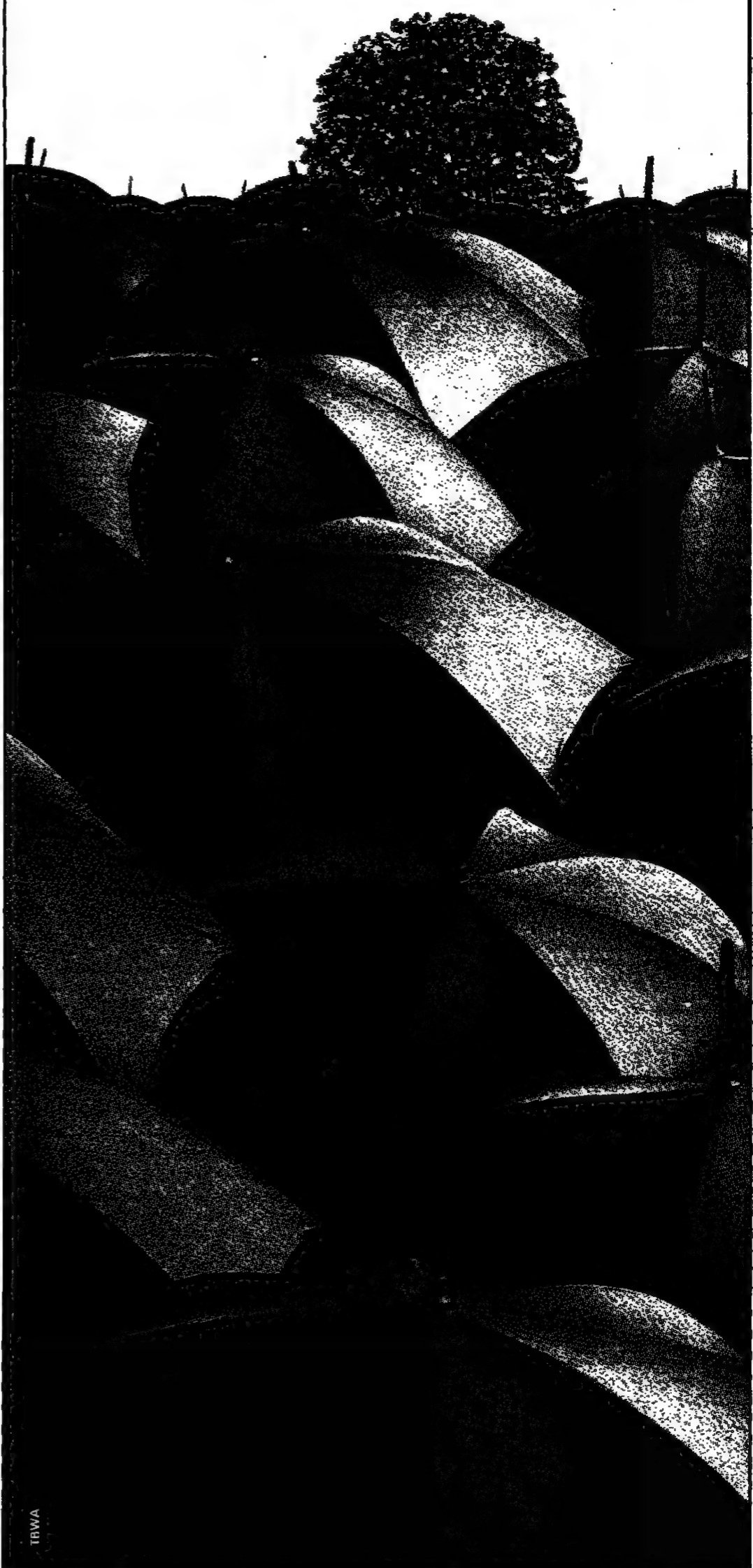
Ces derniers, selon le PCR, ont jailli d'une dizaine de véhicules, armés de barres de fer, de marteaux et de fusils, avec lesquels ils ont brisé les vitres des véhicules bloqués après avoir tiré une dizaine de coups de feu en l'air et lancé des grenades lacrymogènes.

C'est en tentant de fuir que Jean-Bernard Grice aurait été poursuivi par un véhicule qui a foncé sur lui, l'aurait heurté, renversé et traîné sur plusieurs mètres. Le conducteur aurait ensuite fait marche arrière en lui passant sur les jambes avant de faire demi-tour pour le percuter une troisième fois. La victime, souffrant de fractures du crâne, de la jambe droite et de deux côtes, a été opérée dans l'après-midi. Il n'a pas repris connaissance.

Le conducteur de la voiture à bord de laquelle la victime se trouvait a également été blessé au cuir chevelu après que son véhicule ait été renversé dans un fossé.

Les auteurs de l'agression ont été identifiés par les gendarmes qui sont à leur recherche. Un escadron de gendarmerie mobile a été envoyé dans cette circonscription pour ramener le calme. - (AFP.)

L'ORDINATEUR LE MIEUX COTÉ PAR LES ANGLAIS ? VOUS NE DEVINERZ JAMAIS.



Ce sont eux qui le disent, pas nous. Les utilisateurs d'informatique outre-Manche, sondés par le cabinet Datapro Research Corporation, ont classé l'ordinateur Bull DPS 7 premier au Hür Parade de la Satisfaction, devant tous les autres constructeurs de grands systèmes.

Alors, si vous cherchez une meilleure solution pour l'informatique, la bureautique ou les réseaux, cherchez sous l'arbre de communication Bull. Ça marche pour les Anglais, pourquoi pas pour vous ?

BULL ET SES CLIENTS. UNE ÉQUIPE QUI GAGNE.



SYROS

MICHEL ROCARD

LES PROPOSITIONS DU PREMIER MINISTRE POUR LA FRANCE

En vente en librairie 280 pages, 49 F

MICHEL ROCARD

REPONSES POUR DEMAIN

Société

RELIGIONS

Après la nomination de vingt-cinq nouveaux cardinaux

Jean-Paul II s'apprête à renouveler les responsables de la secrétairerie d'Etat

Jean-Paul II a fait connaître, le dimanche 29 mai à la fin de la messe dans la basilique Saint-Pierre, les noms de vingt-cinq nouveaux cardinaux, qui redeviennent la poupe le 28 juin prochain, à Rome. Ce sera le quatrième consistoire tenu par l'actuel pape. Les précédents ont eu lieu en 1979, 1983 et 1985. Au total, Karol Wojtyła sera ainsi créé quatre-vingt-cinq cardinaux en presque dix années de pontificat.

ROME de notre correspondant

Depuis une réforme de Paul VI, c'est à cet âge que s'établit le nombre théorique des membres du Sacré Collège « actif », c'est-à-dire de l'ensemble des cardinaux ayant moins de quatre-vingts ans et pouvant donc participer à l'élection du pape en cas de vacance du Saint-Siège.

Parmi les promus, les noms qui attirent immédiatement l'attention sont ceux de l'Espagnol Eduardo Martínez Somalo, substitut de la secrétairerie d'Etat; de l'italien Achille Silvestrini, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, en pratique « ministre des affaires étrangères »; du nonce à Paris, l'italien Angelo Felici; de Mgr Vicente Sladkevicius, administrateur apostolique du diocèse de Kaisiadorys, en Lituanie; de Mgr John Baptist Wu Cheng-chung, évêque de Hongkong, et du Suisse Hans-Urs von Balthasar, membre éminent de la commission de théologie pontificale.

Un Français figure parmi les promus: Mgr Jacques Martin, qui fut, jusqu'à l'an dernier, préfet de la Maison pontificale, une sorte de chef de protocole. Sa désignation est honorifique puisqu'il aura quatre-vingts ans le 26 août prochain.

L'Europe devient minoritaire

Les nouveaux prélats sont de dix-huit nationalités différentes, représentant les cinq continents. L'Europe de l'Ouest se taille la part du lion avec douze promus (dont il est vrai, deux de plus de quatre-vingts ans): Mgr Martin et Urs von Balthasar; l'Amérique latine reçoit trois nouveaux cardinaux, de même que l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Afrique; l'Europe de l'Est en reçoit deux; et l'Océanie un. Le mouvement d'ascension du tiers-monde au sein du Sacré Collège se ralentit donc un peu cette fois: les

trois continents « pauvres » n'ont, en effet, que neuf élus contre douze par exemple à l'Europe (de l'Atlantique à l'Oural). Mais, au total, le Vieux Continent va devenir minoritaire dans le collège des électeurs du pape (moins de quatre-vingt ans: cinquante-neuf contre soixante et un pour le reste du monde).

Le pape a souligné, dans son discours à la basilique Saint-Pierre, le mouvement « vers l'universalité » représenté par ces nouvelles nominations. Aux quarante-cinq membres du Sacré Collège s'en ajoutent en effet cinq nouvelles: camerounaise, lituanienne (1), mauricienne, mozambicaine et chinoise (avec cette précision qu'en 1999, Hongkong doit revenir dans le giron de Pékin).

Un point de vue des « sensibilités », le choix de Jean-Paul II (formellement approuvé par un récent « consistoire secret » avec les cardinaux présents à Rome) semble, à première vue, privilégier une nouvelle fois le courant plutôt conservateur. Mais la nomination, entre autres, de Mgr Silvestrini, numéro trois de l'administration vaticane, homme d'ouverture s'il en est, atteste du désir de Jean-Paul II de choisir des archevêques résidentiels reflétant, dans l'ensemble, le socius du pape de promouvoir des hommes de forte sensibilité diplomatique du Vatican. Il a joué un grand rôle auprès des cardinaux secrétaires d'Etat Tardini, Ciognani, Villot et Casaroli. Il n'a jamais en de poste diplomatique à l'étranger et est devenu, en mai 1979, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, avec rang d'archevêque. A ce poste, il anime toute la diplomatie du Saint-Siège.

L'annonce du consistoire survient très peu de temps, sans doute, avant une réforme souvent évoquée de la Curie. Beaucoup retiennent ici qu'elle n'apportera pas de bouleversements dans les structures. Mais elle devrait être le signal de toute une chaîne de nominations. En toute hypothèse, 1989 est l'année où le secrétaire d'Etat, le cardinal Agostino Casaroli, aura soixante-quinze ans. L'âge de la « retraite » dans l'Eglise catholique. C'est à cette date aussi que s'achève son deuxième mandat: Mgr Casaroli a été nommé secrétaire d'Etat en 1979, et toutes les charges de la Curie sont d'une durée de cinq ans, éventuellement renouvelables.

Parmi les absences de la liste que le 29 mai par le pape, la presse italienne a surtout commenté celle de Mgr Paul Marinkins, président de l'IOR, la « banque du Vatican », et président de la commission pour l'Etat de la cité du Vatican. L'archevêque américain avait en effet tous les titres requis pour être nommé. Or, malgré sa récente exonération par la justice italienne de toute possibilité d'être désormais poursuivi dans le cadre du krach frauduleux du Banco Ambrosiano, et bien que le pape ait publiquement jugé « partiales et brutales » les attaques dont le prélat avait fait l'objet, Mgr Marinkins ne recevra pas la pourpre le 28 juin.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Mgr Sladkevicius n'est cependant pas le premier citoyen soviétique nommé cardinal. Mgr Julius Vaivoda, quatre-vingt-trois ans, administrateur apostolique de Riga, de nationalité leton, a reçu la pourpre en 1983. Par ailleurs, les ultimes victimes ont pour chef, mais à Rome, Mgr Myroslaw Lubchivski, soixante-quatorze ans, archevêque majeur de Lvov.

Hans-Urs von Balthasar, un grand théologien

Hans-Urs von Balthasar est sans doute l'un des plus grands théologiens de ce temps. Son œuvre a eu, comme celle du cardinal de Lubac, également créé cardinal en 1983, une influence décisive sur les orientations du pontificat actuel.

Né à Lucerne le 12 août 1905, il est entré chez les jésuites en 1929 pour se spécialiser ensuite dans l'étude des Pères de l'Eglise. Il a eu de célèbres dialogues avec le grand théologien du protestantisme, ainsi comme lui, Karl Barth (1886-1968).

Hans-Urs von Balthasar a quitté en 1950 la Compagnie de Jésus, pour fonder avec Adrien von Speyr, médecin et mystique, un institut séculier.

Résidant à Bille, il continue d'inspirer la revue théologique *Communio*, qu'il a créée en 1971 avec les futurs cardinaux de Lubac et Ratzinger. Parmi ses œuvres, on peut citer les quatre tomes de *La Gloire et la Croix* (1965-1983, chez Aubier) et les cinq de *Le Dramatique divin* (1973-1983, traduits chez Lethielleux).

Mgr Angelo Felici: nonce à Paris

Nonce apostolique à Paris et, à ce titre, doyen du corps diplomatique en France, Mgr Angelo Felici est né à Segni, dans la province du Lazio, le 26 juillet 1919. Ordonné prêtre en 1942, il est entré trois ans plus tard à la secrétairerie d'Etat. Il a même été sous-secrétaire pour les affaires publiques extraordinaires (aujourd'hui conseil pour les affaires publiques de l'Eglise), la direction du cardinal Tardini. Mgr Felici a été consacré évêque le 24 septembre 1967. Promove apostolique aux Pays-Bas, dans une Eglise en crise de 1967 à 1976, il est devenu nonce au Portugal de 1976 à 1979, avant d'être nommé par Jean-Paul II nonce à Paris en 1979.

Le Monde
EN BANQUE DE DONNEES

LE TEXTE INTEGRAL DU MONDE INDEXE DEPUIS JANVIER 1987 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITELE POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS:

SINORG G CAM. SERVEUR
TEL: 01 45 38 70 72

Quatre prélats de la Curie

Mgr Edouard Martínez-Somalo: un substitut très discret. Né à Banco-Rio-Tobia, dans la province de la Rioja en Espagne, le 31 mars 1927, Mgr Edouardo Martínez-Somalo a pratiquement fait toute sa carrière à Rome. Ordonné prêtre en 1950, il est entré peu après à l'Académie pontificale ecclésiastique, qui forme les diplomates du Saint-Siège. Docteur en droit canon, il arrive le 1er août 1956 à la secrétairerie d'Etat, où il s'impose rapidement comme le responsable de la section de langue espagnole. Ordonné évêque en 1975, il devient nonce, la même année, en Colombie. Jean-Paul II le rappelle à Rome en mai 1979, date à laquelle il est nommé substitut, c'est-à-dire adjoint du secrétaire d'Etat du Vatican, chargé de l'administration centrale du Saint-Siège. Mgr Martínez-Somalo a été un substitut extrêmement discret, à la différence

de Mgr Montini, sous Pie XII, et de Mgr Benelli, sous Paul VI.

Mgr Achille Silvestrini: le ministre des affaires étrangères. Né à Brighella dans le diocèse de Faenza (Emilie-Romagne) en Italie, le 25 octobre 1923, Mgr Silvestrini collabore depuis trente-cinq ans au service diplomatique du Vatican. Il a joué un grand rôle auprès des cardinaux secrétaires d'Etat Tardini, Ciognani, Villot et Casaroli. Il n'a jamais en de poste diplomatique à l'étranger et est devenu, en mai 1979, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, avec rang d'archevêque. A ce poste, il anime toute la diplomatie du Saint-Siège.

Mgr Jacques Martin: l'ex-chef de protocole. C'est le seul Français créé cardinal au cours de ce quatrièmes consistoire de Jean-Paul II. Il est né à

Amiens le 26 août 1908, fils d'un officier de carrière. Ordonné prêtre à vingt-six ans, il entre dès 1938 à la secrétairerie d'Etat, où il collabore avec le substitut, Mgr Montini, futur Paul VI. Nommé par ce dernier, en 1969, préfet de la Maison pontificale, il reste à ce poste jusqu'au 18 décembre 1986. Véritable chef de protocole, il voit passer toutes les personnalités reçues au Vatican. Homme affable et discret, le futur cardinal Jacques Martin est l'un des rares prélats du Vatican à avoir suivi Paul VI et Jean-Paul II dans tous leurs voyages à l'étranger.

Mgr Antonio María Javierre de Orión, secrétaire de la congrégation pour l'éducation catholique. - Ce Salésien, né à Sietamo, en Espagne, le 21 février 1921, est entré en juin 1976 à la congrégation romaine de l'éducation catholique, avec rang d'archevêque. A ce poste, il est le principal collaborateur du préfet, le cardinal américain Baum.

Les autres évêques promus

Afrique

- Mgr Alexandre José Maria Dos Santos, archevêque de Maputo (Mozambique): ce franciscain est né à Mavila le 18 mars 1924. Il est archevêque de Maputo depuis le 9 mars 1975.
- Mgr Christian Witygham Tshali, archevêque de Garoua (Cameroun): né à Kikafaké le 15 octobre 1930, il a été évêque de Yaoundé en 1980. Nommé coadjuteur de Garoua deux ans après, il est devenu dans cette ville archevêque de plein droit le 17 mars 1984.
- Mgr José María Gutiérrez, archevêque de Potosí (Bolivie): né à Quilpué (De Manrique) le 15 février 1930, il est devenu évêque de Potosí le 3 février 1976, et est devenu évêque de Port-Louis le 4 mai 1969.

Amériques

- Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal (Canada): né le 24 octobre 1911 à Verdun (Québec), il a été nommé le 20 avril 1968 à Montréal où, ayant dépassé l'âge de soixante-quinze ans, il devait être prochainement remplacé.
- Mgr James A. Healy, archevêque de Washington (Etats-Unis): originaire de Midland, dans le Michigan, où il est né le 11 octobre 1920, il a d'abord été évêque de Cleveland en 1974, avant d'être nommé à Washington le 17 juin 1980. C'est lui qui avait succédé au jésuite Charles Curran, professeur progressiste de l'Université catholique de Washington, au cours de l'été 1986.
- Mgr Edmund Szoka, archevêque de Detroit (Etats-Unis): né à Grand Rapids dans une famille d'émigrés polonais le 14 septembre 1927, il a été évêque de Gaylord (Michigan) en 1971, avant d'être nommé dix ans après à Detroit.
- Mgr Mario Revollo Bravo, archevêque de Bogotá (Colombie): né à Génève, en Italie, le 15 juin 1919, il a été évêque de Nueva Pamplona en 1978, avant de devenir, le

25 juin 1984, archevêque de la capitale colombienne.

Mgr José Freire Falcao, archevêque de Brasília (Brésil): né à Ereçê, dans la région de Fortaleza, le 23 octobre 1925, il a été successivement évêque coadjuteur de Limeiro do Norte en 1967, de Teresina en 1971, avant d'être nommé évêque de Brasilia le 15 février 1984.

Mgr Lucas Moreira Neves, archevêque de São Salvador de Bahia (Brésil): ce dominicain, cousin de feu le président Tancredo Neves, est né à São João del Rei le 16 septembre 1925. Il a fait des études à Fribourg, en Suisse, puis à Paris et a été secrétaire de la congrégation romaine des évêques à Rome, avant de retourner au Brésil le 9 juillet 1987, où le pape l'a nommé archevêque de São Salvador de Bahia.

Mgr Antonio María Javierre de Orión, secrétaire de la congrégation pour l'éducation catholique.

- Mgr Giovanni Canestrì, archevêque de Gênes (Italie): né à Castelpiza, le 30 septembre 1918, il était évêque de Cagliari depuis 1961, quand le pape l'a nommé au siège cardinalice de Gênes le 6 juillet 1987, avant d'être nommé cardinal le 28 novembre 1987.
- Mgr Michele Giordano, archevêque de Naples (Italie): né à San Archangelo (Campanie) le 26 septembre 1930, il était évêque de Matera et Idrina le 12 juin 1974, avant de devenir le 9 mai 1987 archevêque de Naples, succédant au cardinal Corrado Ursi.
- Mgr Franz Hengsbach, évêque d'Essen (RFA): né à Velmede, près de Paderborn, le 10 septembre 1910, il devient évêque d'Essen dans le Ruhr le 18 novembre 1987. Il devrait prochainement se retirer.
- Mgr Hermann Groer, archevêque de Vienne (Autriche): le successeur du cardinal Kolmogor est né à Vienne le 13 octobre 1919. Bénédictin, il était en charge d'un sanctuaire marial avant que le pape le nomme, à la surprise générale et dans un grand climat d'hostilité, archevêque de Vienne le 15 juillet 1986. Il passe pour très conservateur.
- Mgr László Paskai, archevêque d'Esszerom (Budapest-Hongrie): né à Szeged le 8 mai 1927, il a été successivement évêque de Veszprem en 1978, de Kalocsa puis, après la mort du cardinal Lekai, archevêque d'Esszerom et primate de Hongrie le 3 mars 1987. Il a passé pour un homme ouvert au dialogue avec les autorités.
- Mgr Vincentas Sladkevicius, administrateur apostolique de Kaisiadorys (Lituanie): né à Zalinai dans le diocèse de Kaisiadorys le 20 août 1920, il est évêque depuis 1957, chargé de l'administration de son diocèse d'origine. Empêché d'exercer ses responsabilités, il a été « réhabilité » en 1982.

FAITS DIVERS

Dans la Seine-Maritime et le Finistère

Des « skinheads » se livrent à une série d'agressions racistes

Au cours d'une équipée sauvage qui avait commencé dans la région de Rouen, le vendredi 27 mai dans la nuit, et se prolongeait samedi toute la journée à Brest, plusieurs bandes de « skinheads » se sont livrées à une série d'agressions racistes. Sept personnes ont été sérieusement blessées et un « skinhead » a été hospitalisé, après une bagarre l'opposant à un membre du groupe dont il faisait partie.

Trente-deux personnes ont été interpellées dans la région de Rouen et à Brest. Dès lundi matin, quinze « skinheads » ont été écroués à la maison d'arrêt de Rouen sous l'inculpation de « coups et blessures volontaires avec armes ayant entraîné une incapacité de travail supérieure à huit jours et port et transport d'armes de 6^e catégorie ». A Brest, neuf « skinheads » ont été présentés dimanche au parquet.

Les premiers incidents se sont produits à Rouen dans la nuit de vendredi 27 au samedi 28 mai. Venu à bord de deux fourgonnettes, de la région de Lille et de Valenciennes, et se dirigeant vers Brest où devait avoir lieu un concert rock, un groupe de « skinheads » a violemment frappé à Rouen un militaire d'origine guadeloupéenne, puis s'est attaqué à un bar de Sotteville-lès-Rouen dont le propriétaire algérien a été sérieusement blessé, ainsi qu'un

client, martiniquais. Un peu plus tard, une bagarre devait opposer deux « skinheads » dont un a dû être hospitalisé.

Peu après la police a intercepté les deux fourgonnettes et interpellé leurs occupants. Dans les véhicules, les policiers ont saisi des couteaux, des manches de pioche, des barres de fer, des matras, des bâches de base-ball ainsi qu'une abondante littérature d'inspiration néo-nazie à la gloire de Rudolf Hess et revendiquant « une France propre » (*Le Monde* du 19 octobre 1987).

Les agressions racistes ont repris samedi à Brest, où 150 à 200 skinheads se sont retrouvés désoeuvrés après l'annulation, due au mauvais temps, du concert, qui devait avoir lieu près de la ville. Notre correspondant, Gabriel Simon, fait ci-dessous le récit de ces incidents au cours desquels deux automobilistes guadeloupéens et deux étudiants indonésiens ont été violemment frappés.

L'association SOS-Racisme a appelé à un « rassemblement de protestation », le lundi soir 30 mai, à Rouen, pour dénoncer la « rationnade ». L'association « demande instamment à la justice de mettre hors d'état de nuire les bandes armées racistes », ajoutant qu'« encore une fois, les actes de violence raciste suivent les discours xénophobes ».

Une bande armée à Brest

BREST de notre correspondant

Brest était au confluent de la haine et du racisme, le samedi 28 mai. Cent cinquante skin heads sont arrivés dans la matinée pour participer à un concert de rock. Leur passage dans la ville s'est soldé par quatre blessés, deux Guadeloupéens et deux Indonésiens agressés à coups de poing américain.

Les skin heads étaient venus par petits groupes en voiture ou en train, de Paris, Lyon, Pau, Orléans... Mais aussi de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et de Suède, arborant tous un crâne rasé, portant treillis et rangers. A Brest, trois cars loués sur place devaient conduire dans la campagne pour une grande-messe de rock nazi.

L'organisateur du concert, un jeune ouvrier charpentier de vingt-quatre ans, s'était adressé à la municipalité pour obtenir la location d'une salle dans le Parc des expositions de Penfeld. Essuyant un refus, il avait trouvé deux points de repli dans la région brestoise : à Milliacz (Finistère), sur un terrain au bord d'un étang dont le propriétaire ne devait pas savoir l'exact motif du rassemblement, et à Guclichan (Finistère), également dans un lieu privé. Quelques semaines plus tôt, la municipalité de Milliacz avait reçu, par l'entremise d'un militant local d'extrême droite, une demande de location d'un local communal pour un concert de rock.

Les trombes d'eau qui s'abattaient dans la matinée de samedi rendaient impossibles les opérations d'installation de la scène et de la sonorité. Privés de concert, les cent cinquante skin heads s'installèrent au centre ville après s'être ravitaillés en bouteilles de bière. Dans l'après-midi, la tension montait. Deux frères, d'origine guadeloupéenne, vivant dans la région parisienne, qui circulaient en 205, étaient arrêtés à un feu et violemment frappés à coups de poing américain. Explication: la couleur de leur peau. L'un d'eux, atteint d'une fracture à la mâchoire était dirigé vers le centre hospitalier universitaire. Un peu plus tard, des skin heads agressèrent à un arrêt de bus deux étudiants indonésiens. On apprenait aussi qu'un contrôleur de la SNCF avait été blessé dans le train.

De nombreux commerçants du centre ville baissaient leur rideau tandis que des appels téléphoniques de gens apeurés ne cessaient d'arriver au commissariat. La police plaça sous protection l'Hôtel de Ville, la sous-préfecture, le Palais des arts et des congrès, le commissariat central. Les policiers arrêtaient successivement cinq individus dont un en possession d'un fusil à pompe de

type riot Gun, puis sept autres skin heads, dont trois femmes, munis de bombes lacrymogènes, d'un pistolet à grenaille et de queues de billard, et enfin quatre autres « crânes rasés » armés de couteaux à cran d'arrêt. Dix-sept personnes en tout étaient conduites au poste.

Apologie de la violence et croix gammées

Craignant que ces jeunes néo-nazis, ayant pour la plupart entre vingt et vingt-cinq ans, aient investi deux concerts de rock qui avaient lieu ce soir-là, l'un organisé par le Comité local d'action jeunesse en collaboration avec la municipalité, l'autre par le Centre des relations internationales du Finistère contre l'apartheid, les autorités décidèrent de placer un cordon de policiers à l'entrée des deux salles.

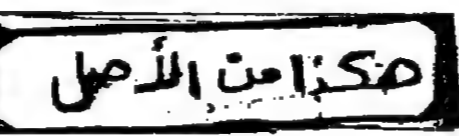
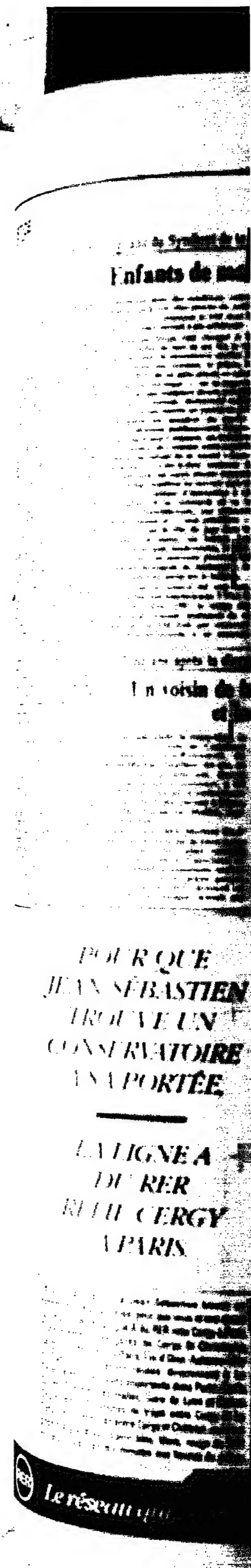
Déjà le 24 octobre 1987, un concert néo-nazi devait se dérouler à Brest. Le même organisateur, qui affirme réprouver l'hitlérisme et se dit « révolutionnaire de droite », avait obtenu la location d'une salle municipale. Informé sur la tenue de la réunion, le maire, M. Georges Kerbert, RPR, l'interdit aussitôt. « Il n'est absolument pas question de faciliter en quel que ce soit le déroulement de tels concerts », souligne M. André Rosoc (CDS), premier adjoint au maire.

La demande avait été formulée au nom de l'association Rebelles européens dont le siège est à Brest et qui édite, sous le manteau, des disques faisant l'apologie de la violence. *Send in the Marines* par Combat 84, *Charles Martel*, par Brutal Combat, *Une force, un hymne*, par Skin Corps, sont quelques-uns de ces titres. Sur la pochette d'un 45 tour, *Terrorists* on voit les cinq musiciens du groupe L'éclat 88 déployer une croix gammée.

Huit des dix-sept personnes interpellées ont été laissées en liberté. Neuf devaient être défilées au parquet, deux Anglais et un étudiant en droit de Courbevoie, propriétaire du fusil à pompe, un adolescent de dix-sept ans, deux Havrais, dont l'un a déjà été condamné à dix-neuf mois pour agression, deux Lyonnais et un militaire de La Grenne-Colombes (Hauts-de-Seine).

GABRIEL SIMON.

FOOTBALL: Nouveaux incidents à Londres. - Plusieurs centaines de supporters de l'équipe de football de Chelsea ont envahi le stade, samedi 28 mai à Londres, à la fin de la rencontre Chelsea-Middlesbrough, blessant vingt-deux personnes, dont deux membres des forces de l'ordre. La police a procédé à trente-quatre interpellations.



Société

JUSTICE

68-88 : les vingt ans du Syndicat de la magistrature

Enfants de mai

Un petit air d'accordéon et un gros gilet... Les juges « rouges » - calamiteuse appellation - ont bien un peu rosé...

Contraint par ses statuts et un rare souci de démocratie interne... Le syndicat - faute de direction redde - perdait en efficacité...

AGATHE LOGEART. (1) Voir les Juges dans la balance... (2) Référence explicite à M. Paul André Sadon...

L'excision en procès aux assises du Val-d'Oise

La condamnation avec sursis sanctionne une coutume plus que ses adeptes

Le procès d'une coutume ancestrale se devait d'aboutir à une condamnation symbolique... Le samedi 28 mai, la cour d'assises du Val-d'Oise a prononcé une peine de trois ans de prison avec sursis...

Cet avis a été partagé par M. Jean-Marie Somny qui occupait le siège de l'avocat général... « Ces pratiques, qui nous paraissent étranges et cruelles, sont, si je puis dire, compensées par le don d'une protection, d'une solidarité de la famille élargie... »

Romp le cercle

Les associations partie civile n'avaient pas toutes la même attitude concernant notamment l'importance de la punition... « Une sanction théorique n'est pas ressentie comme une véritable sanction »...

Il fallait que cela soit dit. Mais le magistrat a ajouté : « Nous sommes là parce qu'une petite fille est morte. Ce n'est pas la fatalité... »

MAURICE PEYROT.

L'affaire du meurtre sans cadavre : acquittement général. La cour d'assises du Puy-de-Dôme a rendu, dimanche 29 mai, à deux heures, un arrêt d'acquittement en faveur de Gérard Nègre, Michel Tréchaud et René Nondédou...

Cinq ans après la disparition d'un jeune garçon

Un voisin de la famille arrêté et inculpé

Cinq ans après la disparition, le 25 juin 1983, près de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), du jeune Mathieu Haulbert, dix ans, un homme de quarante ans, Gaston Laugier, cuisinier saisonnier, a été arrêté et inculpé d'enlèvement d'enfant...

abouti. Ce n'est que fin 1987 que la brigade des recherches de la gendarmerie d'Aix-en-Provence reprit complètement l'enquête.

Ces nouvelles investigations ont abouti à l'interpellation et à l'inculpation de Gaston Laugier, un voisin de la famille Haulbert à La-Bastide-Peyroules. Depuis plusieurs jours, des fouilles ont été effectuées au domicile de l'inculpé afin de retrouver, éventuellement, les restes de l'enfant disparu...

Explosion théorique, foisonnement intellectuel : le SM fait éclater les coutumes érigées d'une profession socialement appauvrie, hiérarchisée jusqu'à la caricature, infantilisée malgré sa puissance...

POUR QUE JEAN-SÉBASTIEN TROUVE UN CONSERVATOIRE A SA PORTÉE, LA LIGNE A DU RER RELIE CERGY A PARIS.

Le 29 mai, pour que Jean-Sébastien trouve un conservatoire à sa portée, pour que vous et moi ayons la vie plus facile, la ligne A du RER relie Cergy à Paris. Concrètement, les gares de Cergy-St-Christophe, Cergy-Préfecture, Conflans-Fin-d'Oise, Achères-Ville et Sartrouville seront reliées directement à La Défense et à cinq pôles importants dans Paris : Etoile, Auber, Châtelet-Les Halles, Gare de Lyon et Nation.

UNIVAS



Le réseau qui va vraiment dans votre sens.



Culture

MUSIQUES

« 1791, la dernière année de Mozart », un livre de H.C. Robbins Landon

Amadeus II

C'est l'homme Mozart que l'on voit vivre et mourir dans ce livre passionnant.

On ne remercia jamais assez Peter Shaffer, l'auteur de la pièce dont a été tiré le film *Amadeus*. Non seulement il a fait connaître Mozart à des millions de personnes auxquelles ce nom était inconnu (ce qui n'est pas rien). Non seulement il a fait acheter un nombre incalculable d'enregistrements du *Requiem* (ce qui est mieux encore). Mais il a fait naître — par réaction — un livre passionnant.

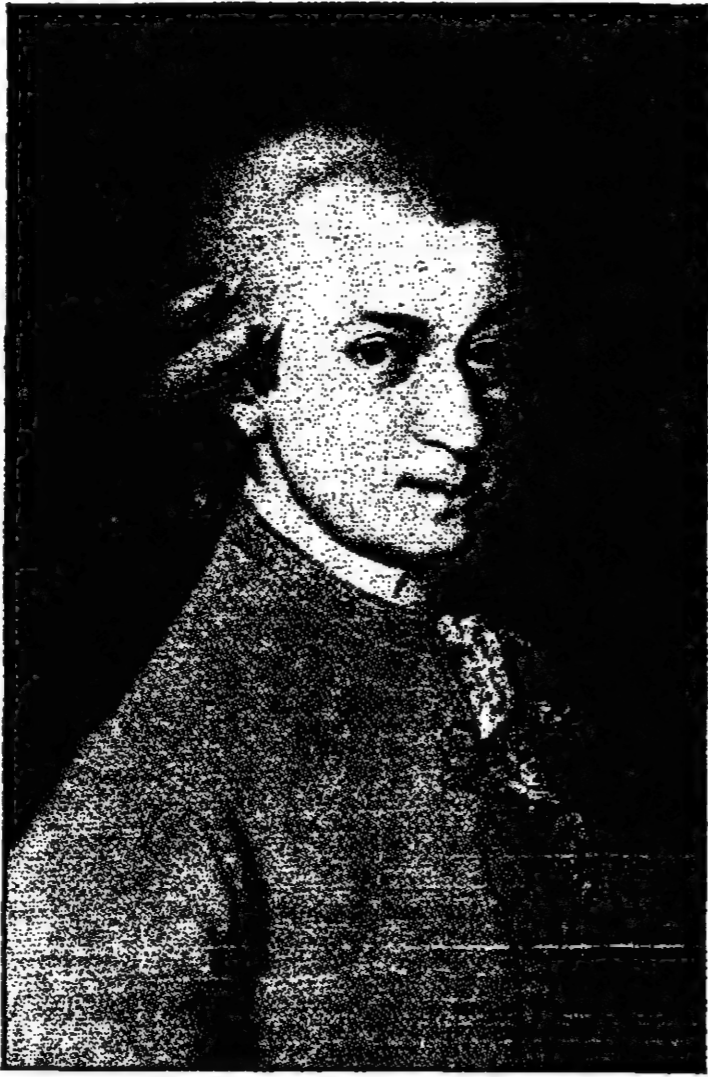
1791, la dernière année de Mozart se lit comme une enquête policière. Toutes les pièces versées au dossier — inventaire des biens, description des lieux, analyse des mobiles psychologiques, examen du cadavre... — provoquent chez le lecteur l'émerveillement.

Ainsi, près de deux cents ans après les témoins peuvent encore parler et les indices être interrogés. L'enquêteur lui-même porte un nom digne de Scotland-Yard : H.C. Robbins Landon.

Mozart n'a pas été assassiné. Ni par ses frères maçons (à cause de « secrets » révélés sur l'ordre par la *Flûte enchantée*). Ni par son adversaire Salieri, bien que celui-ci, comme le montre le film de Milos Forman, fût rempli à son sujet de culpabilité et qu'il ait fini par se suicider. Un témoignage de Moscheles, l'élève de Beethoven, qui rendit visite au vieux Salieri dans son hôpital en 1823, met fin à l'« absurde rumeur ».

Mais de quoi, alors, Mozart est-il mort ? On découvre que des médecins en grand nombre se sont penchés sur la question et qu'il a fallu des pages et des pages d'hypothèses et de supputations pour qu'un certain Peter J. Davies ait enfin, tout récemment (1984), « le dernier mot sur la question ».

Mozart est mort des affections suivantes : infection streptococcique, syndrome de Schönlein-Henoch, insuffisance rénale, saignée, hémorragie cérébrale, broncho-pneumonie finale. « Ce diagnostic », l'auteur le commente ainsi :



Peinture à l'huile de Barbara Krafft, 1819

« La vérité est souvent plus poignante que la fiction. » Vrai pour l'ensemble de ses titres, chapitres, annexes, schémas et notes : c'est l'homme Mozart — affectueux, persiflateur, surmené, dépensier — que l'on voit vivre ici les douze derniers mois de sa vie. C'est l'homme que l'on voit mourir. Non plus le pitre ou le chromo d'un génie.

Amusant paradoxe, ce fameux *Requiem*, sur lequel les foules se

gré dans cette affaire. Le comte von Walsegg, commanditaire, doux allumé, compositeur raté, dont l'habitude était de signer les œuvres qu'il payait à des nègres. Ainsi l'aurait-il fait du *Requiem* qu'il avait demandé en toute hâte et pour une belle somme à Mozart pour commémorer chaque année le souvenir de « son épouse bien-aimée, morte le 14 février 1791 dans la fleur de l'âge ». Mais le mercenaire se trouva distrahit par de minimes occupations annexes : rien moins que la *Clémence de Titus* et *La Flûte enchantée*.

Puis Mozart mourut début décembre. Le comte Walsegg attend toujours. La moitié des honoraires reste à toucher. Endettée, Constance, la veuve, demande de l'aide à Süssmayr, Freystädler et Eybler, les élèves, à contrecoeur pour le premier (il était, entre temps, passé dans le camp de Salieri) : « C'est son écriture qui ressemblait le plus à celle de Mozart » !

« La partition du *Requiem*, telle qu'elle fut présentée à Walsegg, comprenait le début de l'introduction (« *Requiem aeternam* ») dans l'autographe achevé de Mozart, avec la fausse signature de Süssmayr, et la *Kyrie* dans l'esquisse autographe de Mozart, remplie par Freystädler et Süssmayr, et le reste de l'œuvre copié ou composé par Süssmayr » (« copié » pour les passages que Mozart lui avait chantés avant sa mort sans même avoir eu le temps de les noter).

Signalons pour clore l'affaire, que en livrant au comte Walsegg le *Requiem* achevé, Constance oubliât que ce dernier s'en était garanti à grands frais l'exclusivité. Elle expédia donc avec une copie à Leipzig pour le faire éditer. Les maisons de disques ne le remercient, elle non plus, jamais assez.

ANNE REY.

★ **1791, la dernière année de Mozart**, de H.C. Robbins Landon, traduit de l'anglais par Dennis Collins, éd. J.-C. Lattes, 120 F (vient de paraître également une étude assez sophistiquée sur la *Musique de chambre de Mozart*, par Alec Hyatt King, traduit de l'anglais par Philippe Rouillé, Ed. Actes Sud, 80 F).

« Symphonie de Printemps », de Benjamin Britten

Les « Maîtres chanteurs » à Londres

« A la manière de Haydn dans les Saisons », Britten nous a offert, en 1949, un festin de musique et de poésie dont la France ne profite que parcimonieusement.

L'Orchestre national de Radio-France réjouit, tout fier de ses nouveaux violons solos à la fleur de l'âge, dans un état idéal pour interpréter *La Symphonie de Printemps* de Benjamin Britten, sous la direction de Jeffrey Tate. Et ce chef anglais de quarante-cinq ans, dont on sait qu'il fut frappé par la polio-myélite, semblait lui-même une vigoureuse image printannière : de ce corps maigre et lord, posé de guingois sur sa chaise, émane une énergie qui s'élevait à travers les épais et remplissait les bras d'une lyrique, bienveillante, contagieuse.

Il communique son enchantement à ses solistes qui doctelaient de la tête et s'arrêtaient de lire la partition au moment pour fermer les yeux, aux enfants de la Maîtrise et au vaste chœur de Radio-France, préfixé de sa douzaine, comme à l'orchestre frémissant de bonheur. Et l'on s'étonne que cette œuvre, créée en 1949, fraîche comme les *Saisons*, de Haydn, soit si rarement jouée en France.

Des sons étouffés, des bruits de percussion légère, est le printemps qui point sous l'hiver. La *capella* lent et calme, appelle le soleil dans « la nuit hivernale » et les

trompettes s'éveillent, rayonnent doucement. Robert Tear, le merveilleux ténor, convoque le coucou ; la ravissante soprano noire, Gwendolyn Bradley et Sarah Walker, contre-alto à la voix d'aurore, soufflent comme des oiseaux à 4 heures du matin ; les enfants chantonnent et siffloient et le grand cœur célèbre, avec Milton, la venue de l'étoile de l'aube.

La deuxième partie du groupe des chants d'amour, l'un galant et ironique, l'autre enthousiaste et le troisième, sur un poème de Wistan Audon, d'un sentiment profond qui s'égarait à l'infini.

Le Scherzo, également en trois poèmes, allie la passion et la gaieté en une musique bondissante où Britten fait merveille tant par la fraîcheur des mélodies que par l'invention des formes, le piquant des rythmes et la saveur des timbres.

Et la *Symphonie de Printemps* s'achève par une grande fête populaire qui est, pour Londres, l'équivalent du final des *Maîtres chanteurs* pour Nuremberg, et où l'humour, l'émotion et la fierté nationale, s'embrassent au rythme d'une valse cadenciée.

Au terme de ce festin de la musique et de la poésie on pardonne de bon cœur à Jeffrey Tate de nous avoir infligé, pour commencer, un pensum de trente-cinq minutes, le *Pastoral* (1913) de Sir Edward Elgar, à dégoûter n'importe qui de savoir si bien écrire quand on n'a pas un grain d'originalité. Pauvre Sir John décaussé de toute saveur !

JACQUES LONCHAMPT.

Le NOP par moitié aux Champs-Élysées

Géométrie variée

D'autres font des concerts à deux orchestres. Eux se déboulent, et ça leur va bien.

Dans un intéressant numéro de la revue *Autrement*, Jean-Pierre Guillard qualifie de « dinosaure » un orchestre qui ne se consacrerait qu'à « répertoire symphonique ». Il vise l'Orchestre de Paris, dont il fut administrateur, et regrette que le modèle qui avait présidé à sa création — la polyvalence — n'ait pu mûrir et une raison pu être appliquée (1). La « diversification » de l'Orchestre de l'Opéra de Paris pose elle aussi quelques questions.

L'itinéraire du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France va à ce compte-là dans le sens du progrès. Orchestre symphonique, il fut créé de sa création de par sa « géométrie variable », à jouer aussi bien les grandes symphonies romantiques que les œuvres de notre siècle.

Orchestre de fosse il est devenu, au gré d'une stratégie d'ailleurs progressive, consistant par exemple à tester ses qualités sur une même œuvre d'abord en concert, puis dans les vraies conditions de la représentation. Le NOP donnait la *Tétralogie* de Wagner en oratorio dans l'hiver 1986 aux Champs-Élysées. Il la redonnera dans la mise en espace du théâtre antique d'Orange cet été. Il aura, d'autre part, beaucoup fréquenté cette année la fosse du Châtelet pour un cycle d'opéras romantiques : le *Freischütz* nuremberg, et l'autre Weber, *Arabella* de Richard Strauss prochainement. Un cycle doublé de concerts « dans le thème », faut-il le préciser ?

Mais rien n'est impossible à un orchestre en bonne santé. C'est ce que semble avoir voulu démontrer l'équipe de tête du NOP (Marek Janowski à la baguette, Yvon Koppé à l'administration) par la formule bien particulière du concert de mercredi dernier : les vents d'un côté, pour les *Symphonies* de Stravinsky et la *Gran Partita* de Mozart (qui nécessite un douzième orchestre d'une contre-basse) ; les cordes ensuite, au grand complet, pour la *Nuit transfigurée* de Schönberg, dans la version pour sextuor à cordes « développée ». Façon de mettre courtoisement pour une fois l'harmonie sur le devant de la scène « manifestations délicieuses, cours d'une souplesse étonnante, basses à la parade, quelques ornements bizarres à la première clarinette) comme cela se pratique régulièrement dans les formations allemandes. Façon aussi de continuer, dans cette transcription de Schönberg qui est un challenge pour les meilleurs orchestres du monde, le soyeux, l'intensité, les nuances, la cohésion de ces « cordes françaises » qui n'ont pas toujours bonne réputation. Ce qui fut fait avec ces attaques « dans le son » qui est la marque de Janowski. Avec, aussi, une irrésistible émotion.

A. R.

★ Le Nouvel Orchestre philharmonique joue la *Symphonie* de Bruckner, le 11 juin au studio 104, dans le cadre du quatrième Festival d'orchestres (et dans le cadre de la soirée de gala aussi annoncé) ; les deux représentations d'*Arabella* de Strauss auront lieu ensuite au Châtelet (le 21 juin) et aux Champs-Élysées (le 23).

(1) — L'Orchestre, des rités et des dièses, revue *Autrement*, n° 99, mai 1988, 85 F.

DISQUES

« Le Clavier bien tempéré » par Keith Jarrett

C'est la surprise de l'année. Mais une surprise préparée par *Book of Ways*, improvisations au clavecin pour lesquelles Jarrett s'était passionnément identifié au Cantor de Saint-Thomé.

Écoutez ces deux CD. Jamais ne vous viendra à l'idée l'anacrage « jazz » de l'éclectique. Sur les emprunts, au revanche, au *Clavier bien tempéré* de Glenn Gould, la curiosité bien évidemment vous viendra. Certains titres du Canadien suscitent chez l'Américain ornements « glissés », faux accents, tendance à presser.

Pour le reste — c'est-à-dire, pour l'instant dans *Das Wohltemperierte Klavier, Buch I* — Jarrett l'emporte de main haute la main. L'éclectisme des voix y est : l'évidence des tempos (gros défaut de Gould) ; l'insouciance rythmique grâce à laquelle préliudes et fugues « avancent » irrésistiblement ; un détachement expressif habité. Le son est le plus beau que puisse rendre jusqu'à l'ère (mais c'est la spécialité d'ECM) un piano enregistré.

A croire (Solal) que les seuls pianistes vraiment doués pour l'abstraction sont les pianistes de jazz.

A. R.

★ 2 CD ECM « New series ».

Madrigaux de Gesualdo

Tournant le dos à l'héritage pétrarquais du madrigal traditionnel, Gesualdo violette le genre. Dans cet étrange univers musical qui « refuse l'action et la plupart du temps s'immerge dans des images de situations ou d'excès », le problème de la dramatisation et de la théâtralité du chant ne se pose même pas. C'est que les figures, fulgurantes ou désarticulées, sont drame en soi et pure théâtralité.

Ce qu'on parvient à comprendre William Christie et les Arts Florissants qui, au lieu de cuisiner cette anthologie géométrique comme un collier de miniatures opératiques, se font et en elle pour dénouer, au terme de chacune de ces quêtes polyphoniques torturées, réchauffées de chromatisme incessant, la cible majeure des mots et des notes (par-delà l'amour et les larmes) : la mort.

R. T.

★ C.D. Harmonia Mundi.

Mingus sur Candid

La contribution du bassiste compositeur à la marque légendaire Candid date de 1960. C'est pour lui la grande période de créativité, d'activité et d'agitation autour de ses « Workshops » ou de ses colères. Selon les « pages » de cette anthologie, on trouve Booker Ervin au ténor, Eric Dolphy à l'alto, ces monuments de la légende minguésienne ou encore Paul Bley au piano. Et sous quelques autres pages inédites, les pavés des « rebelles » qui avaient écorché Mingus dans son contre-festival de Newport (Roy Eldridge, Tommy Flanagan, Jo Jones).

★ *Reincarnation of a love bird, Candid*, ICD 79026.

George Gruntz

Concert Jazz Band 87

Le pianiste George Gruntz, arrangements efficaces et sens du groupe, a le chic pour réunir des musiciens de premier plan pratiquement à chacun des dix-sept postes de ses big bands. Le résultat est parfois légèrement en deçà des promesses et souvent à leur mesure.

★ *Happening Now!* (avec Kenny Wheeler, Enrico Rava, Leo Konitz, John Henderson, Howard Johnson, Ray Anderson, etc.), Hat ART 1 CD 6008.

Franz Kolmann et Steve Lacy

Tour à tour précieux, inventif, bizarre, audacieux ou pénible, *About Yesterdays Eszthetics* du trompettiste Franz Kolmann vaut pour les intentions, une présence instrumentale intéressante (bugle et hautbois) et la participation, surtout, de Steve Lacy. La conception rythmique est après tout admissible. Pourtant, quelque chose ne colle pas dans les tempos (tempo ? tant pis) proprement caractéristiques du jazz.

La rythmique s'y traîne au pas des vaches. Il eût fallu s'en tenir aux rythmes « contemporains » : c'est moins compromettant. (Indispensable pour les bassistes débutants : comme exemple à ne pas suivre.)

★ *About Yesterdays Eszthetics*, Hat ART 1 CD 6003.

Laurent Violet aux Blancs-Manteaux

Le comique rock

Un nouveau rire est en train de naître. Qui fait dater Coluche.

Laurent Violet, à peine vingt-cinq ans, présente tous les soirs un « one man show » aux Blancs-Manteaux. Humoriste, caricaturiste, son rire suit les pulsions de la vie : il est fou, éclatant, léger, bruyant, sauvage, étouffé ou inextinguible. Laurent Violet est un comique rock. Ses parodies fortement rythmées sont dérivées en une suite de mouvements spontanés, comme autant de fureurs ou de rages au ventre, d'émotions ou d'extravagances.

A la différence de la génération précédente de colporteurs du rire, Laurent Violet ne vient pas du café-théâtre, n'a pas des frustrations de comédien. Venu à Paris pour chanter il y a trois ans, il a participé au radiocrochet nouveau style pratiqué alors par le Tintamarre le samedi après-midi et a débuté Clémentine Céline.

★ Les 30 et 31 mai, à 20 h 30, à Bercy. Tél. : 43-46-12-21.

★ *Farid Chopel et les Kids au Privé*. — Le mime (et caricaturiste) Farid Chopel présente son premier récital de... chansons. Au programme : soul, rhythm and blues, chansons de Piaf, d'Otis Redding et de Billie Holiday.

★ Tous les soirs à 23 heures, le Privé. Tél. : 42-46-10-37.

★ *Ornette Coleman à Tarbes*. — Ouverture forte et nette du huitième Festival de jazz de Tarbes : Ornette Coleman alterne avec Louis Scavia. Le saxophoniste-trompettiste et violoncelliste, qui fut à l'origine du free-jazz, poursuit une carrière qui laisse une part de son public perplexe. Normal : poète et délicieux inventeur de mélodies simples, Ornette Coleman n'a jamais su donner dans la facilité. Au programme :

Mac Laughlin (1^{er}), Steve Lacy (2^e), Eddy Louiss (3^e).

★ Mardi 31 mai, à 21 heures. Tél. : 62-93-18-55.

★ *Ahmad Jamal à Boulogne-Billancourt*. — Pendant une longue période, en gré de 1955 à 1965, le recommandé Ahmad Jamal a mis au point une formule de trio d'une délicatesse souveraine et d'une très grande liberté d'expression. Célébré avec ferveur comme peuvent l'être les artistes maudits, mythiques, il s'est aussi bien retrouvé millionnaire en disques (le premier dans l'histoire du jazz), avant de replonger dans l'inconnu. A découvrir sans faute au Festival de Boulogne-Billancourt, avec une autre légende discrète du piano : Phineas Newborn (3^e).

★ Mercredi 1^{er} juin, 20 h 30. Tél. : 46-03-60-44.

★ Deux orchestres à Pleyel. — Première soirée symphonique pour un mois de juin qui en comportera beaucoup. Par l'intermédiaire de *Laborintus II*, de Berio, par l'Orchestre de Paris : *Pallas au Méliandre*, de Schoenberg. Direction Pierre Boulez.

★ Les 1^{er} et 2^e juin, 20 h 30. Tél. : 43-63-07-96.

★ *Ry Cooder au Grand Rex*. — Un grand guitariste et un compositeur éclectique et prolifique, notamment de musiques de films *Paris, Texas*, *Alamo Bay*. Un auteur de chansons savoureuses et une voix claquée, pressentie.

★ Grand Rex, le 2 juin. Tél. : 42-36-83-93.

★ *Festival d'orchestres au Châtelet*. — Cette quatrième convention de grandes formations au Châtelet débute avec une 9^e de Beethoven par l'Orchestre d'Atlanta, direction Robert Shaw (le 2) et culmine cette semaine avec la venue de Maurizio Pollini dans le *Concerto pour piano*, de Schoenberg, avec l'Orchestre de Paris, direction Pierre Boulez (le 4). Avant le Concertgebouw et Riccardo Chailly (Berio, Bruckner, le 5, exceptionnellement à 20 heures).

★ Du 2 au 11 juin, 20 h 30. Tél. : 42-33-00-00.

★ *Musique-Calendar*. — Barbara Sukowa chante Schoenberg à la Cité. On avait découvert l'intégrité de Rosa Luxemburg dans la *Polly de l'Opéra de quai-sous*, montré par Striebler. Elle chante ici *Pierrot lunaire*, dans un programme consacré aussi à Regner, Debussy et

Bocini, par l'Ensemble Schoenberg de La Haye.

★ Les 3 et 4 juin, 21 heures. Tél. : 40-26-05-03.

★ *Patrice Fosterman aux Boffines du Nord*. — L'ancien premier violon du National même désormais une carrière « solo » tout en présidant aux destinées de l'Orchestra de chambre de Savoie. la série « Violon passion » qu'il inaugure à Paris avec un ensemble instrumental et un programme à la carte est une « mise en espace ». Violon en quatre dimensions.

★ Du 2 au 18 juin, 20 h 30 (le samedi à 16 heures, soirée dimanche).

Tél. : 42-39-34-30.

★ *Luis de Córdoba à Oloron*. — Luis de Córdoba a tous les traits des mauvais chanteurs flamenco : souplesse d'une voix charmeuse, virtuosité et maniériste. Il n'empêche qu'il est, depuis son apparition sur la scène du monde des sons noirs, un interprète incontesté, recherché et célébré. Avec José Merce et Carmen Vargaa, il est la vedette d'une des manifestations de flamenco les plus « pures » de ce côté des Pyrénées : la huitième Nuit d'Andalousie à Oloron-Sainte-Marie.

★ Le 4 juin, 21 h 15, tél. : 59-39-79-18.

صكبات الأصل

Culture

COULISSES

Jean-Michel Jarre encore plus fort

Avec trente-deux millions de disques vendus, Jean-Michel Jarre détiendrait un petit record auquel s'ajoute celui d'avoir donné, à Houston l'an dernier, le plus gigantesque concert répertorié. Le compositeur d'Oxygène avait alors réuni plus d'un million de spectateurs pour les célébrations du cent cinquantième anniversaire du Texas.

Jean-Michel Jarre annonce son intention de doubler ce score le 24 septembre, lors d'un concert qu'il donnera dans les anciens docks de Londres. Les effets laser qui accompagneront son synthésiseur devraient être visibles à plusieurs kilomètres à la ronde. Budget de cette unique soirée : 5 millions de livres (50 millions de francs environ).

Concert pour un violoncelle

Le 21 juin, jour de la fête de la musique, tous les concerts sont gratuits. Sauf un : celui qu'Augustin Dumay, Alexandre Lagoya, Marielle Nordmann et Anna Quattrone donnent à 21 h 30 à l'église du Travail de Passy, dans le quinzième arrondissement de Paris. « Concert pour un violoncelle » est le titre de cette soirée (de 300 F à 500 F la place). Mais les mélomanes auront, au bout du compte, à y gagner. Les

bénéfices seront en effet intégralement consacrés à l'achat d'un instrument dédié par le jeune violoncelliste Cecilia Tan, un Guadagnini de grande valeur, d'un montant approximatif de 1,5 million de francs. De nombreuses personnalités (Patrick Poivre d'Arvor, Pierre-Jean Remy...) patronnent cette initiative sans précédents.

* Association des amis de Canisy, Elisabeth Appredisse, 13, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

Le disque en progrès

Le Salon du disque, premier du nom, qui devait avoir lieu du 11 au 19 juin au Parc des expositions de la Porte de Versailles, vient d'être reporté à l'automne, en raison de la « concurrence » des élections législatives. C'est donc du 11 au 17 novembre que seront exposés 17 000 mètres carrés, les produits des firmes discographiques (CD, microsillons, cassettes), ceux des producteurs indépendants, des studios d'enregistrement, 250 mètres carrés restant réservés à un podium-spectacles.

Le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) a rendu publiques ses statistiques relatives au marché français du disque compact comparées à celui du support vinyle. Avec 1 737 000 CD vendus en avril sur le territoire français, le premier devance désormais le second (1 343 000 exemplaires sur la même période). Le chiffre d'affaires du dis-

que laser (103,9 millions de francs) devance également celui de la cassette enregistrée (74,5 MF) et dépasse ceux, combinés, du 45 tours (47,7 MF) et du 33 tours (43 MF).

Le SNEP note d'autre part que le chiffre d'affaires général du disque en France, pour les quatre derniers mois de l'année, a progressé de 30,3 % par rapport à la même période de l'année passée, progression à imputer probablement à la baisse de la TVA de 33,33 % à 18,60 % depuis le 1^{er} décembre 1987.

Millions de dollars pour une pincée de cendres

Mick Jagger, chanteur des Rolling Stones, n'est pas mort. Mais une société australienne, la Trend Connection, a déjà proposé 20 millions de dollars (près de 120 millions de francs) pour l'acquisition de ses cendres, qu'elle commercialisera dans des sabliers. Guenter Roth, qui dirige la société, pense pouvoir vendre un millier de ces sabliers à 1 million de dollars pièce, dans la mois qui suivra la mort du chanteur. — (AFP.)

CINÉMA

American Chicano

Pendant le Festival de Cannes, on ne sort pas de films importants sinon ceux présentés dans les différentes sections. Immédiatement après le Festival, c'est la même chose. On a droit à des productions bâclées, misérables, sous-produits de quelque chose, pas même série B.

Ainsi, *American Chicano*, de et avec Cheech Marin, est visiblement né dans le sillage de la vogue Bamba. Le scénario aurait pu se développer en joyeuse farce : un Chicano né à Los Angeles va chercher au cousin qu'il se connaît pas et qui travaille dans une fabrique de jouets. Quand il arrive, il est pris dans une rafle et, comme il est venu les mains dans les poches, sans papiers, il a beau brailier qu'il est américain né à L.A., il est ramené au Mexique avec une cargaison de clandestins réagés.

Le voilà à Tijuana, avec vingt-cinq cents sur lui et sans parler un mot d'espagnol. Il rencontre un compatriote tenancier de bar, aventurier allemand, intermédiaire pour les passages de frontières.

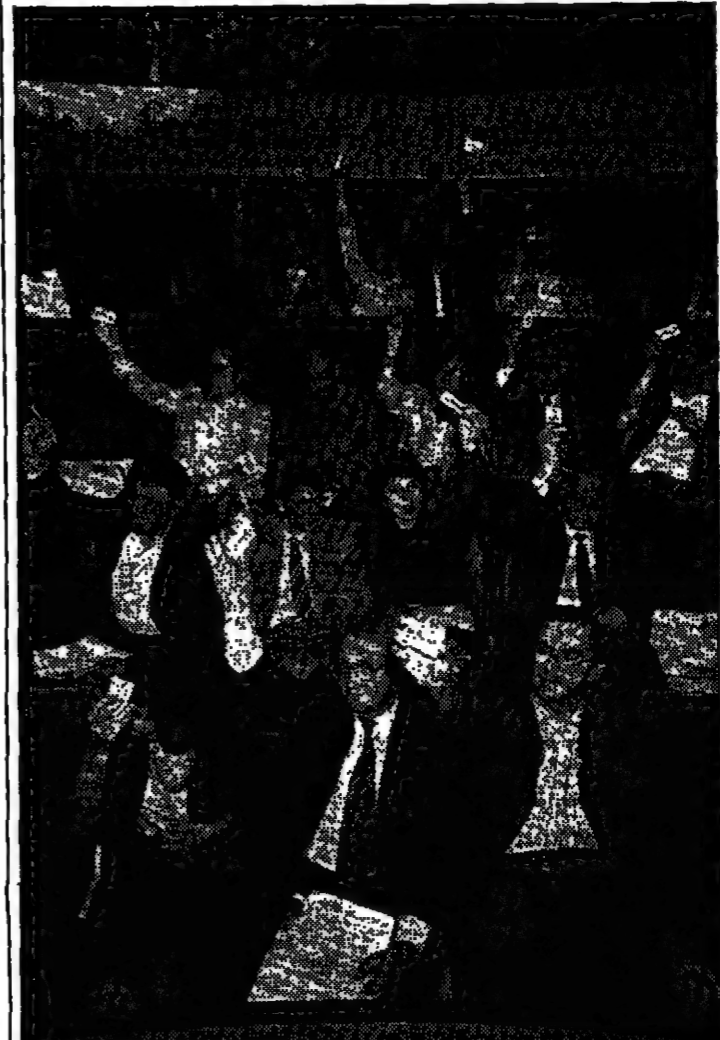
Il y a quelques bons moments : la leçon de composition voyou branché à deux Chinois et trois Indiens, le tableau de Christ qui parle, parce qu'il est placé devant le répertoire du téléphone. Deux pays répétés chacun au moins trois fois. Le reste se traîne comme dans les vieilles séries à rires intégrés.

C. G.

Communication

L'assemblée générale de la société des lecteurs du « Monde »

« Un dividende affectif »



Quinze cents personnes enviyés, dont un bon nombre venus de province et même de l'étranger, ont assisté le samedi matin 28 mai, au Cirque d'hiver, à la deuxième assemblée générale de la SA des lecteurs du *Monde*. Assemblée toute « ordinaire », sans appel, comme l'an dernier, à une augmentation de capital.

Il s'agissait pour l'essentiel d'approuver les comptes et de reconduire le conseil d'administration qui, à partir de 1989, sera renouvelé chaque année par système, les sortants étant tirés au sort.

La partie formelle — la « messe en latin », selon l'expression d'Alain Minc — a donc été réduite au strict nécessaire. Les participants étaient surtout venus pour en savoir un peu plus sur la vie du journal — ils ont reçu toutes les explications nécessaires sur sa santé retrouvée — rencontrer ceux qui le font, et recevoir, en plus du dividende financier voté par le conseil d'administration, ce que l'un d'eux a joyeusement appelé un « dividende affectif ».

Ce qui, en effet, a frappé dans cette réunion, c'est son caractère très chaleureux, facilité par la disposition des lieux, comme le caractère direct, tant durant la séance qu'au cours du cocktail qui a suivi, des questions posées et des réponses qui leur ont été apportées.

Notre fondateur Hubert Beuve-Méry, qui nous avait fait l'amitié de venir, a été ovationné comme il l'avait été l'an dernier à La Villette.

Deux de nos amis signaient leurs livres : Raymond Depardon, dont *le Monde* publie le recueil de photos parues dans nos colonnes durant la campagne présidentielle, et Yvonne Robeyrol, dont le sujet est sensible, mais plus ancien puisqu'il s'agit de notre grand-mère comme l'Africaine Lucy. L'un et l'autre ont connu un grand succès.

Rendez-vous dans un an... A. F.

35 354 actions représentées

35 354 actions soit 53,57 % (88 000 actions) étaient présentes ou représentées, le résultat étant de 25 %. Toutes les résolutions ont été approuvées à une très large majorité. Les résultats seront publiés dans le numéro spécial d'informations

annoncé lors de l'assemblée générale. Les opérations d'augmentation et de vote ont été réalisées avec des appareils informatiques mis à la disposition de la Société des lecteurs du *Monde* par Geracom, assistée de Coren.

Inculpé de corruption passive

M. Michel Droit estime faire face à un « complot »

Inculpé le 27 mai de « corruption passive » au regard de ses liens financiers avec le groupe Hersant (*le Monde* daté 29 et 30 mai), l'académicien Michel Droit estime faire face à un « complot » et une

« machination orchestrée médiatiquement ». Interrogé le 28 mai dans le journal de FR 3, M. Droit a déclaré : « Nous voyons réapparaître le cortège de la médiocratie, de la haine, de la diffamation, tous les

ingrédients de la calomnie... Je voudrais dire à ceux qui en ce moment fourbissent leurs armes contre moi que j'ai la peau très dure. Il ne faut pas qu'ils se fassent d'illusions. Ils n'auront pas ma mort sociale et professionnelle ».

L'ANADET propose le boycottage de la publicité télévisée

Boycottage contre boycottage ! Aux listes noires dressées par les chaînes privées contre les auteurs qui refusent les coupures publicitaires, répond maintenant un appel au boycottage des produits variés par ces spots contestés.

Une riposte prévue pour le 1^{er} septembre et vigoureusement soutenue par un carré de téléphiles et publicistes réunis, samedi 28 mai, à l'initiative de M. Jean-Paul Lerat, président de la jeune Association nationale de défense de la télévision (ANADET) (1) : quelques dizaines de personnes, plutôt âgées (les retraités ne sont-ils pas les télé-spectateurs les plus assidus ?), souvent enseignants, auxquelles s'étaient joints des comédiens comme Claude Pieppé, des réalisateurs comme Jean-Pierre Marchand, Jean Prost ou Jacques Vigoroux.

« Ce boycott est la seule arme qui puisse nous faire entendre », devait lancer M. Jean-Paul Lerat devant un public conquis d'avance. Et d'expliquer que, pour plus de facilité, il sera limité au seul premier spot des écrans coupant les œuvres.

Et pour parachever son action, l'ANADET a accepté de se joindre au grand rallye lancé par l'ancien ministre communiste, M. Jack Rallit, fondateur des États généraux de la culture. Un rallye qui doit traverser la France à l'automne pour expliquer aux Français des villes et villages traversés la lutte contre le sponsoring des œuvres.

« Ce boycott est la seule arme qui puisse nous faire entendre », devait lancer M. Jean-Paul Lerat devant un public conquis d'avance. Et d'expliquer que, pour plus de facilité, il sera limité au seul premier spot des écrans coupant les œuvres.

Et pour parachever son action, l'ANADET a accepté de se joindre au grand rallye lancé par l'ancien ministre communiste, M. Jack Rallit, fondateur des États généraux de la culture. Un rallye qui doit traverser la France à l'automne pour expliquer aux Français des villes et villages traversés la lutte contre le sponsoring des œuvres.

(1) Place Saint-Nicolas, 03140 Chantelle.

ORANGE 88
FONDATION TELECOM

WAGNER
L'ANNEAU DU NIBELUNG
(La Tétralogie)

9 Juillet - 22 h
L'OR DU RHIN
16 Juillet - 21 h 30
LA WALKYRIE

23 Juin - 21 h 30
SIEGFRIED
31 Juillet - 21 h 30
LE CREPUSCULE DES DIEUX

LOCATION : 90-34-24-24

PREMIERE SORTIE MONDIALE LE 1^{er} JUIN

« FILM MAGNIFIQUE »

FRANCE SOIR
« BIRD est un chant d'amour »
LIBERATION

Il n'y a pas de deuxième acte dans une vie d'Alibiain.

WAVELA BRASS FRILSEYER UNF PRODUCTION WAVELA
BIRD FOREST WHITAKER DINE VEVONA MUSIQUE DE JENNIE THAS BOB I PAUL DILLI BANKAY
PRODUCTEUR EXECUTIF DAVID WILSON DIRECTEUR GENERAL MICHAEL W. BASTIN COUS

Le Monde
SCIENCES
ET MÉDECINE

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX
LA NUIT DE L'HYDROELECTRIQUE
LES SEMAINES DE LA MARIONNETTE A PARIS

Les autres salles
ARCANE (41-38-19-70)
ATALANTE (46-06-11-90)

Orchestre symphonique des jeunes d'Ile-de-France
EGLISE SAINT-MERRE
MUSEE DORSAY

La Cinémathèque
PALAIS DE CHAILLOT
SALLE GARNIER

Les exclusivités
AMBIU JE T'AI ME (Fr.): Les Montparnos

Les concerts
EGLISE AMERICAINE DE PARIS
EGLISE DES BELLETTES

Lundi 30 mai

PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY
FENICHE OPERA
ST. PIERRE
SALLE PLEYEL

Région parisienne
AULNAY-SOUS-BOIS
LA COURNEUVE

cinéma
CRY FREEDOM
PALAIS DE CHAILLOT

LES FILMS NOUVEAUX
AMERICAN CHICANO
MELAGRO

MES AMOURS DE 68
SAMMY ET ROSIE STENOYENT EN L'AIR
SECURITE PUBLIQUE

Les grandes reprises
A BOUT DE SOUFFLE
L'ARGENT

Les festivals
ALFRED HITCHCOCK
CINEMA JUSTICE

PARIS EN VISITES
MARDI 31 MAI
« Une heure au Père-Lachaise »

Radio-télévision

Radio-télévision
Lundi 30 mai

Radio-télévision
Mardi 31 mai

Radio-télévision
Mardi 31 mai

mercredi
Un film de Jean Claude BRISSEAU
Prix du meilleur scénariste 1986

DE BRUIT ET DE FUREUR
CANNES 88
PRIX PERSPECTIVES DU CINEMA FRANCAIS

danse
20h45
pour la première fois en France
JORMA UOTINEN

سكربتات الأصل
Radio-télévision
Lundi 30 mai

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-mat. Signification des symboles: S Signal dans « le Monde radio-télévision » F Film à émettre O Ou peut voir N Ne pas manquer M Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 30 mai

TF 1
20.40 Cinéma: Chicanos, chanson de tête. Film américain de Jerrold Freedman (1980). Avec Charles Bronson, Bruno Kirby, Bert Remson, Michael Lerner. 22.30 Magazine: Méditation. De François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Pertheux. Thème: les bavures policières. 23.30 Le bébé show (rediff.). 23.35 Journal et Bourse. 23.50 Minit-sport. 0.50 Documentaire: Histoire naturelle. Émission d'Igor Barrière, Étienne Lalon et Jean-Pierre Fleury. La pêche au brochet; La fanonnerie; Les coureurs des bois au Canada.

A 2
20.35 Cinéma: Rende avec nous, en s'ère. Film franco-italien de Michele Massimo Tarantini (1981). Avec Aldo Masciocchi, Edwige Fenech, Alvarado Vitali. 22.15 Tennis. Internationaux de Roland-Garros (résumé des épreuves du jour). Présenté par Christian Quideu, Jean-Paul Loh et Patrice Dominguez. 23.05 Magazine: L'après-midi avec. 23.30 Journal et Bourse. 23.50 Minit-sport. 0.50 Documentaire: Histoire naturelle. Émission d'Igor Barrière, Étienne Lalon et Jean-Pierre Fleury. La pêche au brochet; La fanonnerie; Les coureurs des bois au Canada.

FR 3
20.30 Cinéma: Le pacte. Film français de Georges Lautner (1967). Avec Jean Gabin, Dany Carrel, Jean Gaven, Maurice Garrel, Félix Marten. 22.00 Campagne électorale. 22.05 Magazine: Canal foot 100. Dernière émission de la saison, la centième aussi. Une fête, des invités. 22.50 Les drames de Canal+. 23.50 Basket professionnel américain. 1.20 Cinéma: Mort en vie. Film américain de Gary Sher-

CANAL PLUS
20.30 Cinéma: Emory. Film américain de Wolfgang Petersen (1985). Avec Dennis Quaid, Louis Gossett, James, Richard Marcus. 22.00 Flash d'informations. 22.05 Magazine: Canal foot 100. Dernière émission de la saison, la centième aussi. Une fête, des invités. 22.50 Les drames de Canal+. 23.50 Basket professionnel américain. 1.20 Cinéma: Mort en vie. Film américain de Gary Sher-

man (1986). Avec Rutger Hauer, Gene Simmons, Robert Guillaume.

LA 5
20.30 Cinéma: Assaut. Film américain de John Carpenter (1976). Avec Austin Stoker, Darwin Joston, Laurie Zimmer. 22.05 Série: Star Trek. 23.00 Série: Mission impossible (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série: Baretta (rediff.). 0.25 Série: La grande vallée (rediff.). 1.45 Journal de la nuit. 1.50 Feuilleton: La conquête du ciel (rediff.). 2.45 Série: Les nouvelles aventures de Vidéoc (rediff.). 3.40 Série: Star Trek (rediff.).

M 6
20.30 Cinéma: La grande bataille. Film italien d'Umberto Lenzi (1979). Avec Henri Fonda, John Huston, Giuliano Gemma. 22.25 Série: L'homme de fer. 23.15 Série: Cagney et Lacey. 0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Musique: Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE
20.30 Cinéma: Les lectures publiques, revues privées. 22.30 Dramatique: Nationalité française, d'Yves Laplace. 22.40 La nuit sur un plateau. Autour de Marc Augé pour le Dix objet. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Paul Personne.

FRANCE-MUSIQUE
20.30 Renseignements sur Apollo. Concert (en direct de Bruxelles): Suite du château, de Laporte; Concerto pour piano et orchestre n° 2, de Bartok; Symphonie n° 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de la Radio de Bruxelles, dir. Karl-Anton Rickenbacher; sol.: Johann Schmidt, piano; n° 22.30, Feuilleton: De l'opus 1 à l'opus 145; n° 23.07, Le grand cascadeur de vitres américain; Symphonie n° 4 d'Angeles, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Eugène Goossens. 0.00 Musique de chambre. Œuvres de Arriaga, Brower, Hindemith, Debussy, Magard.

Mardi 31 mai

TF 1
14.30 Variétés: La chance aux chansons. Émission de Pascal Sevras. Spécial: Georges Brassens, entouré de Raymond Bosserie, Georges Chelon, François Deguelt. 15.05 Feuilleton: Symphonie. 16.00 Magazine: L'après-midi avec. 16.45 Club Dorothée. 18.00 Série: Clips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton: Santa Barbara. 19.30 Jeu: La roue de la fortune. 19.50 Le bébé show. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma: Le grand pardon. Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Bernard Giraud, Clio Gromicho, Richard Bohringer. 22.55 Magazine: Ciel, moon sard!! Émission de Christophe Duchazane. Variétés, reportages (les apparitions, les accidents de bricolage, le hi-parade des accidents d'avion, le locand), invité: Christian Clavier. 0.05 Le bébé show (rediff.). 0.10 Journal et Bourse. 0.25 Magazine: Livres en tête. Émission présentée par Joseph Poli et Jacques Duquesne. 0.35 Magazine: Minit-sport. 1.35 Documentaire: Histoire naturelle. La chasse aux cerfs ou drôles de brème; Un gouteur d'ombres (rediff.).

A 2
14.10 Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros. Commentaires de Christian Quideu, Daniel Canal et Lionel Chamoni. 14.30 Magazine: L'après-midi avec. 16.45 Club Dorothée. 18.00 Série: Clips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton: Santa Barbara. 19.30 Jeu: La roue de la fortune. 19.50 Le bébé show. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma: Le grand pardon. Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Bernard Giraud, Clio Gromicho, Richard Bohringer. 22.55 Magazine: Ciel, moon sard!! Émission de Christophe Duchazane. Variétés, reportages (les apparitions, les accidents de bricolage, le hi-parade des accidents d'avion, le locand), invité: Christian Clavier. 0.05 Le bébé show (rediff.). 0.10 Journal et Bourse. 0.25 Magazine: Livres en tête. Émission présentée par Joseph Poli et Jacques Duquesne. 0.35 Magazine: Minit-sport. 1.35 Documentaire: Histoire naturelle. La chasse aux cerfs ou drôles de brème; Un gouteur d'ombres (rediff.).

FR 3
14.30 Série: Bizarrerie, bizarrerie. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine: Télé-Caroline. Présenté par Caroline Treca. Mon héros préféré; Découvertes; Top séries; La main verte; Téléjournal; Faites-vous des amis; Provoquez-les; De Ane à Zebre; Papy, mummy; Le jeu de la séduction. Avec Jean-Edern Hallier, Michel Delpech, Patrick Coutin. 17.03 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé: Inspector Gadget. 17.10 Dessin animé: Les extraterrestes. 17.30 Géométrie en herbe. 17.55 Magazine: Flash magazine. Présenté par Philippe Desaint et Catherine Matausch. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.53 Dessin animé: Dylod. 20.05 Jeux: La chance. Avec, pour la partie variétés: Kassav. 20.25 INC. 20.30 Cinéma: Morts suspectes. Film américain de Michael Christy, Richard Widmark, Elizabeth Ashley. 22.30 Campagne électorale. 22.55 Journal. Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. 23.25 Magazine: Bien carrie. Les cent ans des chasseurs alpins. 0.20 Magazine: Déclic. De Jean-Lou Jancir. Sommaire: Le Raf; The Clash; Père Ubu; Tremplin pour Tokyo.

CANAL PLUS
14.00 Cinéma: Dernier été à Tanger. Film français d'Alexandre Arcady (1986). Avec Valeria Golino, Thierry Lhermitte, Roger Hanin, Vincent Lindon. 16.00 Cinéma:

Les saloons du cœur. Film américain de Robert Benton (1984). Avec Sally Field, Lindsey Crouse, Ed Harris, Amy Madigan. 17.50 Cabou cadin. Comic strip. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessin animé. 18.25 Dessin animé: Le papi. 18.26 Top 50. 18.55 Star Trek. Présenté par Alexandra Kazan. Invités: Sylvie Joly, Jacques Luzzmann, Marc Lavoine. 19.20 Magazine: Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gillard et Les Nuls. 20.05 Football, les coulisses. 20.30 Football. Demi-finale de la Coupe de France: Nico-Sochaux. 22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma: Pirena. Film franco-tunisien de Roman Polanski (1986). Avec Walter Matthau, Cris Campion, Charlotte Lewis, Damien Thomas. 0.35 Série: Chronique d'une mort annoncée. Film franco-italien de Francesco Rosi (1986). Avec Rupert Everett, Ornella Muti, Gian-Maria Volontè, Irene Pappas, Anthony Delon (v.o.). 2.20 Série: Flic à tout prix.

LA 5
18.55 Journal images. 19.02 Jeu: La porte magique (rediff.). 19.30 Boulevard Boulevard (rediff.). 20.00 Journal. 20.30 Cinéma: Jeremiah Johnson. Film américain de Sydney Pollack (1972). Avec Robert Redford. 22.25 Série: Star Trek. 23.20 Série: Mission impossible (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible (suite). 0.15 Série: Baretta. 1.05 Série: La grande vallée (rediff.). 1.55 Journal de la nuit. 2.00 La conquête du ciel (rediff.). 2.55 Série: Les nouvelles aventures de Vidéoc (rediff.). 3.20 Les globe-trotters (rediff.). 3.45 Série: Star Trek (rediff.).

M 6
18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série: Les routes du paradis. 19.00 Série: L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Cosby Show. 20.30 Téléfilm: La prison. De Vivian Peters, avec Maayke Bouter, Marlon Brando, Joyce Leysen. 22.10 Série: L'homme de fer. 23.00 Série: Cagney et Lacey. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Musique: Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE
20.30 Archipel science. Dossier: La science et l'art, le laboratoire de recherche des musées de France. 21.30 Le Paris souterrain. 22.40 Nuits magiques. Drôles d'instruments. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Paul Personne.

FRANCE-MUSIQUE
20.30 Musique classique. Récital pour voix, piano et instruments. Élége sur la mort de ma fille pour chœur mixte. Notre Père, de Janacek; Rejoice in the lamb, cantate pour chœur et orgue op. 30, de Britten, par le chœur de Radio-France et l'ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Michel Tranchant; sol.: Raphaël Tambyoff, orgue, Jean Koenner, piano. 22.30 Récital. Alain Planès, piano: Sonate pour piano n° 13 en la majeur op. 120, D. 664, de Schubert; Impromptus pour piano, n° 1 en fa bémol majeur op. 29, n° 2 en fa dièse majeur op. 36, n° 3 en sol bémol majeur op. 51, de Chopin; Images oubliées pour piano (Lent, Souvenir du Louvre, Quelques aspects de Nous d'Yves plus au bois), de Debussy; Dans les brumes, quatre pièces pour piano, de Janacek; 0.00 Club d'archives. L'actualité du disque il y a cinquante ans: Valces pour piano à quatre mains avec quatuor vocal op. 52, An Soontgarmen op. 49 n° 1, Quatre chants sérieux op. 121, de Brahms.

Audience TV du 29 mai 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: HORAIRES, FOYERS AVANT REGARDÉ LA TV (en %), TF1, A2, FR3, CANAL+, LA 5, M6. Rows show audience data for various time slots.

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4754. Grid for crossword puzzle with numbers 1-11.

HORIZONTALEMENT
I. Une couleur pas très franche, mais dont on ne pourrait pas dire qu'elle n'est pas catholique.
II. Un homme victime du sort.
III. Invoquée par des compositeurs.
IV. Une technique pour l'acrobate.
V. Fit un travail d'arbitraire. Le. VI. N'est évidemment pas un répondant. Quand elle se dilate, il y a des éclats.
VII. Som utiles quand on ne peut pas envoyer paître.
VIII. Dans une série d'interdictions. Ses enfants sont invités à marcher.
IX. Homme pris pour officier.
X. Un mollusque ou un citron.
XI. Peut apparaître après une opération. Orient.

VERTICALEMENT
1. Préparer comme un bouillon.
2. Préfixe. Une façon peu recommandable d'être à l'abri du besoin.
3. Pas ramassés. Qui aurait besoin de repos.
4. Pique en été. Saint.
5. Heurté un obstacle. Rase quand on repart.
6. Couper le bout. Marque de discernement.
7. Ville d'Espagne. Une poignée de mains.
8. Filles sont plates et moins elles sont avantageuses.
9. Anquel le grand air n'a pas été profitable. Lie.

Solution du problème n° 4753
Horizontalement
I. Surcraîchisseur. II. Ara; auvent; pli. III. Udine; rager; out. IV. Culottes; simple. V. Lie; mée. VI. Émirite; erg; Éms. VII. Régicide. VIII. Sa; neumes; long. IX. Décor; entracte. X. Or; Imbrina. XI. Reg; éden. XII. Isis; via; ruelle. XIII. Assurera; aspe. XIV. Ce; sala; anée; fi. XV. Est; suif; évoé.

Verticalement
1. Sauciers; opiacés. 2. Urdu; adresses. 3. Raillerie; sis. 4. Noire; Crépus. 5. Éteignoir; ras. 6. Ca; tétière; velu. 7. Hure; son; unral. 8. Évase; Imbrina. 9. Reg; éden. 10. Inés; restaurant. 11. String; rieuse. 12. Mu; élan; épie. 13. Épopée; ocelle. 14. Ululement; ai; Fô. 15. Rite; géodésie.

GUY BROUTY.

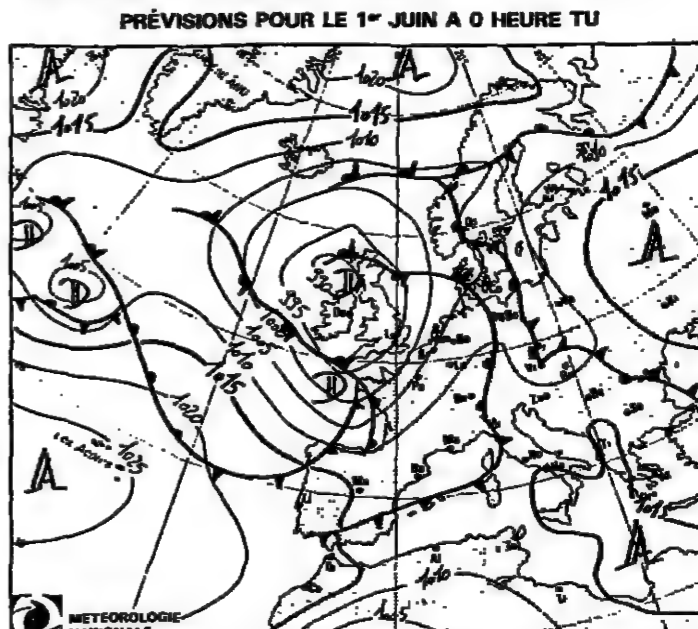
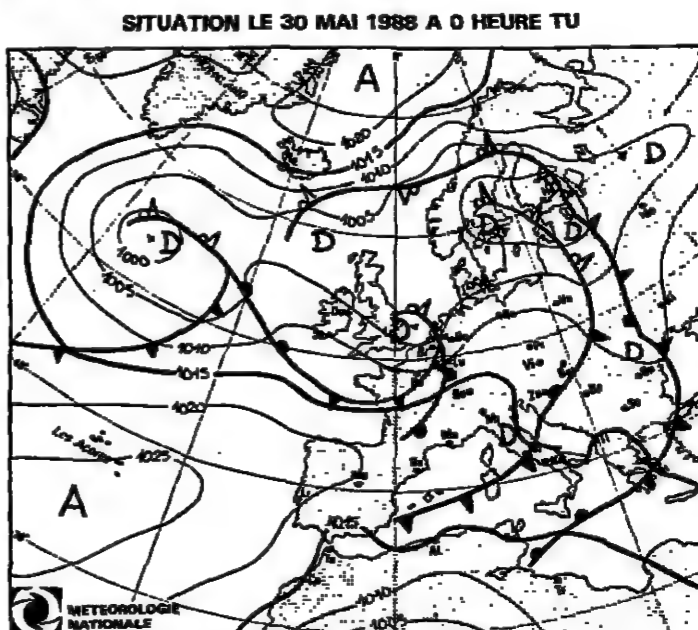
BIBLIOGRAPHIE

« Le siècle des petits trains »

Il se traînent, briaquebalant et grinçant, dans les campagnes, tirés par des locomotives poussières et bouquetantes, annonçant leur arrivée par moult coups de sifflet. Malgré leur lenteur et leur inconfort, les chemins de fer départementaux assurent tant bien que mal - des années 1880 à la fin de la première moitié du XXe siècle - un service apprécié des populations rurales qui, longtemps, ne disposaient pas d'un meilleur moyen de locomotion. A la fin des années 30, la concurrence automobile allait leur porter un coup fatal, lorsque la déclaration de la guerre et les pénuries de carburant qui s'ensuivirent leur redonnèrent, provisoirement, un nouvel essor. Mais, dix ans plus tard, malgré un méritoire effort de modernisation de leur matériel, ils furent, irrémédiablement, s'effacer, et disparaître dans l'indifférence générale. Les éditions Cénomane leur consacrent une collection, « Le siècle des petits trains », dirigée par Alain de Dieuleveult et Jean Edom, qui, d'une manière vivante, retrace leur histoire, région par région, depuis les discussions souvent épiques qui présiderent à leur création jusqu'à leur suppression. De nombreuses illustrations, des cartes postales d'époque pour la plupart, et des fac-similés de documents anciens agrémentent les ouvrages. Ont déjà été publiés dans cette collection: Anjou, Côte-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Sarthe, Vendée, Touraine; sont en préparation: Doubs/Jura, Haute-Saône/Territoire de Belfort, Morbihan/Loire-Atlantique, etc.

J.-C. P.
* Editions Cénomane, 1, rue Auvray, 72000 Le Mans. Tél.: 43-24-21-57. Ouvrages reliés, 31 x 22,5 cm. Dernier titre publié: Touraine, 154 pages, 240 F.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable des temps en France entre le lundi 30 mai à 0 heure UTC et le mardi 31 mai à minuit. Un centre dépressionnaire quasi-stationnaire situé sur les îles Britanniques dirige sur notre pays un flux d'ouest humide et frais dans lequel circuleront successivement plusieurs perturbations pluvieuses. Les mauvais temps n'épargnera guère que les régions méditerranéennes. Dans le Midi et en Corse, le soleil sera prédominant, mais d'une manière plus large en Corse que sur le Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur, où les nuages seront un peu plus nombreux l'après-midi. Les températures évolueront peu: les minimales seront comprises entre 8 degrés et 12 degrés en général, 12 degrés à 14 degrés sur le littoral méditerranéen, et les maximales entre 14 degrés et 18 degrés sur la moitié nord, entre 18 degrés et 23 degrés sur la moitié sud. Le littoral de la Manche et de l'Atlantique subira un vent d'ouest-sud-ouest fort, tandis qu'il sera plus modéré dans l'intérieur. Sur le littoral varois, se sera le mistral qui soufflera, tandis que la côte nord-ouest de la Corse subira un fort vent de Sud-Ouest.

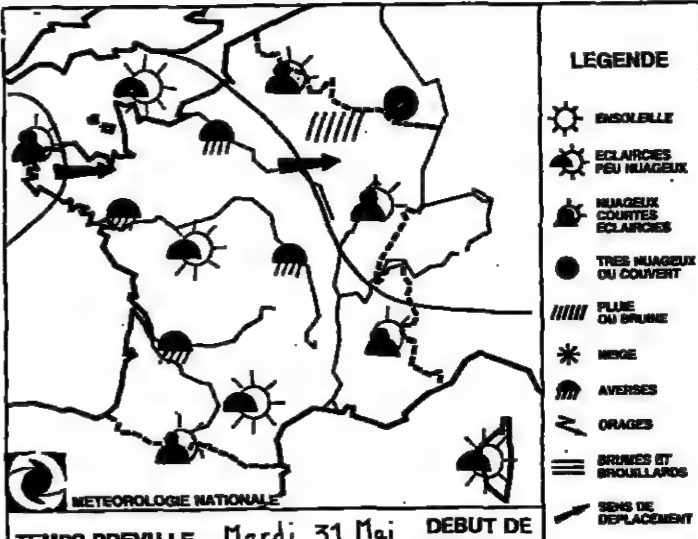
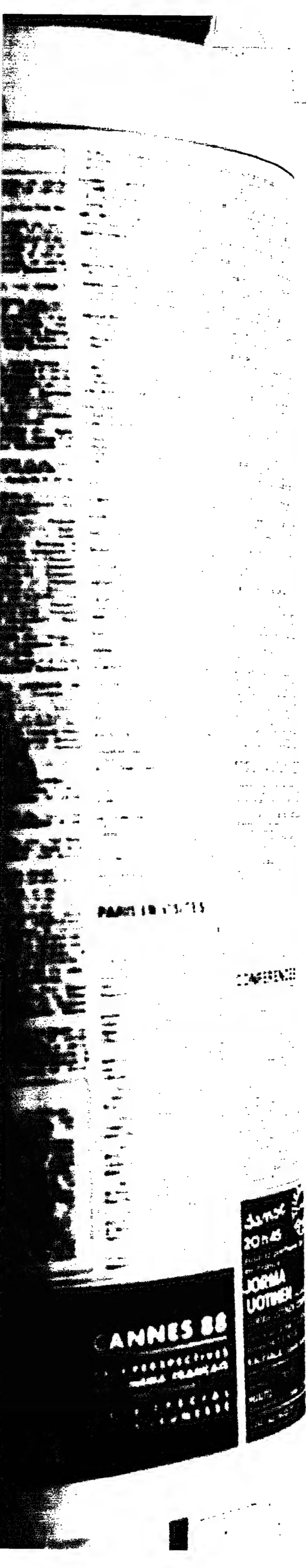


Table with columns: FRANCE, TOULOUSE, NANTES, etc. Rows show temperature data for various French cities.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Société

REPÈRES

Espace

Un pas de tir volant pour le Pentagone

Un Cap Canaveral à bord d'un avion. C'est le projet étudié par le Pentagone d'un pas de tir volant — un bombardier B-52 emporterait une fusée capable de mettre en orbite un engin pesant 270 kilogrammes. Le Pentagone a indiqué qu'un prototype pourrait être essayé en 1989. L'idée est jugée « folle » par certains militaires qui rappellent que des études, sans suite, ont été faites. Il y a plus de vingt ans. Il ne semble pourtant pas irréalisable, en cas de conflit, de mettre rapidement en orbite des satellites de secours ou des armes antimissiles. Mais l'idée est jugée inquiétante par certains parlementaires américains. Un accord international prévoit que tout lancement de satellite doit être notifié aux Nations unies. Les bases de lancement étant connues et sous surveillance spatiale, il est aisé de vérifier le respect de cet accord. Il n'en serait pas de même avec un pas de tir volant.

Plus de mille sauvetages grâce au satellite

Selon le Centre national d'études spatiales, plus de mille personnes en détresse ont été sauvées en quatre ans grâce au système international de sauvetage par satellite Sarsat-Cospas mis en place en 1985 par les États-Unis, le

France, le Canada et l'Union soviétique. Le système Sarsat-Cospas regroupe, outre les pays fondateurs, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark, la Finlande, la Suisse et la Belgique. De nombreux autres pays ont manifesté leur intérêt pour ce système très précis — moins de 2 kilomètres avec les nouveaux matériels à 406 mégahertz — de localisation de ballées de détresse à l'aide de l'un des quatre satellites — deux soviétiques et deux américains — actuellement en orbite. L'appel de détresse est ensuite retransmis vers une des dix stations de réception implantées sur le globe.

Pollution

Le « Zénobie » trouve sa décharge

Le cargo syrien « Zénobie », qui transportait quelques 2 000 tonnes de déchets industriels toxiques, à accoster, le dimanche 29 mai, dans le port de Gênes. Le navire a été dirigé dans un secteur isolé du port, et l'équipage — seize Syriens et deux Libanais — a été autorisé à débarquer après deux mois de mer, dont quatre semaines au large de Carrara. Les déchets, qui proviennent d'usines des régions de Turin et Milan, doivent être traités en Italie. Le ministère de la Protection civile a déjà annoncé que 4 milliards de lire (près de 20 millions de francs) ont été débloqués pour la destruction des 10 800 fûts de déchets. — (AFP, Reuters.)

Presse

Bataille sur le front des magazines féminins

Bauer lance « Aujourd'hui Madame »

Les groupes de presse occidentaux poursuivent patiemment leur conquête du marché français. Les éditions Burda vont ainsi investir 200 millions de francs dans l'imprimerie que leur filiale française possède à Vieux-Thann (Haut-Rhin). Quant au groupe Bauer, qui édite déjà en France *Bust*, *Jeune*, *Mikado*, *Maxi* et qui vient de racheter le mensuel féminin *Marie-France*, il va lancer un nouveau magazine féminin, *Aujourd'hui Madame*, le 6 juin.

Tiré à 1 400 000 exemplaires, *Aujourd'hui Madame* représentera une sorte de pari sur le marché des magazines féminins déjà riche de 8 500 000 exemplaires.

Aujourd'hui Madame vise une vente de 600 000 exemplaires dès 1988. Destinée à un public populaire et bété sur trois grands axes (vie pratique, vie des stars, actualité), ce nouvel hebdomadaire sera à la fois proche de *Maxi*, qui possède déjà

Bauer, mais surtout de l'ancien *7 Jours Madame* lancé il y a deux ans par Hachette avant d'être étouffé par *Femme actuelle*.

Aujourd'hui Madame sera vendu 30 francs et bénéficiera au sein d'une importante campagne publicitaire (22 millions de francs) et de promotions (10 millions de francs), notamment avec un jeu, *Bingo-Follies*.

Entre *Maxi*, *Aujourd'hui Madame*, *Prima* et *Femme actuelle* — leader du marché des féminins populaires avec 1 977 000 exemplaires — et le projet *Kyrielle* du groupe Marie-Claire (*Le Monde* du 10 mai) la bataille sera rude.

C'est sans doute la raison pour laquelle M. Axel Ganz, patron de *Prima*-Presse, après avoir créé *Prima* en Grande-Bretagne prépare un autre titre féminin destiné à l'Italie.

Y.-M. L.

La société Help reprend « Femme d'aujourd'hui » et « Femme pratique »

Le tribunal de commerce de Paris a achevé le vendredi 27 mai le partage des dépouilles du groupe Brébart. Ce groupe de presse, dernier vestige d'une tentative lancée en 1984 pour constituer un empire franco-belge de magazines féminins (*Le Monde* du 4 janvier 1986), avait depuis son bilan en février.

En avril, le tribunal accordait la reprise de *Marie-France* (trois cent dix mille exemplaires) au groupe allemand Bauer et celle de *Point de vue Images du monde* (trois cent cinquante mille exemplaires) à Cavenne SA, nouvelle société conduite par M. Jean-Paul Pigasse, bras droit de M. Jimmy Goldsmith.

Pour la reprise de *Femme d'aujourd'hui* (quatre cent cinquante mille exemplaires) et de *Femme pratique* (cent vingt mille

exemplaires), le tribunal de commerce a choisi la société Help. Cette société de services pour la presse doit les principaux actionnaires sont MM. Olivier Bressi, Georges Bessonnet et José Pereira, reprend les deux titres pour 1 franc symbolique. Bauer et Cavenne fournissent ensemble 9 millions de francs d'aide à Help qui devrait ramener le nombre de salariés dans les deux magazines de soixante-deux à quarante.

Enfin les deux titres, comme *Marie-France* et *Point de vue*, continueront d'être fabriqués dans les ateliers de l'imprimerie moderne de Mairie-Alfort, autre vestige du groupe Brébart, reprise, elle, par ses salariés (51 %) et l'entreprise de brochage de M. Jean Martinaud.

J.-F. L.

Le Carnet du Monde

Naissances

M. Olivier LEROUX, et M^{me} née Nathalie Gueble, sont heureux d'annoncer la naissance de Matthieu, le 16 mai 1988, à Paris. 47, rue Descartes, 75005 Paris.

— Elisabeth et Jean CITROËN, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Zélie, le 8 mai 1988.

Mariages

M. et M^{me} Francis JUNG, M. et M^{me} Claude VANIER, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants Laurence et Nicolas, qui sera célébré le 4 juin 1988, en l'église de Compiègne-des-Frès (Loiret).

— Norge, Catherine, Hélène et Pierre, font part de la mort de Jean-Pierre FROUARD, survenue à Paris, le 27-mai 1988.

Décès

M. Mario LUCIOLI, son épouse, Le docteur Esmeralda Luciolli, sa fille, M. Lodovico Luciolli, son fils, ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 25 mai 1988, de M. Mario LUCIOLI, ambassadeur d'Italie, grand croix à l'ordre du Mérite de la République italienne, grand croix à l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne, commandeur de la Légion d'honneur.

Le service religieux sera célébré par son éminence le cardinal Baggio, en l'église de San-Lorenzo in Lucina, à Rome, le mercredi 1^{er} juin 1988, à 11 heures.

Une messe sera célébrée à Paris, à une date ultérieure.

8 bis, rue Marguerite, 75017 Paris. 239, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. 19, Vicolet Della Palomba, 00186 Rome.

— M. Jacques Monnier, son frère, Paul et Suzanne Monnier, Geneviève Monnier, Georges Monnier, Robert et Martine Monnier, Anne-Marie et Daniel Frère, Pierre et Geneviève de Filice, Micheline de Filice, Monique et Gérard Bétoin, Jacques et Jacqueline Monnier, Odile Monnier, Anne et Jacques Kraft, ses neveux et nièces, Les familles Monnier, Malkietz, Fauchet, de Filice, Bétoin, Kraft, Word, Nardin, Chauveine, Faure, ont le regret de faire part du décès de M^{me} Jeanne MONNIER, survenue à Valence, le 22 mai.

Les obsèques ont eu lieu le 25 mai.

« Ce que vous avez fait pour l'un de ces plus petits, c'est si mal que vous l'avez fait. » (Matt. 25, V. 40.)

23, rue du 1^{er}-Mai, 76500 Elbeuf. 30, quai Thannazon, 26500 Bourg-lès-Valence.

Remerciements

M^{me} Elisabeth Bouanga, sa mère, Patrice et Soti-Line, ses enfants, La famille Félix-Tchicaya, profondément touchés par les marques de sympathie reçues lors de la mort de Gerald FÉLIX-TCHICAYA, dit Tchicaya U'Toussa, ex-fonctionnaire de l'UNESCO, homme de lettres, expriment leurs remerciements et leur reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— Il a quatre ans le 30 mai Françoise CASTEL sous quai.

Ceux qui l'ont connue et aimée gardent vivant son souvenir.

— Il y a sept ans, disparaitait Bernard SZCZUPAK.

Sa famille et ses amis se réuniront mardi 31 mai, à 13 heures, porte principale du cimetière de Bagneux.

Avais de messes

— A l'initiative de l'Amicale des cadets de la France libre, une messe sera célébrée le vendredi 3 juin 1988, à 18 heures, en la chapelle de l'École militaire, 13, place Joffre, Paris-7^e, à la mémoire de M. Louis BOUZOLS, président-directeur général de Total compagnie française de navigation (TCFN), Compagnie africaine d'armement, Société anonyme des pétroles Mory, Société tunisienne des pétroles Mory, Société dakaraise des pétroles Mory, décédé le 10 mai 1988.

Communications diverses

— 27, rue Pierre-Nicole (1^{er} étage), 20 à 30 : « Le soleil, la lune et nous », par Sarah Maia (Maison du Soleil).

Soutenances de thèses

— Université Paris-Val-de-Marne, le jeudi 2 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M^{me} Joëlle Napoli : « Recherches sur les fortifications linéaires romaines ».

— Université Paris-V, le jeudi 16 juin, à 9 heures, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J. 3^e étage, 1, rue Victor-Cousin, M^{me} Jeanne-Françoise Vincent (née Mulliez) : « Princes montagnards. Les Mofu-Diamaré et le pouvoir politique (Cameroun du Nord) ».

— Université René-Descartes-Paris-V, le samedi 18 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, M^{me} Dalila Morsly : « Le français dans la réalité algérienne ».

— Université Paris-IV, le samedi 23 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Dominique Bellon : « Aspects argumentatifs de langage, domaine anglais ».

— Université Paris-IV, le jeudi 23 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Descartes, M^{me} Valérie Guth : « Tentation et doute religieux chez Kierkegaard ».

— Université Paris-VII, le jeudi 23 juin, à 14 h 30, salle Louis-Liard, Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, M. Jacques Pouchepedass : « Connaissance agricole et société dans l'Inde coloniale : le district de Champaran (1860-1950) ».

— Université Paris-IV, le vendredi 24 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Gny Gosselin : « La vie musicale à Douai durant la 1^{re} moitié du XIX^e siècle. Un animateur régional : Lucie Varlet, compositeur et chef d'orchestre (1781-1853) ».

— Université Paris-IV, le vendredi 24 juin, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Michel Bannier : « Viva voce : communication écrite et communication orale du IV^e siècle en Occident latin ».

— Université Paris-IV, le samedi 25 juin, à 9 h 30, amphithéâtre amon, M. Robert Crette : « Les grandes fonctions mentales chez Abhinavagupta ».

— Université Paris-VII, le mardi 28 juin, à 9 h 30, salle des Thèses, M. Daniel Ponce : « Germanité », de Wilhelm Busch. Exposition de son époque et réception (1859-1959) ».

— Université Paris-IV, le mercredi 29 juin, à 14 heures, amphithéâtre Ammon, M. Louis Jambou : « L'évolution de la facture d'orgues en Espagne du seizième au dix-huitième siècle. »

Obituaires

— M. Jacques Monnier, son frère, Paul et Suzanne Monnier, Geneviève Monnier, Georges Monnier, Robert et Martine Monnier, Anne-Marie et Daniel Frère, Pierre et Geneviève de Filice, Micheline de Filice, Monique et Gérard Bétoin, Jacques et Jacqueline Monnier, Odile Monnier, Anne et Jacques Kraft, ses neveux et nièces, Les familles Monnier, Malkietz, Fauchet, de Filice, Bétoin, Kraft, Word, Nardin, Chauveine, Faure, ont le regret de faire part du décès de M^{me} Jeanne MONNIER, survenue à Valence, le 22 mai.

Les obsèques ont eu lieu le 25 mai.

« Ce que vous avez fait pour l'un de ces plus petits, c'est si mal que vous l'avez fait. » (Matt. 25, V. 40.)

23, rue du 1^{er}-Mai, 76500 Elbeuf. 30, quai Thannazon, 26500 Bourg-lès-Valence.

CAMPUS

Sept PME primées par des étudiants

SEPT PME de la région parisienne ont reçu, des mains des juniors-entreprises de l'École centrale de Paris (Junior centres études) et de HEC (HEC junior conseil), les prix du deuxième concours « initiative export », patronné par le ministère du commerce extérieur et commandité par les Banques populaires et le Cabinet Arthur Andersen, qui ont offert 200 000 F de prix.

Les concours s'adressent aux entreprises qui proposent un projet original d'exportation faisant appel à un tandem d'étudiants technico-commercial. Les élèves ont démarré les PME, formés des équipes et rédigé un projet décrivant la mission à mettre en œuvre. Leurs études devaient indiquer les normes juridiques, industrielles et douanières à respecter pour exporter, ainsi que les filières de distribution à contacter à l'étranger.

Le premier prix est allé à la société Eleyde, spécialisée dans la fabrication d'instruments de vol de haute technologie, qui enverra cet été deux étudiants promoteurs, dans les manifestations sportives américaines, un système de visualisation par laser des commandes d'avion. Le deuxième prix est revenu à la société Moral, qui souhaite exporter en Chine des « épissures », sortes de joints pour câbles téléphoniques. La société Plastyl, qui a reçu le troisième prix, enverra deux élèves en Suisse et en RFA vendre du PVC d'emballage alimentaire sur les marchés autrichiens. Le quatrième prix a récompensé la société 2AI qui souhaite vendre en Australie des logiciels informatiques pour gros ordinateurs. Le cinquième a été remis à l'entreprise Cerisy, qui entend proposer aux producteurs d'aquaculture scandinaves un système automatisé de comptage des alevins. Les deux derniers prix sont revenus à Wuhrin-Soplamed et Sycomex, pour des projets d'export de matériel médical dans les pays de l'Est et de logiciels d'assurances en Grande-Bretagne.

R. Rl. Initiative Export, 2, avenue Sully-Prudhomme, 92290 Châtigny-Malesbay, Tél. : (1) 43-50-50-69 (Eric Guilyard).

Territoires européens

L'Institut européen d'aménagement et d'architecture (IEAA) organise les 12, 13 et 14 octobre les Journées européennes de Rouen dont le thème sera « L'Europe et les territoires : reconnaître, créer, entreprendre ».

(IEAA, 27, rue Lucien-Fromage, 78160 Darnetal. Tél. : 35-09-56-67.)

Recrutement commercial

Le deuxième carrefour du recrutement commercial aura lieu les 13 et 14 juin à Bordeaux. Cette manifestation per-

met aux jeunes diplômés de l'enseignement commercial et aux salariés d'avoir un contact direct avec les dirigeants d'entreprises, de l'industrie, de la communication, de la banque et de la distribution.

(Carrefour du recrutement commercial, 87, rue de la Courne, 33000 Bordeaux. Tél. : 58-51-09-51.)

« Nuit » de Compiègne

La « Nuit de l'université » de Compiègne aura lieu le 3 juin. Concert de jazz, discothèques et son et lumière.

« Nuit de l'université, BP 648, 60226 Compiègne Cedex. Tél. : 44-20-99-77.)

MÉDECINE

L'affaire de l'ARC

M. Crozermarie empêche M. Ledoux d'assister au conseil d'administration

L'affaire de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) entre dans une phase judiciaire. Après que le tribunal de grande instance de Créteil ait estimé, le mardi 24 mai, que l'ARC « avait agi illégalement » vis-à-vis de M. Ivan Ledoux et décidé de rétablir ce dernier dans ses fonctions de vice-président exécutif général (*Le Monde* du 26 mai), l'ARC a fait appel de cette ordonnance de référé. Toutefois, cette procédure ne devait en principe pas empêcher M. Ledoux de participer au conseil d'administration et à l'assemblée générale du 26 mai, la décision indiquant en toutes lettres que M. Ledoux « pourra participer jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé à toutes les réunions des instances dont il faisait partie, et notamment dans l'immédiat aux réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'ARC qui doivent être tenues le 26 mai 1988 ».

Le 26 mai, donc, M. Ledoux qui s'est rendu au conseil d'administration, a été empêché d'y assister par M. Crozermarie, le président de l'ARC. M. Ledoux a alors décidé de faire constater ce non-respect du jugement par trois policiers.

Reuter acquiert 48,8 % de l'Associated Press

L'agence de presse britannique Reuter a annoncé, le vendredi 27 mai, avoir acquis 48,8 % du capital de l'agence australienne AAP (Associated Press) pour 30,8 millions de livres (300 millions de francs français). Les titres achetés par Reuter ont été cotés par deux groupes de presse australiens, John Fairfax et Bell Group, qui avaient pourtant accepté auparavant — mais conditionnellement — une offre concurrente de News Corporation Limited, filiale australienne de News International, appartenant au patron de presse américano-australien Rupert Murdoch.

Avec cette acquisition, Reuter fait ainsi coup double et voit s'éloigner les menaces que M. Murdoch faisait peser sur sa propre indépendance. L'AAP détient, en effet, 13,89 % du capital de l'agence britannique, 13,89 %, qui seraient venus s'ajouter aux parts que le patron de presse détient déjà dans Reuter et qui aurait fait de lui, et de loin, s'il avait réussi, le premier actionnaire de l'agence britannique, avec plus de 23 % des actions de classe A (disposant de quatre votes).

LE MONDE DES PHILATELISTES
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
● Thématique papillons.
● Tennis.
● La datation Zoomerhoff.
● Les Jeux olympiques de Séoul.

LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne HT:
Toutes rubriques 79 F
Abonnés 69 F
Contenu divers 82 F
Remerciements : 42-47-95-83

MÉTIER DE LA COMMUNICATION
L'EXPLOSION DU MARKETING DIRECT

Le Marketing Direct : un marché porteur avec de nombreux débouchés pour trouver un travail passionnant et lucratif.

Contactez l'ISMAD
(Institut Supérieur du Management et de la Communication Directe)

- Formation aux métiers du Marketing Direct
- Stages en entreprises
- Cycle de études : 15 mois.
- Efficacité des promotions restreint.

ISMAD
Pour tout renseignement, contactez notre siège administratif : AD7, 4, rue de Commaille 75007 PARIS - Tél. : (1) 42.22.90.33.

دكان من الأصل

Le Monde ECONOMIE

APRÈS LE DÉPART DE JANOS KADAR

Hongrie : un échec fatal

Crises à l'Est

Les réformes économiques à l'Est sont-elles irrémédiablement vouées à l'échec ? La crise que traverse aujourd'hui la Hongrie, et qui a contribué au départ de Janos Kadar de la direction du Parti socialiste ouvrier hongrois, le 22 mai, amène à reposer cette vieille question.

Présenté pendant de longues années comme le laboratoire et la vitrine du camp socialiste, le pays, qui s'était engagé le plus tôt — dès 1968 — et le plus loin dans la voie de libération, est aujourd'hui bien malade (voir le Monde du 25 mai).

En Pologne, la crise se perpétue depuis le milieu des années 70. Lancée après les grèves de 1980, la réforme s'est enlisée au point qu'en 1986 seulement un dixième de la population y croyait encore.

Les mauvais résultats économiques ont entraîné une perte de confiance, renforcée par la hausse des prix et la baisse du pouvoir d'achat. En fait, comme en Hongrie jusqu'à récemment... l'absence de changement politique bloque tout progrès.

LES successeurs de Janos Kadar ne devraient pas manquer, dans leur recherche d'une thérapie efficace, de s'interroger sur ses trente-deux ans de règne — il est devenu maître du pays le 4 novembre 1956. En matière économique, le « kádàrisme » peut se définir à travers deux termes : pragmatisme et consensus.

Peu passionné par l'intendance, le numéro un hongrois n'était attaché à aucun dogme. Il laissera, de fait, une grande liberté d'expression aux économistes. Ceux-ci joueront d'ailleurs un rôle important au sein du parti comme de l'appareil d'Etat. Mais il mettra toujours son pragmatisme au service d'une seule cause : éviter tout conflit économique et social majeur. « Enrichissez-vous », tel est le pendant, sur le plan économique, de son slogan politique selon lequel « tous ceux qui ne sont pas contre nous sont avec nous ».

Ces deux faces du « kádàrisme » expliquent à la fois les succès et les échecs des trente dernières années. Jusqu'à la fin des années 70, la réussite du « modèle » hongrois est incontestable. A l'intérieur de la « baraque la plus joyeuse » à l'Est, niveaux et conditions de vie s'améliorent. Les performances à l'exportation vers l'Ouest sont nettement supérieures à celles des autres pays du Conseil d'assistance économique mutuelle

(CAEM). Mais, à partir du début des années 80, la Hongrie, petite nation (10,7 millions d'habitants) très dépendante de l'extérieur, n'arrive pas à s'adapter à la nouvelle donne mondiale.

Vingt ans après l'introduction d'un « nouveau mécanisme économique » qui visait à accroître le rôle du marché aux dépens des bureaux des ministères et à la suite d'une succession ininterrompue de mesures de libéralisation, une photographie prise rapidement pourrait pourtant faire illusion et laisser croire à une réelle autonomie des entreprises. Les réformes mises en œuvre depuis 1984 accentuent cette impression d'indépendance.

Un cordon officiellement coupé

Officiellement, les entreprises ne sont plus — comme dans le système stalinien traditionnel — de simples départements de ministères sectoriels, d'ailleurs supprimés. Le cordon ombilical avec l'administration centrale a été coupé.

Elus dans 80 % des entreprises par leurs salariés — et non plus nommés par les ministères, — les patrons magyars sont — toujours selon les textes — soumis à la dure loi du marché. Ils sont d'abord jugés sur leurs performances, sur leurs profits, disposant, par rapport à leurs confrères soviétiques

ou est-allemands, de marges de manœuvre importantes. Les directives du plan, détaillées et exprimées en quantités physiques, n'existent plus.

Chaque chef d'entreprise définit sa production en fonction de la demande et de la rentabilité escomptée. Il fixe ses prix en fonction de ceux du marché mondial. Depuis le 1^{er} avril dernier, 80 % des prix à la consommation sont libres. Il peut exporter directement, sans avoir à passer par une centrale de commerce extérieur spécialisée.

Dans la gestion de leurs facteurs de production (travail et capital), les dirigeants des sociétés d'Etat agissent également avec un grand degré de liberté. Toutefois, leur politique sociale s'inscrit encore dans une régulation nationale assez stricte : pour 1988, par exemple, ils ne peuvent augmenter les salaires qu'en diminuant leurs effectifs.

Libres d'engager les investissements qu'ils jugent nécessaires, ils peuvent soit les autofinancer (à partir de leurs profits), soit émettre des obligations, soit faire appel à des sociétés d'investissement, soit, enfin, emprunter auprès de l'une des différentes banques commerciales (dont trois à participation occidentale) créées dans le cadre de la réforme bancaire de 1987. En définitive, si l'entreprise est durablement déficitaire, la sanction du marché doit s'appliquer : en vertu de la loi sur les

faillites de 1986, elle est mise en liquidation.

Tiré des textes actuellement en vigueur sur les bords du Danube, un tel tableau ne correspond pas du tout à la réalité. Malgré les multiples réformes engagées, le « centre » — le parti et l'appareil administratif d'Etat — continue à jouer un rôle déterminant dans le fonctionnement de l'économie hongroise. Ses interventions, directes ou indirectes, dans les affaires sont permanentes.

L'origine des difficultés

Là gît, selon les économistes hongrois dans leur quasi-unanimité, l'origine des difficultés actuelles. Trois séries d'éléments sont invoquées : l'approche gradualiste adoptée par Janos Kadar dans la mise en œuvre des réformes, le caractère insuffisamment radical des mesures engagées, le refus, enfin, d'accompagner les changements économiques de transformations dans les domaines politiques et sociaux.

Le gradualisme, tout d'abord. Homme de compromis, Janos Kadar a, tout au long de son règne, refusé toute transformation radicale et instantanée de l'organisation économique du pays. Le « kádàrisme » a finalement été un mouvement continu de réformes, avec des périodes d'accélération (1954 à 1957, 1966 à 1972, puis à partir de 1979), et des périodes de retour en arrière. Dès que des difficultés apparaissaient, la direction du parti procédait à une recentralisation de l'économie.

Ainsi, en 1972, les autres pays socialistes ayant abandonné leurs projets de réformes, Janos Kadar a cédé à la pression de la tendance ouvrière du parti — comme l'explique M. Ivan T. Berend, le président de l'Académie des sciences, dans un ouvrage récent sur les vingt ans de réforme en Hongrie. Les cinquante principales entreprises d'Etat ont été reprises en main par le « centre ».

Ce fut à nouveau le cas en 1982 et 1983. Face à la crise de liquidités qu'a connue alors le pays, les autorités politiques ont imposé un véritable « état d'urgence » et un « retour aux méthodes administratives de gestion ». Cette direction recentralisée de l'économie a certes permis un rétablissement des comptes extérieurs, mais elle a contribué à un maintien des anciennes structures — explique aujourd'hui M. Imre Tarafas, l'un des directeurs de l'office du plan.

Ces constants aller et retour ont finalement contribué à une perpétuation des comportements propres à un système dirigé par le

pouvoir central. Toujours conscients de ce que les libertés accordées ne le leur étaient qu'à titre provisoire, les chefs d'entreprise ont continué à privilégier de bonnes relations avec le « centre » — en définitive le véritable maître du jeu — plutôt qu'à affronter les forces du marché.

Le caractère insuffisamment radical des réformes, ensuite. « Comme entre 1966 et 1972, la théorie et la pratique ont suivi, depuis 1979, des chemins différents », fait ainsi remarquer M. László Csaba, un économiste du Kopint, un institut de recherche hongrois. « Chaque mesure de libéralisation contient ses propres freins », ajoute M. Istvan Salgo, de l'office du plan. Entre 1985 et 1987, les exemples sont très nombreux.

L'élection des directeurs d'entreprise a ainsi provoqué une grande désillusion à Budapest : près de 95 % des nouveaux élus sont, en fait, les anciens directeurs nommés par les ministères. « Les travailleurs ont choisi celui qui a des liens avec le parti et l'administration, commente un économiste, car ils savent que la vie de l'entreprise dépend davantage de son entente dans les couloirs du pouvoir que de sa capacité à gérer efficacement ».

Dans toute la période qui a suivi 1956, ajoute M. László Csaba, éviter tout conflit économique majeur a toujours figuré très haut dans la liste des préférences du pouvoir. Telle est sans doute la principale explication de la crise actuelle, comme l'application de la loi sur les faillites le prouve.

Depuis plusieurs années maintenant, les dirigeants hongrois affirment qu'un tiers au moins des entreprises d'Etat, structurellement déficitaires, devraient fermer et ne plus être soutenues artificiellement par des subventions. Dix-huit mois après l'entrée en application de la loi sur les faillites, huit entreprises ont été traitées par la commission d'assainissement. Deux seulement ont été mises en liquidation. Les six autres ont été sauvées.

Le montant des subventions d'Etat s'est en fait considérablement gonflé en 1985 et 1986. Pour les finances, le gouvernement continue, au grand dam de la Chambre d'économie de Hongrie, de ponctionner une part élevée (90 % selon cet organisme) des bénéfices des entreprises en bonne santé. La fermeture des usines non compétitives est ainsi évitée, au détriment de la restructuration industrielle pourtant proclamée comme prioritaire.

de Budapest
ERIK ZRALEWICZ.
(Lire la suite page 20.)

LE MOUVEMENT DES IDÉES

Keynes resurgi

par MAURICE BASLÉ (*)

JOHN MAYNARD KEYNES n'a vécu que soixante-trois ans, de 1883 à 1946. Dès les années 1936-1937, son message principal a reçu diverses interprétations. Les idées économiques du grand cambridgien concernant les « économies monétaires de production », ou encore « les économies avec emploi salarié, intérêt et monnaie », sont si riches que plusieurs apôtres évangélistes peuvent en proposer des exégèses parallèles. Ce qu'aurait dit Keynes lui-même n'existe pas en raison de la fin précoce du maître.

Depuis 1946, rien d'étonnant à ce que les débats d'analyse et de politique économique oscillent à l'extrême entre la fidélité, l'enrichissement, mais aussi la récupération et la déformation, ou encore la répulsion. Nul n'échappe en réalité à l'ombre portée par les travaux si lucides et si révolutionnaires de lord Keynes.

Le sens des oscillations est seulement le suivant : confiance jusqu'aux années 60 ; inversion de la tendance et vents contraires ensuite de 1975 à 1983 environ ; puis, sans aucun doute, résurgence récente ; d'abord aux Etats-Unis mais, qui sait, en France actuellement. Cette résurgence n'est pas un simple retour.

L'enrichissement de la pensée keynésienne est très net. D'aucuns parleront peut-être de syncrétisme ou d'éclectisme, ou de centrisme, à propos de ces nouvelles idées des économistes. Ils émettront peut-être une comparaison facile avec un certain « syncrétisme » politique. Mais leur analyse serait sans doute trop superficielle, pour plusieurs raisons, et en particulier parce que le phénomène n'est pas propre à la France. Revenons un peu en effet sur le mouvement de fond des pensées économiques depuis 1936.

De 1936 à 1970 environ, les analyses dites néo-keynésiennes sont en phase avec des politiques concrètes qui sont généralement des politiques de soutien de la dépense — de consommation, mais aussi d'investissement, dans

Nul n'échappe à l'ombre portée des travaux révolutionnaires du grand Cambridgien



PANLNO

le secteur privé aussi bien que dans le secteur public — en Europe de l'Ouest (la RFA faisant une exception), aux Etats-Unis et au Japon. Ces politiques sont un savant mixage et dosage de deux instruments — la

monnaie ou le taux d'intérêt et le budget — en vue de poursuivre la réalisation de deux objectifs (selon la terminologie mise au point par l'Anglais Meade et le Hollandais Tinbergen) : l'absence d'inflation et le plein emploi (l'échange entre ces deux objec-

tifs se faisant le long de la courbe de l'ingénieur Phillips, courbe reprise en 1960, pour les Etats-Unis, par Samuelson et Solow).

Le « vrai Keynes » est alors étiré de deux manières :

• Son analyse du circuit dynamique des flux de « revenus-dépense-revenu » est remplacée par un recentrage sur l'équilibre statique et simultanés des différents marchés (marché des biens, marché de la monnaie, marché du travail, grâce aux apports successifs de Hicks-Hansen-Don Patinkin). La dynamique de courte période et le problème de l'incertitude sont, de ce fait, un peu édulcorés par la « synthèse » que l'on peut appeler « keynéso-classique ».

• Du déséquilibre keynésien de courte période, on passe un peu rapidement à « l'équilibre de croissance » ou à « la croissance équilibrée à tout constant ». Ainsi R. M. Solow en 1956. Même les modèles de croissance plus instables des post-keynésiens — plus fidèles que les néo-keynésiens — comme Kaldor, Robinson... sont marginalisés avec l'oubli de l'existence de fluctuations, déséquilibres chroniques ou même crises graves.

A cette époque, partout les « hommes du président » ou les économistes experts auprès des gouvernements sont des néo-keynésiens. P. A. Samuelson, J. Tobin, W. Heller sont, aux Etats-Unis, les avocats du « réglage fin » dans l'ordre monétaire ou fiscal, et de la « nouvelle politique économique » des présidents de Kennedy à Nixon.

C'est alors que Samuelson peut écrire : « Ceux d'entre nous qui connaissent les années 60, qui furent partie prenante des décisions prises et qui ont pu se forger une intime conviction (ne résultant pas du simple examen des statistiques temporelles) des causalités à l'œuvre ne peuvent croire — sans faire injure aux théories les plus modernes de l'inférence statistique — que les années 60 peuvent être comprises à partir du modèle modérateur, i.e. « seule la monnaie importe ».

(Lire la suite page 22.)

orientations SERVICE

Des écoles vous informent sur les filières et débouchés suivants :

et recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, contactez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à :

Orientations Service, 28, rue de la Trémoille, 75008 PARIS (réponses par courrier uniquement).

N° - Nom - Prénom - Adresse - Code postal - Ville

Niveau d'études actuel

<input type="checkbox"/> Classes Préparatoires	<input type="checkbox"/> Electronique
<input type="checkbox"/> Grandes Ecoles, Commerce, Gestion	<input type="checkbox"/> Gestion du Personnel
<input type="checkbox"/> Ecoles à Vocation Internationale	<input type="checkbox"/> Formations Artistiques Appliquées
<input type="checkbox"/> Vente, Commerce, Gestion, Distribution	<input type="checkbox"/> Formation Continue
<input type="checkbox"/> Grandes Ecoles Scientifiques	<input type="checkbox"/> Gestion Financière
<input type="checkbox"/> Cycle de Gestion	<input type="checkbox"/> Marketing-Promotion
<input type="checkbox"/> Administration Militaire - Commissariat	<input type="checkbox"/> Informatique
<input type="checkbox"/> Agro-Alimentaire	<input type="checkbox"/> Ingénieur Chimiste
<input type="checkbox"/> Architecture	<input type="checkbox"/> Journalisme
<input type="checkbox"/> Architecture d'Intérieur	<input type="checkbox"/> Langues
<input type="checkbox"/> Assurance	<input type="checkbox"/> Logistique Production
<input type="checkbox"/> BTS Automobile	<input type="checkbox"/> Maintenance d'Ordinateurs
<input type="checkbox"/> Cinéma	<input type="checkbox"/> Marché de l'Art
<input type="checkbox"/> Communication dans l'Entreprise	<input type="checkbox"/> Para-Médical
<input type="checkbox"/> Communication Publique	<input type="checkbox"/> Prothésiste Dentaire
<input type="checkbox"/> Communication audiovisuelle	<input type="checkbox"/> Recherche Scientifique
<input type="checkbox"/> Comptabilité	<input type="checkbox"/> Recherche Scientifique
<input type="checkbox"/> Concours Administratifs	<input type="checkbox"/> Secours à Domicile
<input type="checkbox"/> Création d'Entreprise	<input type="checkbox"/> Sociologie
<input type="checkbox"/> Danse	<input type="checkbox"/> Sociologie Sociale et Politiques
<input type="checkbox"/> Design	<input type="checkbox"/> Tourisme
<input type="checkbox"/> Ecoles Normales	<input type="checkbox"/> Système-Multimédia-Photographie
<input type="checkbox"/> Espéranto	<input type="checkbox"/> Styliste de Mode
<input type="checkbox"/> Etudes Comptables	

Pologne : l'impossible changement

par BARBARA ROGULSKA (*)

L'absence de transformations politiques et sociales, enfin. Cet argument est au centre d'un document, «*Tournant et réformes*», élaboré en 1986 par une équipe d'économistes proches de M. Imre Pozsgay, l'un des réformateurs entrés au bureau politique du parti lors de la dernière conférence nationale. Le socialisme de marché passe, aux yeux de ces experts, par la reconnaissance des conflits comme moteurs de l'économie. Il doit, selon eux, y avoir confrontation d'intérêts contradictoires, ceux-ci pouvant s'exprimer à travers différentes institutions.

En 1982, la réforme était considérée comme un test pour la nouvelle équipe dirigeante. Faute de légitimité politique, les bonnes performances économiques pouvaient lui assurer une certaine crédibilité. La majorité de la population voulait cette réforme et croyait en sa réussite. En 1986, selon une enquête officielle, il n'y avait plus que 10 % de la population pour y croire. De 1980 à 1986, le revenu national a diminué en volume de 4,3 % et les salaires réels de 17 %.

Un remède : la hausse des prix

Cet enlisement explique en grande partie l'échec du référendum de novembre 1987. Le manque de confiance concerne aussi bien les mesures proposées que la volonté du gouvernement d'accomplir une réforme profonde. La population a de plus en plus l'impression d'être manipulée. C'est dans ce contexte qu'a été lancée la deuxième étape de la réforme, visant les mêmes objectifs que précédemment : les trois «*A*» doivent toujours apporter la solution, même si le troisième, l'autogestion, est mis en sourdine.

Le projet fut d'emblée accueilli avec une grande méfiance et un scepticisme certain quant aux chances de sa réussite. Une grande majorité des économistes

polonais avancent, outre la perte de la confiance dans la volonté réformatrice du pouvoir deux séries de raisons : les lacunes du programme et les divergences entre les objectifs et la réalité. En fait, c'est une déclaration d'intention qui a été formulée. L'utilisation de termes comme «*devrait être*» ou «*il faut*» est frappante. Aucun calendrier des actions à mener n'a été véritablement prévu. La Pologne comptait d'ailleurs sur un prêt de 4 milliards de dollars de la Banque mondiale ; il n'est plus question aujourd'hui que de 200 millions.

Actuellement, certains objectifs sont atteints ou en tout cas semblent l'être. On a abandonné la structure traditionnelle par branches : plusieurs ministères ont été remplacés par un super-ministère de l'industrie. La restructuration du système bancaire est effective : neuf banques commerciales ont été créées, après desquelles la banque centrale doit transférer les opérations de crédit. Mais, pour le moment, on ne peut pas savoir si les entreprises auront réellement le droit de choisir leur banque.

Un embryon de marché des capitaux apparaît. Les entreprises peuvent placer en banque leurs liquidités, elles peuvent aussi s'accorder mutuellement crédit. Une Bourse de devises pour les entreprises a été créée. Des actions et des obligations apparaissent, qui rencontrent un intérêt certain.

Et l'autonomie ? Peut-on parler de véritables relations de marché entre les entreprises, du libre choix du client et du fournisseur, du degré de monopolisation de l'économie a encore augmenté et qu'une large partie des biens de production est allouée autoritairement ? Mais d'après l'analyse (*) Maître de conférences à l'université Paris-I.

officielle, le remède miracle pour assurer l'autonomie des entreprises est la hausse des prix des biens de production. La hausse des prix des biens de consommation doit avoir un effet tout aussi miraculeux, assurant l'équilibre du marché.

Il fallait d'ailleurs que la hausse des prix soit à ce point considérée comme cruciale pour que les autorités osent y recourir de nouveau, compte tenu de la «*politisation*» de ce problème en Pologne. Les tentatives de hausse précédentes avaient provoqué des réactions sociales si vives que, dans deux cas, elles ont été à l'origine d'un changement de gouvernement. La plupart des grèves importantes (1970, 1976, 1980) ont eu lieu en réaction directe contre la hausse des prix.

Dans le cas présent, l'augmentation des prix de détail est en moyenne de 40 %, la baisse du pouvoir d'achat des salaires, compte tenu des compensations, de l'ordre de 20 %. Mais, en tenant compte de la hausse des prix des biens de production et de la répercussion de ces hausses sur les prix non fixés par l'Etat, certaines estimations arrivent au chiffre de 60, 80 et même 100 %. L'année dernière, on prévoyait officiellement une hausse de 13 %, elle a été en fait de 26 %.

Le profit fortement imposé

Le scepticisme domine quant à l'efficacité de cette action sur les prix, d'autres mesures faisant défaut. Ainsi, rien n'est fait pour stimuler l'offre, point pourtant fondamental. Les entreprises ne courent pas le profit car il est trop fortement imposé, les salaires ne dépendent ni des performances individuelles ni de celles de l'entreprise. Toute augmentation de salaires, si elle a lieu, compensera uniquement la hausse des prix et ne changera donc pas leur structure.

Par ailleurs, la hausse des prix des biens de production ne va probablement pas modifier le comportement des entreprises de manière significative : dans une économie de monopoles, l'entreprise peut répercuter toute hausse de coût sur ses prix. Les subventions persistent, la contrainte budgétaire demeure lâche, les faillites sont exceptionnelles. Les marchandages avec les autorités pour obtenir des abattements fiscaux et des aides de toute sorte sont toujours plus payants pour les entreprises que la recherche de l'efficacité économique.

Au total, la Pologne subit une hausse de prix qui ampute très sensiblement le pouvoir d'achat, et dont les effets bénéfiques, même si on privilégie le long terme, ne sont pas évidents. Ce sacrifice risque d'être inutile, et la réforme, comme la précédente, de tourner court. Compte tenu des résultats particulièrement mauvais enregistrés en 1987, on a l'impression d'assister à un naufrage avec comme solution le sauve-qui-peut.

Les personnes traditionnellement intéressées par la réforme : dirigeants d'entreprise, ingénieurs, ouvriers qualifiés, recherchent des solutions individuelles dans le secteur privé, où les salaires sont nettement plus élevés et la liberté d'action plus grande, ou encore partent travailler un certain temps à l'étranger. Mais ces solutions ne sont pas à la portée de tout le monde. Alors, pour beaucoup, reste-t-il une autre issue que la grève ?

Hongrie : un échec fatal

(Suite de la page 19.)

«*L'absence de transformations politiques et sociales, enfin. Cet argument est au centre d'un document, «*Tournant et réformes*», élaboré en 1986 par une équipe d'économistes proches de M. Imre Pozsgay, l'un des réformateurs entrés au bureau politique du parti lors de la dernière conférence nationale. Le socialisme de marché passe, aux yeux de ces experts, par la reconnaissance des conflits comme moteurs de l'économie. Il doit, selon eux, y avoir confrontation d'intérêts contradictoires, ceux-ci pouvant s'exprimer à travers différentes institutions.*

Ainsi, le «*kadarisme*» a écarté l'organisation économique hongroise du modèle stalinien traditionnel. Il a débouché sur un système dans lequel le marché ne

joue encore qu'un rôle modeste, bien plus important cependant que dans les autres pays européens. Contrairement aux sociétés capitalistes, les entreprises hongroises restent encore soumises, selon l'expression d'un éminent économiste hongrois, M. Janos Kornai, à «*une contrainte budgétaire molle*».

La remise en cause de la propriété des moyens de production, amorcée dans le projet de loi sur les sociétés (voir encadré), apportera-t-elle, de ce point de vue, de réels changements ? Parmi les experts comme au sein de la direction du pays, les débats seront animés. Faut-il voir dans la réintégration au bureau politique du père de la réforme de 1968, M. Rezső Nyers, un signe ?

de Budapest
ERIK IZRALEWICZ.

Les sociétés par actions : «*Une forme collective de propriété*»

AVEC la loi sur les sociétés qui devrait être débattue et votée par le Parlement à l'automne pour entrer en application le 1^{er} janvier 1989, les dirigeants hongrois s'apprêtent à s'attaquer au «*noyau dur*» du socialisme : la propriété collective des moyens de production. Le projet prévoit en effet la reconnaissance de différentes formes de propriété en Hongrie. De «*vraies*» sociétés anonymes, par actions, pourront coexister à côté des entreprises d'Etat et des coopératives.

«*Il s'agit d'une réforme de la même ampleur que celle de 1968*», explique Istvan Degen, l'un des responsables à la propagande au comité central du Parti socialiste ouvrier hongrois. «*Les entreprises d'Etat actuelles ne fonctionnent pas avec suffisamment d'efficacité*», estime-t-il. Jusqu' alors prioritaires, elles ne doivent pas «*impérativement dominer l'économie*».

«*Les sociétés par actions sont plus efficaces parce que les propriétaires des actions sont directement intéressés à ce que la firme soit prospère*», ajoute Bela Kadar, le directeur de l'Institut d'économie de l'Office du plan. En tout état de cause, et sur le plan idéologique, les Hongrois ont répondu à tout : «*La société par actions, indique M. Degen, est une forme collective de propriété.*» Fine dialectique !

La mobilité du capital

Dans l'état actuel du projet, il apparaît d'ores et déjà acquis que les entreprises d'Etat pourront se transformer en sociétés par actions, et que les sociétés hongroises et étrangères ainsi que les particuliers pourront acheter et vendre des actions. Les personnes privées pourront créer des sociétés à responsabilité limitée, autorisées à employer au maximum trente personnes (soixante pour les coopératives). Les débats en cours portent notamment sur deux questions : les personnes privées pourront-elles fonder des sociétés anonymes ? Quelle part pourront-elles détenir dans le capital des grandes entreprises ?

Cette loi vise plusieurs objectifs : favoriser une orientation de l'épargne des ménages vers le financement des entreprises ; accroître la mobilité du capital et l'orienter vers les secteurs rentables ; améliorer enfin l'efficacité des sociétés en les soumettant à la loi des marchés financiers.

Il existe déjà, en Hongrie, une centaine de sociétés par

actions : les banques, les sociétés mixtes à capitaux étrangers et les filiales de certaines entreprises d'Etat.

Medicor (appareil médical, 4.500 personnes), une entreprise d'Etat, a ainsi modifié au début de cette année sa structure : un holding central, détenu totalement par l'Etat, gère onze filiales, des sociétés par actions. Les dirigeants de Medicor cherchent ainsi à accroître la responsabilité des équipes de chacune de ces filiales. Tout en conservant la majorité du capital dans ces différentes filiales, Medicor envisage de vendre une partie des actions de chacune d'elles.

Une Bourse des valeurs

Pour l'instant, ces sociétés par actions fonctionnent sur la base d'un règlementation datant de... 1875 ! La loi nouvelle devrait favoriser la réévaluation d'une Bourse des valeurs mobilières à Budapest. Son organisation est en cours. D'ores et déjà existe un petit marché obligataire, les entreprises, les services publics et l'Etat étant autorisés à émettre des obligations. Un conseil de surveillance du marché a déjà été créé.

Actuellement, l'activité ne justifie qu'un jour de Bourse hebdomadaire. Les opérations du marché secondaire sont centralisées à la Banque de Budapest.

Audacieux, quelques économistes hongrois préconisent d'ores et déjà de nouvelles avancées. Pour Marton Tardos, de l'Institut d'économie de l'Académie des sciences, mais également président d'une société de consultants (une société par actions) en matière financière, le fonctionnement du marché financier nécessite l'existence d'actionnaires puissants. Il estime souhaitable la constitution progressive en Hongrie de «*fonds de retraite*» sur le modèle de ceux existant aux Etats-Unis. L'un des membres de sa société, Gyorgy Matolcsy, suggère que la Hongrie propose à ses banquiers créanciers des échanges de dettes contre des actions de sociétés d'Etat.

La première de ces propositions passerait par une remise en cause du système de protection sociale, la seconde par celle de la propriété nationale des moyens de production. Malgré leur pragmatisme, les dirigeants hongrois ne sont sans doute pas encore prêts pour de tels sauts.

E. I.

Un impôt de ca

REFORME
L'absence de transformations politiques et sociales, enfin. Cet argument est au centre d'un document, «*Tournant et réformes*», élaboré en 1986 par une équipe d'économistes proches de M. Imre Pozsgay, l'un des réformateurs entrés au bureau politique du parti lors de la dernière conférence nationale. Le socialisme de marché passe, aux yeux de ces experts, par la reconnaissance des conflits comme moteurs de l'économie. Il doit, selon eux, y avoir confrontation d'intérêts contradictoires, ceux-ci pouvant s'exprimer à travers différentes institutions.

Métamorphoses puissances d'argent

ACTUELLEMENT, l'activité ne justifie qu'un jour de Bourse hebdomadaire. Les opérations du marché secondaire sont centralisées à la Banque de Budapest.

SECTION GÉNÉRAL
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Magistère Banque-Finance
- Formation de 2^e et 3^e cycle aux métiers de la finance ;
- Cours d'universitaires et de professionnels de haut niveau, stages d'application.
Retrait de dossiers : à partir du 1^{er} juin, université Paris-II, 92, rue d'Assas, 75005, bureau 208. Tél. : 43-20-12-24, poste 442.
Date limite d'inscription : 15 juillet.

CONCESSION DE L'EXPLOITATION DES JEUX ET DE LA DISCOTHÈQUE DU CASINO MUNICIPAL DE PAU
La ville de Pau lance un appel d'offres en vue de concéder l'exploitation des jeux et de la discothèque de son casino.
Le dossier de candidature doit comprendre, outre la demande officielle présentée sur papier libre, les pièces suivantes :
1° Le cahier des charges et les plans annexés dûment signés par le candidat et revêtus de la mention «*LU et APPROUVÉ*» et accompagnés d'une note faisant ressortir les intentions et les projets du candidat en ce qui concerne l'exploitation des jeux et de la discothèque du Casino municipal de Pau, en fonction dudit cahier des charges ;
2° Un extrait de naissance du candidat ;
3° Un extrait de casier judiciaire ;
4° S'il s'agit d'une société, une copie ou un extrait de l'acte constitutif de société ;
5° Une note très détaillée faisant connaître toutes les activités professionnelles du candidat ;
6° Toutes pièces, certificats et références de nature à justifier la compétence du candidat pour l'exploitation d'un casino.
Les dossiers de candidature devront être adressés à :
MAIRIE DE PAU
Secrétariat général
64015 - PAU-Cedex

sous pli recommandé, avec demande d'accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, avant le lundi 20 juin 1988, à 19 heures, dernier délai.
Avec la mention :
APPEL D'OFFRES
CONCESSION DE L'EXPLOITATION DES JEUX ET DE LA DISCOTHÈQUE CASINO MUNICIPAL
(Ne pas ouvrir avant la réunion de la commission)
Le cahier des charges est déposé à la mairie de Pau, où il pourra être consulté. Ce document peut également être transmis à tout intéressé sur simple demande adressée à la mairie de Pau, 4^e bureau, 64015-Pau-Cedex.

MASTERS SPECIALISÉS ESSEC
L'ESSID PROPOSE AUX DIPLOMÉS DES GRANDES ÉCOLES OU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DEUX FORMATIONS DE 3^e CYCLE A BUT PROFESSIONNEL EN :
- CONCEPTION ET GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE DÉCISION
- INGÉNIERIE DE LA CONNAISSANCE ET SYSTÈMES EXPERTS EN GESTION
RENSEIGNEMENTS : A.M. SIDIPLAT
École Supérieure des Systèmes d'Information et de Décision
ESSID GROUPE ESSEC R.P. 105-95021 CERGI, TEL. : (1) 30-38-38-00
Établissement d'Enseignement Supérieur Privé

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

سكزامن الأصل

RÉFORME DES FINANCES LOCALES EN GRANDE-BRETAGNE

Un impôt de capitation pour contrôler les édiles

Chacun pourra comparer les sommes versées aux services rendus et contribuer à une modération des ardeurs dépensières

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

EN Grande-Bretagne comme ailleurs, tout le monde se plaint des impôts locaux. Il n'y a guère qu'un impôt local outre-Manche, le « rate », qui est un impôt foncier assis sur la valeur des immeubles, et payé par les ménages aussi bien que par les entreprises à un taux fixé par chaque collectivité locale.

Cet impôt, vieux de trois siècles, a longtemps été considéré comme le modèle des impôts locaux, son adoption ayant été proposée en France, à la place de nos « quatre vieilles » (1). Margaret Thatcher a décidé de le mettre à la poubelle.

L'impôt payé par les ménages est supprimé et remplacé, tenez-vous bien, par un impôt de capitation, c'est-à-dire par un impôt qui frappera également tous les habitants adultes d'une collectivité locale, au montant — 2 000 francs, 3 000 francs par tête — décidé par la collectivité. Il ne s'agit pas là d'une proposition, soumise à l'analyse d'une commission, mais bien d'une décision,

entérinée par le Parlement et qui sera appliquée en 1989 en Ecosse et en 1990 en Angleterre et au Pays de Galles.

A première vue, la chose paraît extravagante. Elle sent son ancien régime. Elle évoque les pires procédés du colonialisme : nous avons imposé des impôts de ce type en Afrique, et le Zaïre connaît encore une « contribution personnelle minimale », qui est un impôt local payé par ceux qui ne règlent pas l'impôt national sur le revenu. L'impôt de capitation est généralement considéré comme le type même de l'impôt régressif : plus votre revenu est élevé, plus la part de votre revenu consacrée à l'impôt est basse.

Toutefois, il mérite peut-être une deuxième analyse. Ses partisans — qui ne sont pas nombreux dans les milieux intellectuels anglais — avancent trois arguments.

Le premier est que l'impôt de capitation n'est pas aussi régressif qu'on le dit. La loi, il est

vrai, prévoit des abattements pour les pauvres, qui atténuent la régressivité de l'impôt. Surtout, il n'est pas plus régressif que l'impôt foncier qu'il remplace. En fait, les simulations effectuées suggèrent que — à rendement égal — le montant payé par les pauvres, et aussi par les riches, va plutôt diminuer du fait du changement de système, et que seuls les montants payés par les classes moyennes vont très légèrement augmenter.

Une plus grande visibilité

De plus — mais l'argument vaut aussi pour l'impôt foncier — l'impôt de capitation n'est pas la seule source de revenus des collectivités locales. Celles-ci reçoivent d'importantes subventions globales, financées par des impôts nationaux comme la TVA et l'impôt sur le revenu, auxquels les riches contribuent bien plus que les pauvres. Ainsi les dépenses des collectivités locales, globalement, sont payées par les riches beaucoup plus que par les pauvres.

Le deuxième argument est que la visibilité de l'impôt local sera plus grande. Certes, lorsqu'ils achètent une maison dans une collectivité locale donnée, les Anglais demandent le montant de leur « rate » ; mais ils ne distinguent pas toujours clairement la

base de l'impôt (la valeur de la maison qu'ils achètent) du taux de l'impôt (fixé par la collectivité locale). De la même façon, lorsque leur « rate » augmente, les contribuables ne savent pas très bien si cela provient de l'augmentation de la valeur vénale de leur logement, de l'augmentation de la valeur estimée, ou de la politique de leurs élus.

L'impôt de capitation apportera plus de clarté. Chacun saura combien il paie, et combien il payerait s'il habitait dans une autre collectivité locale. Chacun pourra comparer l'impôt qu'il paie aux services que lui rend sa collectivité locale. Et les efforts supplémentaires que lui demandent ses élus ne passeront pas inaperçus. Des citoyens plus conscients exerceront plus de contrôle sur les politiciens.

Il faut voir là, en fait, le principal objectif de la réforme. Margaret Thatcher espère que la responsabilisation des élus locaux va modérer leur ardeur dépensière. Il y a là un souci qui n'est pas inconnu des ministres français des finances.

Cela est d'autant plus convaincant que — troisième argument — l'impôt de capitation ne peut pas être « exporté » en dehors de la collectivité où il est imposé.

On ne saurait en dire autant de tous les impôts locaux. La taxe

professionnelle française, par exemple, n'est qu'en partie — pour 40 % environ — supportée par les habitants de la commune où elle est imposée : la taxe payée par les grandes entreprises (qui contribuent pour l'essentiel à la taxe professionnelle) est en effet rejetée sur les salariés de ces entreprises, sur leurs propriétaires, et sur leurs clients — qui habitent pour beaucoup hors de la commune d'imposition.

La redistribution fiscale

Il en va de même, à un moindre degré, pour l'impôt foncier qui va remplacer l'impôt de capitation : l'impôt foncier est en partie au moins supporté par les propriétaires des biens imposés, ou même, selon certaines théories, par l'ensemble des propriétaires du capital — qui ne sont pas localisés là où l'impôt foncier est perçu. L'impôt de capitation, lui, sera supporté par les habitants de la collectivité locale qui le lèvera, et par eux seulement.

L'impôt sur la propriété payé par les ménages est ainsi condamné. Le sort de l'impôt sur la propriété payé par les entreprises n'est guère moins triste. Cet impôt disparaît en tant qu'impôt local : il est « nationalisé ». Il sera payé par toutes les entreprises au gouvernement central, à un taux

décidé par le Parlement, qui sera donc uniforme sur tout le territoire. Les sommes ainsi ramassées seront réparties entre les collectivités locales au prorata du nombre d'adultes. C'est un peu comme si nous nationalisions notre taxe professionnelle pour en redistribuer le montant aux communes sur une base égalitaire.

Deux remarques pour conclure. A l'heure où tout le monde parle en France de réformer les finances locales, l'examen des expériences étrangères sollicite la réflexion. Mais à l'heure où tout le monde parle de construire l'Europe, chaque pays bricole dans son coin sa réforme des finances locales.

(1) Institué pendant la Révolution française et comprenant la foncière, personnelle mobilière, patente, impôts des portes et fenêtres.

(*) Professeur à l'université de Paris-XII.

Un colloque sur le gel des terres — Un colloque sur le gel des terres — défi lancé à l'agriculture européenne de demain — se déroulera les 2, 3 et 4 juin prochain à l'université Paris VII, à l'initiative de son département de l'environnement dirigé par le professeur Jacques Vignerot. Renseignements au 43-25-28-42. Université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex.

BIBLIOGRAPHIE

« LES DEUX CENTS FAMILLES » DE RENÉ SÉDILLOT

Métamorphoses des « puissances d'argent »

SURVOL. René Sédillot aime ce mot qui apparaît dans trois de ses ouvrages d'Histoire générale. Un vocable qui méritait d'être réhabilité, car une vue cavalière n'implique pas un procédé cavalier. La fresque tracée d'une main légère que René Sédillot vient de nous offrir sur les « deux cents familles » appartient à ce genre qu'il affectionne où l'essentiel est dit avec la plus grande clarté, les faits prenant toujours le pas sur les jugements. Mais, pour les éclairer, il faut parfois allumer aussi les feux arrière.

Ainsi, il ne suffit pas à notre auteur de rappeler ici les circonstances dans lesquelles le fameux slogan des « deux cents familles » prit naissance (un propos de Daladier, le 28 octobre 1934, à la tribune du congrès radical de Nantes), il s'emploie à remonter aux sources : il les voit dans l'ancien statut de la Banque de France qui réservait son assemblée à ses deux cents plus gros actionnaires.

C'est l'occasion d'une galerie de portraits des membres du conseil de régence de cet établissement : les Mallet, Rothschild, Hottinguer, Périer, Davillier, Delessert, Wendel, Schneider, Pillet-Will, Gonié, d'Eichel, Darblay, Mirabaud. Pourquoi ne pas remonter plus haut encore et donner des coups de projecteur sur les grands ancêtres des ploutocrates : les Fugger, Médici, Fouquet, Crozat, Samuel Bernard, Necker ? René Sédillot frétille au

milieu de cette nomenclature de l'argent.

Le mythe des deux cents familles s'effondre non seulement du fait de l'étatisation progressive de l'économie, mais parce que les familles cèdent devant les groupes et les individus, que le temps des managés succède à celui des possédants, et que l'anticapitalisme primaire est passé de mode. Pour les vrais contempteurs des puissances d'argent, quand un slogan se démonte, on imagine des formules de remplacement : depuis des années, les trusts, les monopoles, les multinationales ont ainsi servi de repoussoir.

René Sédillot nous propose un autre album où l'on fait défiler les Konzern, Krupp, Thyssen, les groupes Empain, Montedison, Royal Dutch-Shell, Nestlé, les belles américaines Exxon, General Motors, Ford, IBM, Dupont de Nemours, et en prime un joli coin pour les françaises : Lyonnaise des Eaux, Saint-Gobain, Air Liquide, Worms, Moët-Vuitton, Schlumberger-Seydoux, etc.

Dernier avatar des combats gauche-droite sur les gros : l'épisode des nouveaux durs que René Sédillot traite avec une pointe d'humour.

Un livre où les pépites se sont pas toujours où on le croit. PIERRE DROUIN.

Les Deux cents familles, de René Sédillot. Librairie académique Perrin, 240 p., 95 F.

DIRECTION GENERALE CPA CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX AFFAIRES DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT le CPA-PARIS (cycle annuel à temps partiel) propose aux directeurs (33-43 ans) de fort potentiel UNE FORMULE NOUVELLE « DÉBUT DE SEMAINE »... LA FORMULE ACTUELLE « FIN DE SEMAINE »... Sessions 89, renseignements et inscriptions : CPA-PARIS, 108, bd Malesherbes, 75017 Paris - Tél. : 47-54-65-84 (Mme Sandevoir) CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

CORTAL "Un compte chèque qui rapporte" (LA VIE FRANÇAISE) Déposées sur un "COMPTE OPTIMAL" vos liquidités vous rapportent environ 7%*. ...et elles restent constamment disponibles : vous signez des chèques en toute liberté. Vous regrettez que l'argent qui dort sur votre compte en banque, en attente d'être dépensé, ne vous rapporte rien ? Vous aimeriez que cette "trésorerie" jusqu'alors stérile puisse vous rapporter environ 7% tout en restant instantanément disponible ?... C'est désormais possible grâce au Compte Optimal Cortal, et c'est un progrès décisif : du jour au lendemain, sans changer vos habitudes, vous touchez des intérêts sur vos liquidités. L'argent déposé sur votre Compte Optimal reste constamment disponible (vous avez un chéquier et vous signez des chèques quand vous voulez) mais il est placé automatiquement, depuis le jour où vous le déposez jusqu'au jour où vous le dépensez. Vous bénéficiez ainsi des cinq atouts : 1. Désormais, les liquidités ne sont plus stérilisées sur un compte non rémunéré... 2. Liberté : vous réglez vos dépenses en utilisant votre chéquier Cortal... 3. Le service Cortal : votre allié le plus sûr... 4. Sécurité : vos liquidités sont placées en Cortal Court Terme, une Sicav de trésorerie à rémunéré qui n'a jamais baissé... 5. Automatisation : vous n'avez aucune démarche à accomplir, aucun ordre à donner... Le Compte Optimal est un service exclusif Cortal. Cortal, qui a la confiance de dizaines de milliers de particuliers pour la gestion de leurs placements, leur propose aujourd'hui ce service complémentaire, aussi attendu que performant, pour optimiser la gestion de leur trésorerie. La garantie Compagnie Bancaire Le Compte Optimal est l'un des multiples services proposés par Cortal, la banque du Groupe de la Compagnie Bancaire spécialisée dans les placements financiers. Envoyez-moi une documentation sur le Compte Optimal sur le Compte Optimal Nom Prénom Adresse Code postal Ville Date de naissance Profession Tél. (dom) (bureau) Renvoyez dès aujourd'hui ce bulletin sans l'affranchir à : Cortal, Libre-réponse 9703-75, 75789 Paris Cedex 16, ou appelez le 16 (1) 47.47.11.28.

La chronique de Paul Fabra

Les marchés contre le marché

Si tout le monde ou presque tout le monde est désormais d'accord pour estimer, selon la forte expression employée par Michel Rocard dès 1977 (et qui lui valut à l'époque quelques démentis avec son parti), que « le marché est l'instrument global de régulation de l'économie », il importe plus que jamais de savoir si les marchés sont effectivement aujourd'hui en mesure de rendre les services qu'on attend d'eux. Faute de quoi, puisqu'il n'existe aucun autre mécanisme connu capable de fonctionner avec le même degré d'efficacité et de précision, notre économie serait irrémédiablement vouée à la régression. Le processus de régression (chômage, travail clandestin, déficits, etc.), déjà en marche, s'accroît.

Dans plusieurs chroniques précédentes, notamment dans la dernière (« Les Trois banquiers », *Le Monde* du 24 mai) ont été exprimées quelques doutes sur le bien-fondé d'une politique de déréglementation à tout-va, doublée d'un encouragement systématique à l'innovation financière, exemples à l'appui. Non pas qu'une institution comme le MATIF — marché à terme des instruments financiers — doive être considérée comme parasitaire. Elle correspond à un besoin, comme l'atteste un rapide développement qui s'est fait d'elle, en l'espace de deux ans, le deuxième marché du monde de ce genre. Sa mission est d'offrir un moyen de couverture contre les variations de taux d'intérêt. De cela, il résulte aussi que la création d'un tel marché s'impose moins, ou ne s'impose pas du tout, dans les quelques pays où, grâce à une politique monétaire appropriée, les taux sont restés à un niveau relativement bas.

Ni Zurich ni Francfort n'ont encore voulu suivre l'exemple de Chicago et de Paris. Une authentique politique libérale ne consisterait-elle pas plutôt à faire en sorte que le MATIF ne soit plus aussi nécessaire ? Accessoirement, on peut aussi se demander si l'existence de ce dernier ne servira pas d'alibi pour se dispenser d'une telle politique.

Le débat — qui, dans la perspective de 1992, reste plus que jamais à l'ordre du jour — sur la « libéralisation » économique et financière gagnerait en clarté si l'on s'attachait à distinguer la libéralisation-responsabilité et la

libéralisation-fuite-en-avant. Une telle analyse conduirait à ne pas ranger sous le même appellation des mesures dont les effets, à moyen ou à long terme, risquent d'être opposés.

Pour des raisons étrangères à la plupart des arguments qu'on rabâche sur le contraste entre économie « réelle » et économie financière, il existe une différence fondamentale entre le fonctionnement des marchés de biens et de services et les conditions dans lesquelles se développent actuellement les marchés financiers.

Depuis qu'Edouard Belledur a supprimé les ordonnances de 1945 instituant le contrôle des prix, l'économie française est, enfin, soumise au droit de la concurrence. C'est un très appréciable progrès. On a l'habitude de définir par l'exclusion un tel régime où théoriquement, en effet, et le plus souvent pratiquement aussi (malgré les accommodements plus ou moins légitimes apportés pour adoucir la rigueur de la loi), les entreprises incapables de soutenir la compétition sont éliminées.

En termes positifs, cela signifie que chaque entreprise participante, en étant responsable de sa propre existence, contribue par là même à la bonne santé du marché tout entier. Cette contribution exige à la fois que l'entreprise se dote des moyens nécessaires (notamment techniques) pour avoir un coût de revient compétitif et qu'elle y parvienne sans compromettre l'équilibre de son bilan.

La responsabilité vis-à-vis de la communauté du marché est directement engagée chaque fois qu'un producteur ou un petit nombre d'entre eux sont en position de manipuler les prix en exerçant un pouvoir de monopole. D'où l'importance d'une solide réglementation, qu'il reste à acclimater en France, pour réprimer les abus de « position dominante », sans pour autant briser les ailes des plus inventifs et des plus entreprenants. De ce qui précède, retenons ceci : la raison d'être d'un marché, c'est d'obliger les entreprises à se soutenir elles-mêmes.

Si on y regarde de près, c'est à une tout autre finalité que répond le libéralisation du secteur financier et la création des nouveaux instruments (swaps, futures, options sur indices boursiers, etc.) qu'il s'écrit constamment. Dans ce domaine, les nouveaux marchés ne sont pas autant d'arbres nouveaux où les compétiteurs, en possession de tous leurs moyens de défense, trouvent un champ d'égale à leurs activités. Il faut plutôt voir en eux autant de substituts à l'impossibilité, ou, en tout cas, à l'extrême difficulté, dans les circonstances présentes, pour les établissements de crédit de réaliser l'équilibre interne de leurs opérations. Les difficultés en question sont comme multipliées par le souci de la plupart de ces établissements d'aligner leur rentabilité sur celle des concurrents qui prennent le plus de risques ! Un (trop rapide) rappel historique peut aider à y voir un peu plus clair dans le nébuleux de l'économie financière.

JUSQU'À la première guerre mondiale, et même jusqu'en 1930, la préoccupation fondamentale, dans les pays de langue anglaise et dans quelques autres, était, par l'application d'un certain nombre de règles imposées par l'usage, de contrôler les banques à réaliser d'équilibre interne. L'idée était que les établissements de crédit devaient jouer sur le marché dans des conditions analogues aux entreprises, proportionnant étroitement le volume de leurs opérations au montant de leurs fonds propres, et assurant leur propre liquidité, sauf pour de courtes périodes.

Pour parvenir à ce résultat, on avait, en s'appuyant sur quelques textes vénérables tirés d'Adam Smith — auteur remis à la mode par Margaret Thatcher, mais dont on se garde bien de citer les passages sur le métier de banque, si contrairement aux usages actuels de la City, — échauffauté toute une doctrine (*real bills doctrine*). Sur le papier du moins, elle présente une grande logique, et rien,

depuis lors, il faut en convenir, n'est venu le remplacer.

Schématiquement, l'ancien système confinait le rôle des banques dans l'octroi de concours à court terme destinés à compléter le fonds de roulement des entreprises emprunteuses. Le prototype en était l'escompte des traites commerciales. Le fournisseur de crédit de coton entraînait immédiatement dans son argent en cédant à la banque la créance qu'il détenait sur le fabricant de drap. La recette à provenir de la vente du drap permettait à la banque d'encaisser à l'échéance auprès du fabricant le remboursement de la traite souscrite par lui.

Ce que l'on cherchait avant tout à préserver était le caractère *self-liquidating* des opérations bancaires : en faisant crédit à un client, on lui donnait les moyens d'engendrer les liquidités nécessaires au dénouement de celui-ci. Il était de règle que, pendant une période d'environ deux mois par an, une entreprise se trouve « hors banque », subvenant elle-même à ses besoins de financement. Dans le cas contraire, on la soupçonnait de ne pas disposer des ressources à long terme suffisantes, trouvées exclusivement auprès du marché de l'épargne (actionnaires et souscripteurs d'obligations). Aujourd'hui, le court terme, constamment renouvelé, équivaut à du long terme (sauf pour la sécurité).

Ce n'est pas le lieu ici d'examiner les ratés que connaissait aussi ce beau mécanisme (qui assura, tout bien considéré, une longue période d'expansion dans la stabilité). N'en retenons que ceci : la liquidité du marché (autrement dit, la faculté de règlement des dettes) reposait, pour l'essentiel, sur l'équilibre de gestion de chaque participant en particulier. Tout se passait, à ce point de vue, si chacun d'eux était pour sa part responsable du bon fonctionnement de l'ensemble.

Le facteur qui a le plus contribué à renverser l'ordre des anciens jours est l'accumulation d'une dette publique importante, puis considérable. Cela a

conduit les banques, à partir des années 20, à introduire dans leurs actifs, à côté des créances commerciales, d'autres investissements sous forme de titres d'Etat. La possession de bons du Trésor est devenue depuis lors la source principale de disponibilités liquides. Mais cette liquidité est d'un genre bien différent. Elle ne tient plus au déroulement normal d'un cycle de production. A cause des privilèges dont jouit le Trésor, on est toujours assuré de trouver un acheteur pour le papier portant sa signature (l'acheteur ultime, au cas où il n'y en aurait pas d'autres, étant l'Institut d'émission, directement ou indirectement).

POUR décrire la nouvelle situation, un professeur américain, Harold Moulton, avait, dans les années qui suivirent la Grande Guerre, forgé la théorie de la *shiftability*, dont on a oublié le nom mais pas l'exercice depuis lors. On pourrait, en traduction libre, trop libre, j'en conviens, appeler cette construction la théorie du « passez-le au voisin ». « En temps ordinaires, écrit-il, ce n'est pas tant celui des créances venant à échéance que le problème du transfert de certains actifs à d'autres banques contre remise de monnaie. » Cette phrase dit tout.

La déréglementation et l'innovation financière, telle qu'on la pratique de nos jours, ne visent pas à autre chose qu'à allonger la chaîne des acquéreurs de « promesses de payer » (créances). Mais ce n'est pas parce qu'on ne sait plus très bien qui supporte le risque final que ce risque disparaît. Quant au véhicule à travers lequel opèrent les nouveaux marchés d'instruments financiers, c'est l'emprunt d'Etat sous toutes ses formes. Le placement de ces titres se trouve ainsi indirectement facilité, effet apparemment secondaire de la modernisation des techniques financières, mais, en réalité, un des tout premiers objectifs des réformes mises en œuvre.

Tout ceci présente des avantages, notamment pour les gestionnaires du Trésor, mais serait plutôt antinomique avec le développement d'une authentique économie de responsabilité ou, pour employer une expression plus usuelle qui devrait avoir le même sens, d'une économie de marché.

LE MOUVEMENT DES IDÉES

Keynes resurgi

(Suite de la page 19.)
Avec la fin des années 60 et le début des années 70, le premier choc pétrolier mondial et ses ondes de propagation des perturbations, l'idée de la crise de la croissance intensive envahit les esprits, dans l'opinion publique, les médias et chez les responsables politiques, en même temps que le chômage et les angoisses et stratégies de défense se développent... Les recettes « néo-keynesiennes » sont réputées avoir fait leur temps. Plusieurs griefs leur sont opposés qui débouchent chacun sur une nouvelle politique économique.

● La première faiblesse invoquée est la mauvaise gestion monétaire et l'inflation. Malgré les efforts des antimonetaristes et, au Royaume-Uni, de lord Kaldor, M. Friedman, dont les idées avaient eu du mal à percer aux Etats-Unis entre 1956 et 1971, devient un expert écouté et acquiert une célébrité mondiale. Des modèles monétaristes comme celui de la Federal Reserve Bank of Saint Louis se « vendent » mieux sur le marché de la prévision conjoncturelle.

● La deuxième faiblesse invoquée contre les recettes keynesiennes est la montée de l'inter-

ventionnisme public avec tous ses effets négatifs : montée des pressions fiscales dénoncée en 1971 par A.B. Laffer dans son *Formal Model of the Economy for the Office of Management and Budget* ; montée des réglementations qui briserait les incitations micro-économiques...

● La troisième faiblesse clouée au pilori est l'absence d'un diagnostic sûr de la conjoncture et de la récession et aussi l'absence d'une « bonne théorie » concernant la politique économique en économie ouverte. Malgré des innovations marquantes en ce domaine (Mundell...), la gestion néo-keynesienne des déséquilibres extérieurs et de la « contrainte extérieure » semble purement aléatoire. En France, les hésitations de M. Fourcade en 1974 et la relance de M. Chirac en 1975 traduisent bien ce qui semble être un simple tâtonnement. Aux Etats-Unis, en 1974, le président Ford et son administration doutent d'abord de l'existence de la récession.

Comme le raconte P.A. Samuelson, le doute est dans les esprits : le *chairman* Alan Greenspan du Council of Economic Advisors et le professeur émé-

rite William Fellner, son associé, prennent la question plutôt à la légère, tandis qu'au contraire Arthur Burns, à l'époque gourou du NBER (National Bureau of Economic Research) et Paul MacCracken (de l'université du Michigan) crient à la récession.

● Enfin, dernière faiblesse et non des moindres : les politiques néo-keynesiennes ne jugulent plus le chômage. Rien d'étonnant donc à la montée de l'inspiration monétariste de la fin des années 70 (assez tôt aux Etats-Unis, un peu plus tard au Royaume-Uni). Raymond Barre en France ne se réclamant alors du monétarisme que pour un tiers... Les politiques de contrôle de l'offre de monnaie et les politiques de l'offre en général (contrôle des coûts et des salaires, diminution des charges...) remplacent les réglages plutôt orientés vers la dépense des néo-keynesiens. Les hommes des présidents et les experts sont remplacés par de nouveaux gourous.

La perplexité naît dans les années 80. Les politiques successives sont autant de jeux à répétition qu'on finit par apprendre... Les idées économiques s'enrichissent. La politique monétaire de Paul Volcker a cassé la croissance en volume (forte récession de 1982) avant de briser en apparence l'inflation...

La sortie du point bas de 1982 s'explique plutôt par l'application de « très petites » recettes néo-keynesiennes : déficit fédéral volontaire et déficit automatique se cumulent. La régulation budgétaire apparaît de nouveau efficace, du moins dans un pays comme les Etats-Unis où l'attraction du dollar (1983-1986) peut rendre « béni » (dit-on) l'accumulation de déficits extérieurs... Encore plus étonnants, les rela-

chements des politiques monétaires opérés depuis 1984-85 dans différents pays et depuis le début de 1987 en France (pour les agrégats M3 et L) s'accompagnent curieusement de la poursuite de la désinflation.

Enfin, *last but not least*, on reconnaît que les baisses d'impôts et les déréglementations, lorsqu'elles franchissent les limites des premiers pour cent de variation, ont aussi leurs effets pervers. Un article de la revue *Politiques et management public* (1987, n° 1), faisant le point sur l'expérience la plus claire de dénationalisation (celle de M^{me} Thatcher), montre que ce qui a été fait n'est pas aussi simple qu'on l'a dit : la multiplication d'entreprises hybrides laisse encore croire aux beaux jours de l'économie mixte...

Un nouveau virage

Aux Etats-Unis, des économistes plutôt prestigieux ne cachent guère aujourd'hui que Keynes, plus de nouveaux accents sur, les incitations micro-économiques à respecter lors de la mise en place de politiques macro-économiques, constitue la moins mauvaise des recettes : par exemple, Rudiger Dornbusch du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ou Alan Blinder (université de Princeton).

R. Dornbusch, né en 1942 en Allemagne, docteur de l'université de Chicago, en 1971, et depuis 1979 membre du Comité on Growth and Stability du *Social Science Research Council*, est un spécialiste des taux de change et des finances internatio-

nales qui n'hésite pas à parler de surévaluation du dollar de 1982 à 1985, ou encore de gestion nécessaire de l'endettement de l'Amérique latine, dans un esprit plutôt keynésien avec cependant de grosses incertitudes sur la politique à mener (par exemple pour l'organisation monétaire internationale).

A. Blinder est le co-auteur avec W.J. Baumol d'un grand manuel, *Economics Principles and Policy*, où l'on conclut que l'économie de l'offre n'est pas une panacée. Il reprend à son compte les thèses du professeur de Harvard, M. Weitzman, sur l'économie de partage, thèses d'inspiration post-keynésienne. Il s'agit de rechercher de nouvelles formes de conventions-compromis sur l'évolution des masses salariales, une dose légère de flexibilité conjoncturelle de celles-ci étant échangée contre une assurance de meilleur emploi ou d'emploi garanti. Dans cet esprit, la négociation institutionnelle sur le salaire monétaire remplace le diktat d'une autorité monétaire indépendante sur la quantité de monnaie (donc sur son prix, donc sur le pouvoir d'achat des salaires).

Si l'on ajoute que, par exemple, Laurence Summers de Harvard (spécialiste de la mesure du produit mondial) ne croit pas en « la capacité du marché à susciter le maximum d'investissements et à les affecter de manière optimale », tous les ingrédients semblent présents qui obligent à un retour aux sources : en particulier au vrai Keynes dont l'œuvre, aux yeux des économistes prestigieux, est loin d'avoir été exploitée. Keynes qui préconisait une

« socialisation » de l'investissement mais en même temps un large domaine où l'initiative et la responsabilité privées puissent encore s'exercer...

Keynes pour qui les avantages traditionnels de l'individualisme doivent garder toute leur valeur et pour qui les incitations micro-économiques doivent à tout prix être préservées (les keynésiens aujourd'hui sont d'accord pour intégrer le plus possible les fondements micro-économiques, les apports de la théorie des droits de propriété...). Keynes qui était contre l'austérité nationale en cas de récession mais aussi l'inventeur de l'emprunt obligataire, et qui se disait favorable à la compression des dépenses de consommation en cas de surchauffe de l'économie...

Keynes pour qui l'offre de monnaie devait être gérée soigneusement pour plusieurs raisons : parce qu'elle représente une convention sociale, un état de la confiance mutuelle et un arbitrage entre les différents intérêts à un moment donné (l'accès au crédit faisant l'objet d'une forte concurrence entre agents) ; parce qu'elle permet à une société de définir le degré de confiance qu'elle accorde à l'avenir (se rendre de plus en plus liquide, refuser d'investir dans les biens réels, c'est avoir peur du futur) ; parce que les agents n'aiment pas être brutalisés par une politique monétaire drastique...

Keynes qui n'était effectivement pas taillé d'une seule pièce, ni conservateur ni travailliste en Grande-Bretagne.

MAURICE BASLÉ.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Conservatoire National des Arts et Métiers

Ecole nationale d'assurances

JEUNES DIPLOMÉS (BAC + 2). L'école Nationale d'Assurances vous prépare aux métiers de demain, dans un secteur en pleine évolution : L'ASSURANCE CYCLE COMMERCIAL.

La formation (un an à temps plein) se compose :

- enseignement théorique dispensé par des professionnels,
- stage pratique de 2 mois en entreprise.

Gratuité et possibilité de bourses.

Pour de plus amples renseignements, contactez : Yolande Lebrun.

Ecole Nationale d'Assurances, 9, rue Chaplat, 75009 PARIS. Tél. 48.74.75.39

HOMMES DE GESTION... GESTION DES HOMMES... HOMMES DE GESTION

B

« Un spécialiste est un généraliste meilleur que d'autres dans un domaine particulier... »

Confiez à un spécialiste vos recrutements de :
contrôleurs de gestion - auditeurs internes - cadres financiers et comptables - trésoriers - gestionnaires de portefeuilles, etc...

• CABINET ERIC BEAUMONT CONSULTANT •
• CONSEIL EN RECRUTEMENT FINANCIER ET COMPTABLE •
• 8, rue Guélin • 75016 PARIS • TEL. 45.25.60.83 + •

HOMMES DE GESTION... GESTION DES HOMMES... HOMMES DE GESTION

M.S. ESSEC

TECHNIQUES FINANCIÈRES

- Programme intensif d'un an préparant à l'exercice des nouveaux métiers de la finance.
- Les enseignants sont des professeurs de renommée internationale et des experts travaillant dans les banques et les entreprises associées au programme.
- Admission ouverte jusqu'au 15 juin aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de gestion, IEP, DEA ou équivalent.

Informations : Elyane ROSELLO, ESSEC, BP 105, Cergy-Pontoise
Tél. : (1) 30-38-38-00.

ESSEC - Etablissement d'Enseignement supérieur privé

صكوات الأصل

L'Agence Bâtimentale pour la Création d'Entreprises

UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉ

DIR

NOUS SOMMES

DIRECTE D'INFOR

AVILOG

Marché

Le Monde
CADRES

L'Agence Nationale
pour la Création d'Entreprises

recherche

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION
responsable de sa cellule « suivi des créateurs »

Au sein du Département « Entreprises », ce cadre confirmé participera au développement des créations d'entreprises en organisant la fonction « Appui aux projets des créateurs ».

SES OBJECTIFS : assurer un accueil et un suivi de qualité en pilotant les phases d'évaluation, de conseil et de formation nécessaires à la réussite des projets.

SES MOTIFS : une équipe de conseillers généralistes et spécialistes qu'il coordonnera et dynamisera et l'appui des outils et savoir-faire de l'ANCE.

SON PROFIL : 35 ans minimum, une formation supérieure à orientation Relations ou Ressources Humaines et Economie, une connaissance de l'entreprise et des PME-PMI et une expérience préparant à cette mission qui mobilisera qualité d'écoute, créativité, dynamisme et capacité à animer et développer des compétences.

Adresser lettre de motivation, c.v., photo et prétentions à : Monsieur Jean MATTERN, ANCE, 142, rue du Bac, 75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PHONOGRAPHIQUE FILIALE
D'UN GROUPE
INTERNATIONAL

Secrétaire général

(M/F)

Au sein d'une entreprise en expansion dans un secteur passionnant, vous serez notamment en charge de la vie sociale de l'entreprise et de ses participations, ainsi que les relations avec nos organisations professionnelles.

Vous avez un DESS de droit privé avec une spécialité en droit de la propriété littéraire et artistique et en droit de l'audiovisuel. Vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans au moins en partie en entreprise et vous parlez couramment l'anglais.

Envoyez lettre, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. 39825 à CONTEXTE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Directeur de production

l'exigence et le charisme
d'un manager

Les unités de production de notre Groupe travaillent pour une clientèle variée. Elles réalisent en courte et moyenne série des produits non standard avec une volonté permanente d'améliorer leurs performances.

Pour diriger notre usine principale (située dans une région agréable à 100 km au nord de Paris) et conduire sa modernisation, nous recherchons un ingénieur grande école ayant déjà assumé des responsabilités de Directeur d'usine ou de production dans des unités impliquant rigueur et flexibilité dans l'organisation.

Généraliste, il saura intégrer à sa démarche la dimension gestion et les impératifs commerciaux. Il sera avant tout choisi pour ses qualités personnelles d'autonomie et d'animateur sur le terrain.

La réussite dans le challenge proposé permettra à un candidat de valeur d'élargir ses responsabilités au sein du Groupe.

Ecrire sous référence 6874 à Publipanel, 1, rue Falguière 75015 Paris qui transmettra.

Le Monde
DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Grand Groupe industriel à vocation internationale (1750 personnes, 9 sites), leader de notre profession, décidé à relever les défis majeurs de l'avenir : compétitivité et qualité des produits, motivation et responsabilisation des hommes, pertinence et efficacité de la gestion. Nous créons deux postes :

Nos candidats disposent chacun dans leur domaine d'une formation supérieure et d'une première expérience professionnelle réussie acquise dans un grand Groupe industriel ou une société de conseil performante. Jeunes, dynamiques, mobiles, disposant d'un fort potentiel, ils sont capables d'assumer une responsabilité fonctionnelle importante au sein de notre holding. Ils feront partie du Conseil de Direction.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV) sous référence choisie à JEAN-PIERRE MARTICHOUX et ASSOCIÉS 15, rue des Saints Pères 75006 PARIS.

Directeur de la planification,
de l'information et de la gestion

Chargé de :
- définir et faire vivre le système d'information de gestion du Groupe,
- mettre en place l'ensemble des méthodes et procédures d'organisation administrative.

Réf. DP 1

Directeur de la communication
et des ressources humaines

Chargé de :
- élaborer et mettre en oeuvre la politique de communication du Groupe,
- mettre en place un système dynamique de gestion de l'encadrement.

Réf. DC 2

2^e constructeur informatique, 600 collaborateurs, une implantation nationale, plusieurs filiales en Europe, le groupe SMT-GOUPIL s'impose par la qualité de ses produits et son savoir-faire en matière de télécommunications.

Notre rapide expansion nous conduit à créer le poste de

CHARGÉ D'ÉTUDES
gestion du personnel

Jeune diplômé (Sup de co, Maîtrise de gestion...), votre mission au sein de la Direction des Ressources Humaines vous amène dans un premier temps à contrôler des procédures internes notamment liées au système de commissionnement de nos commerciaux et à élaborer des outils de gestion du personnel.

Cette fonction, impliquant de nombreuses relations avec les directions commerciale et financière, vous permettra d'appréhender rapidement le fonctionnement de notre entreprise. Vous pourrez ainsi évoluer vers des responsabilités plus larges, soit en gestion de personnel soit en contrôle financier. Ce poste exige de bonnes connaissances en informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, cv et prétentions sous référence 13/M à Annick Hellegouarch - SMT GOUPIL 3 rue des Archives 94000 Créteil.

GOUPIL

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PEINTURES ET DE REVÊTEMENTS DE MURS ET SOLS DESTINÉE AU GRAND PUBLIC

recherche

RESPONSABLE
MARKETING

En équipe avec la Direction Commerciale, il devra prendre en mains l'ensemble de l'activité marketing : recueil des informations, analyse des données, connaissance de la concurrence, évaluation qualitative et quantitative des marchés actuels et potentiels, propositions concrètes pour le développement commercial au niveau des produits et actions à mener et suivi actif permanent des réalisations décidées.

Pour être candidat, il faut avoir une solide formation supérieure (École Supérieure de Commerce, Sciences-Po ou équivalent) et surtout une première expérience réussie (3 à 5 ans) dans le marketing ou la vente, de préférence au sein d'une société de taille moyenne, si possible dans le même domaine professionnel.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR
POUR QUI REUSSIRA A CE POSTE.

Envoyez CV, détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS sous la Réf. 2737

COMES
DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Une importante Compagnie d'Assurances du secteur privé, un des leaders de l'assurance vie en France et, pour accompagner notre rapide développement, nous missions sur des hommes de qualité, une informatique performante et une organisation rigoureuse.

Dans cette perspective, nous recherchons notre

DIRECTEUR DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

Rattaché à la Direction Générale et membre du comité de Direction, il sera responsable de l'ensemble des moyens informatiques de la Compagnie et, à ce titre, animera les équipes d'études et d'exploitation.

Il définira les orientations avec la Direction Générale, arrêtera le plan informatique et veillera au respect des plannings et du budget.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, Mines, Centrale, INSA...) le candidat que nous recherchons doit être âgé d'au moins 35 ans et posséder une expérience réussie de la conception et de la mise en oeuvre de schémas directeurs, et de la conduite des hommes.

Ce poste exige beaucoup de méthode et de rigueur dans l'analyse des problèmes, une grande capacité de synthèse et un bon sens de la communication.



AVILOG

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. DI/MC 3105 à notre Conseil 13, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES
Filiale française (1,5 milliard de CA, 1900 personnes) d'un groupe international de forte notoriété, à l'avant-garde de la transmission dans les domaines automobile, poids lourds, ferroviaire, recherche pour sa Direction Commerciale deux jeunes

Ingénieurs commerciaux...

Ils seront chargés d'assurer le volume des ventes prévu, la promotion des produits et la détection de nouvelles opportunités auprès d'une clientèle française et étrangère (constructeurs, licenciés, sociétés affiliées...).

Ils participeront également à l'analyse du marché et à l'élaboration des prévisions des ventes à moyen et long terme.

Ces postes seront confiés à des ingénieurs diplômés, disposant d'une première expérience de vente d'équipements (connaissance du marché automobile souhaitée) possédant des qualités de rigueur ainsi que d'excellentes capacités relationnelles.

Anglais parlé indispensable + allemand ou espagnol apprécié. Rémunération selon expérience et perspective d'évolution dans une société pratiquant la gestion individuelle des carrières... Poste à Poissy (78).

Ecrire sous réf. 21 B 1015-8 M
Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris 

Pour une carrière en entreprise
Audit... aujourd'hui
opérationnel... demain

Un puissant groupe industriel de dimension internationale, poursuivant son développement tant en France qu'à l'étranger, recherche un jeune cadre financier de fort potentiel.

Ce poste est proposé à un candidat HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po affiant la rigueur et les qualités de contact et disposant d'une première expérience de 2 ou 3 ans acquise de préférence dans un cabinet anglo-saxon de forte notoriété.

Ses fonctions lui permettront :

- de valoriser sa première expérience de l'audit,
- de participer aux études liées à l'organisation du groupe,
- d'accéder rapidement à de réelles responsabilités opérationnelles au sein de la société mère ou dans une des filiales du groupe en France ou à l'étranger.

Bonne maîtrise de l'anglais.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 21 B 995-8 M
Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris 

Futur directeur
des relations humaines

Une Société performante appartenant à un puissant groupe industriel, leader dans son domaine, et de dimension internationale, offre une opportunité d'évolution de carrière aux fonctions de direction de personnel au sein d'une des filiales du groupe, après avoir assuré la direction de la gestion des cadres.

Cette mission est importante, car nous souhaitons maintenir notre situation de leader, grâce à un recrutement et à une gestion prévisionnels dynamiques et performants de nos cadres et ingénieurs.

Ce poste peut convenir à un candidat de haut niveau disposant d'une formation supérieure et pouvant justifier d'une expérience réussie d'environ 8 à 10 ans acquise dans un grand groupe industriel.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 400 000 F

Ecrire sous réf. 4001
Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris 

JEUNES DIPLOMES

MAINTENANT MON AVENIR, J'EN SUIS SÛR.


Le Groupe de Paris, c'est un groupe privé d'assurances de dimension internationale, un C.A. de 13 milliards de francs et une rentabilité parmi les plus élevées de la profession.

Diplômés de l'enseignement supérieur (Ecoles de Commerce, de gestion, Maîtrise de droit ou sciences économiques), vous débutez et vous souhaitez rejoindre une entreprise qui vous confie, après une solide formation théorique et pratique, de réelles responsabilités commerciales et techniques.

Intégrez notre département commercial : promoteurs de notre politique commerciale dans votre région, vous conduirez les opérations adaptées à nos axes de développement par marché. Recruter nos agents, contrôler leur gestion, contribuer à l'organisation optimale de leurs agences feront également partie de vos responsabilités.

Vous êtes dynamique, organisé, vous aimez les contacts et êtes prêt à vous intégrer dans la région où vous serez affecté (postes à pourvoir sur toute la France). Vous pouvez aussi rejoindre le groupe avant votre diplôme en y accomplissant un stage de fin d'études.

Adressez-nous rapidement lettre manuscrite, C.V., photo (et téléphone où nous pourrions vous joindre), sous la référence 1988/CI, à notre service Recrutement du Personnel - GROUPE DE PARIS - 21, rue de Chateaudun - 75447 PARIS Cedex 09.




L'ATELIER DE CHARGEMENT DE SALBRIS (LOIR ET CHER) établissement de production (650 personnes) du groupement industriel des armements terrestres, recherche

un CHEF de SERVICE QUALITE

Vous participez à la définition de la politique qualité de l'établissement et animez sa mise en place. Homme de communication, vous savez communiquer votre enthousiasme pour la qualité. Rigueur intellectuelle, esprit d'initiative, capacité d'analyse et de synthèse sont vos principales qualités.

un ADJOINT au CHEF de SERVICE MAINTENANCE et TRAVAUX NEUFS

Vous assistez dans toutes ses missions le chef de service chargé de l'ingénierie, l'architecture et l'entretien des moyens de production et de l'infrastructure de l'établissement. Homme de contact, doté d'excellentes capacités de jugement et de décision, d'une grande vivacité d'esprit, vous êtes sensible aux problèmes des services adjoints.

un ADJOINT au CHEF du SERVICE ACHATS

Vous assistez dans toutes ses missions le chef de service chargé de l'élaboration de la stratégie locale des achats et responsable de sa mise en œuvre. Homme de communication, vous êtes réceptif aux problèmes des services clients. Rigueur intellectuelle, esprit d'initiative, capacité d'analyse et de synthèse sont vos principales qualités.

Pour les trois postes un diplôme d'ingénieur généraliste d'une grande école est nécessaire.

Vous êtes débutant ou mieux, vous avez déjà une expérience dans l'un des domaines cités, vous êtes dynamique et avez envie de réussir dans un grand groupe, alors envoyez une lettre manuscrite, votre CV et une photo à : J.L. 000400, Service des Ressources Humaines, Atelier de Chargement, 41300 SALBRIS.

CANNES - MANDELIEU **NICE**

AUTOROUTE ESTEREL COTE D'AZUR
1400 PERSONNES
ESCOTA, Société d'Economie Mixte, ayant pour objet la construction et l'exploitation d'autoroutes, recherche

ASSISTANT DU DIRECTEUR DU RESEAU HF

Collaborateur privilégié du Directeur du Réseau, il prépare les dossiers en respectant les procédures internes et externes. En liaison avec les chefs de district et les services fonctionnels de la Société, il doit pouvoir présenter des dossiers complets sur le plan technique et administratif.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une Ecole d'ingénieur ou de Commerce, ayant des connaissances dans la gestion des collectivités locales. Une formation complémentaire de type ICG ou IAE serait appréciée. Il a déjà une expérience, minimum 5 ans, dans une activité semblable. Il est capable de capter la confiance de ses interlocuteurs et il possède de réelles aptitudes rédactionnelles.

La pratique de l'anglais serait un plus.

REF. 810

CHEF DE DISTRICT


Par délégation du Directeur du Réseau et à la tête d'une équipe de 150 personnes, il anime, gère et contrôle un ensemble opérationnel portant sur une partie du réseau d'Escota.

Participant activement à la définition et à la mise en place des procédures techniques, il a, pour son propre district, la responsabilité des résultats de sa gestion centrée sur l'usage dont il assure le passage aux péages. Il a les yeux rivés sur la sécurité.

Le candidat idéal, âgé de 35 ans environ, est ingénieur TP ou INSA, option génie civil ou équivalent, possède une expérience significative de la gestion d'un centre technique dans un environnement similaire, (services techniques de ville, entreprises de travaux publics...) Il a eu des responsabilités hiérarchiques de personnel. La pratique de l'anglais serait un plus.

REF. 807

Merci d'adresser votre CV, photo, prétentions, en rappelant la référence du poste choisi et en indiquant un numéro de téléphone où vous serez contacté avec discrétion à : Guy POSTEL, B.P. 19 - 06480 LA COLLE-SUR-LOUP



Toutes équipes avec nous! **SOREP**

Groupe de Sociétés spécialisées en micro-électronique. (composants et services), un des leaders européens pour les circuits hybrides. Rennes - Paris - Houston - 300 personnes.

Spécialistes de l'intégration grâce à notre maîtrise de l'ensemble des technologies hybrides et ASIC, nous développons également de nouvelles lignes de produits standard complexes. Nous recherchons notre

RESPONSABLE EXPORT EUROPE (H/F)

Ingénieur électronicien, vous avez orienté votre carrière de façon commerciale sur des produits techniques; de préférence des composants électroniques.

Bilingue anglais, venez animer nos agents, visitez les grands électroniciens, proposez les solutions techniques appropriées et négociez les cahiers des charges de produits toujours innovants.

Poste à pourvoir à Paris-Les Ulis

Ecrivez-nous à SOREP Service du Personnel
21, de Bellevue - 93220 CHATEAUBOURG

IBM France

recherche des

INGENIEURS TRADUCTEURS
(anglais vers français)

Mission : piloter des équipes de traduction technique en veillant à la restitution d'un français clair et soutenu (brochures techniques et logiciels).

Profil : dynamisme. Etudes scientifiques supérieures sanctionnées par un diplôme (Bac + 4). Une bonne culture générale en informatique est souhaitée. Bonne connaissance de l'anglais.

TRES BONNE REDACTION EN FRANÇAIS.

Une formation complète aux outils informatiques de traitement de texte est assurée dès l'embauche.

- Lieu de travail : PARIS - Nombreux voyages à l'étranger.
- Aucune expérience préalable en traduction n'est requise.
- Evolution de carrière : Ingénieur Commercial ou Technico-Commercial.

Nous vous remercions d'adresser lettre de candidature, CV et photo à :

Michel PERAS - IBM FRANCE - Service 342A
1 place Jean-Baptiste Clément 93164 NOISY LE GRAND. (sous référence A 64)



Crédit Agricole Mutuel
SERVICE CENTRAL DE TITRES DE BRUNOY


recherche son

RESPONSABLE DES ETUDES GENERALES ET FISCALES H/F

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous êtes un spécialiste de la fiscalité des particuliers.

Vos qualités relationnelles, votre sens pédagogique, votre sens des initiatives et votre créativité s'allient à votre esprit d'analyse et de synthèse.

Des connaissances en valeurs mobilières sont appréciées.



Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prêt à M. le Directeur, Service Central de Titres 30, rue des Vallées, BP 10, 91801 BRUNOY Cedex.

TENI

Giulermo II
Prind du galon

La victoire en de

Prost sur son trente et un

Automobiles

Le Monde

صكزامن الأصل



TENNIS : les Internationaux de France

Guillermo II prend du galon

Roland-Garros feint de le découvrir. Pourtant Guillermo Perez-Roldan connaît par cœur le terre rouge de central. Par deux fois, en 1986 et 1987, il y est devenu champion junior des Internationaux de France. En dépit de ce double, unique dans l'histoire, la jeune Argentine n'était pas encore sorti de l'ombre de l'autre Guillermo, ce Vitas par qui le tennis argentin est arrivé.

L'échec aux reines

Pilona - c'était de bonne guerre - l'Espagnole. En revanche, c'est une championne en pleine possession de ses moyens qu'a battue la Soviétique dimanche, Navratilova qui porte des lunettes, a expliqué qu'elle a été



La Soviétique Natalia Zvereva, qui a éliminé la reine Navratilova lors des Internationaux de France.

les quinze meilleurs mondiaux aurait dû mettre la puce à l'oreille. Désormais, les joueurs soviétiques n'inspirent plus aucune commisération. La firme Pro-Serv s'est occupée de leur trouver des commanditaires. Niko s'est notamment chargé de leur fournir des shorts en jean qui sont le dernier cri vestimentaire sur les courts.

Chesnokov restait le dernier Soviétique en compétition pour les Internationaux de France masculine. C'est un inconditionnel du jeu de fond de court qui a réussi à se hisser au dix-neuvième rang mondial grâce notamment à une victoire à Florence. Il est ainsi devenu le premier Soviétique vainqueur d'un tournoi du Grand Prix depuis Alex Metreveli en 1974. Mais en dépit des clichés sur la robotisation des athlètes de l'Est, ses compatriotes ont chacun une personnalité bien affirmée.

La jeune Soviétique a grandi. Elle a coupé encore trop de coups impossibles sans nécessité absolue, comme ses aînés servis sur un plateau à Navratilova.

Maintenant, je suis sûre de pouvoir battre n'importe qui dans les dix premières mondiales, a assuré le championne de monde juniors 1986 et 1987. Le petit russe de sa victoire sur ce moustre sacré. Mais pressée d'en dire plus sur sa situation personnelle, elle a recourus à la langue de bois.

Large de bois

Quand Andrei Chesnokov avait fait sa première apparition à Roland-Garros il y a trois ans, son accoutrement et son équipement avaient déclenché des sourires ironiques alors que sa victoire sur l'Américain Teitelcher qui était alors dans

géné à la volée par les rayons du soleil trouant les nuages et, au fond du court, par les rafales de vent. En fait, elle n'avait pas pris au sérieux ce match contre une gaminne qu'elle avait corrigée lors de leurs deux précédentes rencontres. Les derniers résultats de Zvereva n'étaient d'ailleurs pas de nature à inciter Navratilova à plus de prudence. Ce fut la principale erreur de l'ancienne championne du monde.

Navratilova n'avait pas connu la mésestimation d'une élimination en

RUGBY : la finale du championnat de France

La victoire en dormant

Le président de la République, M. François Mitterrand, a remis, le samedi 28 mai, au Parc des Princes de Paris, le bouclier de Breznan et Daniel Dubroca, capitaine du S.U. Agen, qui a battu 9-3 le Stade toulonnais en finale du championnat de France de rugby. Ce huitième titre national de l'équipe chère au président de la FFR, Albert Ferrasse, restera dans les annales comme une des finales les plus insipides depuis vingt ans.

Finalistes de la Coupe du monde 1987, les rugbymen français ont au moins appris une chose pendant leur séjour aux antipodes : plutôt que de donner des coups de talon dans la pelouse pour faire tenir droit le ballon pointu, il est plus facile de le poser sur un petit tas de sable. Avant chaque coup de pied

arrêté, on a donc fait samedi soir sur le terrain du Parc des Princes. Hâtas il a fallu du match, le préposé à la pelle et au seau s'est transformé en marchand de sable. Plus sportif que cette finale, il n'y aurait eu qu'une berceuse.

Pourtant, Agenais et Tarbais ne sont pas des enfants. Ils sont arrivés à ce stade ultime du championnat précédés d'une solide réputation de « guerriers ». L'affrontement entre les deux capitaines, Daniel Dubroca et Philippe Dintrana, était particulièrement attendu. Leur tête à tête sous la mêlée promettait d'être un virulent dialogue sur l'art de talonner que chacun a peiné à sa manière à la pointe du pack tricolore. Il n'en fut pas question. Il ne fut pas plus question de jeu déployé.

Les Tarbais n'étaient là que pour empêcher les Agenais de jouer. Et vice versa. Même Albert Ferrasse dut en convenir alors que les siens avaient gagné : « Ce fut un mauvais

match ». Les deux équipes avaient-elles déjà donné le meilleur d'elles-mêmes dans les phases précédentes de la compétition ? Les Bigourdens, qui avaient réussi l'exploit de la saison en éliminant les Toulonnais en demi-finale, invoquaient la blessure en début de partie de leur troisième ligne Pierre Arthapignat, pour expliquer leur médiocre rendement dans les regroupements et ce qui en découlait naturellement dans la conduite du jeu. Côté agenais, on reconnaissait n'avoir fait que le strict nécessaire pour gagner. Bref, l'expérience des Agenais, quatre fois finalistes depuis 1980, a prévalu.

Faux rythme

L'arbitrage de Michel Lamoulié n'a sans doute pas été étranger au faux rythme imprimé aux cinquante-cinq premières minutes de la rencontre. Sur une charge du troisième ligne tarbais Thierry Janeczek, le directeur du jeu, blessé à une épaule, dut alors quitter le terrain. Ce fut au moment où le véritable coup de théâtre du match. En prenant le sifflet à la place de Michel Lamoulié, René Houquet a sonné le signal de la révolte tarbaise. Mais pour avoir été plus animé, le dernier quart d'heure a néanmoins permis aux Agenais de conforter leur avantage au score, qui était de 6-3, c'est-à-dire de deux pénalités à un drop réussi de 35 mètres par l'ouvreur Pierre Moutarier. Sa réussite dans ce secteur devait d'ailleurs mieux mettre en exergue l'échec du numéro dix tarbais, Jean-Paul Trille. Sur quatre tentatives, celui-ci avait été au moins par deux fois très bien placé pour envoyer le ballon entre les poteaux, mais il avait échoué dans tous les cas.

Après avoir capitalisé la moitié des points marqués par le Stade toulonnais au cours de la saison, Trille, en échouant de la sorte le jour le plus important du championnat, s'est sans doute une nouvelle fois fermé les portes de l'équipe de France, auxquelles il frappe depuis longtemps. Temps des regrets, temps des bilans. Le Stade toulonnais est bien un club entraîné profondément dans sa région, la Bigorre. C'est une équipe d'irréductibles à la manière du village d'Antirix résistant aux légions romaines. Le SU Agen est pour sa part l'antichambre presque obligée de l'équipe de France. C'est en quelque sorte l'équipe de César. Mais il aurait fallu un peu de poétisme magique samedi soir pour mettre de la joie dans la confrontation des deux clubs. Car le rugby n'est véritablement beau que s'il est magique.

Les Sanchez font la fête

Coup double pour Arantzazu. Le samedi 28 mai, le petit dernier de la famille Sanchez (le Mardoche) clôturé 29-30 mai éliminant Chris Evert. Dimanche, elle boudinait en ne faisant qu'un bouché de la blonde Catherine Tanvier. A seize ans, l'enfant de Barcelone a eu raison d'une championne deux fois plus âgée et qu'elle enviait.

« Je voulais jouer comme elle et contre elle », expliquait Arantzazu à peine sa victoire inscrite sur les tablettes.

Bien sûr que le trio Sanchez a célébré l'événement samedi soir, profitant pour cela de l'occasion offerte par le vingt-troisième anniversaire d'Emilio. Mais Arantzazu n'est pas attendue à la fête. « J'étais fatiguée, car après le match contre Evert, j'ai disputé un double mixte avec mon frère Javier », précise-t-elle, en ajoutant qu'elle a dormi encore toutes les chances de remporter de nouveaux matches.

Un deuxième set sans appel confirmait les qualités de la joueuse espagnole. Une fille au moral de vainqueur, absolument pas surprise de se retrouver, comme l'an dernier, en quart de finale à Roland-Garros. Arantzazu ne partage pas la modestie d'Emilio. La tonbeuse de Chris Evert estime qu'elle possède encore toutes les chances de remporter de nouveaux matches.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DU MEXIQUE DE FORMULE 1. 1. Alain Prost (Fra/Marlboro McLaren Honda), les 292,207 kilomètres en 1 h 30 min 15 s 737; 2. Ayrton Senna (Bré/Marlboro McLaren Honda) à 1 h 30 min 15 s 737; 3. Gerhard Berger (Autr/Ferrari) à 1 h 30 min 15 s 737; 4. Michele Alboreto (Ita/Ferrari) à 1 h 30 min 15 s 737; 5. Derek Warwick (GB/Arrows Magnatrol BMW) à 1 h 30 min 15 s 737; 6. Eddie Cheever (EU/Arrows Magnatrol BMW) à 1 h 30 min 15 s 737.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Prost, 33 pts; 2. Berger, 18; 3. Senna, 15; 4. Alboreto, 9; 5. Fiquet, Warwick, 8.

Football

PRÉLIMINAIRES. Lyon b. Mulhouse 4-0. Casca qualifié aux pénalités 3 à 2.

Natation

La Canadienne Allison Higgs a établi dimanche 29 mai, à Montréal, un nouveau record du monde de 200 mètres brasse dames en 2 min 27 s 1/100.

Tennis

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE. SIMPLE MESSIEURS. Samedi 28 mai. (Seizièmes de finale). Lendl (Tch., 1) bat Tulasne (Fr., 62) 6-3, 7-6 (7-4), 6-2; McEnroe (Et., 62) 6-3, 7-6 (7-4), 6-2; McEnroe (Et., 62) 6-3, 7-6 (7-4), 6-2.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Mexique

Prost sur son trente et un

Trente et unième victoire de sa carrière en formule 1 pour Alain Prost et deuxième doublé de la saison pour les McLaren-Honda 1. Le circuit Hermanos-Rodriguez, qui accueillait le Grand Prix du Mexique dimanche 29 mai, s'est révélé plus favorable encore que prévu en raison de son altitude (2 240 mètres), aux turbo-compressés et notamment au meilleur d'entre eux. Avec ses lignes droites propices aux dépassements, il a surtout permis à Alain Prost et au Brésilien Ayrton Senna de se livrer enfin au duel attendu.

Dans sa rivalité avec son propre coéquipier, le pilote français a marqué psychologiquement un point important à Mexico, où aucun incident de course n'est venu perturber leur lutte au sommet. Mieux parti que le Brésilien, qui avait obtenu sa quatrième pool position consécutive, Alain Prost a réussi à conserver la tête de bout en bout, grignotant les dixièmes de seconde dans les vingt premiers tours avant de s'assurer un avantage toujours compris entre cinq et neuf secondes.

Avec trois victoires et une deuxième place en quatre courses, le Français dispose désormais d'un avantage confortable avant d'aborder les circuits plus lents de Montréal (12 juin) et de Detroit (19 juin), où il s'attend à être dominé par son fougueux coéquipier. Dans leur duel pour le titre mondial, où seuls les onze meilleurs résultats des seize courses sont

comptabilisés, Alain Prost sait qu'il devra excrémentieusement compter sur lui-même, tant les McLaren-Honda apparaissent hors de portée de leurs rivaux.

A Mexico, les Ferrari présentaient une nouvelle version de leur V6 turbo (modifications des soupapes, des culasses, des ressorts, des arbres à cames). Or, seul l'Autrichien Gerhard Berger a pu se maintenir à moins de quinze secondes durant les deux tiers de la course avant de concéder cinquante-sept secondes et l'Italien Michele Alboreto a pris la quatrième place à un tour. La Scuderia mise désormais sur les travaux entrepris sur la combustion pour faire passer la version du V6 attendue en juillet pour tenter de combler enfin son handicap de puissance.

L'image la plus saisissante du Grand Prix du Mexique restera pourtant celle de l'accident du Français Philippe Alliot (Lola-Larrousse, Calsonic) aux essais. Pendant le contrôle de sa monoplace à la sortie de la grande courbe - sans doute par suite d'une crevasse de son pneu arrière droit - le pilote français a heurté le mur à près de 180 kilomètres/heure, avant de traverser la piste en effectuant trois tonneaux. Il s'est ensuite extrait lui-même de sa cellule de survie démontrant l'efficacité des nouvelles mesures de sécurité imposées par la Fédération internationale.

G. A.

A. G.

« Aujourd'hui, j'étais vierge »

Zvereva peut ainsi réclamer point par point sa jeune vie. Malgré la « glasnost », l'encadrement soviétique a sermonné la championne. Les mésestimations de Chesnokov, piégé l'an passé alors qu'il visitait le marché aux timbres des Champs-Élysées, a été révoquée. Non seulement la délégation est étroitement surveillée mais elle a pour consigne de ne pas parler d'argent. « C'est un secret », a répondu Zvereva à propos des sommes que lui attribue sa fédération. En fait, elle est victime du traitement à ses vitesses que lui impose aux amateurs masculins ou féminins. Le conseil professionnel reverse à la fédération soviétique les gains de Chesnokov sur les circuits alors que l'association des joueuses garde ceux de Zvereva, ne prenant en charge que ses frais de séjour.

La Soviétique s'en rend compte, s'attirant les doudras de l'ancienne championne Olga Morozova, qui supervise désormais l'entraînement de la nouvelle génération. Mais cette situation ne devrait se maintenir que jusqu'aux Jeux de Séoul où l'objectif minimal de Zvereva est une médaille de bronze. Par la suite, une professionnalisation progressive des joueuses soviétiques est envisagée dans la perspective de la création d'un tournoi du Grand Prix à Moscou.

Reste que Zvereva a de quoi enragier en sachant qu'elle ne touchera pas le prix de sa victoire sur Navratilova. En revanche, pour sa défaite contre l'Espagnol Emilio Sanchez, Yannick Noah devrait recevoir 56 009 F. Piètre consolation pour lui !

Malgré une belle réaction d'orgueil au troisième set, qu'il a arraché au tie-break après avoir perdu son service au septième jeu, le Français a été dominé physiquement par l'Espagnol qui n'a pas douté de la victoire en revenant sur le court après l'avance de vingt-vingt points du champion du Roland-Garros 1983 et il encore assez de ressources athlétiques pour tenir la distance des sept matches qu'impose la victoire dans un tournoi du grand chelem ? Il ne semble pas. « Aujourd'hui, j'étais vierge », a-t-il dit alors qu'il avait affiché une forme éblouissante contre le Suisse Hasek au troisième tour. Ces propos sont, dans sa bouche, comme un aveu. Le temps perdu, décidément, ne se rattrape pas.

ALAIN GRAUDO.

Economie

SOMMAIRE

■ Le syndicalisme évolue parfois de façon divergente en Asie : calme et raisonnable au Japon, il devient de plus en plus virulent en Corée (lire page 28). ■ Les fabricants japonais de composants électroniques ont su profiter de la limitation des exportations aux Etats-Unis en augmentant leurs prix et en constituant ainsi un trésor de guerre pour la prochaine offensive (lire page 28). ■ M. Bérégovoy précise ses intentions en matière de libéralisation du contrôle des changes et semble rapprocher ses positions de celles de M. Rocard à propos de l'impôt sur la grande fortune (lire page 30). ■ L'industrie textile française est redevenue une affaire intéressante pour les investisseurs (lire en première page). ■ Le taux de syndicalisation est tombé en France aux alentours de 13 %. Ce taux reste néanmoins supérieur à celui de la plupart des associations (lire ci-contre).

SOCIAL

Une enquête de l'INSEE

Le taux de syndicalisation serait inférieur à 13 %

Si le déclin syndical n'est pas contestable, les organisations ont encore quelques raisons d'espérer. Elles résistent mieux qu'on ne le croit au « remouvement associatif » qui conduit un certain nombre de Français à s'orienter vers des associations « réputées nouvelles ». Telle est la conclusion qui ressort d'une étude publiée par l'INSEE dans le numéro de mars 1988 d'*Economie et Statistique*. Il s'agit des résultats d'une « enquête-contact » menée par François Héran sur le sentiment d'appartenance à une association de mai 1982 à mai 1983 auprès d'un échantillon national de 5 900

ménages (soit 16 400 personnes pour l'ensemble). Cette étude apporte des éléments intéressants sur l'appartenance syndicale même si elle ne livre pas la vérité tant attendue sur le taux réel de syndicalisation en France. Du moins peut-on mieux cerner la réalité. Ainsi, dans la fonction publique, 24,5 % des agents de l'Etat (29 % des hommes et 20 % des femmes) disent appartenir à un syndicat ou à une organisation professionnelle. Dans le secteur privé (qui inclut les entreprises publiques), le pourcentage global n'est que de 8,5 % (11 %

des hommes et 5 % des femmes). Enfin, pour l'ensemble des salariés actifs, c'est-à-dire fonction publique et secteur privé réunis, ce taux est de 13,4 % (15,3 % des hommes et 10,7 % des femmes).

Pour autant, la prudence est de rigueur. Trois précautions doivent être prises. En premier lieu, l'enquête mesure le « sentiment d'appartenance » à un syndicat et non le pourcentage de cotisants réguliers à des organisations syndicales. C'est davantage la proximité que l'adhésion en bonne et due forme qui est établie. En second lieu, il s'agit de l'appartenance à un syndicat ou à une organisation professionnelle : sous cette dernière dénomination peuvent se regrouper des salariés appartenant à un groupement professionnel ou à une amicale de cadres ou même à un comité d'entreprise ou à une caisse de retraite.

Même si dans cet ensemble les syndicats de salariés se taillent largement la part du lion... Enfin, ce taux de 13,4 %, qui doit être considéré comme un maximum, remonte à 1983 alors que le déclin syndical s'est poursuivi depuis. On peut donc estimer approximativement que le taux de syndicalisation est aujourd'hui plus proche de 12 % ou même peut-être de 11 %.

D'abord les associations sportives

Toutes ces précautions étant prises, l'enquête de François Héran éclaire bien la réalité associative et notamment syndicale. Ainsi, sur cent adhésions à une association — une même personne pouvant adhérer à plusieurs associations, — les syndicats ou organisations professionnelles arrivent en deuxième position avec 13,1 %, juste derrière les associations sportives (27,6 %) et devant les associations culturelles ou musicales (9 %). Sur 20 000 000 adhérents à des associations, 3 990 000 ont le

sentiment d'appartenir à un syndicat ou à une association professionnelle.

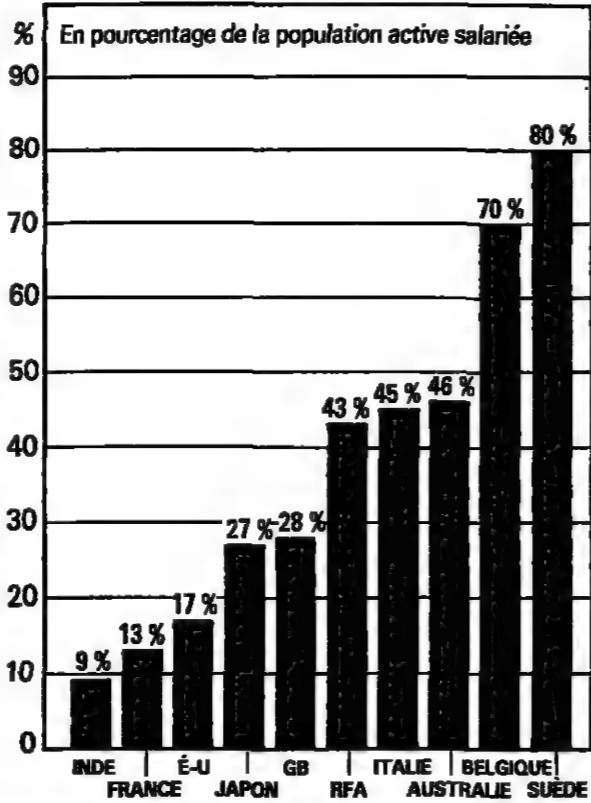
Par catégorie sociale, on s'aperçoit que, comme pour les autres associations, le taux d'adhésion s'élève à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sociale. Chez les hommes, ces taux d'appartenance à un syndicat sont respectivement de 48,8 % chez les professeurs, 33,2 % chez les instituteurs et les travailleurs sociaux, 24,6 % chez les cadres de la fonction publique, 16,3 % chez les ingénieurs et cadres d'entreprise (où il faut tenir compte ici du poids des « amicales »), 16,6 % chez les employés de la fonction publique, 7,6 % chez les autres employés, 9,4 % chez les ouvriers qualifiés, 7,8 % chez les ouvriers non qualifiés et 2,1 % chez les ouvriers agricoles.

A l'exception des institutrices (33,2 %), ces taux sont partout moins

élevés chez les femmes : 29,8 % chez les professeurs, 8,9 % chez les techniciennes et les contremaîtres, 8 % chez les employées de la fonction publique, 1,4 % chez les ouvrières qualifiées et 4,6 % chez les ouvrières non qualifiées. La prédominance masculine reste nette.

L'étude de l'INSEE montre bien les points forts et les zones de faiblesse de l'adhésion syndicale. Sur cent adhérents à un syndicat de salariés ou à une organisation professionnelle, 34,1 % appartiennent à une profession intermédiaire, 20,7 % sont cadres ou reçoivent d'une profession « intellectuelle supérieure », 20,3 % sont employés, 17,2 % ouvriers qualifiés, 6,8 % ouvriers non qualifiés et 0,9 % artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Au-delà du taux réel d'adhésion, voilà des pistes pour développer la syndicalisation.

MICHEL NOBLECOURT.



Grâce à l'interconnexion ouest

La ville nouvelle de Cergy-Pontoise est desservie par la ligne A du RER

Depuis le dimanche 29 mai, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) est reliée au centre de Paris et à la banlieue est. La ligne SNCF, qui aboutissait à la gare parisienne de Saint-Lazare, a été interconnectée, à Nanterre-Préfecture (Hauts-de-Seine), avec la ligne A du RER gérée par la RATP (Saint-Germain-en-Laye / Marne-la-Vallée), dont elle devient une branche.

Cette transformation améliore les conditions de transports de cinquante mille usagers par jour qui n'auront plus à changer de rame pour se rendre à la Défense, à Anber, aux Halles et jusqu'à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Un gain de temps d'une dizaine de minutes résulte de la mise en service de l'interconnexion ouest. En revanche, les étudiants demeurant à Cergy sont pénalisés, car la ligne ne dessert plus l'université de Nanterre.

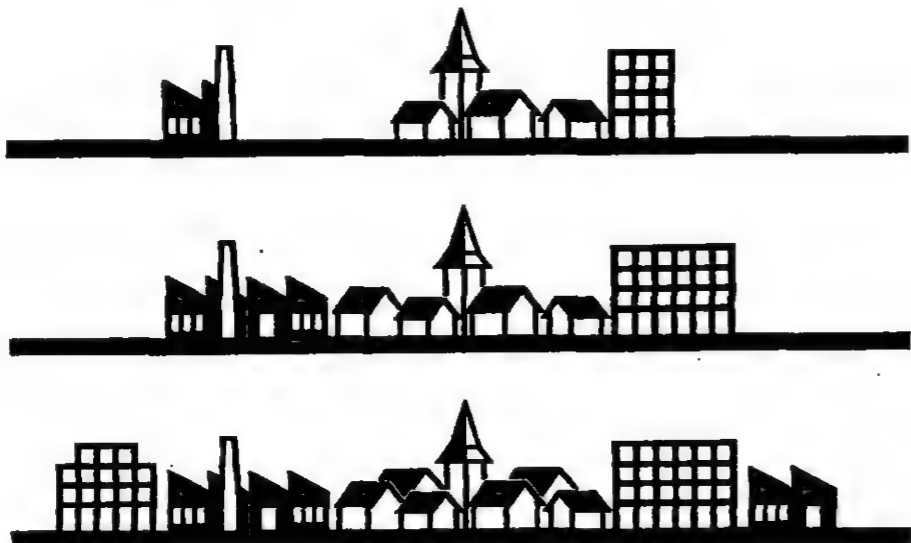
L'afflux de quinze mille voyageurs supplémentaires en provenance de Cergy à l'heure de pointe ne devrait pas aggraver la saturation de la ligne A. En effet, celle-ci est surtout catastrophique dans la partie est de la ligne entre Anber et Gare de Lyon. La gare Saint-Lazare devrait s'en trouver désengorgée.

Comme sur la ligne B (aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle/Saint-Rémy-lès-Chevreuse), les conducteurs de la SNCF cèdent leur place dans la cabine aux conducteurs de la RATP à la station Nanterre-Préfecture. En cas de panne ou de conflit social, ce maintien d'une frontière entre les deux réseaux — coïteux et archaïque — a au moins le mérite de permettre de maintenir le service sur le tronçon qui n'est pas concerné par la perturbation.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Emprunt FINANS DER mai 1988

Faites grandir les entreprises de votre région.



FINANS DER émet aujourd'hui pour le réseau SDR un emprunt de 1 Milliard de Francs

EMPRUNT 9,50 % DE 1 MILLIARD DE FRANCS

- Prix d'émission : 5 000 Francs
- Date de jouissance et de règlement : 13 Juin 1988
- Taux nominal : 9,50%
- Exceptionnellement le 1^{er} coupon payé le 13 Juin 1989 sera de 396F par obligation.
- Taux de rendement actuariel : 9,16%
- Durée : 10 ans
- Amortissement : in fine
- Garantit par l'Etat

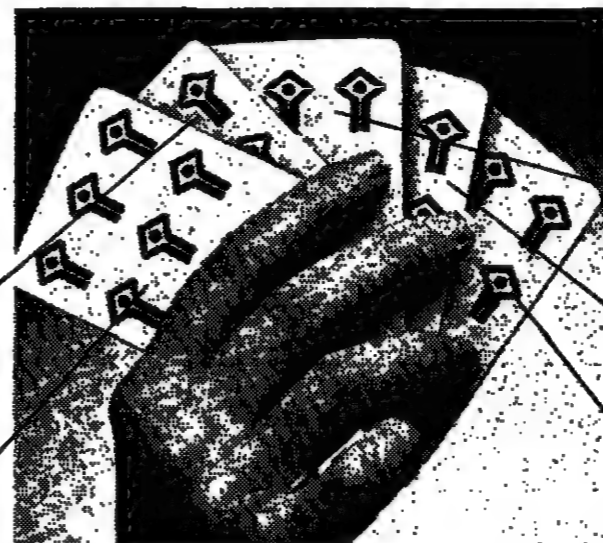
Une note d'information ayant reçu le VISA COB n° 88-165 en date du 25 Mai 1988 est tenue sous frais à la disposition du public auprès de FINANS DER, 29, avenue de Friedland - 75008 PARIS - Tél. : 43.59.56.31 (Balo du 30 Mai 1988).

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
FINANS DER
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 000 000 F



Soyez les premiers à découvrir nos principaux atouts

Prêts aidés par l'Etat : Prêts du secteur concurrentiel pour l'ancien, le neuf, les travaux, les résidences secondaires...
Diversification dans l'assurance : Plan Épargne Retraite Foncier Avenir.



Produits nouveaux : crédits promoteurs, prêts locatifs intermédiaires.
Relance des prêts aux collectivités publiques.
Prises de participations nouvelles.

Exercice 1987 : faits marquants

Poursuite et développement de la politique de redéploiement de ses activités :

- Prêts du secteur concurrentiel : doublement en 2 ans de la part du secteur concurrentiel dans le production globale des prêts (production 1987 : 5,4 milliards de F) ;
- poursuite de la diversification avec le lancement des prêts locatifs intermédiaires (PLI) et des « crédits-promoteurs » et la relance des prêts aux collectivités publiques.
- Prêts aidés par l'Etat PAP, PAJ, PLA : 86.000 logements autorisés en 1987 pour un montant de 28,5 milliards de F.
- Collecte des capitaux : 30 milliards de F en 1987 contre 32 milliards en 1986 avec une restructuration de son endettement.

Résultats financiers 1987

Un total de bilan s'élevant à 309 milliards de F, en augmentation de 6,6 % ;
Un encours de prêts totalisant 271,6 milliards de F, en progression moyenne de 4 % ;
Un bénéfice net de 388 millions de F (dont 139,7 millions provenant de plus-values à long terme), contre 214,3 millions en 1986.

Perspectives 1988 : objectifs majeurs

Diversification des produits, prises de participation nouvelles et développement des filiales traditionnelles, adoption des structures, préparation du marché européen.

CRÉDIT FONCIER
DE FRANCE

Les chiffres énoncés sont extraits des comptes approuvés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 1988.

صكياتن الأصل

Économie

BILLET

Le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes La belle et bonne entente...

Que sera l'impôt sur les grandes fortunes version 1988 ? MM. Rocard et Bérégovoy ne semblaient pas d'accord sur la nouvelle forme que prendra ce prélèvement destiné à financer une partie du revenu minimal, qui va être créé pour les plus pauvres de la nation. On sentait le premier ministre peu pressé et partisan d'une formule modérée avec des taux très faibles, de l'ordre de 0,5 %, comme en RFA. On devinait le ministre de l'économie et des finances plus impatient et désireux de reprendre la formule abandonnée en 1986 : assiette très étroite, puisque l'outil de travail était exonéré, taux élevés, puisque la tranche supérieure du barème atteignait 2 %.

La dernière semaine nous a apporté beaucoup d'informations. M. Rocard a assuré qu'il travaillait d'un commun accord avec M. Bérégovoy, et a ironisé sur les prétendus différends qui le sépareraient de son ministre des finances, « *viel ami et vieux complice* ». Il n'y a donc pas de désaccord entre les deux hommes, contrairement à ce qu'on avait pu croire à la lecture de l'interview de M. Rocard aux *Echos* (le Monde du 14 mai). Ah, le mauvais esprit des journalistes.

M. Rocard a toutefois admis que « *la technique fiscale n'est pas simple*... et qu'il faudrait du temps ». Le vote de la loi serait-il reporté à l'automne ? M. Bérégovoy semblait plus pressé. L'outil de travail sera exonéré, la chose est à peu près sûre. Mais quelle sera la définition de l'outil de travail ? La même, ou moins arbitraire et moins discutée qu'en 1984-1986 ?

Quels seront les taux retenus ? Beaucoup plus faibles qu'en 1982, avait assuré M. Rocard. Un barème progressif est nécessaire pour ne pas dévaloriser les « *épaves* » grosses fortunes à penser M. Bérégovoy.

Les choses finalement ne sont pas si simples. Et la dernière mise à jour, par l'OCDE, de son étude de 1978 sur l'imposition du capital ne va pas éclaircir la situation puisqu'elle souligne l'extrême singularité de la position française : assiette d'imposition très étroite, taux élevés. M. André Babeau, secrétaire général du Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP), spécialiste incontesté des problèmes de patrimoines, a écrit dans son dernier ouvrage *Le Patrimoine aujourd'hui* que, « *dans notre pays, de 1975 à 1985, le poids des impôts sur le capital dans le produit intérieur brut a eu tendance à s'accroître, alors qu'il se réduisait au Royaume-Uni, en RFA, et surtout aux États-Unis* ». Et M. Babeau conclut : « *L'IGF, tel qu'il a fonctionné de 1982 à 1986, était à bien des égards contestable : exonération, taux maximum trop élevés. La maintien d'un impôt général sur l'actif net peut être envisageable, mais seulement dans le cadre d'une profonde réforme de notre système d'imposition du capital et de notre système fiscal dans son ensemble* ».

Malgré ses dénégations, quelque chose nous dit que M. Michel Rocard n'est pas loin de penser comme M. André Babeau...

AL V.

AFFAIRES

Le regain de la fibre française

(Suite de la première page.)
La logique de ces regroupements n'est pas l'intégration mais la valorisation métier par métier, le développement des activités provenant à la fois de synergies internes, qui entraînent une meilleure compétitivité et une plus grande rentabilité, et du regroupement au sein d'une entité de taille au moins européenne.
M. Jérôme Seydoux fournit un bon exemple de cette stratégie. Il a acheté à Prouvost des activités de négoce de peignage où il sera leader mondial (avec 15 % du marché) ; d'autre part, il crée une entité de tissage (plus spécialement lainier) en rachetant les établissements Thibautien à la famille du même nom, Roudière à la Financière Matignon Cofimat et Lepoutre à Prouvost. La formule avait déjà fait ses preuves puisque Chargeurs avait redressé une activité d'entourage au sein du groupe autour de la Lainière de Picardie en rachetant successivement Sissmann, Willert (RFA) et une participation chez Bertero (Italie). M. Seydoux prévoit même une « *gestion autonome* » pour les différentes activités acquises soulignant la spécialisation et les caractéristiques propres de chaque métier.

M. Christian Derveley (Prouvost) a, de son côté, abandonné l'amont de la filière pour se tourner vers l'aval et le développement des marques qui ont, selon lui, un important potentiel de croissance. Il a

conservé Rodier, Vitos et Korrigan (prêt-à-porter), Pingouin, Welcome Pernelle (fil à tricoter), Pernel et Flippo (tissus enduits), Vitos établissements Vitoux (spécialisé dans la gravure), Castagnole (accessoires auto). Il vient de racheter à M. Arnault Romanex, Jalla, Agalyis (tissus d'ameublement, d'habillement, linge de maison) et des activités de confection. Reste à savoir si ces nouvelles acquisitions qui reconstruiront en partie un chiffre d'affaires amputé par les exactions de Chargeurs auront effectivement des synergies avec les activités de Prouvost.

Chez DMC, si la croissance externe s'impose, dès lors que le groupe affirme vouloir être leader européen du textile, la stratégie de M. Julien Charlier s'oriente, en revanche, plus vers une diversification que vers une spécialisation avec l'acquisition par le groupe cotonnier de Saie Valoreux (tissus de sportswear), Hervillier (laine à tricoter). Quant à M. Bernard Arnault (Boussac), il s'est systématiquement défait de son outil industriel. Le textile n'est plus au sein du groupe qu'une petite activité très spécialisée (dans le luxe) cohabitant avec l'immobilier et la distribution.

Importations massives

Le textile est sorti de l'ornière. De nouvelles stratégies de développement s'affirment. Ce secteur est-il pour autant en meilleure santé ? Si le textile-bâtiement reste la première activité industrielle française avec ses 420 000 salariés, la branche perd plus de 25 000 emplois chaque année, et l'année 1987 a été particulièrement mauvaise. Les ventes ont régressé de 2,2 % par rapport à 1986, la production a reculé de 4 %. M. Jean-François Limanour, délégué général de l'Union des industries de l'habillement, met en cause les importations massives en provenance des pays à bas salaires dopées par la chute du dollar.

Le déficit de la balance commerciale est ainsi passé de 1,8 milliard de francs en 1986 à 3,4 milliards en 1987. « *Non seulement, le dernier accord multilatéral, dont on a vu les conséquences sur une année pleine l'an dernier, ouvre trop largement nos frontières, affirme M. Limanour, mais encore les quotas que cet accord fixe sont systématiquement dépassés. Sur une série d'articles courants d'importation, nous avons enregistré un dépassement de 35 millions de pièces, soit 2,3 milliards de francs* ». Quant à l'Union des industries textiles, elle constate que « *l'investissement productif, s'il progresse, n'atteint en France que 4 % des chiffres d'affaires, alors qu'il est de 4,7 % en RFA et de 5,2 % en Italie* ». L'Union demande « *un allègement des charges des entreprises qui permettrait aux Français d'être dotés des mêmes conditions que les concurrents des pays développés* ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

ETRANGER

Les « illusions » de l'union monétaire selon le président de la Bundesbank

La proximité du sommet européen de Hanovre, les 27 et 28 juin prochain, donne une nouvelle ampleur à la polémique politique et économique qui se développe en RFA sur l'union monétaire européenne.

Soucieux de marquer des points durant la présidence allemande qui prend fin avec le mois de juin, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl déclare, dans une interview à paraître dans le mensuel *EG-Magazin* de juin la nécessité de parvenir à une libéralisation totale des mouvements de capitaux pour construire une union monétaire devant aboutir « *logiquement* » à la mise en place d'une Banque centrale européenne. Un objectif délicat, mais à « *la route [est] longue, la volonté de s'y engager sera vérifiée au sommet de Hanovre* », a réaffirmé pour sa part M. Irnagard Adam Schwetzer, ministre adjoint aux affaires étrangères, le dimanche 29 mai à Bruxelles, devant la conférence annuelle du Congrès juif européen.

Des déclarations d'intention suffisamment vagues pour faire avancer les débats entre chefs d'Etat et de gouvernement européens et pour faire valoir les progrès réalisés par certains pays membres, dont la France, sur la voie de la libéralisation des mouvements de capitaux. Dans un long article consacré à

l'union monétaire européenne, le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, s'avait pourtant pas hésité à lancer, le samedi 28 mai dans la *Frankfurter Allgemeine*, une claire et sévère mise en garde, contre les « *illusions* » de l'union monétaire européenne telle quelle est souvent présentée.

Outre la libre circulation des capitaux et « *une convertibilité illimitée des monnaies européennes* » un critère décisif d'une telle union est « *la fixation définitive et irréversible de cours de changes fixes* » entre les devises de la CEE, autrement dit « *un degré élevé de coordination des politiques économiques, financières et monétaires* ». On est bien évidemment loin. En le rappelant, M. Poehl se refuse à tout « *défaitisme* », mais souligne avec soin une vision de l'Europe monétaire dont les conditions préalables excluent, à ses yeux, une approche progressive par l'introduction d'une monnaie européenne « *parallèle* » ou l'utilisation du FECOM (1) comme étape intermédiaire à la création d'une banque centrale commune.

Ces conditions ne sont pas nouvelles. Elles sont très clairement exprimées pour la création d'une Banque centrale unique. Priorité absolue à la stabilité des prix ; indépendance à l'égard des gouvernements et des institutions européennes ; organisation décentralisée et fédérale ; interdiction de financer

les déficits nationaux à l'aide de la planche à billets. La Banque centrale européenne chère aux yeux de M. Poehl est de toute évidence hors de portée des pays encore absents du système monétaire européen (SME) comme la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Espagne et le Portugal, mais aussi de l'Italie qui bénéficie encore d'un statut spécial avec une marge de fluctuation élargie pour la lire.

(1) Fonds européen de coopération monétaire.

Possible resserrement de la fiscalité indirecte en RFA

Alors que les partenaires de Bonn espèrent toujours discrètement voir la RFA faire un effort de relance fiscale, le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg vient de confirmer son intention de... relever les impôts sur la consommation en 1989. Ce relèvement pourrait porter sur « *environ 5 milliards de marks* » (16,5 milliards de francs), a-t-il précisé lors d'une interview à la radio nationale, et permettrait de financer l'alourdissement des versements ouest-allemands à la Communauté européenne.

Les nouvelles obligations financières de la RFA vis-à-vis de la CEE pourraient, selon lui, l'obliger à trouver 3 milliards de marks supplémentaires après 1991. Le ministre s'en tient à son objectif, ramener le déficit de l'Etat fédéral à 30 milliards de

marks en 1989, contre plus de 40 milliards cette année.

Ce resserrement, même modéré, et la fiscalité allemande, n'ont rien pour plaire aux partenaires de Bonn. Ces derniers ont un autre sujet d'inquiétude. La volonté du gouvernement allemand d'allonger les heures d'ouverture des magasins, conforme aux recommandations des organismes internationaux, qui voient dans une telle mesure une possibilité de relance de la consommation, se heurte toujours à l'hostilité de certains syndicats. Une manifestation organisée contre ce projet par le Deutscher Angestellten Gewerkschaft (DAG), l'un des rares syndicats non affiliés à la confédération DGB, a réuni quelque dix mille personnes dans les rues de la capitale fédérale, le dimanche 29 mai.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Toutes ces obligations sont vendues. Le présent avis n'est publié qu'à titre d'information.

Interfinance Crédit National N.V.

(domiciliée aux Antilles Néerlandaises)

FF 500.000.000

Obligations garanties 9½% 1988-1993

Prix d'émission des obligations: 101½%

Garanties inconditionnellement par



Crédit National

Crédit Commercial de France

- Banque Bruxelles Lambert S.A. • Caisse des Dépôts et Consignations
- Merrill Lynch International & Co. • Union Bank of Switzerland (Securities) Limited
- Aigemene Bank Nederland N.V. • Bankers Trust International Limited
- Banque Générale du Luxembourg S.A. • Banque Indosuez
- Banque Internationale à Luxembourg S.A. • Banque Paribas Capital Markets Limited
- Berliner Handels- und Frankfurter Bank • BNP Capital Markets Limited
- Commerzbank Aktiengesellschaft • Crédit Agricole
- Crédit Suisse First Boston Limited • Daiwa Europe Limited
- Dresdner Bank Aktiengesellschaft • Generale Bank
- Kredietbank International Group • LTCB International Limited
- Morgan & Cie, S.A. • The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.
- Nomura International Limited • Société Générale
- SBCI Swiss Bank Corporation Investment banking Ltd • Swiss Volksbank
- Union de Garantie et de Placement • S.G. Warburg Securities
- Westdeutsche Landesbank Girozentrale

Nouvelle Emission • le 3 mai 1988

Économie

ÉTRANGER

Deux évolutions divergentes du syndicalisme en Asie

Un Japon docile, une Corée du Sud plus revendicative

Le Japon et la Corée du Sud ont en commun de connaître, au printemps, des offensives syndicales qui, depuis des années tiennent du rituel. Au Japon, en raison de l'affaiblissement des syndicats combattifs du secteur public; en Corée, à cause de la répression.

TOKYO
de notre correspondant

Dans les deux pays, les offensives ont pris cette année un caractère nouveau et divergent : au Japon, le mouvement de revendication était mené par la nouvelle confédération du secteur privé, Rengo. Le virage à droite du mouvement syndical s'est confirmé (le Monde du 16 mars) comme on a témoigné l'atmosphère beaucoup moins polémique que par le passé du début du 1^{er} mai.

En Corée, en revanche, où un mouvement syndical digne de ce nom n'a pu se constituer que l'été dernier, à la faveur de la libéralisation qui suivit les grandes manifestations de juin, les revendications ouvrières ont pris un caractère militant (grève prolongée), inattendu dans ce pays. Voilà qui contraste avec l'apparente paix sociale régnant chez le grand voisin nippon, qui n'a pratiquement pas connu de grève, celle des transports ayant été évitée en extrême. Dans les deux pays, l'offensive syndicale de printemps s'est achevée au début de mai.

Au Japon, où se négocient encore les augmentations de salaires dans les PME (qui prennent pour base celles obtenues dans les plus grandes entreprises), Rengo se déclare satisfait des résultats de son mouvement de revendication. La confédération avait demandé des augmentations de salaires de 6 % à 7 %; elle a obtenu en moyenne 4,4 %, soit un point de plus qu'en 1987, année où l'augmentation salariale avait été la plus faible depuis trente ans. Les salariés du secteur public ont bénéficié d'augmentations de l'ordre de 4,3 %. Une bonne partie des salariés n'est que peu affectée par ces augmentations, notamment ceux des PME ou les travailleurs indépendants : selon le quotidien *Asahi*, l'écart s'accroît entre la frange des salariés privilégiés (20 %) et les autres.

La satisfaction affichée par Rengo ne peut cacher la réalité : les augmentations de salaires se sont situées dans la « fourchette » définie par le patronat, qui a mené le jeu de bout en bout. En dépit d'une conjoncture exceptionnelle, il ne s'est pas départi de la tactique adoptée ces dix dernières années : contenir la hausse des salaires. Dans les calculs des augmentations salariales qu'il est prêt à consentir, le Nikkei-ron (Fédération des employeurs) tient compte de trois variables : l'inflation, le taux de chômage et la hausse de productivité. Le patronat estime que la réévaluation du yen a fait des salaires nippons, évalués en dollars, les plus élevés du monde, et qu'il s'agit de comprimer les hausses afin de préserver la compétitivité. C'est sa logique, axée sur le coût du travail et non sur le revenu, qui a prévalu. La stabilité des prix, la nécessité de restructurer certains secteurs (dans la sidérurgie ou les chantiers navals, les augmentations ont été respectivement de 1,7 % et de 2,7 %) ont été les principaux arguments invoqués pour limiter les hausses salariales. Et les syndicats du Rengo se sont, dans la majorité des cas, rendus aux raisons du patronat.

« Acheter » la paix sociale

En Corée du Sud, les dirigeants d'entreprise ont été contraints de faire plus de concessions. La reprise du travail chez Daewoo Motors, le deuxième constructeur automobile, après dix-neuf jours d'arrêt de la production, puis celle des chantiers navals du groupe (trente-deux jours de grève) a marqué la retombée du mouvement de revendication. Les salariés de Daewoo ont obtenu des augmentations de salaires de 19,6 % (ils demandaient 26 %).

D'une manière générale, le mouvement de revendication des syndicats coréens a été moins désordonné que l'été dernier : trois mille six cents grèves et affrontements avec la police. Cette fois, les arrêts de travail (quatre cents environ) ne s'élevaient dans un cadre légal : ils furent généralement pas étiquetés par des violences. Mais les relations patronat-salariés n'ont pas pour autant le caractère feutré qui prévaut au Japon. Phénomène nouveau cependant en Corée : le patronat a compris qu'il ne pouvait plus faire appel à la police pour faire reculer les grévistes et qu'il devait négocier.

Sans accorder les augmentations considérables demandées, allant

parfois jusqu'à 60 % du salaire de base, et qui venaient s'ajouter aux 13 % obtenus l'été dernier, le patronat coréen n'en a pas moins fait preuve de souplesse. Il a en réalité « acheté » la paix sociale à un moment où il en a les moyens.

En moins d'un an, les salaires dans les grandes entreprises auront été relevés en moyenne de 30 % (13 % au cours de l'été et 20 % en avril). Des augmentations à faire pâlir d'effroi les patrons des pays occidentaux. Mais les entreprises coréennes ont de sérieuses réserves de productivité, comme en témoignent leurs performances de l'année dernière. On avait craint que la vague de grèves de l'été n'entame la progression des exportations. Celles-ci n'en ont pas moins augmenté de 36 %.

Surtout, la conjoncture est particulièrement favorable : l'économie connaît une croissance extraordinaire : la production et les investissements ont enregistré une progression de 23 % en février par rapport à l'année dernière. L'appréciation de 10 % du won par rapport au dollar devrait éponger l'effet inflationniste des hausses de salaires. Celles-ci affecteront assurément la compétitivité des entreprises en difficulté, mais les perspectives de profit (+ 30 %) de la majorité d'entre elles pour 1988 permettront d'amortir l'augmentation du coût du travail.

Finalement, ce n'est pas le court terme qui inquiète les industriels coréens. Leur préoccupation tient plutôt au précédent qu'a créé le succès du mouvement de revendication salariale de cette année. Les syndicats demandent désormais que les jours de grève soient payés. Ce à quoi le patronat répond : « Pas de

travail, pas de paye ». Daewoo s'est tiré d'une difficulté sur laquelle s'achoppaient les négociations en donnant, en plus de l'augmentation du salaire, une prime de « promotion de la production » représentant un demi-mois. En d'autres termes, une rémunération pour la moitié de la période de grève tout en affirmant qu'il ne fallait voir là aucune compensation.

Les concessions obtenues, conjuguées à une situation politique plus fluide à la suite de la défaite du parti gouvernemental aux élections du 26 avril, pourraient inciter de nouveaux dirigeants syndicaux, plus combattifs, à poursuivre la pression qu'ils exercent sur le patronat par des moyens divers. Chez Daewoo Motors, par exemple, les responsables ouvriers ont appelé leurs militants à n'utiliser qu'une seule des quinze cantines, créant des queues interminables et finalement retardant considérablement le travail.

En moins d'un an, le mouvement syndical coréen, qui était pratiquement inexistant, a démontré sa détermination. Même s'il est encore jeune, tiraillé entre ses tendances conservatrices ou militantes, il a désormais droit de cité. La réhabilitation la semaine dernière du petit syndicat des travailleurs du marché de la Paix, dans le quartier de Tong-Dae Man à Séoul, interdit il y a sept ans, a été perçue par beaucoup comme un symbole : créé en novembre 1970 sous le régime Park à la suite de l'immolation par le feu d'un jeune ouvrier, protestant par son geste contre les conditions de travail.

Au cours de ces derniers mois, un grand chemin a été parcouru par les ouvriers coréens.

PHILIPPE PONS.

Les conséquences d'un accord de limitation des exportations

Les industriels japonais ont réalisé des bénéfices considérables dans les composants électroniques

TOKYO
Correspondance

Depuis 1985, les « puces » avaient le goût du pain noir pour les géants japonais de l'électronique. Pour 1987, il faudrait plutôt parler de brioche. S'ils ont retrouvé le sourire, avec des bénéfices substantiels, au terme de l'exercice fiscal 1987 (achevé le 31 mars dernier), c'est en grande partie aux composants électroniques qu'ils le doivent.

Les divisions de production de semi-conducteurs, transformées en gouffres financiers par la dépression mondiale des années 1985-86, ont apporté une très forte contribution au redressement des résultats financiers.

« Les frictions commerciales sont bonnes pour les affaires », commente avec un brin de cynisme un analyste d'une grande maison de courtage étrangère. L'accord américano-japonais de l'été 1986, en imposant de facto une limitation de la production de « puces » et un contrôle sur les prix à l'exportation des Japonais, au moment même où la demande mondiale rebondissait, a eu un résultat que la Maison Blanche ne souhaitait sans doute pas : fournir sur un plateau d'argent aux industriels nippons des bénéfices considérables... et garantis.

Avec une hausse moyenne des prix de 30 % (50 % en Asie et jusqu'à 100 % en Amérique) sur les mémoires dynamiques Dram de 256 K (produit de référence de l'accord nippo-américain) (1), la marge bénéficiaire des industriels japonais dans les mémoires dépasse

en moyenne 20 %, un sommet historique.

Ironie suprême, l'accord a été particulièrement profitable pour Toshiba Corporation, pourtant vouée aux gémonies par Washington en raison du rôle joué par sa filiale Toshiba Machine dans des exportations illégales d'équipements de haute technologie à l'URSS.

Une marge bénéficiaire de 100 %

Premier fabricant mondial de mémoires dynamiques d'un mégabit, Toshiba ne parvient pas à satisfaire la demande malgré une production mensuelle portée à 4 millions d'unités. Phénomène inhabituel au Japon, il faut actuellement attendre trois mois la livraison de certains modèles d'ordinateurs portables de Toshiba, ceux-là même, dont le Pentagone avait décidé de se passer à cause du scandale du Cocoon. Raison première : pénurie de DRAM d'un mégabit qui les équipent, confié au responsable du groupe japonais. Les grands utilisateurs américains ou européens de mémoires nipponnes (les Japonais assurent quelque 75 % de la production mondiale) souffrent au premier chef de la rareté et de la cherté du produit, dont les nouveaux modèles d'ordinateurs et d'équipements électroniques sont des consommateurs gloutons.

En outre, la hausse des prix sur la génération précédente (256 K) a gelé l'habituelle dépréciation rapide d'un nouveau produit lorsqu'il atteint le stade de la production de

masse. Sur une DRAM d'un mégabit vendue quelque 2 000 yens, la marge bénéficiaire de Toshiba serait de 100 %.

Les grands de l'électronique japonaise - c'est d'ailleurs ce qui fait leur force dans la compétition avec les « marchands de puces » américains - sont intégrés et ne publient pas de résultats financiers analytiques permettant de vérifier la rentabilité de leur division semi-conducteurs. Ce secret a toujours été gardé aussi jalousement que la technologie de fabrication des puces, particulièrement lorsqu'il s'agit de caméofiler des pertes épongées par les autres secteurs de production.

Néanmoins, l'analyse des chiffres d'affaires annoncés pour l'exercice fiscal 1987 ne laisse aucun doute. Dans tous les grands groupes, y compris chez certains nouveaux venus sur le créneau des semi-conducteurs, comme Sony Corporation ou Matsushita Electric Industrial, la division qui rassemble le traitement de l'information et les composants a enregistré le plus fort taux de croissance : 10 % chez Hitachi et Matsushita, alors que les produits de consommation stagnent ou reculent, 15,9 % chez Mitsubishi Electric. Toshiba, qui fournit un chiffre pour les seuls semi-conducteurs, indique une progression de 15 %.

Mauvais accord, dénoncé comme tel par la CEE et jugé illégal par le GATT (accord général sur les tarifs et le commerce), le dispositif de contrôle des prix nippo-américains a de plus produit son effet à contre-temps. Le « cycle des silicons », dit-on, s'étend sur une olympiade. Le boom culmine pendant l'année qui voit en même temps la tenue des Jeux et l'élection d'un nouveau président aux Etats-Unis : 1988 confirmera cette observation empirique.

Selon la section japonaise du World Semiconductor Trade Council, la demande mondiale de semi-conducteurs progressera de 30,1 % en 1988, et de 59 % pour les mémoires. En revanche, le rythme de croissance de la demande globale reviendrait à 4 % seulement dès 1989. Pour les mémoires, la demande stagnera (+ 0,6 %) l'an prochain, avec une légère hausse au Japon, mais un recul de 4,1 % aux Etats-Unis, qui représente 35 % du marché mondial.

Pris à contre-pied par l'évolution de la demande, les bureaucrates du MITI, qui guident la production japonaise, ont dû encourager les industriels japonais à augmenter leur production et à investir. Les prévisions d'offre et de demande, publiées par le MITI pour le trimestre avril-juin, suggèrent une hausse de 44,5 % de la production de dram d'un mégabit, qui devrait être suivie d'une nouvelle progression de 28,4 % en juillet-septembre. Avec plus de six mois de retard sur le calendrier prévu initialement, la mémoire 1 mégabit remplacera la 256 Kilobits comme produit leader.

Vers une nouvelle génération

Les industriels japonais ne sont cependant pas prêts à répéter l'erreur mineure du surinvestissement de 1984, qui leur coûta des centaines de millions de dollars du retournement du marché l'année suivante. L'investissement productif devrait augmenter au plus de 30 % en 1988, mais surtout sa composition sera beaucoup plus sophistiquée.

Les Japonais préparent déjà la production en série des mémoires de 4 mégabits. Appuyés sur les succès profits réalisés avec les mémoires, un « prêt-à-porter » pratiquement abandonné par leur rivaux américains, ils s'avancent sur le terrain de la demi-mesure et du « sur-mesure ». En 1987, le chiffre d'affaires de Toshiba a augmenté de 59 % dans les ASIC (circuit intégré à application spécifique). Les fabricants de l'archipel ont tenté des centres de conception près de leurs clients américains et européens. Confrontés aux refus de transfert de technologie des américains Intel ou Motorola, les Japonais viennent de mettre au point leurs premiers micro-processeurs 32 bits, basés sur le protocole Tron, une exclusivité japonaise. Les premiers échantillons partiront chez la clientèle cet été.

Dernier élément à méditer en Amérique ou sur le Vieux Continent : malgré le redressement des bénéfices, tous les grands groupes ont annoncé des dividendes inchangés par rapport à l'an dernier. L'actionnaire peut attendre, pas l'entreprise.

BERNARD HAMP.

(1) Les mémoires DRAM de 256 kilobits constituent les deux tiers des mémoires de tous types.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Pour financer ses investissements

LA VILLE DE SAINT-NAZAIRE



comme 88 collectivités locales et organismes publics a choisi

FLORAL

Créé en 1986 par le

CREDIT LOCAL DE FRANCE,



premier banquier du développement local, FLORAL exerce au service des collectivités locales une double activité :

- l'ingénierie pour leurs opérations financières complexes
- l'accès au marché obligataire, au meilleur coût du moment.

CARACTERISTIQUES DU 3^{ème} EMPRUNT FLORAL (523 MF - AVRIL 88)

- Taux nominal : 9,50 %
- Taux actuariel : 9,18 %
- Durée : 10 ans et 83 jours
- Amortissement in fine
- Cotation à la Bourse de Lyon

FLORAL

Financement Local et Régional

98, rue de l'Université - 75007 PARIS

l'ingénieur financier des collectivités locales

SOCIETE BANCAIRE DE PARIS

LUCIA

OLIVIERO

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

LA CEE

هكزا من الأصل

Controverse sur la banque et la monnaie de Jacques RIBOUD

La CEE donne rendez-vous le 15/1988

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'Assemblée générale des actionnaires, réunie le 25 mai 1988 sous la présidence de M. Jean-Claude Pujol, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, tels qu'arrêtés par le conseil d'administration du 29 mars, désignant un bénéfice net de 22,3 millions de francs avant consolidation et de 27,3 millions de francs après consolidation (contre respectivement 8,3 et 14,7 millions de francs l'année précédente).

SOCIÉTÉ BANCAIRE DE PARIS

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SOCIÉTÉ BANCAIRE DE PARIS s'est réunie le 16 mai 1988 pour approuver les comptes de l'exercice 1987. D'une année à l'autre, le produit net bancaire a progressé de 13 % et s'est élevé à 34,8 millions en 1987 contre 30,7 en 1986.

LUCIA

Dans sa séance du 10 mai, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Christian Pellerin, a décidé de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 juin 1988 une série d'opérations destinées à renforcer le caractère patrimonial de Lucia et à conforter de façon substantielle ses ressources longues, à savoir :

- 1) Apport, par des sociétés du groupe Axa, d'immeubles pour un montant de 400 millions de francs environ. Ces immeubles sont situés, comme l'essentiel du patrimoine immobilier de Lucia, à la Défense, et comprennent notamment l'immeuble dit « Maison de la Défense » dont Lucia est déjà copropriétaire. Cette opération renforcera sensiblement l'assise patrimoniale de Lucia.

OLIVETTI-LOGABAX

Paris, le 25 mai 1988. Malgré une année difficile, le résultat net d'Olivetti-Logabax en 1987 s'établit à 53,4 millions de francs, avec un chiffre d'affaires de 2 388 millions de francs.

Ce résultat reflète particulièrement les efforts de productivité réalisés par la société. Il intègre de plus des situations extraordinaires : plus-values enregistrées à travers la cession du siège parisien et d'importants coûts exceptionnels liés à la cession de l'immeuble de Meaux et à l'interruption d'activité de la filiale Péritechnologie.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de maintenir le dividende à 10,50 francs, y compris un avoir fiscal de 3,50 francs.

Les actionnaires d'Olivetti-Logabax sont informés qu'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire aura lieu le 16 juin 1988 à 15 h 30, à l'hôtel MEURICE salon "Saisons" 228, rue de Rivoli - 75001 - Paris.

Nous attirons l'attention de nos actionnaires sur l'avis de réunion paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 12 mai 1988, dans lequel l'heure et le lieu de réunion sont erronés.

OLIVETTI-LOGABAX sur Minitel, 36.15 code OLIVETTI.

olivetti-logabax

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LIAISONS ÉLECTRIQUES SILEC

L'Assemblée générale ordinaire de la Société pour le Financement d'Immobilier Commercial et Industriel (SIFICOMI) réunie le 26 mai 1988 a approuvé les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1987, qui se soldent par un bénéfice net de 132 384 821,56 F, en progression de 6,9 % par rapport à l'exercice 1986 (123 884 763,90 F).

Elle a décidé la mise en paiement, à compter du 30 juin 1988, d'un dividende net par action de 49,50 F, auquel est attaché un crédit d'impôt de 0,92 F.

Le dividende unitaire global ressort ainsi à 50,42 F, contre 47,83 F (+ 5,4 %).

Il est proposé à chaque actionnaire une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions créées (jouissance 1^{er} janvier 1988), au prix d'émission de 617 F.

Cette option porte sur la totalité du dividende mis en distribution (crédit d'impôt non compris), soit 49,50 F par action.

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement des dividendes en actions disposeront d'un délai compris entre le 30 mai et le 27 juin 1988 inclus pour en faire la demande auprès des intermédiaires habilités.

D'autre part, l'Assemblée générale extraordinaire a approuvé les modifications apportées aux statuts de la société pour les adapter aux lois du 17 juin 1987 sur l'épargne et du 5 janvier 1988 relative au développement et à la transmission des entreprises.

Le conseil d'Administration, réuni à l'issue de ces assemblées, a nommé président de la société M. Guy Le Breton, en remplacement de M. Marcel Lair, qui a souhaité être déchargé de ses fonctions.

Eurostaf Dafsa

Europe Stratégie Analyse Financière

Dans le cadre de sa collection « Analyses de secteurs » vient de publier une étude sur :

L'industrie mondiale des matériaux composites

La diffusion rapide des matériaux composites dans les secteurs de pointe est due à leurs propriétés exceptionnelles. À poids égal, certains matériaux sont quatre fois plus résistants que l'aluminium ou l'acier. La flexibilité d'emploi de ces matériaux composites leur ouvre un domaine d'application quasi-universel : aéronautique, spatial, électronique, équipements anti-corrosion, équipements de forage pétrolier, automobile, bâtiment, construction navale, sports, etc.

Estimé à plus de deux millions de tonnes, le marché des composites connaît une croissance annuelle de 8 % en moyenne depuis près de dix ans et représente un CA de 12 milliards de dollars environ, en produits finis.

Pour les industriels du secteur chimique, les matériaux composites arrivent en tête des « spécialités chimiques » qui ont un marché porteur, et se placent devant les spécialités chimiques pour l'électronique (taux de croissance de 12 %), les céramiques (11 %) et les produits de diagnostic (10 %).

Dans le secteur des transports, certains observateurs n'hésitent pas à prévoir un taux de croissance de plus de 20 % pour la prochaine décennie. Une telle prévision est bien sûr basée sur l'hypothèse de l'ouverture du plus gigantesque marché pour les composites : l'automobile. Pour l'instant, les marchés qui enregistrent le plus fort taux de croissance pour les composites sont l'aéronautique spatial et le sport. Pour les composites avancés, ces deux marchés représentent respectivement 70 % et 20 % de l'ensemble des applications.

Sur le plan mondial, le marché américain vient en tête avec 50 % de la demande, suivi du marché européen (25-40 %) et japonais (15 %).

Toutefois, les producteurs de matériaux traditionnels ne sont pas restés passifs face à cette évolution. Aussi bien les aluminurgues que les chimistes ou les céramistes développent leurs composites. Les alliances de matériaux nécessitent des alliances industrielles complexes et la substitution des matériaux ne se traduit pas simplement par des substitutions d'industries. Cette question stratégique est largement abordée dans l'étude présentée.

Cette étude est en vente à EUROSTAF (Europe Stratégie Analyse Financière), 76, rue de la Banque, 75002 Paris. Pour en recevoir gratuitement la présentation, tél. : 42 61 51 24.

Groupe Docks de France

L'Assemblée générale ordinaire des Docks de France s'est réunie le 26 mai 1988.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1987, ainsi que les projets de résolutions présentés par le conseil d'administration, et en particulier celui fixant le dividende à 50 F par action, soit 75 F avoir fiscal compris.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 2 juin 1988 aux guichets de la Banque de l'Union européenne, de la Banque Worms, du Crédit industriel de l'Ouest, du Crédit lyonnais et de la Banque Indosuez.

ALSTHOM

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 1^{er} TRIMESTRE 1988

Le chiffre d'Affaires du Groupe ALSTHOM pour le 1^{er} trimestre 1988 s'établit à 6,2 milliards de francs pour le 1^{er} trimestre 1987. Par Division, la répartition est la suivante (en millions de francs) :

Table with 3 columns: Division, 1er trimestre 1987, 1er trimestre 1988. Rows include Constructions Navales, Electromécanique, Centrales Énergétiques, Mécanique, Transports Ferroviaires, Appareillage Électrique, Transformateurs, Robotique et Matériaux, Divers, and Total consolidé.

Le premier trimestre 1988 a été marqué par plusieurs facturations importantes : notamment, le navire militaire B.T.S. BOUGAINVILLE, 2 groupes turboalternateurs nucléaires BELLEVILLE 1 et NOGENT 1. L'évolution constatée par rapport au 1^{er} trimestre de 1987 ne peut être considérée comme représentative pour l'ensemble de l'exercice 1988, l'activité étant constituée essentiellement par des affaires à long délai d'exécution.



INVITATION



La CGE donne rendez-vous à ses actionnaires le 15 juin 1988

L'Assemblée générale ordinaire de la CGE aura lieu le 15 juin 1988 à 14 h 30, au Palais de Chaillot, Place du Trocadéro, à Paris.

Les actionnaires souhaitant participer à cette Assemblée peuvent le faire en demandant, avant le 10 juin 1988, une carte d'admission à l'intermédiaire financier auprès duquel sont déposées leurs actions. Les actionnaires souhaitant voter par correspondance ou par procuration peuvent demander les documents nécessaires également à leur intermédiaire financier, à qui ils devront les renvoyer au plus tard le 10 juin 1988.

Dans tous les cas, les actionnaires doivent immobiliser leurs titres jusqu'au 15 juin 1988 inclus auprès de leur intermédiaire financier.

A l'occasion de cette Assemblée générale, la CGE entend donner à ses actionnaires une information complète sur la vie et les résultats de son Groupe, dans la ligne des actions qu'elle a déjà réalisées dans ce sens : service Minitel et permanence téléphonique, bulletin trimestriel adressé aux actionnaires qui se font connaître, réunions d'informations, campagnes publicitaires... Pour les actionnaires qui ne peuvent assister à l'Assemblée générale, la CGE en publiera des comptes rendus dans la presse dans les jours qui suivront.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ - CGE Service de l'Information Financière et des Relations avec les Actionnaires Minitel : 3615 CGE - Téléphone : (1) 42 561 561

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Controverse sur la banque et la monnaie

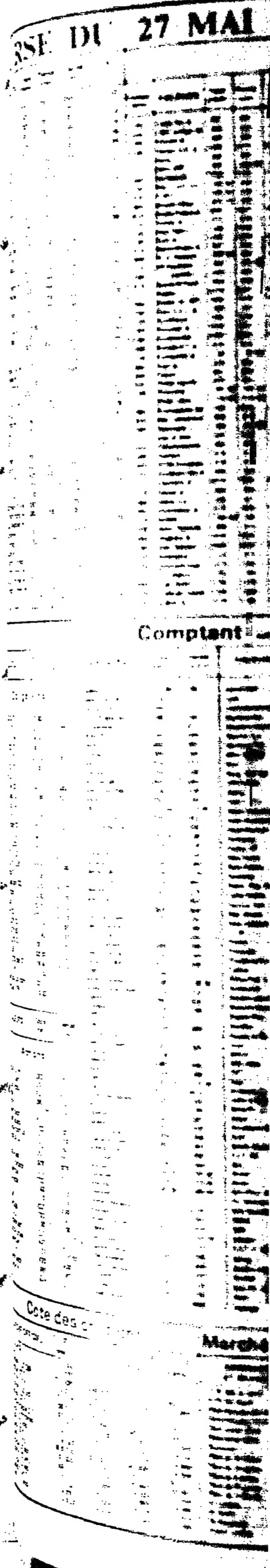
140 pages - 58 francs par Jacques RIBOUD auteur de « MÉCANIQUE DES MONNAIES »

L'impensable est devenu le banal. Les monnaies ne sont plus ce qu'elles étaient. Elles ont perdu leur sens, leur valeur, leur fonction.

Jacques RIBOUD entreprend de le montrer. Un travail de démolition nécessaire pour ouvrir la voie à des idées neuves.

Collection de la R.P.P. pub. 1988

Marchés financiers



M. Pierre Bérégovoy annonce deux assouplissements du contrôle des changes pour les entreprises

M. Pierre Bérégovoy a annoncé, dimanche 29 mai, la suppression dans quelques jours du plafond (trois mois de chiffres d'affaires) des avoirs en devises pour les entreprises qui importent ou exportent (1) et indiqué qu'il « réfléchit à une taxation des plus-values réalisées par les entreprises sur les marchés financiers ».

« Autant je comprends qu'une entreprise gère sa trésorerie de façon convenable, autant je trouve déplorable que l'argent des entreprises soit détourné de l'investissement au profit du jeu spéculatif », a déclaré le ministre de l'Économie, interrogé au « Grand Oral » de la radio Pacific-FM.

Refusant de donner un délai de mise en œuvre de cette mesure, il s'est contenté de dire : « Je fixe des orientations, j'indique des pistes de réflexion ».

M. Bérégovoy a également annoncé la suppression de l'autorisation à laquelle est soumis l'encaissement des chèques émis en devises de montants supérieurs à 250 000 F. Rappelant que la baisse des taux d'intérêt annoncée jeudi 26 mai était une priorité, le ministre d'État a indiqué qu'elle bénéficierait aux entreprises et aux banques, mais aussi aux particuliers « qui ne paieront pas leurs crédits plus cher, ni moins cher, sauf s'ils mettent les banques en concurrence ».

Il a dit « réfléchir à des mesures mettant à la disposition des petites et moyennes entreprises de l'argent à un taux moins élevé ».

Répondant à une question sur les présidents de sociétés nationalisées, le ministre a dit que s'il y avait contradiction « c'était à eux de la régler ». M. Bérégovoy, affirmant que « les socialistes sont pour un État impartial », a souligné que ni le

directeur du budget, ni le directeur du Trésor ne seront changés. « L'essentiel est qu'ils appliquent maintenant la politique du gouvernement ».

Réaffirmant que l'inflation est une priorité essentielle, M. Bérégovoy s'est refusé à corriger la prévision d'un taux de 2,5%-2,6% pour 1988 « sans avoir le temps de regarder l'ensemble des indicateurs économiques ». « Le bilan du gouvernement Chirac n'est pas aussi bon que celui-ci le dit », a-t-il indiqué.

Pour une croissance « d'au moins 3% »

M. Bérégovoy a également estimé que la réponse durable au chômage consistait à retrouver une croissance forte en France et en Europe, « d'au moins 3% ». Pour le ministre de l'Économie, « on peut également imaginer une autre organisation du travail combinée avec une réduction du temps de travail là où cela est possible ».

Répondant à une question sur la montée du Front national, il a souhaité que se développe un nouveau type d'urbanisme et de logements et qu'il étudie avec M. Maurice Faure, le ministre de l'Équipement et du logement, la possibilité financière de réduire l'endettement des offices d'HLM afin qu'ils puissent poursuivre une politique d'aménagement de ces logements.

(1) Deux dispositions importantes du contrôle des changes subsisteront : l'impossibilité pour une personne résidente en France d'avoir un compte en devises à l'étranger ; l'interdiction faite aux banques françaises de prêter des francs à l'étranger sauf pour des raisons commerciales (crédits commerciaux) ou de refinancement des pays endettés.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indice général, de base 100: 31 décembre 1987

Indice général	100	113,5
Indice des valeurs	111,5	117,8
Valeurs étrangères	106,8	108,8
Valeurs françaises	111,2	116,8
Chimie	107,8	112,1
Métallurgie, sidérurgie	118,3	128
Électricité, électronique	121	128
Textile et cuir	104,3	111,4
Ind. du commerce, non alimentaire	109,1	112,9
Agricoles	116,2	119,7
Distribution	103,1	107,8
Transport, lais, services	118,5	126,1
Assurances	114,1	116,4
Crédit bancaire	94,8	103,8
Services	97,8	92,4
Industrie et construction	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,4
Indice des valeurs étrangères	111,5	117,8
Indice des valeurs françaises	102,9	103,4
Indice des valeurs étrangères	106	106,6
Indice des valeurs françaises	101,8	102,

صكنا من الاصل

Marchés financiers

BOURSE DU 27 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Main market table with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', and 'Différence'. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'SICAV'.

Comptant (réaction) SICAV (réaction) 27/5

Table of market movements for 'Comptant', 'SICAV', and '27/5' with columns for 'VALEURS', 'Cours', and 'Différence'.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table of exchange rates for various currencies.

Table of gold market prices.

Table of gold market prices (continued).

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Interpretation faite au PS

ALPIA

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - id : demandé - p : prix précédent - * : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 à 5 Le sommet Reagan-Gorbatchev de Moscou et le mécanisme de vérification du traité sur les missiles intermédiaires.	8 à 10 La campagne pour les élections législatives.	12 Jean-Paul II nomme vingt-cinq nouveaux cardinaux.	10 Un livre sur la dernière année de Mozart.	26 Une enquête de l'INSEE : le taux de syndicalisation serait inférieur à 13 %.	Abonnements 2 Carnet 18 Loto 18 Météorologie 17 Mots croisés 17 Radio-Télévision 17 Spectacles 16	● Admissibilité aux grandes écoles... ÉCOLES ● Les Jeux primés du Monde... JEUX ● L'actualité en direct... FLASH Actualité International. Immobilier, Bourse, Bours, Abonnements, Loto. 3615 Tapez LEMONDE
6 Le retour à Paris d'Alain Guilla.	DÉBATS 2 « L'Europe vers l'Est », par Paul Thiébaud ; « L'interprétation faite au PS », par Gérard Miller.	13 Les vingt ans du Syndicat de la magistrature.	15 Communication : l'assemblée générale de la Société des lecteurs du Monde.	28 Au Japon et en Corée du Sud : les évolutions divergentes du syndicalisme en Asie.	30-31 Marchés financiers.	

NICARAGUA

« Contrats » et sandinistes auraient progressé dans leurs pourparlers

SAN-JOSÉ
de notre correspondant en Amérique centrale

Malgré le refus des envoyés de la Contra de signer quoi que ce soit, la quatrième session de négociations qui s'est terminée, le samedi 28 mai, à Managua entre le gouvernement sandiniste et les rebelles pourrait avoir été la plus productive depuis les accords signés, à Sapon, en mars dernier. C'est du moins l'avis de certains dirigeants de l'opposition nicaraguayenne, qui n'accordent guère d'importance aux propos tenus par le chef de la délégation sandiniste, le général Humberto Ortega. Le ministre de la Défense a reproché en termes violents aux représentants de la guérilla d'être manipulés par les États-Unis en envoyant à Managua M. Bermudez, le chef de file de l'aile militaire de la Contra « pour empêcher la signature d'un accord ».

Mais selon M. Roger Guevara, secrétaire général de la Coordination démocratique (alliance regroupant des partis d'opposition, des syndicats indépendants et les milieux d'affaires), « les propos du général Ortega sont destinés à la consommation interne, plus particulièrement aux militants du Front sandiniste qui ne sont pas prêts à voir leurs dirigeants faire des concessions à des gens qualifiés jusqu'alors d'ennemis du peuple et de la révolution ».

Il est vrai cependant qu'aucun progrès ne semble avoir été réalisé sur les principaux points en négociation : la prolongation de la trêve qui se terminait lundi, le regroupement des rebelles dans sept enclaves et les mécanismes de distribution de l'aide humanitaire fournie par les États-Unis, ainsi que la participation des insurgés à un dialogue politique. La Contra affirme, qu'il n'y a pas de démocratie au Nicaragua et elle a donc déposé un projet politique qui prévoit l'élection d'une Assemblée constituante avant le 31 janvier. Cette proposition a été rejetée par le gouvernement.

Les propos tenus en privé par le secrétaire général de l'Organisation des États américains, M. Joao Baena Soares, qui participe à la négociation comme « témoin », confirment cependant que des progrès substantiels ont été réalisés au cours des trois jours de discussions de Managua.

Pourquoi la délégation de la guérilla n'a-t-elle pas accepté alors de rester davantage (la nouvelle rencontre aura lieu du 7 au 9 juin à Managua) ? « Il semble, affirme M. Guevara, que les « contrats » voulent connaître les résultats du sommet de Moscou avant d'aller plus loin. D'autant qu'il serait question de la possibilité d'un engagement par les deux grandes puissances à ne plus fournir d'armes à l'Amérique centrale. »

BERTRAND DE LA GRANGE.

Au « Grand-Jury RTL-le Monde »

M. Jean Poperen : vers des élargissements successifs de la majorité

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, invité du « Grand-Jury RTL-le Monde », le dimanche 29 mai, a évoqué une éventuelle réforme électorale en disant : « On ne peut pas écarter l'hypothèse, dans un avenir plus ou moins proche, d'une loi qui combinerait les avantages incontestables d'un système majoritaire — donner au pays une majorité, et c'est une des vertus de la 1^{re} République, qui n'en a pas tellement à mes yeux — et, d'autre part, les avantages du système proportionnel qui permet la représentation des minorités, à condition qu'on ne nous reproche pas à ce moment-là de faire représenter tel couvreur politique qui existe dans le pays, hélas, lequel serait représenté à l'Assemblée avec un système proportionnel même partiel. »

Il a ajouté : « Il me semble que nous allons réaliser une série d'élargissements successifs. Il n'y a sûrement pas de danger de confusion. En effet, les élargissements, en quelque direction que ce soit, doivent se faire par référence à un certain nombre d'engagements dont les grandes directions sont contenues dans la Lettre du président, dans les premières déclarations du premier ministre, et même, dans ses premières initiatives. »

A propos du problème de l'école, il estime que ce qui importe, « c'est la mise en œuvre de la loi telle qu'elle est ». « J'ai le sentiment qu'à l'heure qu'il est, on a quelque difficulté à l'appliquer, au moins dans certaines régions. Je n'appelle pas cela ouvrir le débat. »

A la Bourse de Vienne

Un quart du capital d'Autrian Airlines a été privatisé

Vienne
de notre correspondant

La première étape de privatisation partielle de la compagnie aérienne nationale Austrian Airlines (AUA), qui a porté sur 24,2 % de son capital de 1,8 milliard de schillings (1), a été un succès, à en juger par le grand intérêt des acheteurs, dont Swissair, qui a acquis 3 % des actions offertes au public au prix de 2 100 schillings pour une valeur nominale de 1 000 schillings.

La privatisation de l'AUA a porté sur 435 000 actions, dont 216 745 seulement ont été offertes au public, le reste ayant été réservé à des investisseurs institutionnels (assurances,

banques, etc.) en Autriche et à l'étranger, aux anciens actionnaires — notamment des banques et assurances autrichiennes qui détenaient environ 1 % du capital — et aux quelque trois mille employés de l'AUA.

L'action sera introduite à partir du 13 juin, uniquement à la Bourse de Vienne. Une deuxième et une troisième tranches de privatisation sont prévues pour 1990 et 1991 pour privatiser 49 % du capital social de l'AUA. L'État autrichien conservera une majorité de 51 % du capital pour assurer à l'AUA son statut de « compagnie nationale ».

Selon M. Anton Heschgl, directeur général de l'AUA, la participation de Swissair était dans la logique des choses étant donné l'étroite convergence entre AUA et la compagnie suisse sur la base d'un accord de coopération technique signé en 1971 et valable jusqu'en 1995. Cet accord sera, selon toute vraisemblance, prolongé au-delà de cette date. M. Heschgl n'exclut pas une participation « allant jusqu'à 10 % » de Swissair à l'AUA. A l'occasion des deux futures tranches d'émission, des participations de la part d'Air France et de Lufthansa, qui ont manifesté leur intérêt, sont « possibles », selon M. Heschgl.

WALTRAUD BARYLL

(1) 1 schilling = 0,48 franc.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 mai

Bien orienté

L'indicateur de la Bourse de Paris enregistrerait une légère hausse de 0,70 % le lundi matin 30 mai. Étaient en hausse : EuraFrance (+ 5,6 %), Elf-Aquitaine (+ 4,9 %), Maisons Phénix (+ 4,9 %), Nord-Est (+ 4,5 %), TRT (+ 3,7 %). Notons en baisse : Facom (- 4,3 %), OEP (- 2,8 %), Géophysique (- 2,5 %), Immeuble Monaco (- 2,5 %), Primagaz (- 2,1 %).

Le numéro de « Monde » daté 29-30 mai 1988 a été tiré à 529 771 exemplaires

Le Monde

PUBLICITÉ

TOURISME-GASTRONOMIE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4344

(Publicité)

Les essayages du petit matin

Il n'est pas concevable aujourd'hui qu'un Parisien soucieux d'élegance et sérieux dans la gestion de son budget ne fréquente pas le 12, bd Magenta. Nulle part ailleurs vous trouverez un prêt-à-porter de luxe, digne des vitrines des boutiques de luxe, proposé à des prix aussi incroyables. A partir de 900 F un costume en pure laine peignée Woodmark, de 1 200 F un smoking laine et mohair, 800 F un wash and wear super-léger. Monsieur n'a pas usé sa réputation de petit-tailleur-le-moins-cher-de-Paris.

A 200 mètres de la République, de 6 heures à 12 heures et de 13 h 15 à 18 heures, sauf le samedi. 42-08-07.

Il est le seul magasin de Paris capable de proposer plus de vingt mille costumes renouvelés à chaque saison.

Pour revenir au titre, il faut souligner la particularité de Monsieur qui, décidément, ne fait rien comme les autres. En effet, le magasin ouvre à 6 heures du matin.

A 200 mètres de la République, de 6 heures à 12 heures et de 13 h 15 à 18 heures, sauf le samedi. 42-08-07.

Sur le vif

Histoires de couette

Alors, elles s'aiment, elles s'aiment plus, elles s'aiment pas vraiment, elles s'aiment grand comment, Nancy et Raïssa ? Heureusement que je suis là pour vous révéler les dessous de la « love story » du siècle. S'il fallait compter sur mes copains du service étranger vous resteriez sur votre faim, mes petites chéries. Attendez que je vous raconte. D'abord question dessous, justement, la secrétaire particulière de Moscou avec une mission très délicate : servir à savoir si sa patronne serait amenée à découvrir ses genoux. Et si oui, à quelle occasion, dans quelle position, assise ou debout. Très important, ça, la longueur de l'ourlet et la coupe du petit ensemble loin du corps, près du cou, ajusté ou flou, arboré par ces amantes infénales.

Nancy a dû renoncer au rouge — elle adore, — ça ferait provoc, rapport au drapeau sov. Et Raïssa a promis qu'elle ne porterait pas de son horoscope à cette minifête parvenue de Nancy. Vous savez qu'elle est folle d'astrologie. Ça ne les a pas empêchées d'avoir des mots. Nancy a traité Raïssa de pouf derrière son dos : non mais, pour qui elle se prend, cette pouf ?

L'autre l'a su. Résultat, hier, pendant la visite guidée de je ne sais plus quelle cathédrale, Nancy a reçu un « niot » en pleine poire pour avoir eu le culot de demander si on y célébrait encore la messe.

Vexée, elle était ! Quand Raïssa a voulu se réconcilier, en lui passant le bras autour de la taille : Allé boude pas ! Viens que je te montre mes icônes, elle s'est raidie, Nancy. Et puis, bon, ça s'est arrangé. Elles ont traversé la cour du Kremlin, la main dans la main, en s'arrêtant tous les trois pas pour se regarder dans les yeux en faisant de l'œil à la caméra.

D'accord, elles se chipotent, mais elles s'aiment d'une passion anthropophage, ces deux-là. Elles se boufferaient. C'est tellement vrai, qu'ils font lit à part, les Reagan, à Moscou. Ils n'ont pas osé faire venir, comme au sommet de Venise, leur propre plumard. Pourquoi ? Pour pas faire de peine à Raïssa. Des fois qu'elle serait jalouse, cette tigresse. D'autant qu'elle et Gorby ne dorment plus sous la même couette depuis qu'elle a une histoire avec Nancy.

CLAUDE SARRAUTE.

EN BREF

● **ITALIE** : deux Britanniques accusés d'espionnage. — Arrêtés au début de la semaine à la demande des États-Unis, deux Britanniques soupçonnés d'espionnage ont été mis à la disposition du parquet de Rome, en attendant qu'une demande formelle d'extradition parvienne à la magistrature italienne, a-t-on appris de source judiciaire dimanche 29 mai à Rome. M. Brian Moller Butcher et M. Clifford Sheppard Chadwick sont accusés par les États-Unis d'avoir livré du matériel technologique américain à la Bulgarie, à la Roumanie et à la Pologne. En outre, selon la Digos (police antiterrorisme italienne), les deux hommes auraient collaboré étroitement avec des Libyens à des attentats commis à Rome contre des opposants au régime du colonel Kadafi. — (AFP.)

● **IRLANDE DU NORD** : attaque au mortier contre une base de l'UDR. — Quatorze personnes ont été légèrement blessées samedi 28 mai, lors d'une attaque au mortier perpétrée contre une base du régime de défense de l'Ulster (UDR) dans le comté de Tyrone. Cet attentat était la deuxième contre cette base en une semaine. L'UDR est constitué de supplétifs de l'armée britannique recrutés en Irlande du Nord. — (AFP.)

● **Libération du président de l'Association des journalistes arabes en Cisjordanie**. — Le président de l'Association des journalistes arabes en Cisjordanie occupée, M. Radwan Abou Ayash, placé en détention administrative depuis le 9 décembre, a été libéré vendredi 27 mai. M. Abou Ayash, trente-six ans, avait été placé en détention administrative pour une période de

six mois sur ordre du commandant de la région militaire Centre d'Israël, le général Amram Mizna. — (AFP.)

● **GUATEMALA** : deux anciens officiers arrêtés après un coup d'État manqué. — Deux anciens officiers de l'armée guatémaltèque, M. Gustavo Diaz Lopez et M. Edgar Giovanni Estrada Portillo, soupçonnés d'avoir participé au coup d'État manqué du 11 mai dernier, ont été arrêtés, vendredi 29 mai. Le putsch qui avait eu lieu dans deux bases militaires avait été réprimé par les forces loyalistes sans effusion de sang. — (Reuters.)

● **SALVADOR** : l'ARENA choisit son candidat pour l'élection présidentielle. — L'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), parti de l'extrême droite salvadorienne, a désigné samedi 28 mai, à l'unanimité, M. Fredi Cristiani, le chef de son groupe parlementaire, comme candidat à l'élection présidentielle de l'année prochaine. M. Cristiani a de bonnes chances de succéder au président J. — Napoleon Duarte, car l'ARENA a récemment remporté la majorité à six élections générales du 20 mars dernier. — (Reuters.)

● **CHYPRE** : nouvel incident dans la zone tampon. — Un soldat turc a été tué par la garde nationale chypriote, samedi 28 mai, dans une maison située dans la zone tampon séparant les deux parties de l'île. Selon les autorités chypriotes grecques, il avait franchi samedi matin la ligne verte et avait tenté de violer une chypriote grecque. Il avait tué un jeune garde national de dix-huit ans, qui tentait d'intervenir, et en avait blessé gravement un autre (le Monde des 29 et 30 mai). — (AP, Reuters.)

Les prix Rodin entraînent :

LA MODE MODIQUE!

Que la Mode soit deux fois Modique! Pas cher — évidemment, mais très à la Mode, au plaisir de la Mode, superbement Mode, une Mode irrésistible, une Mode de joie, et toujours une Mode possible, voisine de vos idées et de vos goûts, puisque « Modique »!

Avec les prix Rodin.

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

A B C D E F G H

PCS
PRÉPARATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE

— Centre de préparation —
— aux HEC —
— et à Sciences Politiques —
— créé en 1976 —

- Taux confirmés de réussite aux concours
- Corps professoral réputé
- Suivi personnalisé de chaque étudiant
- Admission : sur dossier pour bacheliers B, C, D.

Classe «pilote» HEC
(ouverture septembre 1988)

- Pour bacheliers C avec mention «très» ou redoublants admissibles aux concours
- Dépôt des dossiers à partir de mars.

PCS
48, rue de la Fédération 75015 Paris
tél. (1) 45 44 59 99
établissement d'enseignement supérieur

سكزامن الأصل